
B 827,012


THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES SCIENTIA VERITAS
1817

SOUVENIRS

DU

CHEVALIER DE VILLEBRESME

NANCY, IMPRIMERIE BERGER-LEVRAULT ET Cie.



R DE VILLEBRESME. BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

SOUVENIRS

DU

Chevalier de Villebresme

MOUSQUETAIRE DE LA GARDE DU ROI

1772-1816

GUERRE D'AMÉRIQUE — ÉMIGRATION

Publiés pour la première fois

Par le Vicomte MAURICE DE VILLEBRESME



BERGER-LEVRAULT ET Cie, ÉDITEURS

PARIS — 5, RUE DES BEAUX-ARTS

NANCY — 18, RUE DES GLACIS

1897

AVANT-PROPOS

C'est le lundi de Pâques. Il pleut, et je goûte la joie de quelques heures de repos et de silence dans mes livres, affranchi de la tyrannie des journaux à lire et de l'article à faire.

Justement, voici sur ma table les *Souvenirs du Chevalier de Villebresme,* pour lesquels son petit-neveu, qui les a pieusement recueillis, m'a fait l'honneur de me demander une préface. Je les ouvre avec défiance et — je l'avoue à ma honte — avec l'appréhension de n'en pas sortir aisément..... Deux cents pages de grand format, en petits caractères!..... Et voici que c'est fait, et que je suis ravi, et qu'il me semble que nul emploi du lundi de Pâques n'eût pu m'être ni plus agréable ni plus sain.

Dans sa préface des *Trois Mousquetaires,* Alexandre Dumas raconte comment, au cours de ses recherches à la Bibliothèque royale pour une histoire de Louis XIV, il découvrit par hasard les *Mémoires de M. d'Artagnan,* qu'il dévora et qui servirent à la charpente de son livre immortel.

J'ai dû éprouver, à la lecture des *Souvenirs du Chevalier de Villebresme,* quelque chose de semblable à ce que ressentit Alexandre Dumas à la découverte des *Mémoires* de son héros. Il faudrait, en effet, avoir l'esprit et le cœur fermés à tout sentiment chevaleresque pour ne pas être subjugué par ces pages dans lesquelles un mousquetaire de Louis XV et de

Louis XVI, devenu marin et un peu corsaire, raconte son histoire, qui, de ci de là, tient de l'épopée.

Ce n'est pas mon rôle d'apprécier les événements à travers lesquels s'est déroulée la vie du chevalier de Villebresme, ni d'analyser les caractères des personnages mêlés à ses récits; mais je puis dire combien cette lecture de Mémoires écrits sans prétention, dans un style simple et clair de soldat, avec le seul souci de la vérité, est de nature à reposer l'esprit des lectures puériles dont fourmille la littérature contemporaine. L'imagination ne joue ici aucun rôle; c'est un coin d'histoire d'un temps déjà lointain, mais quel temps et quelle histoire!... Les sceptiques peuvent railler cette vie d'aventures et d'imprévu, moins fertile en coups de Bourse qu'en coups d'épée. Ils ne nous empêcheront pas de la préférer au positivisme desséchant de cette fin de siècle.

A propos de cette préface, j'ai rappelé celle des *Trois Mousquetaires*. Ceux qui ont lu le livre de Dumas feront sans doute, en lisant les *Souvenirs du Chevalier de Villebresme*, plus d'un rapprochement entre le roman et l'histoire. C'est qu'en effet la vie des hommes de guerre, à cette époque, offre plus d'un trait commun, et si leur histoire varie au gré des événements, leurs actes portent l'empreinte des mêmes traditions, des mêmes respects, tous révèlent la même noble insouciance du danger, le même souci du point d'honneur.

Mais les *Souvenirs du Chevalier de Villebresme* n'évoquent pas seulement — les histoires galantes en moins — l'ombre lointaine des héros de Dumas. Par la relation technique qu'ils donnent de nos batailles navales avec l'Angleterre, à l'une desquelles le chevalier de Villebresme prend part en casaque de mousquetaire, ils font songer aux exploits de Duguay-Trouin et de Surcouf.

C'est ce mélange de mousquetaire et de marin, non dans la

personnalité d'un guerrier illustre, mais dans le rôle plutôt effacé d'un personnage de second plan, que j'aime dans notre héros. Son histoire est certainement — et c'est par là que ses Mémoires constituent un document précieux — celle de la plupart de ces fils de la vieille noblesse qui, au prix de leur sang gaiement offert, firent à la nation française la réputation de courage et de vaillance qu'un siècle entier de révolution n'a pu complètement détruire.

Mais, hélas! l'œuvre fatale avance, et le moment semble proche où sera accomplie la parole fameuse : « Les temps héroïques sont passés! »

Il en est qui se demandent s'il faut s'en louer ou en gémir?... Je laisse répondre à cette question un des princes de la critique moderne, un écrivain qui ne passe pas pour rétrograde et qui, scrutant l'état d'âme de la France, avouait dernièrement avec tristesse que, depuis qu'elle a cessé d'être... mousquetaire, il n'y a presque plus de plaisir à être Français.

Comme ce mot d'un homme d'esprit venge bien le vieux temps des dédains de milliers d'ignorants et d'imbéciles!

Au seuil de cet ouvrage, tout imprégné de foi et de fidélité monarchiques, il me plaît, complétant la pensée de M. Jules Lemaître, de constater que la France s'ennuie depuis qu'elle a rompu avec ses traditions séculaires, avec son vieux passé de gloire. Il y aura peut-être encore, dans l'avenir, du plaisir à être Français; mais il faudra, pour cela, que nous nous rapprochions des mousquetaires et que nous nous éloignions des panamistes.

Avril 1897.

F. Bazin.

SOUVENIRS

DU

CHEVALIER DE VILLEBRESME

CHAPITRE Ier

MA JEUNESSE — LES MOUSQUETAIRES

Parvenu à un âge avancé[1] et resté presque seul de ma génération, je me décide à mettre en ordre les notes écrites au jour le jour pendant ma vie. Je laisserai de côté dans ce récit tout ce qui n'a pas rapport à mes souvenirs militaires; il intéressera, je l'espère, mes neveux, car, à notre époque, on a déjà oublié les commencements du règne du malheureux Louis XVI et ce qu'il a fait pour effacer les désastres de la guerre de Sept ans. La période révolutionnaire attire seule l'attention; on frémit au souvenir des horreurs qui ont ensanglanté la France sous le masque trompeur de la liberté, on s'enorgueillit des triomphes des armées républicaines, mais qui songe aux douceurs de la vie sous le sceptre paternel du meilleur des rois, aux lauriers cueillis par les d'Orvilliers, les Suffren, les Lamotte-Picquet, les Bouillé, etc.? Et cependant, sans les réformes et les soins apportés à notre organisation militaire par Louis XVI, l'Angleterre serait restée maîtresse incontestée des mers, au lieu de signer un traité qui abaissait son

1. Le chevalier de Villebresme est né le 19 octobre 1755, et mort le 23 mai 1849.

orgueil, mettait la France au premier rang des nations et brisait les fers de l'Amérique....

On l'a bien vu quand nos escadres désorganisées par les décrets de la Convention et privées des officiers du grand corps par les persécutions des sans-culottes, éprouvèrent des désastres qu'on cherche aujourd'hui par esprit de parti à glorifier, mais qui, s'ils ne blessaient pas notre cœur de Français, ne seraient que ridicules par suite de l'incurie des nouveaux officiers. On m'objectera que les armées républicaines ont vaincu l'Europe; mais il ne faut pas perdre de vue que sur terre on a moins besoin que sur mer de chefs expérimentés, de tacticiens habiles ; du reste, les vainqueurs de Valmy, de Jemmapes, etc., avaient tous fait partie de l'armée royale, où ils occupaient des grades élevés : tels Kellermann, le marquis de Lafayette, le comte de Rochambeau, le baron de Luckner, le comte de Custine, Dumouriez, le marquis de Montesquiou, le duc de Biron, le vicomte de Beauharnais, Dubois-Crancé même, mon ancien camarade aux mousquetaires et le seul qui ait déshonoré notre uniforme en trahissant son Roi ! Une suite continuelle de guerres forma les jeunes généraux et les troupes invincibles qui s'illustrèrent ensuite sur tous les champs de bataille de l'Europe, mais ne s'improvisèrent pas en un jour d'enthousiasme, ainsi qu'on voudrait nous le faire croire. La légende des volontaires de 92 cessera quand nos passions politiques seront moins violentes.

Mon père, né en 1696, avait épousé en 1722 Mlle Marthe de Charnay, qui mourut en 1728 ; les enfants nés de ce mariage ne tardèrent pas à succomber aussi, et mon père, accablé par ces pertes cruelles, vivait très retiré, uniquement occupé des devoirs de ses charges de lieutenant-général du Dunois et de conseiller-secrétaire du Roi, Maison et Couronne de France.

Voyant que son nom allait s'éteindre avec lui, mon père se remaria en 1752 avec Mlle Marguerite Recoquillé de Bainville, fille du premier exempt des gardes du corps. Je suis né à Châteaudun le 17 octobre 1755; mes frères Pierre et Julien en 1753 et en 1757.

Notre jeunesse, qui se passa à Châteaudun et au château de Moréville, ne fut marquée par aucun fait important et j'en parlerai peu.

Notre mère étant morte en 1758, nous fûmes élevés par une gouvernante, Mme Dhahusau qui resta dans la famille jusqu'en 1778, année de sa mort. Mon père lui avait assuré par testament une pension viagère, la jouissance d'une maison à Châteaudun et la liberté d'habiter, quand elle le voudrait, Villechèvre, Moréville et Biches où elle tenait le ménage quand nous y allions.

Destinés tous les trois à porter l'épée, car nous n'avions aucune disposition à prendre le petit collet, nous échappions le plus possible aux leçons du vieux chapelain de Moréville, qui, du reste, n'avait guère de science à nous céder et était bien incapable de régenter trois enragés ne rêvant que plaies et bosses, chasses au loup dans les bois de Dangeau et longues chevauchées à travers la plaine. Mais, par contre, nous avions une grande affection pour Gaunard, exempt de maréchaussée, qui sous l'œil sévère de mon père nous apprenait l'escrime, l'équitation et l'usage des armes à feu. Ce vieux soldat nous enthousiasmait en nous racontant ses aventures de guerre et particulièrement un combat homérique qu'il avait soutenu à lui seul contre cinq cavaliers allemands, dont il était parvenu à se défaire, non sans avoir eu la figure et les épaules tailladées de coups de sabre. A cette époque, il était brigadier au régiment Royal-Cravates et sa haute taille se redressait quand il rappelait ce fait qui lui avait valu les éloges de son colonel, M. de Pont-Saint-Pierre, et un avancement mérité.

Après avoir obtenu ses lettres d'honneur, mon père vécut presque toujours à Moréville et mourut en 1770, nous laissant sous la tutelle de notre aïeul maternel, M. de Bainville. Par testament, il nous imposait l'obligation de poursuivre jusqu'à la fin un procès qui durait depuis nombre d'années avec les descendants de notre grand-oncle Jean de Villebresme, lieutenant des maréchaux de France. Ce procès avait déjà coûté des sommes considérables, bien supérieures à la valeur du fief contesté, mais il y allait d'une

prérogative toujours attribuée à la branche aînée et aucune transaction n'était possible. Nos adversaires étant morts en 1772, le procès se trouva terminé à notre grande satisfaction, car, de juridictions en juridictions, l'affaire pouvait s'éterniser et compromettre gravement notre légitime. Prévoyant ce dernier cas, mon père ordonnait dans son testament de n'émanciper que notre frère aîné et de ne faire le partage de ses biens qu'à la majorité de 25 ans de ses trois fils ; les frais du procès et les dettes devaient être acquittés au moyen des économies de moitié des revenus ; il laissait enfin à M. de Layré, son successeur médiat dans la charge de lieutenant-général du Dunois, trois mille livres pour nous aider de ses conseils et veiller à l'exécution des clauses de son testament.

Peu de temps après la mort de mon père, mon frère Pierre fut admis aux mousquetaires et nous quitta à Bourgoing où nous habitions avec notre grand-père, M. de Bainville. A ma grande joie je le rejoignis lorsque j'eus l'âge requis, c'est-à-dire le 22 mars 1772, et fus inscrit comme lui sur les rôles de la 1re compagnie, dite des mousquetaires gris, où mon frère Julien entra aussi en 1774.

Quelques jours après avoir été équipé, je fus conduit à l'ordre pour être présenté au Roi qui, en sa qualité de capitaine des deux compagnies de mousquetaires, tenait à voir les nouveaux venus. L'ordre avait lieu le matin, lorsque le Roi allait à la messe ; tous les corps de sa maison y étaient représentés et se plaçaient de la manière suivante dans l'appartement qui précédait la chapelle : le gendarme de la garde près de la porte de la chapelle ayant à sa gauche le chevau-léger, ensuite le mousquetaire noir, puis le mousquetaire gris, de sorte que ce dernier avait la gauche et le gendarme la droite. Comme le Roi donnait l'ordre en entrant, il était reçu par le mousquetaire gris.

Lorsque le Roi fut annoncé par le garde de la porte, je sentis mes jambes fléchir malgré ma résolution de faire bonne contenance. Il arriva précédé de deux gardes de la Manche et suivi d'un nombreux cortège de princes et de courtisans qu'il dominait par la majesté de son attitude. Il donna l'ordre à mon camarade et

en m'apercevant derrière lui, il demanda à M. le marquis de la Vaupallière, son lieutenant qui me présentait, depuis quand on recevait des filles aux mousquetaires. Je devins rouge comme ma casaque pendant que toute l'assistance se prenait à rire en me regardant. Il faut dire qu'alors j'étais mince, très petit, sans le moindre poil au menton et j'avais si bien l'air d'une fille que, travesti en femme, il m'est arrivé quelquefois de plaisantes aventures. M. le marquis de la Vaupallière raconta mon histoire, fit valoir les services de ma famille et Sa Majesté, satisfaite, me quitta en me faisant un petit signe de tête amical et en me recommandant d'être bien sage, ce qui, dit-il, n'était guère dans les habitudes de messieurs les mousquetaires.

Je crois nécessaire maintenant d'entrer dans quelques détails sur la maison du Roi et particulièrement sur les mousquetaires.

En 1772, les troupes à cheval de la maison du Roi comprenaient les gardes du corps, les gendarmes, les chevau-légers, les mousquetaires et les grenadiers.

Les gardes du corps formaient quatre compagnies dont la colonelle avait conservé le nom de compagnie écossaise, bien qu'elle ne comptât que des Français dans ses rangs depuis la réunion de l'Écosse à l'Angleterre ; comme dernière trace de son origine, les gardes répondaient encore aux appels : « *Hhay hha miex* », ce qui veut dire en écossais : « me voici ».

Les gardes du corps avaient l'habit bleu turquin avec parements, doublure, veste et collet rouges ; manches en bottes et poches en pattes ; agréments d'argent ; chapeau brodé d'argent. Chaque compagnie avait une couleur distincte pour les bandoulières et les banderoles des trompettes ; la première était blanche, la seconde verte, la troisième bleue et la quatrième jaune.

Cette troupe, qui avait le pas sur toutes les autres, jouissait du privilège d'être toujours auprès de Sa Majesté, tant dans l'intérieur du palais qu'autour de son carrosse quand elle sortait, et de relever les gardes des princes que le Roi allait visiter.

A la compagnie écossaise appartenaient les gardes de la Manche

dont deux ne quittaient jamais le Roi, se tenant à ses côtés revêtus de leurs hoquetons blancs semés de papillotes d'or et armés d'une pertuisane; pendant leur service, ils avaient bouche à cour au serdeau du Roi [1].

Les gardes du corps étaient fort indisciplinés et souvent leur conduite causa de grandes difficultés au Roi, alors qu'ils auraient dû, au contraire, donner le bon exemple aux troupes travaillées par les révolutionnaires.

Tout le monde sait qu'à Beauvais, leur garnison habituelle, ils se livrèrent, en 1786, aux plus grands excès et que beaucoup d'entre eux furent sévèrement condamnés par le conseil de guerre. Il est heureux que, se rappelant leur devoir au moment du danger, ils surent racheter leurs fautes par leur héroïsme, lorsqu'ils eurent à défendre la famille royale contre l'infâme tourbe parisienne.

Les quatre compagnies de gardes du corps avaient chacune un capitaine, trois lieutenants, trois enseignes, quinze exempts, quatorze brigadiers et cent gardes en pied.

Le major-général était, en 1772, M. le marquis de Pontécoulant.

Les gendarmes de la garde étaient commandés par M. le maréchal prince de Soubise, ayant sous ses ordres deux sous-lieutenants, trois enseignes, trois guidons, deux aides-majors, huit maréchaux des logis, dix brigadiers, quatre porte-étendards et 200 gendarmes. Ils avaient pour uniforme l'habit rouge galonné à la Bourgogne sur toutes les tailles, revers, parements, collet et retroussis de velours noir, ainsi que la veste qui était brodée et galonnée d'or; les timbaliers et les trompettes étaient vêtus de velours bleu galonné d'or en plein.

Les chevau-légers, commandés par M. le duc d'Aiguillon, portaient l'habit écarlate avec doublure, parements, collet, veste et culotte de soie blanche ; l'habit galonné d'or sur toutes les tailles

1. Table de service.

avec brandebourgs. Ils avaient leur quartier à Versailles ainsi que les gendarmes.

Les mousquetaires formaient deux compagnies différenciées par la couleur de leurs chevaux, d'où le nom de mousquetaires gris pour la première et de mousquetaires noirs pour la deuxième.

Comme pour les autres troupes de sa garde, le Roi était capitaine-né des deux compagnies, mais il les faisait rarement manœuvrer lui-même ; elles étaient commandées de fait par les capitaines-lieutenants, M. le comte de la Chèze et M. le comte de Montboissier, lieutenants-généraux des armées du Roi. Dans chaque compagnie, il y avait deux sous-lieutenants, deux enseignes, deux cornettes, deux aides-majors, huit maréchaux des logis, six brigadiers, seize sous-brigadiers, un porte-étendard, un porte-drapeau, cent quatre-vingts mousquetaires, quatre hautbois et six tambours, dont les instruments étaient plus petits que ceux de l'infanterie et battaient d'une manière toute différente et beaucoup plus gaie.

Les mousquetaires avaient été institués non seulement pour la garde du Roi, mais aussi pour être l'école militaire de la noblesse du royaume, de sorte que la plus grande partie des officiers généraux et beaucoup de maréchaux de France y avaient débuté.

La première compagnie, dont l'hôtel était dans la rue du Bac, avait l'habit avec collet, parements et doublure en drap écarlate bordé d'or, boutonnières d'or, boutons dorés ornés de croix de même dessin que celles de la soubreveste ; doubles poches en long, veste et culottes jaunes, chapeau bordé d'or, plumet blanc, bottes molles, éperons d'argent, soubreveste bleue doublée de rouge, garnie d'un double bordé d'argent et de croix blanches brodées devant et derrière ; enfin l'équipage du cheval était d'écarlate brodé d'or. L'uniforme de la seconde compagnie était le même, à cette seule différence qu'elle avait en argent les galons que nous avions en or[1].

Jadis pour se reconnaître dans les combats, les cavaliers portaient des croix blanches, brodées devant et derrière leurs hoquetons, ou

1. La 2e compagnie était casernée à l'hôtel des Quinze-Vingts.

peintes sur leurs cuirasses : c'est de cet ancien usage que les croix de nos soubrevestes tiraient leur origine.

Notre armement consistait en un fusil à la dragonne, deux pistolets et une épée convenable pour servir à pied et à cheval, car nous manœuvrions indifféremment par escadron ou par bataillon, et c'est pour cela que nous avions un drapeau et un étendard.

Les mousquetaires ont combattu en maintes occasions des deux façons et se sont toujours couverts de gloire ; mais ce qu'ils firent à Cassel mérite particulièrement d'être relaté. Pendant que l'armée se rangeait en bataille, et que les mousquetaires allaient prendre leur poste, M. le maréchal d'Humières aperçut derrière des haies trois bataillons ennemis ; il fit mettre pied à terre aux mousquetaires qui, tout bottés qu'ils étaient, donnèrent sur ces bataillons, les défirent, puis, remontant à cheval, renversèrent une troupe de cavalerie ennemie qui s'avançait. Au siège de Valenciennes, ils combattirent encore à pied pour repousser une sortie et poursuivirent l'ennemi de si près, que plusieurs d'entre eux parvinrent en même temps que lui à la porte, où ils se laissèrent écraser pour empêcher sa fermeture et permettre à leurs camarades d'arriver ; c'est à eux qu'on doit la prise de cette ville. A Fontenoy, ils combattirent à cheval, et personne n'ignore qu'ils renversèrent toutes les troupes qui eurent l'audace de les attendre.

J'ai dit que le Roi était capitaine des deux compagnies dont chacune avait un capitaine-lieutenant ayant le rang de lieutenant-général ; les sous-lieutenants étaient maréchaux de camp ; les enseignes, les cornettes et les maréchaux des logis, mestres de camp ; enfin les brigadiers, les sous-brigadiers et les porte-drapeaux, capitaines et lieutenants.

Les mousquetaires étant destinés à servir d'École de Mars, nos officiers nous tenaient sous une discipline sévère et nous exerçaient continuellement aux évolutions de l'infanterie et de la cavalerie. Le moindre manquement au service était puni de prison et une faute grave amenait le renvoi immédiat par ordre du Roi,

mais l'émulation était telle que nous méritions bien rarement des reproches.

Les troupes de la maison du Roi servaient par quartier, à l'exception des mousquetaires qui devaient être présents toute l'année et n'obtenaient que des congés de peu de durée et encore fallait-il qu'ils eussent au moins une année de présence. Il en résultait que nous avions peu de surnuméraires, tandis que les chevau-légers et les gendarmes, par exemple, en avaient un grand nombre qui, après avoir été exercés, ne reparaissaient que pour entrer en campagne et rentraient ensuite chez eux.

Nous étions réputés avec les grenadiers à cheval de la maison du Roi pour la justesse de nos évolutions et nous tenions à conserver notre renommée qui nous valait beaucoup d'applaudissements à la revue que le Roi avait l'habitude de passer au Trou d'Enfer, la veille de son départ pour le château de Compiègne. Par contre, nous avions la réputation, un peu justifiée je dois l'avouer, d'aimer les plaisirs, aussi un officier subalterne était commandé chaque jour pour assister aux spectacles et aux fêtes publiques. Il faut dire que nous vivions sur notre réputation et que souvent des étourdis sans qualité, profitant de ce qu'on ne pouvait nous reconnaître, car nous ne sortions jamais en uniforme, cherchaient à imposer en se disant des nôtres, ou même en criant: « A moi, mousquetaires ! » lorsque, dans les bagarres, ils ne se sentaient pas les plus forts. On nous imputait donc beaucoup de délits dont nous étions innocents. Nous prîmes le parti de mettre fin à cette situation et l'occasion ne tarda pas à se produire. Un soir, pendant la foire qui avait lieu au Cours de la Reine, quelques jeunes gens causèrent du désordre, éteignirent les lampions et en profitèrent pour embrasser les bourgeoises sous le nez de leurs maris ; ces derniers furieux, ainsi que les forains, appelèrent le guet et voulurent l'aider à arrêter les coupables, mais ceux-ci se défendirent, tirèrent l'épée et se dirent mousquetaires. Étant survenus en bon nombre nous vîmes que nous avions affaire à des gardes françaises qui reçurent d'abord une bonne correction, après quoi on les

trempa dans la Seine d'où ils sortirent fort penauds, à la grande joie du public. Mais M. le duc de Biron, colonel des gardes françaises, se plaignit au Roi et nous accusa d'avoir provoqué ses soldats; nos capitaines et M. de Richeteau, porte-étendard, qui avait assisté à l'algarade, prirent notre défense et montrèrent au Roi que nous n'avions fait que punir l'outrecuidance des gardes qui s'étaient dits mousquetaires. Bref, le Roi nous donna raison et les gardes coupables furent envoyés à l'Abbaye. Depuis cette exécution, personne ne s'avisa d'usurper la qualité de mousquetaire, ce qui fit qu'on parla de nous moins souvent.

Pour être reçu aux mousquetaires, il fallait produire ses preuves de noblesse au major de la compagnie qui vous examinait ensuite et vous présentait au capitaine; celui-ci décidait si on pouvait être inscrit sur le rôle de sa compagnie. On devait avoir seize ans révolus, à moins d'une permission expresse du Roi, et moins de vingt-deux ans, surtout si on avait servi dans un autre corps; de plus, les parents du postulant étaient tenus d'assurer 1,500 livres pour la subsistance et de consigner 1,900 livres pour l'équipement, le manège, l'escrime, les tambours, la comédie, etc.

Le roi Louis XV étant mort de la petite vérole au printemps de 1774, je n'eus pas l'occasion de le voir souvent, car, dans ses dernières années, il sortait peu, venait rarement à Paris et je ne fus désigné que deux fois pour aller à l'ordre.

Il n'entre pas dans le cadre de mon récit de relater les bruits malveillants qui coururent alors sur les causes de la mort du Roi, ni les intrigues dont la Cour était le théâtre entre les partisans des Dubarry et ceux des Choiseul. Qu'il me suffise de dire que Sa Majesté laissa beaucoup de regrets, quoi qu'en aient dit les pamphlétaires; à cette époque du reste, la nation n'avait pas perdu le respect et l'affection qu'elle doit à son souverain et le rebut de la population resta seul indifférent. Le convoi royal se rendit bien sans aucun cérémonial à Saint-Denis; mais, si la Cour n'y assista pas, c'est que, par crainte de la contagion qui venait d'atteindre Mesdames et une foule de personnes, elle s'était retirée à Choisy sur l'avis

des médecins. Les ministres même qui avaient approché le feu Roi pendant sa maladie avaient défense de voir Louis XVI, ce qui mit ce dernier dans le plus grand embarras, car il avait été tenu à l'écart des affaires et l'indécision de son caractère ne lui permettait pas de saisir hardiment le gouvernail. Enfin, sur le conseil de M. de Sartines, et pour le malheur de la France, M. de Maurepas fut nommé premier ministre ; son insouciance allait préparer les événements qui perdirent notre auguste et glorieuse monarchie. M. de Maurepas était un homme spirituel, mais vain et infatué de lui-même ; on peut dire qu'en affaires il fut aussi insuffisant qu'en galanterie. Ses amis, en effet, ne s'étaient pas gênés pour raconter que les exploits amoureux dont il se vantait souvent s'arrêtaient aux préliminaires les plus modestes ; or, comme il était très empressé auprès des dames, une d'elles qui connaissait sa réputation et était fatiguée de ses assiduités résolut de s'en débarrasser ; à cet effet, elle fit semblant de partager sa flamme, le mit au pied du mur et le bonhomme, interloqué, resta coi. L'aventure fit du bruit et lui valut plusieurs avanies du même genre qui lui firent voir qu'il était temps de prendre près du beau sexe une autre attitude plus conforme à ses facultés.

En 1773, des mouvements révolutionnaires dont le prétexte était la cherté du pain, éclatèrent en Bourgogne puis gagnèrent Paris ; je dis prétexte, car le motif véritable était ailleurs, puisque les révoltés jetaient à l'eau ou au ruisseau le blé que le Roi faisait venir. On tergiversa au lieu d'agir avec vigueur, le lieutenant de police se montra faible et tout allait à la diable, quand fort heureusement M. le maréchal de Biron obtint carte blanche pour réprimer les désordres. Il nous fit occuper immédiatement les carrefours, les principales rues et les boulangeries, car les gardes françaises composés de l'écume parisienne n'étaient pas sûrs et, en qualité d'étrangers, les gardes suisses étaient tenus à une grande réserve. Les mutins refusant de se disperser de bon gré, on nous fit charger vigoureusement et l'affaire se termina sans grande effusion de sang. Le peuple nous garda rancune et cependant nous

avions chargé l'épée au fourreau, nous contentant de bousculer les émeutiers avec le poitrail de nos chevaux : mais les Parisiens étaient déjà travaillés par ceux qui devaient faire la révolution et nous jalousaient ; notre perte fut alors jurée.

On rechercha les meneurs, qu'on ne sut pas ou qu'on ne voulut pas découvrir ; le prince de Conti fut même suspecté ; mais le principal coupable était le duc d'Orléans ; en 1771 déjà, lors des difficultés survenues entre les Parlements et la Cour, il avait eu l'audace, avec son beau-frère, de protester contre l'autorité royale. Tous ces d'Orléans, même les meilleurs d'entre eux, n'ont jamais été que des révoltés et des ingrats ; celui dont il est ici question avait été comblé de faveurs par Louis XV ; son fils le fut à son tour par Louis XVI dont il vota la mort !

Dès le commencement du règne de Louis XVI, l'opinion publique réclama des réformes ; on en demandait partout, et avec un tel esprit de suite, qu'on ne pouvait douter d'une direction unique et cachée. L'armée n'échappa pas à cette épidémie et se partagea en deux camps : les uns, admirateurs passionnés des institutions du roi Frédéric, se rendaient en Prusse pour les étudier et revenaient enfarinés de ce qu'ils avaient vu ; les autres affirmaient, et avec raison, que les soldats français avaient leurs qualités particulières dont il fallait tenir compte et que quelques modifications dans la tactique, réclamées par le nouvel emploi de l'artillerie de bataille, suffiraient à nous mettre au niveau de nos voisins ; que nos défaites enfin pendant la dernière guerre étaient imputables bien plus à l'incapacité des généraux qu'à l'infériorité de nos troupes. La discussion continua ainsi jusqu'à la mort du maréchal de Muy, mais alors les novateurs, soutenus par M. de Maurepas, parvinrent à faire nommer ministre de la guerre M. le comte de Saint-Germain. Ce dernier était peu connu ; on se rappelait seulement qu'à Rosbach il avait bien manœuvré et fait preuve de talents militaires ; après la guerre, il était allé servir en Hongrie, puis en Danemark ; bref, on l'avait perdu de vue depuis longtemps. On alla le chercher dans sa retraite en Alsace, où il ne fut pas le moins surpris

de son élévation subite. C'était un caractère froid, ombrageux, exigeant, d'une raideur toute prussienne ; il avait conçu une foule de réformes qu'il chercha à appliquer sans préparation et d'un seul coup ; ce fut un bouleversement général. En ce qui concerne l'instruction des troupes et l'artillerie, il fit, avec M. de Gribeauval, d'excellente besogne, et les armées de la République ou, pour être plus juste, les anciennes armées royales, lui durent en grande partie leurs succès extraordinaires, mais la haine qu'il portait à la noblesse de cour lui fit commettre la faute de réduire, sous prétexte d'économies, la maison du Roi, où les principaux emplois étaient occupés par les grands seigneurs ; peut-être aussi était-il l'instrument inconscient des révolutionnaires qui préparaient déjà leurs plans machiavéliques et tenaient à priver le Roi de ses plus fidèles serviteurs. Cependant, par suite de l'opposition que rencontra M. de Saint-Germain, il ne put que diminuer le nombre des gardes ; seuls, les mousquetaires, victimes de la haine populaire, comme je l'ai dit, et du peu de crédit de MM. de la Chèze et de Montboissier, furent alors sacrifiés. Les événements de la Révolution ont montré que la suppression de la maison du Roi, presque entièrement opérée en 1775 et en 1787, permit le développement des affreux complots qui firent périr le Roi, la Reine, le Dauphin, Madame Élisabeth et une immense quantité de Français.

M. de Saint-Germain ne fut pas moins maladroit en imposant la discipline prussienne à nos soldats, si chatouilleux sur le point d'honneur ; les lourdauds Poméraniens et les mercenaires à la solde de la Prusse pouvaient s'accommoder des coups de plat de sabre, les soldats français ne s'y résignèrent jamais. On en vit qui refusèrent de recevoir cette peine qu'ils considéraient comme infamante, en demandant qu'on les frappât plutôt avec le tranchant ; des officiers généraux, des princes même s'opposèrent à l'application des nouveaux règlements ; on juge du bel effet que cela produisit sur des troupes déjà travaillées par les révolutionnaires.

L'enthousiasme avait été grand dans les rangs inférieurs de

l'armée lorsque M. de Saint-Germain était arrivé au pouvoir et les soldats chantaient une chanson qui commençait ainsi :

Saint-Germain,
Dès demain,
Je m'engage !
De la gloire de l'État,
Du bonheur du soldat,
Ton nom seul est le gage !
Etc.

La lune de miel ne dura pas longtemps.

Le 15 décembre 1775 fut un jour de deuil pour nous, car il vit notre séparation et nos adieux. Les simples mousquetaires, comme les autres « maîtres » de la maison du Roi, pouvaient après deux ans de service obtenir une sous-lieutenance s'il y en avait de libres ; mais ils n'avaient aucun rang et jouissaient simplement de quelques privilèges de *committimus,* de vétérance et d'invalide à rang d'officier. A partir du jour de la réforme, nous eûmes droit suivant notre ancienneté aux deux tiers, à la moitié ou au quart de nos appointements et je me trouvai dans cette dernière catégorie avec 180 £, car j'avais le numéro 152. Cette solde n'était que provisoire en ce qu'elle devait prendre fin le jour où un emploi nous serait concédé.

Parmi les maréchaux des logis, M. d'Ormencey était le plus ancien et M. des Bordes le plus jeune ; les brigadiers avaient, en général, trente ans de services. Dubois-Crancé, le futur conventionnel, était de 1762. Le jour du licenciement, notre compagnie comptait, en dehors des gradés, 175 mousquetaires et 98 surnuméraires.

CHAPITRE II

COMBAT DE LA « BELLE-POULE » ET DE L'« ARETHUSA »

J'étais fort embarrassé de ma personne, car les autres corps qui venaient d'être réduits étaient au complet et je ne pouvais y entrer que comme surnuméraire sans appointements ni emploi les trois quarts de l'année. On m'offrit bien une sous-lieutenance dans l'infanterie, mais je n'avais aucun goût pour cette arme et je préférai attendre. Un de mes camarades, M. de Cornulier, avec qui j'habitais rue Taranne, fut plus impatient que moi et je me félicitai de ne pas l'avoir imité, car il resta sous-lieutenant pendant quatre ans sans appointements ; il ne devint capitaine de remplacement que quatorze ans après et encore c'est avec peine qu'il entra en fonctions, car les lieutenants se considéraient comme lésés dans leurs droits par la création des capitaines de remplacement et refusaient de les recevoir. Cette situation fut la cause d'une infinité de duels où nombre de gentilshommes trouvèrent la mort.

J'attendis ainsi pendant plus de deux ans, espérant que la guerre qui était dans l'air me tirerait d'embarras.

Enfin, au mois de mai 1778, je fis la connaissance de M. de la Clocheterie, capitaine de la frégate *la Belle-Poule,* qui venait prendre ses dernières instructions avant d'appareiller. Il m'engagea à servir sur mer qui paraissait devoir être le théâtre de la guerre ; mais comme il partait le lendemain, que le temps me manquait pour obtenir l'agrément du ministre, et que d'autre part je ne savais si le service de la marine me conviendrait, il fut convenu que je me rendrais avec lui à Brest, où il m'embarquerait, par-dessus le bord, comme disent les marins.

Mes préparatifs furent bientôt faits, et étant arrivé le 22 mai à Brest, j'allai immédiatement m'établir à bord de la *Belle-Poule,*

où le commandant me fit faire dans la batterie une soute en toile meublée d'un petit lit, d'une chaise et d'un bonheur du jour. A cette époque le capitaine et le lieutenant avaient seuls des chambres en bois ; tous les autres officiers étaient logés comme moi. Lorsqu'il y avait des troupes embarquées, on se mettait où l'on pouvait ; dans la traversée d'Amérique sur le *Jason,* j'ai vu un colonel et M. de Fersen, aide de camp de M. le comte de Rochambeau, coucher tous les deux sur la table du conseil, et le commissaire des guerres au-dessous avec deux capitaines du régiment de Deux-Ponts, les uns et les autres roulés dans leurs manteaux et enchantés de leur sort.

M. Chadeau de la Clocheterie qui allait bientôt devenir célèbre et avec qui j'étais destiné à naviguer pendant quatre ans, était fils de M. Chadeau de la Clocheterie, lieutenant de vaisseau, tué sur le *Sérieux* dans le combat de M. de la Jonquière le 14 mai 1747 ; à cette occasion, le Roi avait accordé des lettres de noblesse à sa famille. Le capitaine de la *Belle-Poule* avait déjà de beaux états de service, car il était chevalier de Saint-Louis depuis 1775. On veut faire croire aujourd'hui que les officiers rouges de l'ancienne marine étaient plus souvent dans les salons et les boudoirs, que sur le pont d'un navire ; c'est de l'ignorance ou de la mauvaise foi, témoin l'exemple de M. de la Clocheterie qui était loin d'être une exception. Il avait été garde marine en 1754, enseigne en 1757, lieutenant de vaisseau en 1767, capitaine de fusiliers en 1770, capitaine de bombardiers en 1777, avait assisté à un grand nombre de combats et avait passé 15 ans à la mer. Il était de taille ordinaire, d'un physique agréable et d'un abord charmant, sa conversation était enjouée et témoignait d'un esprit cultivé, chevaleresque et ami des lettres.

Les autres officiers de la *Belle-Poule* étaient M. Gréen de Saint-Marsault, lieutenant de vaisseau, fils et frère d'officiers de marine distingués ; M. Bouvet, officier auxiliaire, lieutenant de frégate qui devait devenir amiral ; MM. de la Roche Kerandraon et de Capellis, enseignes ; de Bastrat et de la Galernerie, gardes marines ;

Damard, Sébire et Rouillard, officiers auxiliaires. A propos de ces derniers je crois bon de rappeler que les officiers rouges ou du grand corps qui généralement parvenaient seuls aux grades supérieurs sortaient des gardes de la marine, ou exceptionnellement de l'armée de terre et de la compagnie des Indes ; ces derniers étaient qualifiés de l'épithète d'intrus.

Les capitaines de corsaires qui avaient fait leurs preuves par des actions d'éclat pouvaient entrer dans la marine royale avec les grades intermédiaires de capitaine de brûlot ou de lieutenant de frégate ; les gens de la maistrance obtenaient le brevet de capitaine de flûte ; enfin les officiers du commerce étaient levés lorsqu'il y avait besoin de compléter les états-majors et devenaient officiers auxiliaires. Tous ces officiers avaient l'uniforme bleu, ce qui les distinguait des officiers rouges ; ceux-là portaient la culotte et la veste rouges et étaient de noblesse prouvée.

Le maréchal de Castries, lorsqu'il devint ministre de la marine, supprima en partie ces distinctions, en permettant aux roturiers d'entrer dans le grand corps, ce qui du reste ne mit pas fin aux jalousies, car chaque matelot a toujours cru en France qu'il avait l'étoffe d'un amiral.

Avant de faire le récit de la guerre qui n'allait pas tarder à éclater, il est nécessaire de jeter un coup d'œil sur les événements qui l'ont provoquée et, pour cela, de remonter jusqu'à la fondation des colonies anglaises dans l'Amérique du Nord, sous le règne de la reine Élisabeth.

Ces établissements situés entre le 34e et le 35e degré de latitude nord, prirent le nom de Virginie et devinrent prospères sous le règne du roi Jacques, qui ne tarda pas à confisquer leurs droits et privilèges au profit de la métropole ; il respecta cependant la forme de gouvernement représentatif que s'était donné la colonie.

Pendant la révolution d'Angleterre, ces établissements profitèrent de l'oubli dans lequel on les laissa pour perfectionner leur administration intérieure. A l'avènement de Charles II, l'assem-

blée de l'État de Massachusset, tout en reconnaissant l'autorité du roi, déclara cependant que les citoyens avaient le droit de nommer leurs représentants et que le gouvernement ainsi constitué avait seul les pouvoirs législatif et exécutif, par suite de voter les taxes et impôts. L'Angleterre ne fit pas attention à cette déclaration de principes sur lesquels les Américains fondèrent plus tard leur résistance.

En 1765, les finances anglaises étant obérées, le gouvernement voulut établir en Amérique l'impôt du timbre qui existait en Angleterre, mais des émeutes se produisirent, à la suite desquelles l'assemblée des États déclara, le 7 octobre 1765, que l'acte du timbre était illégal ; les Américains obtinrent satisfaction et le bill du parlement fut rapporté. En 1767, un nouveau bill imposa le verre, le papier et le thé, importés de la métropole. Cette fois il y eut des émeutes sanglantes et les Américains s'engagèrent à renoncer complètement à l'usage des objets soumis aux taxes ; le parlement rapporta encore son bill, sauf pour le thé. Ce n'était qu'une demi-mesure et une demi-satisfaction, car le principe du droit de taxe restait entier par là même ; aussi le peuple de Boston envahit les navires anglais chargés de thé et en jeta les cargaisons à la mer. A la nouvelle de cet acte de révolte ouverte, le parlement déclara le port de Boston fermé pour un temps illimité, retira la charte et investit la couronne du droit de nommer les membres des États.

Le résultat de ces mesures impolitiques ne se fit pas attendre ; à l'instigation de l'assemblée de Massachusset, les autres États s'engagèrent à maintenir leurs libertés, à suspendre toute relation commerciale avec l'Angleterre et à armer des milices. En outre, un congrès général des États se réunit le 5 septembre 1774, nomma pour président Peyton Randolph, s'organisa en assemblée et décida d'envoyer une adresse formulant ses plaintes au roi et au peuple anglais. La réponse se faisant attendre, le sang coula à Lexington où les troupes anglaises furent battues par les « Minute men », compagnies de milices ainsi nommées parce qu'elles devaient être

prêtes à tout instant ; la ville de Boston elle-même ne tarda pas à être prise par les insurgés. L'Angleterre chercha alors à frapper un grand coup ; elle envoya une escadre de quarante voiles pour détruire les villes du littoral américain et assiéger Charlestown, capitale de la Caroline et quartier général des forces insurgées dans les États du Sud.

La ville fut énergiquement défendue et la flotte anglaise obligée de lever le siège le 28 juillet 1776.

Peu après ce succès le congrès vota l'indépendance américaine et constitua une république fédérative de treize États qui prit le nom de République des États-Unis d'Amérique ; en même temps des représentants partirent pour l'Europe avec mission de solliciter l'appui des puissances étrangères. Le plus célèbre de ces envoyés, Franklin, trouva à Paris le terrain tout préparé ; celui qui « arracha la foudre aux cieux et le sceptre aux tyrans » se vit entouré, fêté, acclamé partout où il parut ; ce fut une rage, un engouement général. On demandait à grands cris la guerre avec l'Angleterre, le plus grand nombre pour venger les désastres de la guerre de Sept ans ; quelques-uns, entre autres les philosophes et les rhéteurs, par sympathie pour des révoltés et des démocrates.

Louis XVI et M. Turgot répugnaient à la guerre, invoquaient l'état de nos finances, les difficultés de l'entreprise, le danger de soutenir des colonies insurgées contre la mère patrie ; ils auraient préféré conclure une alliance avec les provinces du Nord et attaquer l'Angleterre dans l'Inde. Louis XVI qui, comme tous les Bourbons, avait des idées extrêmement justes sur la politique extérieure, prévoyait que des succès en Amérique ne pouvaient profiter qu'aux Américains, tandis qu'une victoire dans l'Inde aurait ruiné le prestige et le crédit de l'Angleterre. M. de Vergennes, au contraire, était partisan de l'alliance américaine, dont les résultats, d'après lui, devaient être plus immédiats. Sur ces entrefaites, le marquis de Lafayette et beaucoup de gentilshommes partirent pour l'Amérique, malgré les ordres de la cour, et y arri-

vèrent au mois d'avril 1777; l'Angleterre fit des observations amères et Lafayette fut désavoué, mais lorsque la nouvelle de la capitulation du général Burgoyne à Saratoga parvint en France, Louis XVI ne put résister à l'entraînement général et autorisa M. de Vergennes à entamer des négociations officielles avec le congrès. Au mois de février 1778 un traité de commerce et d'amitié entre la France et l'Amérique fut signé à Paris et notifié à Londres. L'Angleterre rappela son ambassadeur, envoya dans l'Inde l'ordre d'attaquer nos navires et arma à Plymouth et Portsmouth deux escadres commandées par les amiraux Byron et Keppel. De son côté le Roi confia à l'amiral d'Orvilliers la flotte de Brest et au mois d'avril 1778 il fit partir de Toulon pour l'Amérique septentrionale une escadre de douze vaisseaux et cinq frégates aux ordres de M. le comte d'Estaing.

Né en 1713, M. le comte Guillouet d'Orvilliers était fils d'un capitaine de vaisseau mort gouverneur de la Cayenne. Entré dans la marine en 1728, il était lieutenant général depuis 1777 et avait la meilleure réputation comme tacticien. D'un caractère froid, méthodique, il ne manquait pas de cet esprit de décision qui conduit aux grands succès, mais il ne fut pas servi par les circonstances.

M. le comte d'Estaing était tout autre; après avoir été mousquetaire, il était devenu colonel de Rouergue, avait servi dans l'Inde avec Lally-Tollendal, puis avait été nommé en 1777 vice-amiral ès-mers d'Asie et d'Amérique. D'une extrême bravoure, il donna souvent les preuves d'une folle témérité en marchant à la tête des troupes de débarquement, ce qui n'était guère la place d'un général en chef. Par contre, il manquait de persévérance, ne savait pas profiter d'un succès et ne se relevait pas d'un échec; il n'eut jamais la prudence nécessaire, dédaignait l'avis de ses officiers, ne prévoyait pas le danger mais s'y jetait tête baissée, s'y obstinait et cherchait à y échapper par des moyens contraires aux règles de la tactique.

La guerre n'était pas encore déclarée au commencement de juin

1778, mais lorsque les navires anglais et français se rencontraient ils s'observaient avec défiance et se tenaient en branle-bas, mèches allumées. Cette situation ne pouvait durer longtemps et, sans nous y attendre, nous allions donner le signal des hostilités.

Notre division, aux ordres de M. de la Clocheterie, appareilla de Brest le 15 juin 1778 pour croiser dans les parages d'Ouessant; elle se composait de la frégate *la Belle-Poule,* de 26 canons de 12 et 4 de 9 ; de la frégate *la Licorne,* commandée par M. de Bélizal, de la corvette *l'Hirondelle* et du cutter *le Coureur.*

J'assistai au moment de l'appareillage à une scène qui m'amusa beaucoup, car je n'étais pas encore habitué aux mœurs maritimes. L'ancre étant profondément enfoncée dans la vase, et l'équipage ne pouvant parvenir à l'arracher malgré les roulements du tambour, le capitaine se mit à crier « Charivari ! » — « Pour qui ? » répondit le maître d'équipage : « Pour le capitaine qui a un bel habit! » hurla l'équipage et alors ce fut un feu roulant de plaisanteries, de quolibets au gros sel finissant en i ; l'équipage enchanté fit un violent effort sur les barres du cabestan et l'ancre dérâpa.

Il ne faudrait pas croire que la discipline eût à souffrir de cette liberté accordée à l'équipage de plaisanter les officiers dans certaines circonstances ; c'était une habitude, comme celle du baptême de la ligne par exemple, et personne n'aurait songé à y voir le moindre inconvénient.

Deux jours après notre sortie, c'est-à-dire le 17, nous courions basbord amures avec jolie brise de sud-ouest quand les vigies signalèrent la flotte anglaise. Par prudence devant des forces si supérieures, M. de la Clocheterie fit mettre le cap sur Ouessant et donna liberté de manœuvre à la *Licorne* et à l'*Hirondelle ;* il ne garda près de lui que le *Coureur* parce que ce cutter était d'une marche remarquable et qu'en tête des chasseurs se trouvaient une frégate et un cutter; en cas d'attaque nous pouvions donc combattre à forces égales.

A six heures du soir, le cutter anglais *l'Alert* rejoignit le *Coureur* qui faisait peu de voiles et le somma de passer à poupe de l'amiral

Keppel. On sait qu'à la mer les navires doivent en temps de paix saluer les pavillons amiraux des autres nations ; ce salut consiste à se mettre sous le vent, à amener le pavillon, à ferler des voiles particulièrement le grand hunier et à envoyer quelques officiers à bord de l'amiral. M. de Rosily, capitaine du *Coureur*, estimant que les circonstances ne lui permettaient pas de suivre cette coutume, gagna du temps en ne paraissant pas comprendre l'anglais et finit par déclarer qu'il ne pouvait sans ordres se séparer de sa frégate. En ce moment, la frégate anglaise *l'Arethusa* de 28 canons de 12 nous rejoignit et se plaçant par notre hanche de basbord, son capitaine M. Marshall invita, fort poliment du reste, M. de la Clocheterie à aller saluer son amiral ; notre capitaine répondit sur le même ton qu'il n'en ferait rien, et qu'il ne modifierait pas sa route ; en même temps, il manœuvrait pour présenter le travers et ne pas être pris d'enfilade. A peine avions-nous terminé notre évolution, que l'*Arethusa* nous tira sa bordée à laquelle nous répondîmes sur-le-champ, et un combat acharné s'engagea à portée de pistolet, les deux frégates courant largue avec une petite brise vers la côte de Bretagne ; la flotte anglaise suivait de loin et ne pouvait, fort heureusement par suite du calme, se joindre à notre adversaire ; cependant sa présence nous gênait beaucoup car elle encourageait l'*Arethusa,* ne nous permettait pas de perdre du temps en manœuvres et enfin un peu de brise pouvait nous mettre dans une situation désespérée. La distance à laquelle nous nous battions rendait le combat extrêmement meurtrier ; les balles, les éclats de bois, les boulets faisaient de nombreuses victimes ; vers 8 heures, tous les officiers étaient blessés et M. de Saint-Marsault tué. Notre capitaine avait deux fortes contusions à la tête et à la cuisse droite, qui lui faisaient perdre beaucoup de sang ; après un rapide pansement, il reprit son poste et fut imité par tous ses officiers.

Notre équipage, encouragé par ces exemples, se multipliait, et vers onze heures la mâture et le gréement de l'*Arethusa* étaient dans le plus grand désordre. M. Marshall, voyant qu'il ne viendrait pas à bout de nous, et craignant de ne plus pouvoir se retirer du

combat par suite de ses avaries, laissa porter et rejoignit sa flotte où nous ne pouvions songer à le poursuivre; nous accompagnâmes sa retraite de nombreux coups de canon et de cris répétés de : Vive le Roi !

Le *Coureur* n'avait pas voulu se désintéresser de la partie, ni permettre à l'*Alert* de se joindre à l'*Arethusa* pour nous prendre entre deux feux ; bien qu'il n'eût que 52 hommes d'équipage et 10 petites pièces de 2 et de 3, il s'attaqua bravement à l'*Alert* qui avait 80 hommes d'équipage, 12 canons de 6 et était bastingué comme une frégate. Après un combat de deux heures par trop inégal, M. de Rosily tenta l'abordage et n'ayant pu réussir fut obligé d'amener son pavillon.

La *Licorne* avait été rejointe, vers deux heures de l'après-midi, par les vaisseaux *le Milfort* et *l'Hector* ; il était impossible à M. de Bélizal de résister et il ne put refuser d'aller à poupe du *Victory* pour saluer l'amiral Keppel ; ce dernier retint la *Licorne* jusqu'au lendemain matin, mais alors M. de Rosily lui écrivit pour protester et avoir des explications ; l'embarcation n'eut pas la permission d'accoster et revenait lorsque l'*Hector* tira deux coups de canon sur la *Licorne* qui répondit par toute sa bordée et amena son pavillon.

Seule de toute la division l'*Hirondelle* atteignit sans difficulté l'île de Bas à l'entrée de la rivière de Morlaix.

Le combat terminé, la *Belle-Poule* continua sa route, et ne pouvant regagner Brest à cause du délabrement de son gréement, mouilla vers deux heures du matin près de Pontusval. Au jour nous aperçûmes deux vaisseaux anglais qui nous observaient mais fort heureusement n'osèrent s'aventurer au milieu des roches, car nous étions incapables de nous défendre ayant eu 45 tués et 57 blessés.

L'amiral d'Orvilliers ayant eu connaissance de notre situation nous envoya de Brest, sous le commandement de M. de Sercey, cent matelots qui réparèrent nos principales avaries et nous condui-

sirent à Brest, en nous faisant passer, à terre des dangers[1], pour nous éviter toute mauvaise rencontre.

Notre retour fut salué par les acclamations des habitants de la côte et des équipages des vaisseaux de la rade. Le duc de Chartres, inspecteur général de la marine, vint immédiatement à notre bord, embrassa M. de la Clocheterie et complimenta tout l'état-major ainsi que l'équipage, qui fut très sensible à cet honneur, mais encore plus à une abondante distribution de louis qu'il lui fit deux jours après. Le duc de Chartres donna une fête en l'honneur des officiers de la *Belle-Poule,* et j'y assistai : il s'y passa une aventure plaisante. Trois dames s'étaient mis en tête de donner à chacun de nous un baiser et un nœud d'épée. Au moment où nous arrivions dans la salle, l'une d'elles, fort jolie et femme de l'intendant de la marine, embrassa de si bon cœur un de nos officiers auxiliaires que je ne nommerai pas, que celui-ci, un peu excité par les fumées du vin, se crut l'objet d'un tendre sentiment; profitant de ce qu'elle était allée se reposer dans un boudoir il crut le moment favorable pour couronner sa flamme, mais la belle poussa les hauts cris, son mari accourut, enfonça la porte et fondit l'épée à la main sur le héros de l'histoire, qui n'eut que bien juste le temps de sauter par la fenêtre. Pendant deux jours, très honteux de son algarade et craignant d'être sévèrement puni, il resta caché dans une maison de la rue de Siam; enfin, apprenant que l'intendant et sa femme avaient sollicité et obtenu sa grâce, il revint à bord où il ne fut question de rien.

Le roi nous témoigna sa satisfaction en accordant de nombreuses récompenses ; M. de la Clocheterie fut fait peu après capitaine de vaisseau, M. de la Roche Kerandraon, qui n'avait que 17 ans, obtint la croix de Saint-Louis, objet de tous les rêves; les veuves des matelots tués eurent une pension de 150 livres avec augmentation de 20 livres par enfant et l'équipage toucha une gratification de deux mois de paie. De plus, interprète du Roi, le ministre

1. C'est-à-dire entre les rochers du large et la côte.

écrivit à M. de la Clocheterie la lettre suivante qui fut lue à tout l'équipage assemblé :

« M. le comte d'Orvilliers m'a envoyé, Monsieur, le récit que vous lui avez adressé du combat que vous avez soutenu le 17 de ce mois contre une frégate anglaise à la suite de l'insulte qu'elle avait dû faire au pavillon du Roi. Votre récit a été mis sous les yeux de S. M. Elle me charge expressément de vous témoigner combien elle est satisfaite de la fermeté et de la valeur avec lesquelles vous avez défendu la frégate et soutenu l'honneur de son pavillon. Il ne lui a pas échappé que la frégate anglaise, combattant à la vue de son escadre, avait sur vous par cette circonstance un avantage marqué de position qui ajoutait à sa force, et qu'il ne fallait pas moins que la bravoure et l'intrépidité dont vous avez donné l'exemple à vos officiers et à votre équipage, pour parvenir à obliger à la fuite un ennemi qui se sentait appuyé et qui était assuré, à tout événement, de pouvoir se réfugier sous le canon de son escadre. S. M. a vu avec intérêt le détail dans lequel vous êtes entré ; Elle a bien voulu me marquer son regret de la perte de M. Gréen de Saint-Marsault dont elle connaissait le mérite et de celles de tous les braves gens qui combattaient sous vos ordres. Elle a été très satisfaite du courage qu'a montré M. de la Roche Kérandraon en remontant sur le pont aussitôt qu'on eut mis le premier appareil à son bras, qui avait été cassé après une demi-heure de combat. Elle a été pareillement satisfaite de la fermeté de M. Bouvet qui, quoique blessé très grièvement, n'a pas voulu quitter son poste pour s'aller faire panser. Je ne doute pas que vous mettiez tout en usage pour vous retirer du mouillage que vous avez été forcé de prendre. C'est le théâtre de votre gloire et je suis assuré que la *Belle-Poule* sous votre commandement ne démentira jamais la célébrité que votre valeur vient de lui acquérir. »

Ce que le ministre n'ajoutait pas, c'est que ce combat le contrariait vivement, car son désir n'était pas alors de rompre définitivement avec l'Angleterre, mais de rester sur le pied d'une neutra-

lité armée ; bien que l'état de notre marine fût florissant, il tremblait toujours devant la puissance maritime de l'Angleterre qu'il croyait invincible. Malgré notre rencontre et la prise par trahison de la frégate *la Pallas* par l'escadre anglaise, il chercha à se faire illusion et resta dans un aveuglement incroyable.

CHAPITRE III

BATAILLE D'OUESSANT

J'étais enthousiasmé de mes débuts dans la carrière maritime, mais les réparations de la *Belle-Poule* me donnant toute liberté, je me décidai à aller à Paris régulariser ma situation. Au moment de me mettre en route, je me trouvai chez M. de la Clocheterie avec M. le comte d'Orves, commandant l'*Actif* de 74, qui m'offrit de me prendre à son bord sur la recommandation de mon capitaine; je me laissai facilement tenter, n'ayant rien de mieux à faire.

L'escadre alors en rade de Brest comptait 26 vaisseaux parfaitement armés; mais le ministre, toujours hésitant et ignorant la force des flottes anglaises qu'on savait dehors, n'osait donner à M. le comte d'Orvilliers l'ordre d'appareiller. L'Espagne ne s'était pas encore déclarée et on jugeait qu'il était imprudent de risquer une affaire décisive et qu'une escadre toujours prête à sortir de Brest fatiguerait plus les Anglais, leur ferait plus de mal que si elle était à la mer.

Notre général ne partageait pas cette manière de voir, bien qu'il ne fût pas d'avis d'aller dans la Manche où nous n'avions aucun port de relâche. Le Gouvernement surmonta enfin ses hésitations et donna l'ordre tant souhaité par les états-majors et les équipages, désireux de se mesurer avec les Anglais; mais les instructions données à M. le comte d'Orvilliers lui prescrivaient de n'employer la force qu'à la dernière extrémité et de se borner à user de représailles. Ces ménagements extraordinaires avec une puissance qui, sans déclaration de guerre, s'emparait de nos navires, ne pouvaient tarder à devenir lettre morte.

Les vents d'ouest nous ayant retenus quelques jours en rade, on put terminer l'armement de six autres vaisseaux, ce qui portait

l'armée à 32 vaisseaux et 11 frégates ou bâtiments légers. Nous mîmes à la voile le 11 juillet, avec ordre de croiser dans le N.-O. d'Ouessant. Dès le lendemain, la corvette *la Curieuse* rendit aux Anglais la politesse qu'ils avaient faite à la division de M. de la Clocheterie en invitant la corvette *le Lively* à passer à poupe de notre général ; sur son refus, l'*Iphigénie* qui avait rejoint la *Curieuse* envoya sa bordée à l'Anglais et lui fit amener son pavillon. Cette capture fut le premier fait de guerre qui, de la part de la France, marqua le commencement des hostilités.

Des neutres et un lougre qui nous fut expédié de Brest nous apprirent que la flotte anglaise avait mis à la voile le 9 juillet et qu'elle devait être peu éloignée; cette nouvelle fut accueillie par des cris répétés de : Vive le Roi ! L'amiral renvoya le lougre à Brest, porter au ministre des dépêches dans lesquelles il lui marquait sa satisfaction de l'ardeur des équipages et de la belle ordonnance de l'armée ; il ajoutait : « Puisque vous me laissez libre, Monseigneur, de continuer ma croisière, je ne ferai point rentrer l'armée à Brest avant un mois à moins d'ordres positifs. — Jusque-là, je ne fuirai point devant l'amiral Keppel quelques forces qu'il puisse avoir ; seulement si je le reconnais trop supérieur, j'éluderai de mon mieux un combat disproportionné, mais j'avoue que si l'ennemi cherche véritablement à le livrer, il sera difficile de l'éviter. »

Cette lettre, qui dut faire faire la grimace au ministre, est la meilleure explication des incidents survenus ultérieurement et que je vais retracer.

Le 23 juillet nous étions à 50 lieues dans le N.-O. d'Ouessant quand nos frégates aperçurent l'armée anglaise et nous la signalèrent en tirant du canon. — La nuit suivante, le temps étant bouché, le *Duc-de-Bourgogne* de 80 et l'*Alexandre* de 74 s'égarèrent et se séparèrent de l'escadre, ce qui diminua sensiblement nos forces et les rendit très inférieures à celles des Anglais, ainsi que je le démontrerai dans l'état comparatif des deux armées.

Par suite de l'état de la mer, l'amiral d'Orvilliers manœuvra

quatre jours pour conserver l'avantage du vent. — Le 27 au matin, les deux armées couraient basbord-amures avec des vents de O.-S.-O., la nôtre à trois lieues au vent des Anglais formés en échiquier stribord, c'est-à-dire qu'ils étaient à trois lieues sous le vent à nous par notre travers; leur arrière-garde commandée par M. Harland au vent de la division de l'amiral Keppel, celle de M. Palliser sous le vent des deux autres. Dans cet état de choses le vent ayant adonné de deux quarts sur basbord, notre général fit exécuter une contre-marche vent arrière; l'amiral Keppel serra immédiatement le vent à toutes voiles. L'armée française ayant achevé son mouvement et se trouvant bien formée en bataille stribord amures, prit le moment où les Anglais virèrent tous ensemble dans ses eaux, pour revirer elle-même tout à la fois et les charger en courant à dix quarts, en sorte qu'au lieu de trouver le serre-file de notre ligne que les Anglais comptaient combattre par derrière, ceux-ci trouvèrent des vaisseaux de tête qui les chargèrent tout de suite et les empêchèrent de se former, ce qui obligea la plupart de leurs vaisseaux à passer un à un, devant les nôtres bien unis, et comme par les baguettes. Vers midi, la tête de notre ligne à qui le général avait fait tenir le vent dans le dessein de se ménager des vaisseaux frais, reçut l'ordre ainsi que toute la ligne française de revirer vent arrière, par la contre-marche, en poursuivant le serre-file de la ligne anglaise. Les signaux de la *Bretagne* ne furent pas aperçus par les premiers bâtiments de l'escadre bleue : le *Diadème,* le *Conquérant,* le *Solitaire,* l'*Intrépide* et le *Saint-Esprit,* ce qui était très regrettable, car les deux armées s'éloignaient rapidement en courant à contre-bord et la belle manœuvre de notre général ne pouvait être efficace qu'à la condition d'être exécutée sur-le-champ. — Les vaisseaux de tête continuant à courir basbord amures et le *Zodiaque,* vaisseau qui se trouvait derrière le *Saint-Esprit,* ayant commencé le mouvement signalé, le duc de Chartres, ne comprenant rien à cette manœuvre, passa à portée de voix de la *Bretagne,* d'où M. le C[te] d'Orvilliers lui cria qu'il voulait prolonger la ligne anglaise par-dessous le vent, afin de l'obliger à fermer les sabords de ses premières batteries.

Lorsque notre armée fut bien formée à l'autre bord, elle se trouva sous le vent des Anglais à la distance du boulet mort; dans cette position notre général envoya trois frégates pour reconnaîtré l'état de l'ennemi et le provoquer en lui tirant des coups de canon. — Les Anglais qui n'étaient point en ordre et avaient plusieurs vaisseaux en fort mauvais état par l'effet de notre feu, ne songèrent qu'à tenir le vent; on croit en France que cela s'appelle bien refuser le combat, d'autant que les Anglais avaient déjà fait un mouvement rétrograde en nous montrant les poupes de leurs vaisseaux pour reprendre une seconde fois les amures à stribord.

Les deux lignes étant ainsi disposées parallèlement au même bord, la nôtre, en bon ordre sous le vent, continua la même route à petites voiles pendant toute la nuit; les Anglais serrèrent le vent et au point du jour les deux armées étaient encore en vue quand les ennemis virèrent tous ensemble et firent route pour Plymouth où on ne pouvait les poursuivre. Notre armée vint reconnaître Ouessant et passa la nuit en panne pour rider ses haubans et se réparer; le lendemain n'ayant plus d'ennemis en vue, M. le Cte d'Orvilliers détacha trois vaisseaux et deux frégates à la mer où il y avait déjà, on se le rappelle, les deux vaisseaux qui nous cherchaient depuis la nuit du 23 au 24. — Ces dispositions prises, l'armée rentra à Brest pour réparer la *Bretagne,* la *Ville-de-Paris,* le *Saint-Esprit,* la *Couronne,* l'*Actif* et le *Réfléchi* qui avaient souffert du feu de l'ennemi et le *Sphynx* qui avait cassé son beaupré en s'abordant avec la *Fortunée.* — Cette rencontre ne fut en somme qu'un engagement extrêmement vif, mais de peu de durée, car commencé à 11 heures du matin il cessa à 2 heures.

Nous avions eu 161 tués parmi lesquels MM. de la Vouste, de Vincelles, d'Amart, de Molore, de Fortmanoir, etc., et 513 blessés dont M. Du Chaffault, commandant l'escadre blanche et bleue, son fils et des officiers de tous grades.

Telle fut l'issue de ce célèbre combat dont les résultats moraux furent immenses par l'influence qu'il exerça sur les glorieux événements de cette guerre maritime qu'il ouvrit par une victoire; il

fut désormais démontré que la marine, grâce aux soins constants du Roi, s'était relevée de ses désastres sous Louis XV et que les Anglais ne pouvaient plus réclamer la prépondérance sur l'élément liquide.

La France et l'Angleterre éprouvèrent un égal enthousiasme car dans les premiers jours on s'accorda de part et d'autre le succès, mais les incidents de la journée du 27 juillet étant mieux connus, les Anglais eurent une amère désillusion. — Les amiraux Keppel et Palliser furent même traduits devant une cour martiale qui fut sur le point de les sacrifier comme l'amiral Byng à la fureur populaire.

M. Palliser qui avait vivement critiqué les manœuvres de l'amiral Keppel fut seul privé de ses titres et dignités.

En France on fut sévère pour le duc de Chartres et les capitaines des vaisseaux de tête de l'escadre bleue qui avaient fait échouer la manœuvre décisive de notre général. — Le duc de Chartres, qu'on accusait faussement de s'être caché à fond de cale pendant le combat, fut tourné en ridicule et obligé d'échanger bientôt son titre d'Inspecteur Général de la Marine contre celui de Colonel Général des Houzards. — On fit paraître un portrait de lui costumé en marin au bas duquel on lisait : « *Mare vidit et fugit.* » On disait que M. de Lamotte-Piquet, son capitaine de pavillon, indigné de sa lâcheté lui avait apporté des pistolets en lui donnant le conseil de se brûler la cervelle et que le duc était tombé en pamoison.

Quinze ans plus tard, alors que le duc de Chartres était devenu l'infâme Philippe-Égalité et avait été envoyé à Marseille avant d'avoir subi la peine due à ses crimes, sa conduite à Ouessant inspira le couplet suivant :

Toujours sur l'humide élément
D'Orléans a fait merveille,
Et le grand vainqueur d'Ouessant
Va, dit-on, ramer à Marseille.
Rendez grâce à la Liberté
Qu'il va porter sur nos galères ;
Un amant de l'Égalité
N'y peut rencontrer que des frères.

Pour tous ceux qui ont assisté à cette rencontre, les officiers incriminés, le duc de Chartres compris, et certes je ne suis pas suspect de partialité en faveur de ce dernier, avaient bravement fait leur devoir; aussi lorsque M. de Sartines voulut faire passer devant le conseil de guerre MM. de la Cardonnie, de Monteil, de Briqueville et de Beaussier, capitaines des vaisseaux de tête, ainsi que MM. de Rochechouart et de Trémigon, capitaines des deux vaisseaux qui s'étaient égarés, M. le comte d'Orvilliers s'y opposa énergiquement en faisant observer avec raison que si l'escadre bleue n'avait pas obéi aux signaux, c'est qu'elle n'avait pu les voir au milieu de la fumée et que dans toute escadre nombreuse de pareilles erreurs se produisent et se produiront toujours.

M. de Sartines se rangea à l'avis de l'amiral et renonça à sévir; cependant M. de la Cardonnie fut démonté de son commandement; il fut replacé l'année suivante et se couvrit de gloire dans l'escadre de M. de Guichen.

Le tableau comparatif de la force des deux armées fera ressortir encore mieux l'éclat dont nos armes brillèrent en ce combat, par la supériorité numérique et matérielle dont eurent à triompher nos vaisseaux.

Ordre dans lequel ont combattu les deux armées :

Armée française.

ESCADRE BLEUE.

Diadème, de la Cardonnie, 74.
Conquérant, de Monteil, 74.
Solitaire, de Briqueville, 74.
Intrépide, de Beaussier, 74.
A. *Saint-Esprit*, duc de Chartres, de la Motte-Piquet, 80.
Zodiaque, de Vézins, 74.
Rolland, de l'Archantel, 64.
Robuste, de Grasse, 74.
Sphynx, de Soulanges, 64.

Armée anglaise.

AVANT-GARDE.

A. *Queen*, Hartland, 90.
Sandwich, Edwars, 90.
Shrewsbury, Rost, 74.
Terrible, Beckertox, 74.
Thunderer, Walshingham, 74.
Vengeance, Clements, 74.
Valiant, Gower, 74.
Vigilant, Kingsmill, 74.
Worcester, Robinson, 74.
Stirling-Castle, Douglas, 74.

ESCADRE BLANCHE.

Artésien, DES TOUCHES, 74.
Orient, HECTOR, 74.
Actionnaire, DE CROISSY, 74.
Fendant, DE VAUDREUIL, 74.
A.G. *Bretagne*, { D'ORVILLIERS, DU PAVILLON, } 100.
Magnifique, DE BRACK, 74.
Actif, D'ORVES, 74.
Ville-de-Paris, DE GUICHEN, 90.
Réfléchi, DE CILLART, 74.

ESCADRE BLANCHE ET BLEUE.

Vengeur, D'AMBLIMONT, 74.
Glorieux, DE BEAUSSET, 74.
Indien, DE LA GRANDIÈRE, 74.
Palmier, DE RÉALS, 74.
A. *Couronne*, { DU CHAFFAULT, DE KERMADEC, } 80.
Bien-Aimé, D'AUBENTON, 74.
Éveillé, DE BOTDÉRU, 64.
Amphion, DE TROBRIANT, 50.
Dauphin-Royal, DE NIEUIL, 70.

HORS LA LIGNE.

Triton, DE LIGONDÉS.
Saint-Michel, DE GENOUILLY.
Fier, DE BREUIL.

TOTAL : 1,934 canons et 27 vaisseaux.

CORPS DE BATAILLE.

A.G. *Victory*, { A. KEPPEL, FAEKNER, } 100.
Duke, BRERETON, 90.
Berwick, STEWART, 74.
Camberland, PEYTON, 74.
Courageux, MILGRAVE, 74.
Centaur, CROSBY, 74.
Egmont, ALLEN, 74.
Elizabeth, MAITLAND, 74.
America, LONGFORD, 74.
Bienfaisant, BRIDE, 74.

ARRIÈRE-GARDE.

Defiance, GOODALL, 74.
Exeter, MOORE, 74.
A. *Formidable*, PALLISER, 90.
Océan, LAFOREST, 90.
Prince-Georges, LINDSAY, 90.
Foudroyant, JERVIS, 80.
Hector, HAMILTON, 74.
Monarch, ROWLEY, 74.
Ramillies, DIGBY, 74.
Robuste, HOOD, 74.

TOTAL : 2,288 canons et 30 vaisseaux.

La différence en faveur des Anglais était donc de 354 canons et encore je compte de notre côté l'*Amphion*, vaisseau de 50, qui ne peut, à aucun égard, être réputé vaisseau de ligne ; les Anglais avaient par suite une grande supériorité sur nous, mais ce qui faisait surtout leur avantage, c'était la masse de leurs vaisseaux à trois ponts, l'épaisseur de leur bois et l'élévation de leur troisième batterie, avec laquelle ils dominaient la dunette de nos petits vaisseaux.

Si l'on considère ensuite combien la brise était ferme le jour du combat et que nos batteries étaient à fleur d'eau, pour la raison que notre armée combattait au vent, que les batteries anglaises étaient élevées par la raison contraire, on concevra facilement que les forces de la ligne anglaise surpassaient de près d'un tiers celles

de la ligne française. Il ne fallait donc pas moins qu'une évolution hardie, bien combinée et exécutée à point, pour surprendre les ennemis au milieu d'un mouvement et les battre en détail avec 21 vaisseaux seulement, car le surplus des nôtres avait reçu l'ordre de prendre les amures à basbord au plus près par un mouvement successif, ce qui nécessairement les mit hors de mesure et les priva de combattre ; on se rappelle que notre général réservait ces mêmes vaisseaux pour composer la tête de sa ligne lorsque notre armée aurait repris les amures à stribord. J'ai pris la liste des vaisseaux anglais dans les pièces du procès de l'amiral Keppel, et la force de chaque vaisseau sur la liste de la marine anglaise publiée en 1778, et que j'ai sous les yeux.

Quant aux vaisseaux de l'armée française, il ne peut s'élever aucun doute sur l'état que j'en donne, puisque le livre de loch du *Victory,* produit au procès, fait foi sur trente vaisseaux, parmi lesquels on compte seulement 26 vaisseaux de ligne dont un de 70, neuf de 64, un de 50 qu'on plaça dans la ligne, mais qui ne put pas y tenir, et enfin trois autres petits vaisseaux plus faibles encore qui, pour cette raison, furent mis sur les ailes afin d'y remplir l'office des frégates.

Les deux armées avaient aussi des cutters, lougres, corvettes et frégates destinés à porter les ordres ; celle d'Angleterre avait deux brûlots, nous n'en avions pas. Parmi les gros vaisseaux de notre armée, deux seulement étaient à trois ponts, les Anglais en avaient sept. Pour se défendre contre ses accusateurs et particulièrement contre M. Palliser, l'amiral Keppel, dans son procès, prétendit nous avoir battu ; l'amiral d'Orvilliers publia la réponse suivante :

« ... Je n'ai aucun sujet de suspecter ni de vanter la valeur de l'amiral Keppel ; j'ai regardé avec assez d'indifférence, mais pourtant comme une indignité, le procès qu'on lui a intenté ; j'ai même souhaité que le conseil de guerre le fît triompher de ses accusateurs. J'avoue que mes vœux eussent été plus vifs si je lui avais connu plus de respect pour la vérité, mais jamais on ne s'en est joué avec moins de retenue, je dirai même avec plus de hardiesse ;

il en faut une en effet bien supérieure pour avancer des faits que soixante mille témoins peuvent contredire. Ce nombre combiné de Français et d'Anglais a vu que l'armée de France a non seulement offert un second combat aux Anglais, mais encore qu'elle les y a invités par des coups de canon tirés sur eux ; que la nuit elle a allumé tous ses feux ; qu'à onze heures du soir l'armée anglaise éteignit tous les siens ; alors le vent ayant adonné de deux quarts et le comte d'Orvilliers s'apercevant que son avant-garde ne tenait pas le vent, lui fit faire le signal de le pincer ; que ce signal a été fait et répété avec des canons et des fusées. C'est d'après ces faits bien aperçus par soixante mille témoins que je viens de citer, que l'amiral Keppel se permet d'avancer qu'il a battu l'armée française et l'a forcée à la retraite. Cette assertion est de la force de celle où l'amiral Keppel prétend que le brouillard lui déroba la vue de sa propre manœuvre lorsque sa flotte a reviré tout ensemble et couru largue sur *lui-même*. Il est sans doute bien extraordinaire que ces ténèbres n'aient obscurci que la vue du seul amiral Keppel et que les yeux de ce grand nombre de témoins n'en aient pas été affectés. Toutes les assertions de l'amiral Keppel dans ses récits différents depuis la rencontre des deux armées sont du même genre. Vous pouvez vous en convaincre par les dépositions des Anglais de bonne foi ; je sais qu'il en est un grand nombre auxquels je dois et donne mon estime.

« *Signé :* D'ORVILLIERS.

« Brest, 21 mars 1779. »

J'ai cru devoir entrer dans ces longs détails, car le combat du 27 juillet 1778 passionna l'opinion publique tant en Europe qu'en Amérique, et souleva des polémiques ardentes. Jusqu'alors la marine anglaise avait été considérée comme invincible, son échec à forces très supérieures lui enleva une partie de son prestige, inspira une nouvelle confiance à nos marins et encouragea l'Espagne à se déclarer.

CHAPITRE IV

SECONDE SORTIE DE LA « BELLE-POULE »

Après avoir été réparée, la *Belle-Poule* reçut l'ordre de prendre la mer avec une division composée du *Vengeur,* commandé par M. d'Amblimont, et de la *Sensible,* aux ordres de M. de Marigny. M. de la Clocheterie ayant conservé le commandement de la *Belle-Poule,* voulut bien me reprendre à son bord.

Notre division sortit de Brest le 24 septembre 1778, et dès le lendemain notre frégate s'empara du *César,* corsaire de 12 canons, 18 pierriers et 60 hommes d'équipage, commandé par le capitaine Norton ; le combat fut assez vif et l'Anglais n'amena son pavillon qu'après avoir vu la moitié de son monde hors de combat.

Le 28, le *Vengeur* prit le *Saint-Piltre,* corsaire de 150 hommes d'équipage qui la nuit précédente avait amariné l'*Aquilon,* du port de Nantes et venant du Bengale ; à cause de la richesse de la cargaison, le *Vengeur* et la *Belle-Poule* l'escortèrent jusqu'à Lorient où nous fûmes rejoints par la *Sensible* qui ramenait aussi une riche prise portant 18 canons. Le 13 octobre, avec le *Vengeur,* nous chassâmes le *Berwick* de 74, mais ayant forcé de voiles malgré un temps à grains, nous démâtâmes de notre grand mât de hune, ce qui nous força à lever la chasse.

Le 14, nous prîmes deux baleiniers et le 15 un grand brick de 14 canons de 6, 18 pierriers et 72 hommes d'équipage. — Ce corsaire, qui était de Guernesey, avait causé de grands dommages à notre commerce ; ses lettres de marque étant fausses, comme du reste celles de presque tous les corsaires des îles normandes, il fut traité en pirate et l'équipage pendu.

Le 20 novembre nous étant séparés du *Vengeur* pendant une forte brume et notre mâture de fortune n'étant pas solide, M. de

la Clocheterie prit le parti de rentrer à Brest où nous arrivâmes le 25 novembre. En débarquant M. de la Clocheterie trouva son brevet de capitaine du vaisseau *le Triton* et partit avec moi pour Paris remercier le ministre, à qui il voulut bien me présenter, et témoigner avantageusement de ma conduite dans les divers combats que nous avions eus, particulièrement à celui de l'*Arethusa*.

Le ministre me complimenta de mon zèle et m'accorda la faveur d'embarquer comme officier volontaire à bord du *Triton*. Tenant encore au service de terre, je demandai aussi l'agrément du ministre de la guerre qui me l'accorda sans difficulté.

Je quittai Paris le 11 mars 1779 avec M. le comte de Sérans, ancien mousquetaire, qui embarquait aussi comme officier volontaire sur le *Triton*. Étant arrivé à Brest le 14, M. de la Clocheterie me présenta aux généraux et me fit avoir mon ordre d'embarquement que je retrouve avec émotion dans mes papiers.

« Pierre, Bernardin de Tiéry, marquis de la Prévalaye, chef d'escadre des armées navales, commandant de la marine à Brest :

« Il est ordonné à M. le chevalier de Villebresme de s'embarquer sur le vaisseau *le Triton* commandé par M. de la Clocheterie, capitaine de vaisseau, en qualité d'officier volontaire pour y suppléer au petit nombre des gardes de la marine.

« Brest, le 17 mars 1779. »

PRÉVALAYE.

L'état-major du *Triton* était ainsi composé : M. de la Clocheterie, capitaine ; MM. d'Isle de Beauchêne et de Saint-Pierre, lieutenants ; de Sercey, de Boischâteau, de la Roche-Kerandraon et de Moriès, enseignes ; Bouvet, lieutenant de frégate ; d'Amart et Rouillard, officiers auxiliaires ; Royalin, enseigne surnuméraire ; Lidonne, lieutenant au régiment de Turenne ; d'Ouessant et de Bastrat, gardes de la marine ; le comte de Sérans et le chevalier de Villebresme, officiers volontaires ; le Père Menou, carme, aumônier ; Coulon, chirurgien-major ; l'équipage était de 669 hommes.

Comme on le voit, l'état-major du *Triton* comptait plusieurs officiers que j'avais connus sur la *Belle-Poule* et avec lesquels je fus enchanté de me retrouver.

Lorsque j'arrivai à Brest, j'appris que le jour de mon départ de Paris notre vieille connaissance l'*Arethusa* avait définitivement terminé sa carrière. Le 11 mars au soir et par mauvais temps, M. de la Bretonnière, capitaine de l'*Aigrette,* qui rentrait à Brest, rencontra dans l'Iroise une frégate anglaise qu'il attaqua immédiatement. Cette frégate, qui n'était autre que l'*Arethusa,* craignant sans doute que le bruit du combat n'attirât d'autres adversaires, serra le vent et chercha à s'échapper, mais, mal pilotée, elle alla s'échouer sur le Diamant et fut démolie par la mer. L'*Aigrette* sauva l'équipage qui fut traité avec les égards dus au malheur. En apprenant ce fait, je chargeai un pêcheur de me procurer des débris dont je fis fabriquer quelques menus objets que j'offris à M. de la Clocheterie et à mes anciens camarades de la *Belle-Poule;* ce que je conservai de ces souvenirs me fut volé par les Carmagnoles pendant la Révolution et cette perte me causa un véritable chagrin.

Notre division, composée du *Triton,* du *Bien-Aimé* et de la *Sibille,* quitta Brest le 27 mars 1779 à cinq heures du matin par joli frais de Nord-Est. Nous étions chargés de convoyer jusqu'au cap Finistère le *Sévère* de 64, chargé en guerre et marchandises pour le Roi, les *Bons-Amis,* l'*Hercule* et la goélette *la Mouche* armés par des commerçants de Nantes pour l'Inde. A part quelques prises de navires marchands, notre navigation ne présenta rien d'intéressant jusqu'au 5 avril où, étant sous le cap la Roque, le commandant donna congé au convoi et brûla les prises qui ne pouvaient nous suivre.

Le 11 avril, nous chassâmes plusieurs bâtiments qui se firent reconnaître pour hollandais ; mais, trompés par le pavillon anglais que nous avions, ils nous amenèrent 38 prisonniers anglais que leur avait remis un corsaire américain qui croisait sous le cap Saint-Vincent. Ces prisonniers furent bien déconcertés en voyant qu'au lieu de compatriotes ils trouvaient des ennemis, mais ils se

rassurèrent quand ils virent que M. de la Clocheterie ne voulait pas les prendre. Nous étions alors par 41°35′ de latitude et 16°39′ de longitude.

Du 12 au 16, tout en faisant route, nous essayâmes notre marche avec la *Sibille* et le *Bien-Aimé*, ce dernier ramassa les balais. Le 23, un coup de vent se déclara en vue de Belle-Ile ; ne pouvant doubler les Glénans, le commandant se décida à mouiller sur la rade de Groix. Nos deux ancres chassèrent et nous tombâmes sur un navire hollandais dont le beaupré fut cassé. Pendant notre séjour à ce mouillage, la maladie qui était dans l'équipage augmenta beaucoup et il fallut envoyer 84 malades aux hôpitaux de Lorient ; la *Sibille* fut encore plus maltraitée.

La rade de Groix est foraine et on y serait en danger par mauvais temps si on n'avait la ressource de se réfugier au Port-Louis ; le mouillage est semé d'ancres qu'on a la négligence de ne pas faire enlever et qui raguent les câbles les plus solides. J'allai plusieurs fois chasser et me promener sur l'île de Groix qui a environ trois lieues de circonférence ; on n'y voyait que quelques misérables hameaux et un mauvais fortin armé de huit pièces de canons de différents calibres, plus un mortier non monté. Les traces des retranchements en terre faits pendant le siège de Belle-Ile étaient encore visibles et garnis d'environ trente canons de fer sans affûts. L'île, assez bien cultivée, payait 18,000 livres à M. le prince de Soubise, son seigneur, mais la grande ressource des habitants, tous pêcheurs et excellents marins, était la pêche des maquereaux et des sardines très abondants dans ces parages.

Je fis aussi plusieurs voyages à Lorient qui était l'entrepôt de toutes les marchandises de l'Inde ; dans le port on radoubait deux vaisseaux de 64 et trois beaux corsaires américains.

Au retour de mon premier voyage à Lorient, où j'étais allé avec plusieurs officiers, le temps, qui était devenu très mauvais, nous força à relâcher à bord du *Caton*, en rade du Port-Louis ; on nous conduisit à une très belle fête donnée par le capitaine du *Destin* à M. le prince de Guéménée et on fit mille aimables instances pour

nous engager à rester le lendemain, mais, comme nous étions partis dans un pêcheur de Groix sans permission, il ne nous fut pas possible d'accepter ; notre retour ne se fit pas sans danger, car la mer était démontée et il ventait à tous ris.

Une autre fois, notre bateau chavira dans un grain entre Lorient et le Port-Louis ; par un malheureux hasard, mon camarade Sérans eut le bras démis ; comme je nageais fort bien, je pus le soutenir jusqu'à ce qu'on nous eût envoyé du secours du *Caton ;* nos matelots s'étaient cramponnés à des avirons et à des planches, de sorte que personne ne se noya. Un médecin de Lorient raccommoda le bras de mon ami, et le lendemain, profitant d'une embellie, nous retournâmes à bord où le bruit de notre mort s'était répandu je ne sais comment.

Le 8 mai, à trois heures du matin, le commandant donna l'ordre de désaffourcher et, à cinq heures, celui d'appareiller; à peine sous voiles le temps redevint mauvais; il fallut mettre à la cape pendant douze heures et nous n'arrivâmes à Brest que le 10 à cinq heures du soir. Au lieu de mouiller en rade avec l'escadre qui s'y trouvait, on nous fit entrer dans le port pour changer notre grand mât, qui était éclaté, et faire quelques autres réparations.

J'en profitai pour m'établir à terre jusqu'au 1er juin, jour où tout le monde avait ordre de coucher à bord, l'escadre devant appareiller dès que les vents seraient favorables.

Le 12 mai, le *Destin,* le *Caton,* l'*Atalante* et la *Magicienne,* venant de Lorient, arrivèrent sur rade ainsi que la *Gentille* qui ramenait un corsaire de 22 canons qu'elle avait capturé.

CHAPITRE V

L'ARMÉE FRANCO-ESPAGNOLE

En quittant Lorient, nous avions appris que l'Espagne, poussée à bout par les exactions des Anglais et mise en demeure par le Roi d'exécuter les clauses du pacte de famille, s'était décidée à prendre part à la guerre et que MM. de Montmorin et de Florida Bianca, plénipotentiaires de France et d'Espagne, avaient signé à Aranjuez un traité d'Alliance offensive et défensive. En cas de succès et au moment de la paix, les deux alliés devaient s'entendre pour modifier les articles du traité d'Utrecht, qui leur étaient préjudiciables. En même temps, les deux gouvernements projetèrent une descente en Angleterre qui devait être préparée et favorisée par une escadre capable de repousser l'escadre de l'amiral Hardy, qu'on disait de quarante vaisseaux. Craignant que ce dernier ne bloquât Brest et ne s'opposât à la réunion des flottes française et espagnole, M. de Sartines ordonna à M. le comte d'Orvilliers de prendre la mer et d'aller attendre nos alliés sur la côte d'Espagne ; ce fut une grande faute. Il eût été bien préférable de faire venir les Espagnols à Brest ou, tout au moins, de ne sortir qu'après leur départ de Cadix. On devait en effet prévoir que, suivant leur habitude, ils ne seraient pas prêts et que nous aurions à les attendre longtemps au point de réunion ; de plus, à cette époque de l'année, les petites brises du Nord qui règnent généralement dans le golfe de Biscaïe, permettent d'aller vent sous vergue en Espagne, mais le retour exige souvent un mois. En donnant rendez-vous aux Espagnols dans les parages d'Ouessant, nous n'aurions pas inutilement épuisé nos vivres et nos équipages, de sorte qu'en entrant dans la Manche, nous aurions été dans les meilleures conditions pour exécuter la descente projetée en Angleterre. Il semble écrit que les tentatives contre notre éternelle ennemie ne doivent jamais réussir.

Au moment d'appareiller, il manquait quatre mille matelots sur les prévisions, ce qui mit notre général dans un grand embarras; pressé par le ministre, il fut obligé de désarmer ses plus mauvais vaisseaux, quelques frégates et d'embarquer deux mille soldats; nos équipages se trouvèrent ainsi à peu près au complet comme nombre, mais ils laissaient beaucoup à désirer comme qualité. La formation des états-majors pour un armement aussi considérable présenta aussi de grandes difficultés, mais on arriva cependant à un résultat satisfaisant en levant un bon nombre d'officiers auxiliaires, peu ou point habitués, il est vrai, à la manœuvre et à la discipline des vaisseaux de guerre, mais capables cependant de remplir les emplois secondaires.

Le 3 juin 1779, à deux heures après midi, l'amiral d'Orvilliers fit le signal d'appareillage, qui fut exécuté à trois heures; mais l'arrière-garde n'ayant pu trouver le temps avant la nuit de suivre le mouvement, on mouilla dans la rade de Berthaume et l'armée ne franchit le goulet que le lendemain. Jusqu'au 10, elle fit route sur trois colonnes; ce jour-là, par 44°58′ de latitude et 11°14′ de longitude, l'*Inconstante* prit un corsaire de 14 canons et 63 hommes d'équipage. La terre étant en vue le soir, le général fit chasser au vent stribord amures et sans ordre.

Le 12, M. le comte d'Orvilliers appela à son bord les commandants, leur donna les détails de l'opération projetée et leur apprit que nous croiserions dans les mêmes parages jusqu'à ce que quarante vaisseaux espagnols fussent sortis du Ferrol et de Cadix pour nous joindre. En les attendant, nous devions évoluer. L'armée ne devait point relâcher; plusieurs raisons qu'on ignore avaient fait donner à ce sujet des ordres rigoureux.

Ces nouvelles répandirent la plus grande joie parmi l'équipage, qui voyait déjà le vaisseau embossé sous la Tour de Londres, mais beaucoup d'entre les officiers ne se faisaient aucune illusion sur les difficultés de réunir deux armées si éloignées, surtout avec la lenteur bien connue des Espagnols. Le soir on releva l'île Sisarga au S.-S.-O.

Je ne parlerai pas des évolutions qu'on fit du 13 au 25; ces détails rendraient mon récit fastidieux.

Le 27, les vaisseaux *la Victoire* et *la Bretagne* venant de Toulon nous rallièrent, après avoir été nous chercher à Brest, pensant encore y trouver l'armée; en dernier lieu, ils sortaient de la Corogne, où ils avaient vu la division espagnole, dont le commandant, M. le comte d'Arcei, refusait de sortir tant que nous ne serions pas en vue. Du 28 juin au 1er juillet, même situation et beaucoup d'impatience, d'autant que l'eau et les vivres frais commençaient à faire défaut; enfin, le 2, on aperçut huit vaisseaux et deux frégates qui sortaient de la Corogne, formés en bataille; ayant couru sur eux, notre armée se déploya aussi sur la ligne du vent. Le lendemain, l'amiral espagnol vint saluer notre général et, dès qu'il eut rejoint son bord, l'armée se forma sur trois colonnes, le cap à l'Ouest, les Espagnols suivant de loin et sans beaucoup d'ordre. Le 3, le mauvais temps nous força à aller chercher un abri sous le cap Ortégal. Le 4, M. de la Clocheterie me donna l'ordre d'aller avec le cutter *le Mutin* chercher des bœufs à la Corogne, où nous arrivâmes le soir. Ayant embarqué le plus possible de ces animaux, nous reprîmes la mer avec des vents faibles de l'Ouest; le 6 au soir, un corsaire anglais nous donna la chasse et nous envoya un boulet qui perça notre grande voile. L'encombrement de notre pont ne nous permettait pas de combattre et le capitaine paraissait disposé à se rendre, quand je lui fis observer que nous pouvions au moins essayer de nous défendre; s'étant rangé à mon avis, on prit les bœufs par la queue et par la tête et on les jeta à l'eau; en un clin d'œil le pont fut libre et tout le monde paré. Le corsaire nous croyant incapables de résister avait commis la faute de se placer sous le vent; aussi un coup de barre nous permit de tomber sur lui, d'engager notre beaupré dans ses haubans de stribord et de sauter sur son pont en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire. La partie n'était pas encore gagnée, mais les affaires prenaient une meilleure tournure. Nous fûmes reçus par une volée de coups de fusils et de pistolets qui n'arrêta pas notre élan, bien que plusieurs des nôtres fussent tués

ou blessés; les Anglais se réfugièrent à l'arrière et nous ne pouvions parvenir à les entamer, quand ils eurent la bonne idée de nous charger ; ce fut leur perte, quatre des nôtres, qui étaient restés sur le *Mutin*, les prirent par derrière et semèrent le trouble dans leurs rangs. A ce moment, le capitaine anglais se précipita sur moi, me manqua d'un coup de pistolet que j'évitai en me jetant de côté et, avant qu'il eût pu saisir une autre arme, je lui passai mon épée au travers du corps. La mort de leur capitaine découragea les Anglais qui ne firent plus qu'une faible résistance, puis se rendirent.

L'affaire terminée, on enferma les prisonniers à fond de cale et on s'occupa à repêcher les bœufs qui nageaient autour de nous en poussant des beuglements lamentables; ce ne fut pas une mince besogne, mais nous parvînmes à en rembarquer le plus grand nombre en leur passant une drisse autour des cornes. Nous rejoignîmes l'escadre comme des triomphateurs, suivis de notre prise qui s'appelait *le Horse*; on rit beaucoup de notre aventure, qui nous valut aussi quelques compliments, car vraiment nous nous étions tiré d'un pas difficile. M. de la Clocheterie eut l'aimable attention de faire suspendre dans ma soute le pavillon de la prise, à quoi je fus très sensible.

Le 11 juillet, on apprit qu'à notre départ de Brest, nous avions manqué une escadre anglaise qui avait passé à dix lieues de nous et que le *Jupiter*, vaisseau anglais de 74, ayant voulu prendre un gros bâtiment du convoi de M. de Lamotte-Piquet, la frégate de 32 *la Blanche*, commandée par M. de la Gallissonnière, l'avait joint au moment où il l'amarinait, lui avait tué son second, blessé grièvement son capitaine et l'avait contraint à se réfugier à Lisbonne, après avoir abandonné sa prise ; qu'enfin, la frégate *la Pourvoyeuse* avait capturé sous le cap de Bonne-Espérance un bâtiment anglais de six millions.

Le 12, la *Gentille* coula sous le cap Finistère un grand corsaire anglais.

Le 14, le bruit courut que M. d'Arcei avait été démonté de son

commandement pour n'être pas sorti en même temps que nos deux vaisseaux.

Le 16, le général nous donna l'ordre d'aller à la Corogne pour faire de l'eau et du lest dont nous avions besoin; nous mouillâmes à l'entrée de la rade vers trois heures et à côté de l'*Hercule,* qui nous avait précédés. Après dîner, nous descendîmes à terre et trouvâmes le consul qui, fort aimablement, nous attendait sur le port. Il nous conduisit chez le gouverneur de Gallice et chez l'archevêque de Compostelle, qui nous reçurent le mieux du monde et nous firent faire une chère excellente ou, du moins, qui nous parut telle, malgré l'ail et les oignons qui y étaient prodigués; cela valait toujours mieux que les salaisons pourries et l'eau empoisonnée des vaisseaux. Le gouverneur de Galice nous dit qu'effectivement M. d'Arcei avait été démonté, mais qu'il venait d'arriver des ordres pour le rétablir.

Pendant les trois jours que dura notre relâche, je me promenai beaucoup dans la ville et ses environs, bien que je fusse obsédé des cris continuels de : « Vive France! » que poussaient les populations et les soldats quand ils nous apercevaient; c'était devenu pour nous un véritable cauchemar.

Si j'avais eu plus de temps, je serais allé à Saint-Jacques-de-Compostelle, dont la fête était le 25 et où l'archevêque m'avait offert des logements dans son palais. Nous laissâmes à terre dix-huit malades et deux matelots volontaires qui désertèrent.

La baie de la Corogne est fort belle et bien abritée; l'air y est très sain et nos convalescents s'y rétablirent promptement. On s'occupa jour et nuit de faire 90 tonneaux d'eau à un petit ruisseau, du côté de la baie de Betanzos, et 27 tonneaux de lest de pierres; on embarqua aussi cinq bœufs pour nous et trente pour l'armée avec quantité de légumes et de paille.

L'*Hercule,* qui était notre commandant, fit signal d'appareiller le 20 au matin; le 21, nous ralliâmes l'armée qui était à la cape.

On ne savait trop à quoi attribuer le retard de la flotte de Cadix, qui causait des inquiétudes réelles, quand, le 22, nos frégates

signalèrent trente-six voiles qui apparurent bientôt formées en bataille ; c'était enfin l'armée espagnole sous le commandement de son Excellence Dom Louis Cordova, lieutenant-général ; il salua le pavillon et notre général rendit le salut. Nous ne pûmes communiquer que très difficilement, vu les vents forcés et une mauvaise mer. Le major de notre escadre alla à bord de Dom Cordova pour lui communiquer la tactique et nos signaux, ce détail si important ayant été négligé ou oublié par les ministres de France et d'Espagne.

En nous apercevant, l'escadre espagnole croyait avoir devant elle l'armée anglaise, car un navire hollandais lui avait dit que nous étions plus dans l'Est ; c'est pour cela que nos alliés étaient formés en ligne de bataille et avaient fait le branle-bas de combat dès qu'ils avaient vu nos frégates.

Cette réunion attendue si impatiemment étant opérée heureusement, nous pouvions espérer que si les vents nous favorisaient, la campagne ne serait pas manquée. Le 25, les Espagnols de Cadix se tenaient à trois lieues au vent à nous et ceux de la Corogne entre les deux armées, un peu de l'arrière. Le 26, Dom Louis Cordova suivi de son escadre arriva vent arrière sur nous et se mit en panne à deux portées de canon, manœuvre que nous imitâmes. L'amiral espagnol alla à bord de notre général et arrêta avec lui les dispositions suivantes. L'armée combinée fut composée de cinquante vaisseaux et commandée par M. le Comte d'Orvilliers ; l'escadre d'observation de seize, aux ordres de Dom Cordova ; enfin cinq vaisseaux formèrent l'escadre légère sous le commandement de M. de Latouche-Tréville ; nous fûmes désignés pour faire partie de cette dernière. Cette combinaison préparée par les gouvernements alliés sauvegardait l'amour-propre de Dom Cordova qui, d'après les règlements, aurait dû avoir le commandement ; cela ne l'empêcha pas de faire preuve parfois d'une mauvaise humeur qui causa quelques difficultés.

Le soir, une forte canonnade se fit entendre ; l'amiral fit serrer le vent et forcer de voiles, ce qui nous amena rapidement sur le

lieu où la *Concorde* venait d'amariner après un combat très vif un corsaire de 28 canons et 130 hommes d'équipages.

Le 29, l'armée se forma sur trois colonnes et fit route pour la Manche, l'escadre légère chassant au vent ainsi que les frégates, avec ordre de fouiller et de vérifier les bâtiments neutres.

Du 4 au 8 août, l'escadre légère escorta l'*Inconstante* et l'*Espiègle* jusqu'à Ouessant, où ces navires portaient des dépêches ; nous devions aussi ramener un convoi de ravitaillement qui nous était annoncé mais ne parut pas. En revenant de remplir notre mission nous donnâmes la chasse à deux frégates anglaises, mais bientôt M. de Latouche-Tréville nous fit cesser la poursuite qui nous éloignait de notre route. Au moment où nous venions de rallier l'armée, un navire neutre annonçait à notre général que l'escadre anglaise était dehors et nous restait à environ vingt lieues dans le Nord-Ouest ; l'escadre légère reçut alors l'ordre de chasser à grande distance au vent afin d'empêcher l'armée anglaise d'avoir connaissance de la nôtre et d'être à même de l'examiner. A 9 heures nous prîmes basbord amures ainsi que l'armée qui s'était formée en bataille, mais nous étions fort au vent.

En vue d'Ouessant, l'escadre française qui tenait la mer depuis deux mois commençait à manquer de vivres et d'eau ; nous avions beaucoup de malades et le général avait donné l'ordre, si l'ennemi se présentait, de modifier la disposition du troisième plan pour les y loger.

Le fils de M. le comte d'Orvilliers, lieutenant de vaisseau à bord de la *Ville de Paris* et très aimé de tous ceux qui le connaissaient, succomba un des premiers ; son père qui l'aimait tendrement supporta cette perte avec la fermeté la plus admirable et écrivit au ministre : « Le Seigneur m'a ôté tout ce que j'avais dans le monde, mais il m'a laissé la force de terminer cette campagne et le plus grand désir que ce soit à votre satisfaction. Mon fils est mort pour le service du Roi ; si c'est une immense douleur pour moi, c'est un grand honneur que Dieu lui a fait. »

L'armée entière s'associa à la cruelle épreuve de M. le comte

d'Orvilliers, dont les rares qualités et l'esprit chevaleresque étaient connus de tous.

Le 9 août, un petit bâtiment biscaïen qui avait été retenu en Angleterre lors de la déclaration de guerre et avait obtenu un passeport de l'amirauté par le moyen de quelques guinées, nous dit qu'il avait rencontré l'armée anglaise sous Star Point et qu'elle comptait 52 voiles; il nous dit aussi que les Anglais savaient que l'armée combinée était de 72 voiles, qu'ils craignaient beaucoup une descente et qu'ils avaient fait enlever de la côte les bestiaux et objets de consommation pour les transporter dans l'intérieur des terres. M. de Latouche-Tréville nous envoya porter ces nouvelles au général, mais plusieurs autres navires lui avaient déjà fait la même déposition. Jusqu'au 14, le calme nous empêcha de faire route, ce qui nous désola, car nous avions le plus grand besoin de rafraîchissements; le nombre des malades augmentait dans des proportions effrayantes et on en était arrivé à ne plus savoir où les mettre; pour notre part nous en avions 107. Enfin, le 15 août, un joli frais de S.-O. gonfla les voiles et ranima les courages; les frégates aperçurent plusieurs navires, mais la brume ne permit de reconnaître ni leur nombre ni leur qualité. Le soir la brume s'étant dissipée on aperçut la côte anglaise, le cap Lisard au N.-N.-E. et le cap Cornwal au N. 1/4 N.-O.; de ce dernier on apercevait facilement les deux tours briquées jusqu'aux deux tiers et le reste blanchi.

Le 16, l'armée en trois colonnes fila près de terre et ramassa plusieurs bâtiments marchands; devant nous on distinguait des vaisseaux et des frégates qui fuyaient à toutes voiles; à 4 heures, un grand cutter hissa pavillon anglais et l'assura d'un coup de canon; il était trop visible que son intention était de nous attirer sur des roches; on se garda bien de lui donner satisfaction.

Le 17, le calme nous obligea à mouiller; Sercey alla à bord de la *Bretagne* et nous rapporta à son retour qu'on voyait les Anglais mouillés à Torbay et que si le lendemain les vents étaient favorables on doublerait Star Point pour attaquer l'ennemi à son

mouillage ; dans ce cas, l'escadre légère devait aller au Havre et à Saint-Malo chercher le convoi de troupes destinées à la descente.

Sercey nous apporta aussi des instructions de pilotage touchant les marées de la Manche, les mouillages, etc., car il est bon de dire que les Espagnols et quantité de nos vaisseaux n'avaient aucun pilote pratique de ces parages, quoiqu'on eût promis d'en fournir. Cette négligence du ministre pouvait avoir les plus graves conséquences et nous forçait à prendre de grandes précautions sur ces côtes remplies d'écueils ; un officier de Marseille exprimait avec son accent plaisant et intraduisible son impression qui provoquait nos rires : « Cet-te mer, voyez-vous, ce n'est pas la Mint-che et le général-le s'est trompppé ; roches devint, roches derrière, roches stribord, roches basbord, c'est sur-rement la faus-se Mint-che. »

A six heures, nous eûmes connaissance d'une flotte de l'autre côté et fort loin de Star Point et bientôt on sut que c'était l'armée anglaise qui appareillait. Le général immédiatement prévenu fit serrer les lignes, ce que la queue exécuta en se laissant dériver sur la tête ; la nuit se passa en branle-bas de combat. A trois heures, un joli frais d'Est s'étant élevé, l'armée appareilla et se forma en bataille stribord amures, notre division au vent et en avant de l'armée. A neuf heures, l'armée revira par la contremarche et notre escadre en fit autant. A onze heures, la brume qui avait été très épaisse toute la matinée se dissipa et nous laissa apercevoir un vaisseau en panne sous le vent ; la *Junon* le somma en vain de mettre son pavillon, lui passa à poupe et lui envoya sa bordée ; alors il sembla manœuvrer pour laisser arriver, mais vraisemblablement son équipage avait perdu la tête, car il n'orienta aucune de ses voiles ; il hissa cependant pavillon anglais et petit à petit fit de la toile. Pendant ce temps, les frégates la *Gentille* et la *Bellone* vinrent se joindre à la *Junon* et le harcelèrent en lui tirant leurs volées tantôt de l'avant, tantôt en poupe ; au bout d'un quart d'heure de ce régime, il parut se remettre, laissa arriver et envoya sa bordée dont je vis les boulets tomber à l'eau entre les frégates sans les toucher. Aussitôt après il força de voiles, courant tantôt au plus

près, tantôt largue, les frégates le suivant et tirant toujours dessus; nous n'y comprenions rien. Enfin M. de la Clocheterie se décida à se mêler de ce singulier combat, et manœuvra de façon à couper la route à l'anglais; quand ce dernier vit que nous allions le prendre d'enfilade, et balayer son pont, il mit en panne et amena son pavillon à midi et demi. Ce vaisseau, qui aurait pu bien facilement aller se jeter à la côte, avait 520 hommes d'équipage et se nommait l'*Ardent;* son capitaine M. Buttler nous apprit qu'il venait de Portsmouth pour joindre l'armée anglaise qui était à Plymouth et que cinq vaisseaux bientôt suivis par quatre autres devaient se rendre à la même destination; il ajouta que sur 900 hommes, parmi lesquels il avait eu à choisir pour faire son équipage il ne s'était rencontré que deux matelots. C'était peut-être exagéré, mais il est certain que nos prisonniers avaient l'air absolument affolés et ahuris.

On trouva à bord pour cinq mois de vivres à discrétion. Ce combat se passa à une lieue du phare d'Eddystone qui est un des plus remarquables édifices de ce genre. Il est construit à 5 lieues de Plymouth et à 3 lieues de la pointe de terre la plus avancée, sur un rocher constamment balayé par les lames; il était donc extrêmement difficile de s'y établir et on considérait même ce projet comme irréalisable. Cependant un homme industrieux tenta l'aventure et réussit, après quatre ans d'efforts, vers le commencement du siècle, à ériger un phare à faces polygonales haut de cent pieds; pendant les tempêtes, cet édifice avait de telles oscillations qu'aucun gardien n'y voulait rester; l'architecte se riait de leurs terreurs et répétait que son désir serait de s'y trouver pendant un ouragan; il fut servi à souhait. Un jour qu'il était à surveiller quelques travaux, une violente tempête se déclara et le lendemain la tour avait disparu sans laisser de trace sur le rocher. L'année suivante, le Parlement en ordonna la reconstruction qui exigea deux années; la tour était cylindrique et entièrement en bois, mais en 1755 elle fut détruite par un incendie. On racontait que les gardiens poursuivis par les flammes avaient dû se réfugier sur le rocher et qu'ils avaient été tellement épouvantés que, sauvés par

des pêcheurs et arrivés à terre, ils avaient pris leurs jambes à leur cou et oncques depuis on n'en entendit plus parler. Un seul qui avait reçu sur la tête une pluie de plomb fondu fut porté à l'hôpital. Bien que paraissant jouir d'un bon appétit, il demandait constamment qu'on lui enlevât le morceau de plomb qui se trouvait dans son estomac et qu'il avait dû avaler au moment où il avait été couvert de plomb fondu. Les médecins se moquaient de lui et le traitaient de vieux fou, mais le bonhomme étant mort d'indigestion, la Faculté éprouva le besoin de savoir ce qu'il y avait dedans : quelle ne fut pas la surprise des Diafoirus en trouvant dans l'estomac du défunt un morceau de plomb long et ovale adhérent à la chair. Je ne certifie pas l'authenticité du fait, j'affirme seulement qu'elle nous fut racontée, non par notre camarade Marseillais, mais par nos prisonniers qui la narraient tous de la même façon.

La tour qui existait en 1779 avait été commencée en 1757 et terminée en 1760 ; construite cette fois avec les plus grandes précautions, elle semble défier la fureur des éléments ; elle a une hauteur de cent pieds et malgré cela, dans les mauvais temps, les lames qui viennent se briser sur elle s'élèvent en une immense gerbe qui ne permet plus de l'apercevoir ; on dirait une énorme colonne d'eau et d'écume qui ressemble aux trombes qu'on voit parfois dans l'Océan.

Je reviens à mes moutons.

A trois heures et demie, le général signala à l'armée de passer de la ligne de combat à l'ordre des trois colonnes. Le soir, le soleil, semblable à une boule de feu, se coucha au milieu de vapeurs qui avaient une couleur grise particulière ; notre vieux maître d'équipage qui était de l'île Bréhat, et connaissait bien les pronostics à tirer des apparences du ciel dans la Manche, nous annonça un coup de vent prochain d'après le dicton de son pays.

Coucher de soleil embrumé
Bientôt vent d'amont enragé.

Sa prédiction ne tarda pas à se réaliser et l'armée fut obligée de se mettre à la cape jusqu'au 21.

Ce coup de vent de N.-E. nous rejeta en dehors de la Manche, après nous avoir causé de nombreuses avaries, notamment au *Protée* où le tonnerre avait brisé le grand mât et tué plusieurs matelots; l'équipage de ce vaisseau passa sur l'*Ardent* et on l'expédia se réparer à Brest après avoir mis à son bord un grand nombre de malades ; il partit sous l'escorte de l'*Espiègle* et du *Sénégal* avec l'*Actif* et le *Destin* dont les équipages frappés par la maladie ne pouvaient plus manœuvrer; ces deux vaisseaux allaient aussi à Brest.

Le 23, Sercey se rendit à bord de la *Couronne* pour dire à M. de Latouche-Tréville que nous n'avions plus que huit jours de biscuit; cent cinquante-quatre hommes étaient cependant sur les cadres et l'équipage avait été réduit de six onces par jour; la *Gloire* et la *Victoire* reçurent alors l'ordre de nous donner soixante quintaux de biscuit, c'est-à-dire de quoi vivre maigrement pendant quelque temps.

Jusqu'au 31 août, rien d'intéressant, mais ce jour-là, nous trouvant par 49°20′ de latitude et 8°44′ de longitude, l'armée anglaise nous apparut à environ trois lieues dans le N 1|4 N.-E.; nous avions tout lieu de croire que les Anglais s'étaient enfin décidés à accepter le combat et la joie fut générale. Mais nous fûmes cruellement désappointés en voyant l'ennemi prendre chasse, puis serrer la terre pour nous empêcher de le couper; le lendemain matin, l'armée anglaise était à toute vue dans le vent. L'avantage de marche que l'armée anglaise avait sur la nôtre ne doit pas surprendre, car elle ne comptait que 40 voiles et la nôtre 104, dont beaucoup d'Espagnols qui étaient de véritables charrettes; dans une armée navale, on est obligé de se régler sur le plus mauvais marcheur.

Le 3 septembre, le nombre de nos malades ayant encore augmenté, le général nous donna l'ordre d'aller à Brest et d'y conduire 30 prisonniers provenant du corsaire anglais *le Tigre,* de

16 canons, capturé le 30 par la *Concorde,* ainsi que MM. Hamilton et Parades, gardes de la marine anglaise, pris sur l'*Ardent.*

A neuf heures, le lendemain matin, nous mouillâmes à Brest et sitôt après dîner, étant allé à terre, je ne fus pas peu étonné des propos qu'on y tenait sur M. le comte d'Orvilliers et du contenu d'une lettre que M. d'Espinouse, capitaine du *Destin,* avait reçu du ministre; on prétendait qu'il avait relâché sans nécessité et qu'il avait exagéré le nombre de ses malades. Or, voilà ce que j'ai vu: le *Destin* avait 500 malades quand il était rentré et, depuis ce moment jusqu'au 5 septembre, le nombre s'en était encore augmenté de 87, en sorte qu'il n'avait plus alors sur ses gaillards que six matelots de manœuvre. D'après cela, on peut juger de la bonne foi des espions du Ministre à l'égard de M. le comte d'Orvilliers qui, rentré avec la flotte le 14 septembre, fut accablé d'amertumes et dès le 20 septembre demanda la permission de se retirer du service. Les reproches qu'on lui fit étaient aussi mal fondés que le ressentiment du personnage qui les avait imaginés; l'ignorance et la méchanceté les avaient conçus, le public imbécile y crut comme toujours, le Ministre se laissa séduire et la marine perdit le meilleur de ses généraux.

Le Ministre de la marine voulut probablement se décharger de la responsabilité qu'il avait encourue en nous envoyant au-devant des Espagnols et en oubliant de nous ravitailler; ces fautes engendrèrent l'épidémie qui désola nos équipages. Enfin, le long coup de vent qui commença le 17 août et la fuite des Anglais nous mirent dans l'impossibilité de mener à bien l'entreprise projetée; ces diverses causes rendirent inutiles les grandes dépenses faites pour le débarquement en Angleterre, j'en conviens, mais M. le comte d'Orvilliers ne pouvait en être rendu responsable; ses contemporains ont pu dans leur ignorance le mal juger, l'histoire lui rendra justice tôt ou tard. Son successeur fut M. Du Chaffaut de Béné, officier général très apprécié, mais qui ne put nous faire oublier son prédécesseur. Les Anglais ne tardèrent pas à connaître la situation dans laquelle se trouvait l'armée combi-

née et travaillèrent activement à préparer des armements, afin d'être en mesure de repousser un nouveau danger d'invasion dont ils devaient à la seule nature d'avoir échappé cette fois.

La cour de Madrid rappela ses vaisseaux restés à Brest au nombre de trente-six sous les ordres de Dom Cordova et de Dom Gaston ; peu de jours après, la France et l'Espagne arrêtèrent un nouveau plan de campagne, d'après lequel on devait bloquer Gibraltar, avoir dans l'Inde et en Amérique des forces capables de résister aux Anglais et, enfin, prendre une vigoureuse offensive aux Antilles où l'on envoya M. de Guichen avec 25 vaisseaux ; l'Espagne, de son côté, s'engageait à avoir à la Havane douze vaisseaux et dix mille soldats.

Je profitai des loisirs que me donnait la rentrée de l'armée pour aller avec quelques officiers visiter la côte de Morlaix à Tréguier, où se trouvait une partie des troupes destinées au débarquement projeté en Angleterre. J'y rencontrai beaucoup de mes anciens camarades des Mousquetaires qui, devenus officiers dans les régiments de dragons cantonnés sur le littoral breton, se désespéraient de voir leur embarquement indéfiniment retardé et d'être obligés de rester dans d'affreux logements, où ils manquaient de tout, sauf de vermine. Les chevaux étaient presque tous au piquet, dans la boue jusqu'au ventre ; fort heureusement, les fourrages étaient abondants. On m'avait plaisanté lorsque j'avais pris le parti d'entrer dans la marine, mais alors on enviait mon sort et c'était à qui demanderait la faveur d'être envoyé en Amérique. Presque tous furent déçus dans leurs espérances, car, sauf la légion de Lauzun et quelques houzards, on n'embarqua que de l'infanterie, ainsi que je le dirai plus tard.

A Lannion, petite ville affreusement noire et triste, le colonel du régiment de Dragons-Artois, M. le comte d'Escars, reconnaissant nos uniformes, vint nous faire mille aimables instances pour que nous acceptions son modeste logement, près de la cathédrale, ce que nous nous gardâmes de refuser. Il nous dit qu'il avait servi d'abord dans la marine, nous fit raconter les événements auxquels

nous venions de prendre part et apprenant que je servais avec M. de la Clocheterie qu'il connaissait beaucoup, il promit de venir nous voir à Brest et tint en effet sa parole. Enfin, pensant qu'en qualité d'ancien Mousquetaire, je verrais avec plaisir manœuvrer son régiment, il me le fit admirer le lendemain. C'était une superbe troupe, parfaitement exercée et d'une apparence très martiale. Je lui fis remarquer, ce qui l'amusa beaucoup, qu'au combat avec l'*Aréthuse,* j'étais en casaque de mousquetaire, ce qui était déjà assez original; maintenant, en costume de marin, j'étais perché sur un grand cheval de dragons, pour assister à des évolutions de cavalerie.

Le frère de M. le comte d'Escars était officier de marine et se trouvait alors à la Martinique où il livra un beau combat à une escadre anglaise et fut obligé d'amener son pavillon; échangé l'année suivante, il fut nommé capitaine du vaisseau *le Glorieux,* où je le connus, ainsi que je le raconterai plus loin. Il fut tué au désastreux combat des Saintes, le 12 avril 1782.

Une occasion s'étant présentée d'aller à l'île d'Ouessant, je passai deux jours chez le gardien du phare, construit par M. de Vauban en 1695, je crois. Cette île, intéressante seulement par sa sauvagerie, est d'un abord tellement difficile que parfois en hiver, il se passe des semaines sans qu'on puisse y aborder. Le sol est assez bien cultivé par les femmes, car les hommes dédaignent les travaux de la terre et sont tous marins; on n'y récolte que du seigle et de l'orge et on n'y voit pas un seul arbre, la violence du vent empêchant toute végétation.

Les habitants à demi sauvages ne parlent que le breton et il est par suite impossible de s'en faire comprendre; leurs mœurs sont parfois bien singulières et capables d'étonner un étranger; ainsi, quand un marin ouessantais meurt en mer, on porte une croix dans sa maison, le clergé vient la prendre avec les cérémonies usitées aux funérailles et on en fait l'inhumation comme si c'était effectivement le cadavre du défunt.

Pour les préliminaires des fiançailles, le futur se tient dans son

lit clos et la jeune fille vient lui présenter un morceau de lard; s'il en goûte, on se marie quelques jours après ; dans le cas contraire, les avances de la belle sont repoussées.

Cette coutume originale devrait se généraliser sur le continent, mais je doute que mon désir se réalise, bien qu'il présente certains côtés avantageux et séduisants.

Le 8 octobre, le bruit se répandit à Brest que la *Surveillante* rentrait après un combat avec une frégate anglaise; m'étant rendu sur le port, je l'apercus en effet qui arrivait, remorquée par une double ligne d'embarcations espagnoles et françaises. Je ne tardai pas à apprendre ce qui s'était passé. Après la rentrée de la flotte combinée, la frégate *la Surveillante,* commandée par le chevalier du Couëdic, et le cutter *l'Expédition,* par le vicomte de Roquefeuil, enseigne de vaisseau, avaient été envoyés croiser dans les parages d'Ouessant. Se trouvant à 15 lieues dans le nord de cette île, ils aperçurent, le 7 octobre, une frégate et un cutter anglais ; à dix heures du matin, le combat s'engagea à portée de pistolet et continua avec acharnement jusqu'à ce que toute la mâture de la *Surveillante,* coupée à six pieds du pont, fût venue en bas. Les Anglais chantaient déjà victoire, quand le même accident leur arriva. Les deux adversaires se débarrassèrent rapidement de tout ce qui encombrait leurs ponts et recommencèrent à se canonner avec fureur. Pour en finir, M. du Couëdic voulut tenter l'abordage, mais au moment de jeter son monde sur le *Québec,* il s'aperçut que le feu venait de s'y déclarer et gagnait même le beaupré de la *Surveillante* ; on arma les pompes tout en continuant la lutte. Enfin, les Anglais mirent bas les armes et s'occupèrent à arrêter les progrès de l'incendie, qui avait envahi tout le navire. M. du Couëdic, bien que blessé à mort, trouva encore assez de forces pour s'occuper du sauvetage de ses ennemis; il ne lui restait qu'un seul canot et il essaya de le mettre à la mer; mais, dans l'opération, il fut défoncé. Les Anglais, gagnés par les flammes, se jetèrent à la mer, pendant que leurs blessés poussaient des cris déchirants et se

voyaient perdus. A ce moment, le feu prenait de nouveau à la *Surveillante* et M. du Couëdic essaya de s'éloigner du *Québec,* qui pouvait sauter d'un moment à l'autre ; ses efforts demeurèrent impuissants et l'équipage, épuisé de fatigues, avait renoncé à un nouvel effort, quand on découvrit qu'une manœuvre engagée dans le gouvernail du *Québec* empêchait les deux navires de se séparer. Dès qu'elle fut coupée, tout danger n'était pas conjuré ; il fallait encore se trouver à une bonne distance pour ne pas être engloutis par l'explosion de plus en plus imminente ; quand elle se produisit, à cinq heures, dispersant dans tous les sens les débris de la frégate et de son équipage, la *Surveillante* n'en était qu'à cinquante toises et faillit, elle aussi, disparaître dans la catastrophe ; le combat avait duré sept heures.

Les deux cutters, qui se battaient avec le même acharnement, cessèrent le feu d'un commun accord et se portèrent au secours des victimes ; le délabrement de leurs agrès ne leur permettait pas de marcher vite et quand ils arrivèrent, il ne restait du *Québec* que des débris épars, 47 matelots sauvés par la *Surveillante* et un petit nombre d'autres par des neutres témoins du combat.

L'*Expédition* remorqua la *Surveillante* jusqu'en vue des côtes ; aussitôt signalés, ils furent secourus par des bateaux pêcheurs et des embarcations envoyées de Brest par l'escadre combinée.

L'arrivée de la *Surveillante* sur la rade fut un véritable triomphe ; les équipages espagnols et français, montés sur les vergues, saluèrent de cris répétés de : « Vive le Roi ! » les braves combattants et le glorieux drapeau blanc dont il ne restait que des lambeaux.

Les officiers généraux et tous les capitaines de la flotte suivaient dans leurs embarcations pendant que la foule enthousiasmée poussait des acclamations frénétiques. Enfin, la *Surveillante* jeta l'ancre à midi à l'entrée du port ; à deux heures, on s'occupa de débarquer les blessés ; en tête, le canot de M. du Chaffault portait M. du Couëdic, pâle comme un mort sur son brancard, mais les yeux illuminés de la gloire du triomphe ; au moment où il quitta son bord, les débris de son équipage lui firent les adieux les plus touchants et

le saluèrent de mille hourras ; ensuite, dans d'autres embarcations, venaient un à un les Français et les Anglais blessés. Lorsque ce long convoi accosta à terre, une immense émotion s'empara de la foule ; en un instant toutes les têtes se découvrirent, tous les yeux se remplirent de larmes, le respect arrêta les cris. Les bombardiers de la marine réclamèrent l'honneur de porter sur leurs épaules le brancard de M. du Couëdic, qui fut suivi par toutes les autorités et par le peuple. Les autres blessés ne furent pas moins bien reçus et c'était à qui obtiendrait la faveur d'en emmener un pour le soigner et l'entourer de prévenances. Malheureusement, ce beau jour fut suivi de jours de deuil ; beaucoup de blessés moururent et entre autres le chevalier du Couëdic ; pour perpétuer sa mémoire, le Roi lui fit élever un mausolée dans l'église Saint-Louis, de Brest.

Les Anglais qui avaient été sauvés ne furent pas considérés comme prisonniers de guerre ; le Roi fit noliser un navire qui les reconduisit en Angleterre, habillés à neuf et le gousset bien garni par ses libéralités.

J'allai visiter la *Surveillante* le jour même de son arrivée ; n'étant pas préparé par l'excitation du combat, au spectacle que je vis, j'en éprouvai un véritable sentiment d'horreur que je ressens encore quand j'y pense. Le pont et la batterie n'avaient pas encore été nettoyés, le sang coagulé était répandu partout, au milieu des débris de toutes sortes ; sous un vaste prélart, on distinguait les formes raidies des cadavres amoncelés et de longs filets de sang coulaient tout autour ; c'était horrible.

J'eus le plaisir de serrer la main du brave Le Maing qui, voyant le pavillon tombé à la mer, en saisit un autre qu'il brandit dans les haubans d'artimon jusqu'à ce qu'on eût repassé une drisse nouvelle ; il ne fut pas blessé. L'équipage s'était couvert de gloire, mais on s'accordait à désigner entre tous les trois neveux du capitaine, qui se rendirent dignes du nom qu'ils portaient. Au moment où M. du Couëdic allait commander l'abordage, il leur avait crié : « Allez, mes enfants ! c'est à vous de donner l'exemple et de maintenir l'honneur de notre famille ! » et tous les trois s'étaient préci-

pités sur le beaupré pour être les premiers à sauter à bord du *Québec.* Ces trois jeunes gens furent tués plus tard, les uns à Quiberon, les autres en Vendée. Un jeune enseigne, le chevalier de Lostanges, eut une conduite encore plus héroïque s'il est possible ; bien qu'il eût un œil crevé par les éclats du crâne d'un matelot, deux blessures au bras et une au côté, il ne quitta pas son poste. Il fut l'objet d'une faveur presque sans exemple, car il reçut la croix de Saint-Louis, bien qu'il n'eût que dix-neuf ans.

Le grand-père de M. le chevalier du Couëdic était capitaine de la noblesse de Quimper et son frère, mort jeune, avait servi avec honneur dans la marine. Quant à lui, garde-marine en 1756, il avait l'année suivante assisté à la prise du vaisseau anglais *le Greenwich* à bord du *Diadème,* puis à un autre combat contre un vaisseau de 76 aux atterrages de Brest ; en 1761, sur la *Vistule,* commandée par M. de Boisbertelot, il avait été fait prisonnier après une belle défense contre trois frégates ; en 1778, il commandait la *Surveillante* au combat d'Ouessant ; en mars 1779, il s'empara de deux grands corsaires ; enfin, le 7 octobre 1779, il livrait son célèbre combat contre le *Québec.*

M. le chevalier du Couëdic est sans doute aussi, pour les révolutionnaires, un marin d'antichambre... ?

CHAPITRE VI

CAMPAGNE D'AMÉRIQUE

Pour se conformer au plan arrêté avec la Cour d'Espagne, le Roi se décida à envoyer des forces importantes aux Antilles.

J'ai dit que M. le comte d'Estaing était parti de Toulon le 13 avril 1778; d'après ses instructions, il devait chercher à surprendre l'escadre de l'amiral Howe, mouillée à l'entrée de la Delaware, mais ses navires marchaient mal, il perdit du temps en manœuvres inutiles et n'arriva qu'après 87 jours de traversée; l'escadre anglaise, prévenue, avait été se réfugier à Long-Island.

M. le comte d'Estaing alla alors attaquer Rhode-Island, mais l'amiral Howe étant venu le provoquer, il quitta son mouillage pour lui livrer bataille; sur les entrefaites, un coup de vent se déclara qui désempara les deux armées. Les Français allèrent se réparer à Boston, où l'amiral Rodney, qui venait de remplacer Howe, surnommé l'amiral Bad Weather, essaya de le forcer, mais les batteries établies à terre le tinrent à distance.

Après s'être réparé, M. d'Estaing se rendit aux Antilles, où les Anglais perdirent la Dominique dont s'empara M. le marquis de Bouillé, et Saint-Vincent, où les Caraïbes, commandés par le lieutenant de vaisseau du Rumain, prêtèrent un très utile concours; on échoua cependant dans l'attaque de Sainte-Lucie.

M. de Lamotte-Picquet étant arrivé avec six vaisseaux à Port-Royal, à la fin de juin 1779, M. le comte d'Estaing embarqua des troupes et prit la Grenade après avoir conduit les colonnes l'épée à la main.

Dans cette affaire se signala le lieutenant de vaisseau de Pagès, célèbre par ses aventures. Cet officier, entré dans la marine en 1757, se distingua à Malte et au combat de Lagos, où il fut grièvement

blessé par l'explosion d'un canon. Se trouvant en 1767 à Saint-Domingue, à bord de la *Dédaigneuse,* il se mit en tête de faire le tour du monde et décampa sans permission, ce qui lui valut d'être rayé des listes. Il gagna la Louisiane, se rendit par terre à la Nouvelle-Espagne, s'embarqua sur les vaisseaux d'Acapulco avec lesquels il visita les Mariannes, les Philippines, Surate, l'Inde et le golfe Persique. Puis, bravant mille dangers, il traversa, avec des caravanes, l'Arabie et le pays des Druses; bien que déguisé, afin de ne pas être trahi par son ignorance de la langue, il eut la constance pendant plus d'un an de feindre d'être sourd et muet. Après cinq ans d'absence, il rentra en France. Le Roi, fort intéressé par les récits qu'on lui fit de ses aventures, le fit venir, l'autorisa à reprendre son rang dans la marine et lui accorda en outre le montant de ses appointements perdus.

A peine remis de ses fatigues, M. de Pagès alla aux Terres Australes avec M. de Kerguélen, se trouva ensuite au combat d'Ouessant et enfin, comme je l'ai dit, se fit remarquer à la prise de la Grenade. Sa santé, ruinée par les fatigues et les blessures, l'obligea à se retirer en 1782; il alla habiter la plantation des Baradaires à Saint-Domingue où il termina son existence mouvementée lors de la révolte des nègres en 1793. On sait qu'à cette époque les ineptes mesures prises par la Convention causèrent la mort de tous les blancs massacrés par les esclaves.

A la nouvelle de la prise de la Grenade, l'amiral Byron projeta de nous en chasser et vint attaquer l'escadre de M. d'Estaing. Ce dernier, malgré son infériorité, allait commencer le combat quand il aperçut un très fort corsaire, le *Fier-Rodrigue,* appartenant à M. Caron de Beaumarchais, qu'il somma d'avoir à prendre place dans sa ligne de bataille où il fut fort utile. Après avoir mis l'ennemi en fuite, M. d'Estaing pour s'excuser de la liberté qu'il avait prise écrivit à M. Caron, qui se déclara enchanté d'avoir contribué à l'échec des Anglais.

Le célèbre auteur du *Mariage de Figaro* avait chaudement embrassé la cause des Américains, non par enthousiasme pour ce

peuple, mais par amour de l'argent dont il avait besoin pour satisfaire ses plaisirs. Ses gains furent parfois considérables, mais il fut sur le point, à différentes reprises, de faire banqueroute et ne dut son salut qu'à l'intervention de M. de Sartines. Un fait entre autres : il avait fait construire un grand navire à bord duquel il mit 250 hommes et un chargement de munitions à destination de Boston; au moment où ce vaisseau le saluait en sortant du port, le feu prit, on ne sait comment, à la Sainte-Barbe et M. Caron faillit lui-même être victime de la catastrophe; il en fut quitte pour une maladie causée par la frayeur. Il se dédommagea avec un autre vaisseau, *l'Amphitrite,* qu'il avait armé par actions; ce navire évita la flotte anglaise et vendit au poids de l'or sa cargaison aux Américains qui manquaient de munitions. La philanthropie et le commerce faisaient très bon ménage dans l'esprit de M. Caron de Beaumarchais; la librairie lui rapporta aussi de beaux bénéfices, balancés, il est vrai, par quelques séjours involontaires à Bicêtre, mais toute médaille a son revers.

Après son succès, l'amiral d'Estaing fit voile pour Savannah dont il chercha à s'emparer par un coup de main. Suivant son habitude, il s'élança le premier sur les retranchements anglais, mais l'attaque ne réussit pas et il tomba grièvement blessé sur la contrescarpe. M. de Truguet, lieutenant de vaisseau, qui devint plus tard amiral, l'aperçut gisant au milieu des cadavres et, aidé de deux grenadiers l'enleva sous une grêle de balles. Les deux grenadiers furent tués, mais M. de Truguet en appela deux autres et parvint à ramener le blessé dans les lignes françaises. En récompense de ce fait, M. de Truguet, qui avait reçu deux blessures, obtint la croix de Saint-Louis. Parmi les officiers qui se distinguèrent encore à cette échaffourée, M. le comte d'Estaing signala particulièrement aux bontés du Roi M. de Boulainvilliers, capitaine du Languedoc, qui, au début de sa carrière, avait vu mourir sous ses yeux et dans des conditions affreuses son père, capitaine du vaisseau *le Bourbon*. Au retour d'une campagne aux Antilles et en vue des côtes de Portugal, une voie d'eau s'était déclarée qui ne

laissait aucun espoir de sauver le bâtiment, ni même de gagner la terre ; voyant qu'il s'enfonçait rapidement, le capitaine fit mettre le plus de monde possible sur des radeaux et dans les embarcations ; le poste de son fils était dans le petit canot, mais il refusa de quitter son père et on fut obligé, par l'ordre de ce dernier, d'employer la force. Au moment où les canots s'éloignaient pour ne pas être entraînés par le remous, on vit M. de Boulainvilliers et ses officiers en grand uniforme sur la dunette ; quelques minutes après, le vaisseau s'engloutissait entraînant dans l'abîme tous les braves qui étaient à bord. Le jeune Boulainvilliers, fou de douleur, voulait se jeter à la mer pour essayer de sauver son père, il fallut l'attacher et encore il cherchait à couper ses liens avec les dents. Dernier rejeton de sa noble famille, car les deux frères de son père avaient été tués au service du Roi, il resta dans la marine jusqu'en 1780, où il fut fait chef d'escadre ; sa santé délabrée le força à se retirer lors de la paix.

Après son échec devant Savannah, l'amiral d'Estaing rentra à Brest en passant par Cadix.

Nous pensions que notre tour était enfin venu d'aller prendre notre part de gloire en Amérique, aux Antilles, mais notre déception fut grande en voyant que nous ne faisions pas partie de l'escadre commandée par M. le comte de Guichen qui appareilla de Brest le 3 février 1780 à destination de la Martinique ; elle livra les 16 avril, 15 et 19 mai des combats heureux à l'amiral Rodney, qui chaque fois nous laissa le champ de bataille. Au mois d'octobre, cette escadre qui avait laissé dix vaisseaux à Saint-Domingue arriva à Cadix.

Fatigué du séjour de Brest, je demandai un congé que j'allai passer à Moréville et à Paris ; j'appris pendant ce temps que le Roi était décidé à envoyer une autre escadre en Amérique, car les affaires n'avançaient pas, et que le *Jason* en ferait partie. J'écrivis de suite à M. de la Clocheterie pour lui demander si je pouvais toujours compter sur une place à son bord....

Ne recevant pas de réponse, je lui écrivis de nouveau et enfin le

10 avril, à mon retour d'un voyage à Chartres, je trouvai la lettre suivante qui m'attendait à l'hôtel d'Entraigues, rue de l'Université, où j'habitais.

« A Brest, le 6 avril 1780.

« Il est vrai, Monsieur le Chevalier, que je n'ai point reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à votre retour à Paris, mais mon départ de Brest et le peu d'exactitude des postes en sont vraisemblablement la cause. Je suis très flatté de l'offre que vous me faites de partager encore une fois la même fortune, mais avant de l'accepter, je dois vous prévenir que la campagne que je vais faire ne ressemblera point du tout à celles que nous avons faites ensemble. Je pars pour le long cours sous les ordres de M. le chevalier de Ternay sans savoir quelle sera notre mission ni dans quelle partie du monde nous irons porter la guerre; il est à présumer seulement que nous nous absenterons pour fort longtemps. On dit que nous passerons beaucoup de troupes; si cela est, vous serez, malgré mes désirs, infiniment mal à votre aise. Voilà, Monsieur le Chevalier, l'exposé de la campagne que vous voulez entreprendre ; voyez si dans tout cela il n'y a rien qui vous répugne et mandez-moi sur-le-champ votre résolution; j'aurai encore le temps de vous adresser une lettre pour le Ministre, et je serai infiniment flatté d'avoir à lui dire que je désire beaucoup qu'il veuille me mettre à même de vous avoir de nouveau à mon bord. Quel que soit le parti que vous prendrez, soyez bien persuadé, Monsieur le Chevalier, du sincère attachement que je vous ai voué pour la vie et avec lequel j'ai l'honneur d'être

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« Chadeau de la Clocheterie. »

Comme bien on pense, je lui répondis immédiatement que la longueur de la campagne me souriait au lieu de m'effrayer et que mon plus ardent désir était de servir sous ses ordres

Dix jours après, je reçus mon ordre d'embarquement et, m'étant mis en route immédiatement, j'arrivai à Brest le 24 avril. Les événements de 1779 avaient tellement épuisé les classes qu'au commencement de 1780 on avait peine à trouver les matelots et les officiers nécessaires à l'armement de nos nombreuses escadres. M. de Guichen lui-même ne partit pour les Antilles qu'avec des vaisseaux mal armés, et, quand notre tour vint, on éprouva les plus grandes difficultés, qu'on surmonta encore tant bien que mal, en augmentant la proportion habituelle des soldats de l'armée de terre.

Les troupes embarquées étaient commandées par M. le comte de Rochambeau, lieutenant-général, M. le comte de Vioménil, maréchal de camp, et M. de Béville, brigadier, maréchal des logis. Elles comprenaient les régiments suivants :

Bourbonnais : Colonels, le marquis de Lavater et le vicomte de Rohan-Chabot.

Soissonnais : Colonels, le comte de Sainte-Même et le vicomte de Noailles.

Saintonge : Colonels, le comte de Custine et le comte de Chalus.

Royal-Deux-Ponts : Colonel, le comte de Deux-Ponts.

Légion de Lauzun, formée de houzards, artillerie et infanterie aux ordres de M. le duc de Lauzun. Cette dernière troupe avait été formée, avec l'autorisation du Roi, par le célèbre prince de Nassau-Siegen, qui la destinait à fonder le royaume de Juida[1] dans le golfe de Guinée. Ce projet n'ayant pas eu de suite, le prince de Nassau fit, au mois d'avril 1779, une tentative sur Jersey ; à cet effet, il avait embarqué 1,600 hommes sur deux frégates, mais il rencontra aux Minquiers l'escadre anglaise de l'amiral Arbuthnot qui l'obligea à rentrer à Saint-Malo. Son rêve évanoui et à bout de finances, le Prince vendit sa Légion au duc de Lauzun qui en tira bon parti en Amérique. Je crois que M. le comte de Fersen, Suédois au service de la France, en fut aussi propriétaire quelque temps, à la fin de la guerre d'Amérique.

1. Aujourd'hui Whidah.

Le Prince de Nassau est une des figures les plus curieuses du siècle dernier. Encore enfant, il avait pris part à la guerre de Sept ans, puis fait le tour du monde avec M. de Bougainville; pendant ce voyage, il avait eu des aventures extraordinaires et couru de grands dangers, dont il s'était tiré avec honneur, grâce à son courage, à sa force et à son sang-froid. A son retour, il fut présenté à Versailles où ses duels, ses amours et ses prodigalités le rendirent la coqueluche de la Cour; les fêtes qu'il donna à son château de Sénarpont sont restées célèbres et tout le monde sait que, pour divertir les dames, il le fit abattre à coups de canon.

J'ai raconté sa tentative sur Jersey; lorsqu'elle eut échoué, il se disposa à prendre part au débarquement en Angleterre, puis il se rendit au siège de Gibraltar où il se couvrit de gloire sur les batteries de M. d'Arçon; celle qu'il montait sauta et, presque seul, il se sauva à la nage. Après la guerre, il se rendit en Russie où l'Impératrice Catherine lui confia le commandement d'une de ses escadres avec laquelle il battit en maintes rencontres les Suédois et les Turcs. Pendant la Révolution, ce paladin des anciens jours combattit les révolutionnaires à Valmy et donna tout ce qu'il possédait à nos princes émigrés; puis, les circonstances ne lui permettant plus de tirer l'épée pour la gloire de la France, il se retira dans ses terres où il mourut.

Notre escadre comptait 7 vaisseaux de ligne, 2 frégates, 1 vaisseau armé en flûte et 29 transports, le tout aux ordres de M. le chevalier de Ternay, chef d'escadre....

En voici les noms : le *Duc-de-Bourgogne* de 80, doublé en cuivre, à bord duquel était M. de Ternay ; le *Neptune* de 74, doublé, capitaine M. le chevalier des Touches ; le *Conquérant* de 74, sans doublage, capitaine M. de la Grandière ; l'*Éveillé* de 64, doublé, capitaine M. de Tilly ; la *Provence* de 64, sans doublage, capitaine M. Lombard ; le *Jason* de 64, sans doublage, capitaine M. de la Clocheterie ; c'est sur ce vaisseau que j'étais embarqué. Nous avions à bord un grand encombrement par suite des nombreux passagers parmi lesquels on distinguait M. le comte de Fersen,

officier suédois au service de la France et aide de camp de M. le comte de Rochambeau : l'*Ardent* de 64, sans doublage, capitaine M. le chevalier de Marigny ; ce vaisseau avait été pris par nous près du phare d'Eddystom, commé je l'ai raconté ; la *Surveillante* de 32, sans doublage, capitaine M. de Cilart ; c'est cette frégate qui s'était illustrée sous le commandement de M. du Couëdic ; l'*Amazone,* de même force que la précédente, capitaine M. de la Peyrouse, qui devait devenir célèbre ; la *Guêpe,* cutter de 14 canons, capitaine M. de Maulévrier ; la *Fantasque,* vieux vaisseau armé en flûte et destiné à servir d'hôpital, capitaine M. de Vaudoré ; enfin, le *Lutin,* gabarre chargée en guerre et marchandises pour la Cayenne et une frégate dont j'ai oublié le nom.

Les instructions données par le ministre à M. de Ternay lui prescrivaient de se rendre à Rhode-Island si ce point n'était pas occupé par les Anglais, d'y débarquer les troupes et de se mettre à la disposition du gouvernement américain, tout en conservant la liberté de repousser les propositions qui lui sembleraient susceptibles de compromettre son escadre ; en cas d'infériorité et d'impuissance, il était enfin autorisé à demander des renforts à l'escadre des Antilles.

Le 2 mai 1780, à 6 heures du matin, nous mîmes à la voile, avec des vents du Nord-Est.

Le raz de Sein fut heureusement franchi ; mais trois jours après, un coup de vent du S.-O. nous força à rester à la cape sous le cap Finistère jusqu'au 13 ; la *Provence* éprouva une avarie à son mât de misaine qu'on put réparer.

Le 15, M. de Ternay envoya à la côte d'Espagne une frégate avec des dépêches pour le ministre ; beau temps, jolie brise permettant au convoi de filer six nœuds ; nous étions constamment obligés de diminuer de voiles pour permettre aux transports de nous suivre.

Le 25 mai, étant par 34° de latitude, le *Lutin* nous quitta pour aller à la Cayenne ; rien d'intéressant jusqu'au 5 juin ; nous faisions une trentaine de lieues par jour.

Le 6 juin, étant par 27°30′ de latitude et 43°39′ de longitude, on aperçut cinq vaisseaux à toute vue qu'on ne put reconnaître ; la route fut modifiée ; nous ne faisions plus autant de Sud et avions le cap au O. 1/4 N.-O.

Du 7 au 11, même temps, forte chaleur.

Le 12 au matin, les frégates qui, depuis la veille, chassaient un petit brigantin anglais nous l'amenèrent ; il venait d'Halifax et portait un chargement de morue à Saint-Eustache. Il nous apprit que le vaisseau *Defiance,* de l'escadre de l'amiral Arbuthnot, s'était perdu à la côte de Virginie ; que M. de Guichen était arrivé à Port-Royal le 19 mars et que, le 6 avril, l'amiral Rodney n'y avait pas encore paru ; on prit la cargaison et on coula le navire.

Le 14, le général fit mettre le cap à l'Ouest pour passer à bonne distance des Bermudes.

Le 18, nous étions par 67° de longitude et 30° de latitude, c'est-à-dire à 30 lieues dans le Sud des Bermudes avec vents variables, car nous quittions la zone des alisés.

Dans la journée, les frégates s'emparèrent d'un brig anglais de 14 canons, qui allait à la Barbade porter des dépêches ; il était parti le 1er juin de Charlestown et nous avait pris pour un convoi anglais ; on l'envoya au fond.

Le 20 juin, nous trouvant par 30°18′ de latitude septentrionale et 71°22′ de longitude occidentale, les vigies signalèrent six voiles par basbord, vers 11 heures du matin ; nous faisions route grand largue, le cap au N.-O. et le convoi très en avant de l'escadre qui était formée sur deux colonnes. Le général fit signal de courir sur les navires, qui s'approchaient stribord amures du convoi et ne semblaient pas avoir encore connaissance de son escorte. A 2 heures après midi, il nous fut possible de reconnaître cinq vaisseaux anglais et une frégate qui, nous voyant les plus forts, tinrent le vent ; quatre nous passèrent au vent à basbord avec la frégate, mais le cinquième, le *Ruby,* craignant de ne pas nous doubler, revira de bord et força de voiles aux mêmes amures que nous. Nous aurions pu passer au milieu des ennemis et en couper au moins deux

si M. de Ternay, qui était fort loin sous le vent à nous, n'eût fait signal d'arriver sur lui pour former la ligne de bataille les amures à basbord. Ce mouvement, quelque désavantageux qu'il fût, ne nous ôtait cependant pas la possibilité de joindre le *Ruby* dans les eaux duquel nous étions; le *Neptune* et nous commencions à l'approcher quand, à notre grand étonnement, M. de Ternay nous signala de diminuer de voiles; nous crûmes qu'il s'était trompé, mais son signal fut répété et appuyé d'un coup de canon et il fallut obéir, bien à regret de voir échapper de nos mains un vaisseau dont nous étions certains de nous emparer.

Les quatre vaisseaux qui avaient passé au vent, voyant le *Ruby* mal engagé, arrivèrent tous lof pour lof et se placèrent à portée de canon de nous pour le protéger. Notre diminution de voiles lui ayant permis de gagner de l'avant, le *Ruby* vira de bord et, appuyé par le feu de son escadre, reçut celui de la nôtre; il nous prolongea ensuite à contre-bord et fut prendre en revirant les eaux de ses conserves.

M. de Ternay fit alors signal de virer de bord vent devant par la contremarche, mouvement d'autant plus faux que, malgré notre supériorité, il nous exposait à un échec. La canonnade fut suspendue lorsque la nuit vint, puis nous courûmes au Nord, ce qui ressemble bien à une fausse route, car nous avions le cap au N.-O. avant l'affaire et les vents n'avaient pas changé. L'escadre ennemie était commandée par l'amiral Cornwalis, frère du général, et comprenait l'*Hector,* de 74; le *Lion,* de 64; le *Sultan,* de 74; le *Bristol,* de 50; le *Ruby,* de 64, et le *Niger,* de 32.

Le lendemain, à la grande satisfaction de M. de Ternay, on n'eut plus connaissance de l'ennemi.

Nous avions manqué une belle occasion de prendre au moins un vaisseau; on ne peut attribuer qu'à une prudence excessive la manœuvre de M. de Ternay; il est vrai qu'il escortait un convoi très important et qu'il avait des instructions lui recommandant d'éviter un combat; mais les ennemis, par leur infériorité et la manière imprudente dont ils s'étaient engagés, nous offraient une occasion

unique de les battre en peu de temps et sans grandes pertes, ce qui eût considérablement influé sur le reste de la campagne. Ce jour-là, nous prîmes un cutter anglais qui transportait des matelots de Savannah à la Jamaïque.

Depuis cette rencontre, nous eûmes constamment des vents favorables bien que trop faibles; le 4 juillet, le scorbut se déclara à bord du *Duc-de-Bourgogne* et nous eûmes la sonde de la Chesapeake, dont la brume nous empêchait d'apercevoir les côtes. A 6 heures du soir, courant pour reconnaître le cap Henry, nos frégates signalèrent onze voiles; la nuit se fit avant qu'on eût pu les bien juger, et M. de Ternay, croyant avoir sur les bras l'escadre de l'amiral Arbuthnot, supérieure à la nôtre par sa réunion avec celle de l'amiral Graves, vira de bord et signala fausse route. Pendant la nuit, deux frégates anglaises s'approchèrent du *Duc-de-Bourgogne* et lui envoyèrent quelques coups de canon auxquels il ne répondit pas. Au point du jour, ces frégates se trouvant devant nous et assez près, M. de Ternay les fit chasser par la *Surveillante* et l'*Amazone,* qu'il rappela au moment où elles allaient les joindre, puis fit mettre le cap sur Rhode-Island.

Il ne nous arriva rien de remarquable jusqu'au 9 juillet, où la brume nous obligea à mouiller à trois lieues de Black-Island ; le lendemain on appareilla et on mouilla encore près de l'île Martha-Vineyard; enfin, le 11, le convoi et l'escadre au complet arrivèrent à Rhode-Island où l'on apprit que les voiles, causes de l'effroi de M. de Ternay, étaient simplement un petit convoi anglais escorté par le *Romulus,* de 44, et deux frégates ramenant à New-York une partie de l'armée qui avait pris Charlestown. Le commodore Gayton nous avait détaché les deux frégates pour nous donner le change et il y avait bien réussi, grâce à la prudence outrée de M. de Ternay.

Dans la baie de Newport se trouvait la frégate *l'Hermione,* commandée par M. de La Touche, qui avait apporté M. le marquis de Lafayette deux mois auparavant; depuis son arrivée elle avait fait plusieurs sorties, dans l'une desquelles, ayant rencontré l'*Isis,* fré-

gate anglaise de sa force, les deux navires furent également désemparés et l'affaire resta indécise; M. de La Touche fut assez grièvement blessé.

Le surlendemain de notre arrivée on débarqua l'armée de terre, qui fut campée auprès de Newport. Le 21, une escadre anglaise de douze vaisseaux parut devant la baie et fit mine, les 22 et 23, de nous attaquer à notre mouillage; on nous dit que, d'un autre côté, le général Clinton, commandant des forces anglaises, se préparait à venir avec 10,000 hommes forcer M. le comte de Rochambeau sur l'île de Rhode, avant que celui-ci eût opéré sa jonction avec les Américains.

Nos troupes et des milices américaines s'occupèrent immédiatement de rétablir d'anciennes lignes élevées autour de Newport par le général Prescot, lorsqu'il fut attaqué par le général Sullivan et le marquis de Lafayette. De son côté, l'escadre s'embossa et se fortifia par des batteries établies à terre, ce qui rendit notre position assez respectable.

Tous ces travaux fatiguèrent beaucoup les troupes et les équipages, dont un tiers était déjà malade des fatigues de la traversée. Pour résister à la double attaque dont nous étions menacés, nous n'avions pas plus de 4,000 hommes en état de combattre; fort heureusement, nos adversaires perdirent du temps, et le général Washington put se mettre en mesure de nous seconder en paraissant menacer New-York.

Cette diversion obligea le général Clinton à mettre à terre ses troupes déjà embarquées à Huntington, dans Long-Island.

La situation générale, qui était des plus tristes au moment de notre arrivée, se modifia avantageusement; le peuple américain, las d'une guerre qu'il faisait mollement et ne soutenait plus que par amour-propre, allait présenter ses mains à de nouveaux fers et signer une paix déshonorante; notre présence lui rendit quelque courage, l'armée de Washington s'augmenta, la nôtre prit l'offensive et on tint tête partout aux Anglais.

Bien que la campagne de 1780 ne fût ni active, ni brillante pour

notre escadre, elle eut cependant des conséquences importantes; car les Anglais, ayant réuni leurs forces maritimes pour nous bloquer dans la baie de Rhode-Island, le commerce et la navigation se firent librement dans toute l'Amérique et nous tînmes en échec une escadre deux fois supérieure à la nôtre.

La baie de Newport, où nous étions embossés, est une large échancrure ayant la forme d'un carré long, découpée dans l'État de Rhode-Island; sa direction est Nord et Sud, ainsi que celles des îles de Rhode et de Conanicut. Ces dernières forment trois passes : celle de l'Est ou de Seakonnet; celle du milieu, sur laquelle se trouve Newport; enfin celle de l'Ouest ou de Narraganset.

Nos batteries étaient établies sur la pointe Brenton, dans le Sud de l'île de Rhode, ainsi que sur la pointe de l'île Conanicut. De ce côté nous étions à l'abri des attaques de l'ennemi, mais il pouvait entrer par la passe de l'Ouest, effectuer sans danger sa descente et nous prendre à revers; fort heureusement il ne l'osa pas.

Newport, capitale de Rhode-Island et des plantations de Providence, est située dans le S.-O. de l'île; c'était une ville de second ordre, mais son port est un des plus sûrs et des plus beaux de l'Amérique; avant la guerre elle était riche et commerçante, mais, ayant été prise successivement par les Américains et par les Anglais et surtout ravagée par ces derniers en 1779, elle avait beaucoup perdu de son éclat.

Dans la baie de Newport se jettent plusieurs rivières, sur lesquelles se trouvent les villes de Bristol, Waren, Warwick, Newton, Providence, etc.; cette dernière, sur la rive droite de la rivière du même nom, était plus riche que Newport et sa situation au milieu des terres l'ayant mise à l'abri d'une partie des révolutions qu'a éprouvées cette dernière, son commerce s'était mieux soutenu.

Les îles de Rhode et de Conanicut étaient assez fertiles, mais l'air qu'on y respire passe pour être le plus malsain de la Nouvelle-Angleterre; elles étaient autrefois couvertes de bois et de

vergers que les Anglais détruisirent. Les bivouacs étaient extrêmement pénibles par suite de l'abondance des serpents, des scorpions, des maringouins et surtout des légions d'horribles mille-pattes qui réveillaient les dormeurs par leur affreux contact. Dans les rares maisons restées à peu près intactes, nous n'étions pas même à l'abri de toute cette vermine, qui pénétrait par les moindres fissures; c'était à devenir fou ou enragé.

La chaleur était insupportable pendant le jour lors de notre arrivée; mais dès que le soleil était couché, l'humidité nous pénétrait, des miasmes pestilentiels s'exhalaient du sol et alors nous nous sentions glacés par la fièvre de ces contrées dont il est si difficile de se guérir. Ma robuste santé résista à toutes ces misères sans trop en souffrir, mais l'armée fut très éprouvée et nous avions journellement de nombreux morts à ensevelir dans cette terre maudite. M. de Ternay ne tarda pas à ressentir aussi les effets du climat et mourut de la fièvre au commencement de décembre; il fut enterré le 15 avec toute la pompe possible et, pour conserver sa mémoire, on lui éleva un petit mausolée près de la principale église de Newport. Il fut peu regretté, car il n'avait aucune des qualités convenables à un chef, peu de connaissance de la navigation et de l'art militaire, point de caractère et de fermeté, une irrésolution enfin qui lui faisait manquer les succès les plus sûrs. M. le chevalier des Touches, en qualité de plus ancien capitaine de l'escadre, en prit le commandement; nous vîmes bientôt que nous avions en lui un chef capable de nous commander dans les difficiles circonstances où nous nous trouvions.

Notre surprise fut grande lorsque nous pûmes juger les troupes américaines, que nous avions considérées jusque-là comme se sacrifiant à la liberté; nous nous figurions qu'elles montraient l'énergie déployée autrefois par les Hollandais quand ils rompirent les chaînes des Espagnols; il n'en était malheureusement pas ainsi. La discorde régnait parmi les Américains; chaque province, chaque État voulant garder ses soldats et son argent pour sa propre défense, contrariait les plans du Congrès et du général en chef;

l'amour du gain primait celui de la patrie; personne ne voulait s'enrôler sans une somme d'argent considérable, ni faire des fournitures si un bénéfice excessif n'était pas assuré. Les troupes en guenilles ou vêtues de blouses de chasse en toile, usitées dans la Caroline, ne connaissaient ni la discipline, ni les manœuvres les plus élémentaires et se révoltaient continuellement; les soldats étaient presque tous des vagabonds de toutes les nations que la misère et la mauvaise conduite avaient forcés à prendre les armes. Ainsi, au commencement de 1781, le Congrès ordonna une levée de 37,000 hommes, 8,000 seulement se présentèrent et ils n'avaient ni vêtements, ni armes; au mois de février ce fut encore mieux, car les troupes pensylvaniennes se révoltèrent, massacrèrent leurs officiers et marchèrent sur Philadelphie, afin de forcer le Congrès à augmenter leur solde; on eut beaucoup de peine à faire rentrer dans l'ordre ces braves démocrates.

La liberté, pour le peuple américain, était plutôt un sujet de spéculation que d'enthousiasme; changeant à toutes les circonstances, ils devenaient whigs ou torys suivant les avantages du moment. En général, les gens riches étaient torys et les pauvres whigs; ces derniers espéraient toujours à la faveur des troubles s'emparer des biens des torys. La devise des démocrates est la même dans tous les pays et ses résultats identiques; ceux qui ont vu ce qu'étaient la liberté, l'égalité et la fraternité en France pendant la Révolution ne me contrediront pas!

Bien qu'éloignés de l'Angleterre et soutenus par des alliés puissants, les Américains ont à peine balancé les efforts de leurs ennemis; leurs troupes ont toujours été peu nombreuses et, sans l'appui de la France, elles n'auraient pas résisté longtemps aux Anglais. Bien plus, un grand nombre d'Américains, ceux qu'on appelait les loyalistes, étaient partisans des Anglais, leur servaient d'espions, de guides et combattaient dans leurs rangs avec infiniment plus de dévouement que leurs compatriotes ne défendaient leur liberté. On s'est singulièrement abusé en France sur le patriotisme de ce peuple qui, certes, ne mérite pas les sympathies que

certains Français ont éprouvées et éprouvent encore pour lui. Si nous n'avions pas eu un intérêt direct et personnel à les soutenir, notre intervention en leur faveur eût été une folie et une duperie.

Les soldats anglais étaient bien différents ; commandés par des chefs habiles, soumis à une stricte discipline, ils se battaient bravement pour ceux qui les payaient ; on sait en effet que l'Angleterre, hors d'état de faire face avec ses seules ressources aux Antilles, en Amérique, dans la Méditerranée et dans l'Inde, avait acheté 17,000 hommes au duc de Brunswick et au landgrave de Hesse ; ce singulier marché, signé par le lord North, stipulait qu'à la paix les vendeurs reprendraient leurs soldats en bon état ; les morts leur seraient soldés dix livres sterling ; quant aux estropiés, l'acheteur devait payer pour trois d'entre eux comme pour un mort.

En parlant de la mort de M. le chevalier de Ternay, j'ai un peu anticipé sur les événements et je reviens au mois d'octobre 1780. Le 28 de ce mois, profitant d'un coup de vent qui avait dispersé les croiseurs anglais, la frégate *l'Hermione,* commandée par M. de La Pérouse, partit pour la France avec des dépêches de M. de Ternay et de M. de Rochambeau, informant le Gouvernement de l'impuissance dans laquelle nous nous trouvions.

A la même époqua, l'amiral Rodney arriva des Antilles avec dix vaisseaux, ce qui portait l'escadre anglaise alors à New-York à vingt-deux vaisseaux. Cet amiral avait combattu trois fois, comme je l'ai dit, M. de Guichen et, quand celui-ci eut fait route pour l'Europe, il s'empara d'un convoi venant de France et se dirigea vers la Nouvelle-Angleterre dans l'espoir de détruire l'escadre de Rhode-Island, s'il ne rencontrait pas M. de Guichen dont il était sans nouvelles.

Le surcroît du danger nous fit augmenter les batteries défendant les passes et appuyant notre ligne d'embossage ; Rodney le sut et retourna aux Antilles, emmenant deux des vaisseaux de l'amiral Arbuthnot.

Dès que M. des Touches eut pris le commandement, il déploya

de grandes qualités d'audace et fit naître une comparaison fort peu avantageuse à la mémoire de son prédécesseur. Il fit sortir de la baie deux vaisseaux pour protéger des navires américains qui avaient été prendre sur le continent des provisions pour l'armée; mais les Anglais, mouillés dans la baie de Gardner à la pointe Est de Long-Island, en ayant eu avis détachèrent trois vaisseaux pour les attaquer; ces derniers furent assaillis par un coup de vent et l'un d'eux, le *Culloden*, se perdit sur la pointe de Montuck; les deux autres, l'*America* et le *Bedfort*, s'en tirèrent mais avec de graves avaries. Nos vaisseaux et le convoi revinrent sans accident à Rhode-Island.

La perte du *Culloden* rapprochait un peu les forces des deux escadres, et M. des Touches résolut de mettre cette circonstance à profit pour se rendre utile aux États-Unis.

Le général Clinton ayant renoncé à venir nous forcer dans Rhode-Island envoya en Virginie, au mois de janvier 1781, une flotte portant des troupes de débarquement. Ces troupes étaient commandées par le général Arnold qui, au mois de septembre 1780, avait trahi son pays, pour lequel il avait combattu avec distinction alors qu'il commandait à West-Point, poste important sur la rivière du Nord et clef de toutes les provinces septentrionales. Mécontent du Congrès, qui lui avait refusé l'argent nécessaire à ses débordements, Arnold ouvrit des négociations avec le général anglais Clinton pour lui livrer le poste dont il avait la garde. Clinton lui envoya son aide de camp, le major général André, pour combiner les détails de la trahison; mais André fut arrêté par des partisans, déguisé en colporteur, et l'on trouva dans les semelles de ses chaussures les preuves du complot; il fut condamné à être pendu, châtiment des espions.

Clinton employa tous les moyens en son pouvoir pour le sauver, mais Washington demeura inflexible, parce que plusieurs officiers américains avaient éprouvé le même traitement des Anglais, qui avaient refusé de les considérer comme belligérants. Le major André subit avec un grand courage son affreux supplice, et ses

supplications pour obtenir de mourir de la mort d'un soldat tirèrent des larmes à tous ceux qui assistèrent à l'exécution. Il se rendit au supplice sans escorte et seulement accompagné par deux officiers américains, qui n'eurent pas le courage de l'assister jusqu'au dernier moment tant il avait su leur inspirer d'intérêt.

Les Anglais avaient eu les premiers torts en traitant leurs adversaires américains comme des révoltés, et depuis ce triste événement ils modifièrent leurs procédés inhumains; c'est ce que le général Washington voulait obtenir en faisant mourir un brave officier pour lequel il avait la plus grande estime.

Arnold put s'échapper à temps et obtint dans l'armée anglaise le grade de brigadier-général; il faut dire à l'honneur des officiers anglais qu'ils témoignèrent une grande répugnance à servir sous les ordres de ce misérable, qui ne tarda pas à mettre la plus belle province de sa patrie à feu et à sang.

M. le chevalier des Touches ayant appris la situation déplorable des Américains dans la Virginie résolut d'y remédier; en conséquence, il détacha de notre escadre l'*Éveillé,* commandé par M. de Tilly, sous les ordres duquel il plaça aussi la *Surveillante,* la *Gentille* et le cotre *la Guêpe,* qui se perdit quelques jours après sur le cap Charles.

M. de Tilly partit de Newport le 12 février et arriva le 16 à la baie de Chesapeak où il s'empara de quinze bâtiments de transport anglais; la tête du convoi et l'escorte, composée d'un vaisseau de 44, lui échappèrent en remontant la rivière Élisabeth jusqu'à Portsmouth, occupée par le général Arnold. L'embouchure de la rivière était trop peu profonde pour que l'*Éveillé* pût y passer et trop bien défendue pour que les frégates pussent forcer l'entrée. En conséquence, M. de Tilly, ne pouvant pousser plus loin ses succès, allait faire route pour Rhode-Island quand il apprit que le *Romulus,* de 44 canons, alors en croisière, devait arriver prochainement; effectivement, deux jours après, ce vaisseau entra sans défiance et alla donner dans la division française, à laquelle il amena son pavillon.

M. le Gardeur de Tilly est au nombre des officiers qui ont servi avec le plus de distinction pendant cette guerre; il devint vice-amiral en 1791. Son fils et quatre de ses parents servirent plus tard avec distinction dans la marine.

Après la prise du *Romulus,* M. de Tilly revint à Rhode-Island, où il mouilla le 27 février; comme on le pense bien, l'arrivée de notre vieil ennemi avec un équipage français et le pavillon blanc au-dessus des léopards fut saluée de mille cris de : Vive le Roi!

MM. de Rochambeau et des Touches, de nouveau sollicités de venir au secours de la Virginie, se décidèrent à agir dans ce sens. Il fut convenu que notre escadre, renforcée du *Romulus,* monté par l'équipage de la *Gentille* et commandé par M. de Villebrune, embarquerait 1,200 hommes aux ordres de M. de Viomesnil, à destination de Portsmouth.

Le 7 mars, veille de notre départ de Newport, le général Washington vint conférer avec nos généraux sur l'expédition projetée. J'eus la bonne fortune de voir cet homme célèbre dont le port, la démarche et la figure étaient bien conformes à l'opinion que je m'étais faite de lui; si on lui avait supposé un physique répondant à ses hautes et grandes capacités, c'eût été celui que la nature lui avait accordé.

Plus on examine le peu de courage et d'énergie de sa nation dont il commandait les armées, plus on est étonné des grands talents de cet homme illustre qui, avec si peu de moyens, a su tenir tête à des ennemis puissants et qui seul, on peut le dire, a été l'appui de la liberté mourante de son pays.

La mission confiée à notre escadre était d'une exécution difficile, par suite de la mauvaise marche de plusieurs navires; la première condition de succès était en effet de dérober notre sortie aux frégates anglaises qui nous surveillaient; de plus, il fallait prendre assez d'avance pour ne pas être rejoints avant d'être rendus à la baie de Chesapeake.

CHAPITRE VII

COMBAT DU 16 AVRIL

Le 8 mars, au soir, nous mîmes à la voile par temps brumeux un nombre de huit vaisseaux et deux frégates : la flûte le *Fantasque,* qui nous accompagnait, s'échoua en appareillant, mais on le remit à flot sans avaries.

Contrariés par les vents et le manque de vue, on n'eut connaissance de la côte de Virginie que le 14. Apprenant notre départ, l'amiral Arbuthnot devina nos desseins, quitta son mouillage vingt-quatre heures après nous et nous rejoignit à quinze lieues dans le N.-E. du cap Charles. Le 16, dans une éclaircie, son escadre formée en ligne nous apparut au vent dans l'Ouest, mais la brise ayant sauté à l'Est, nous nous trouvâmes au vent à elle; M. des Touches fit aussitôt le signal de former la ligne de bataille ordre naturel, les amures à basbord; à 9 heures du matin il fit revirer par la contremarche. Dans ce dernier mouvement, l'*Ardent* et l'*Éveillé* cassèrent leurs vergues de grand hunier, mais le premier mit tant de célérité dans son travail que l'avarie était réparée au bout de trois quarts d'heure; l'*Éveillé* fut obligé de combattre sans hunier, mais la supériorité de sa marche lui permettait de s'en passer.

L'escadre ennemie continua à courir les amures à basbord, et lorsqu'elle eut atteint nos eaux elle fit une contremarche vent devant pour prendre les mêmes amures que nous et tomber sur notre arrière-garde. Notre général nous fit alors signal d'arriver et à notre chef de file, le *Conquérant,* de courir de manière à passer sous le vent de la ligne ennemie, afin de faciliter à nos vaisseaux l'usage des premières batteries. Le vaisseau de tête des Anglais voyant ce mouvement arriva pour passer sur l'avant du *Conquérant,*

qui arriva davantage encore pour l'en empêcher. En suivant leurs chefs de file, les deux escadres se trouvèrent courir parallèlement vent arrière et commencèrent le combat qui s'engagea de plus près à la tête qu'à la queue, les trois premiers vaisseaux de chaque ligne se serrant à portée de pistolet. Le *Royal-Oak* n'osa pas approcher du *Duc-de-Bourgogne* et se contenta de le canonner de loin ; le *London* se tint à une distance encore plus respectueuse du *Neptune,* malgré la supériorité de ses forces ; cependant, ayant aperçu un intervalle assez considérable entre l'*Éveillé* et le *Romulus,* il voulut tenter d'y passer. M. de Villebrune, malgré la faiblesse de son vaisseau, vint en travers, reçut de très près le feu du *London* et se couvrit du sien autant qu'il fut possible. Pendant ce temps, l'*Éveillé* serra sur le *Romulus,* et le *London* dut aller reprendre sa place avec une vergue de moins.

L'arrière-garde anglaise, imitant la manœuvre de son amiral, se tenait assez loin pendant que les avant-gardes se battaient avec la plus grande vivacité. Après avoir essuyé notre feu pendant une heure et demie, l'*Europa* fut obligée de se couvrir de son matelot d'arrière et nous laissa sans adversaire ; M. de La Clocheterie en profita pour serrer sur le vaisseau de tête afin de lui prêter son concours contre le *Robuste* qu'il combattait ; mais à ce moment le *Conquérant,* ayant eu sa barre enlevée par un boulet, abattit sur basbord et présenta sa poupe au *Robuste ;* voyant le danger qu'il courait nous le couvrîmes, mais le *Robuste,* bien que maltraité, nous fit sentir que nous avions affaire à un ennemi redoutable ; après l'avoir canonné pendant une heure il vint sur stribord et reçut notre feu en poupe.

M. des Touches fit alors signal de prendre les amures à basbord par un mouvement successif, ce qui fit défiler notre escadre à poupe des trois vaisseaux de tête anglais, qui furent très maltraités, particulièrement le *Robuste,* qui se trouva hors d'état de manœuvrer et se fit remorquer par une frégate. Ayant rétabli l'ordre de bataille au plus près, nous fîmes peu de voiles vu le délabrement du *Conquérant ;* mais ce vaisseau étant tombé sous le feu du *London,*

M. des Touches fit signal de revirer et de recommencer le combat. Dans ce moment, le *Conquérant* signala qu'il était hors d'état de combattre ; ayant mis en panne pour lui donner le temps de se réparer, l'escadre attendit dans cette position l'attaque de l'ennemi. Mais celui-ci s'éloigna à petites voiles, très satisfait sans doute de la réception qui lui avait été faite.

Le mauvais état du *Conquérant* nous empêcha de poursuivre les Anglais ; une heure avant la nuit ils étaient hors de vue.

Comparaison des escadres et ordre dans lequel elles ont combattu.

Ligne française.		Ligne anglaise.	
Conquérant	74 canons.	*Robuste*	74 canons.
Jason	64 —	*Europa*	64 —
Ardent	64 —	*Prudent*	64 —
Duc-de-Bourgogne	80 —	*Royal-Oak*	74 —
Neptune	74 —	*London*	98 —
Romulus	44 —	*Kent*	60 —
Éveillé	64 —	*America*	64 —
Provence	64 —	*Bedfort*	74 —
Total	528 canons.	Total	572 canons.

Outre une différence de 44 canons en faveur de l'ennemi, celui-ci avait encore un grand avantage provenant de l'élévation de ses navires, ce qui lui permettait de balayer nos ponts.

Bien que ce combat fût certainement tout ce qu'on pouvait attendre d'une escadre aussi inférieure que la nôtre, il n'en est pas moins vrai que, malgré toute la gloire que nous avions pu conquérir, le succès de notre expédition devenait impossible. Si notre traversée avait été plus rapide, l'amiral Arbuthnot nous aurait trouvés embossés à l'entrée de la rivière James, dans une position inexpugnable et l'expédition projetée aurait réussi ; mais on ne pouvait entreprendre un débarquement à la vue et sous le feu d'une escadre plus qu'égale ; M. le chevalier des Touches le comprit lorsqu'il eut connaissance de l'ennemi, et le combattit seulement pour l'honneur du pavillon.

Nos pertes s'élevaient à 72 tués et 112 blessés, dont M. de Médine, capitaine de l'*Ardent*, qui avait reçu un éclat de bois à la tête.

Le 17, il fut décidé, dans un conseil de guerre tenu à bord du *Duc-de-Bourgogne*, qu'on retournerait à Rhode-Island où nous mouillâmes le 26, pendant une bourrasque de neige qui durait depuis trois jours et faillit nous jeter à la côte.

La retraite des Anglais dans la Chesapeak produisit en Amérique un grand effet, car on les croyait invincibles sur mer : cette fois, bien que supérieurs à nous, ils avaient refusé un second engagement, ce qui leur enleva une partie de leur prestige.

Le Congrès, interprète de l'opinion publique, adressa à M. des Touches la lettre suivante qui fut lue aux équipages :

« Le Président transmet les remerciements des États, assemblés en congrès, au comte de Rochambeau et au chevalier des Touches, commandant l'armée et l'escadre envoyées par S. M. T. C. au secours de ses alliés, pour le zèle et la vigilance qu'ils ont montrés en toute occasion pour remplir les intentions généreuses de leur souverain et l'attente des États ; il présente leurs remerciements au chevalier des Touches et aux officiers et équipages des vaisseaux sous son commandement pour la bravoure, la fermeté et la bonne conduite qu'ils ont montrées dans l'entreprise faite dernièrement contre l'ennemi, dans laquelle, quoique des événements imprévus les aient empêchés de remplir leur objet, le combat opiniâtre, si avantageusement soutenu le 16 mars dernier à la hauteur des caps de la baie de Chesapeak contre une escadre anglaise supérieure, fait honneur aux armes de S. M. T. C., et il est d'un heureux présage d'avantages décisifs pour les États-Unis. »

Dès que la nouvelle de ce combat parvint à Londres, le gouvernement anglais démonta l'amiral Arbuthnot de son commandement.

M. le chevalier des Touches écrivit au ministre pour lui faire connaître sa satisfaction de la conduite des états-majors et des équipages, particulièrement des vaisseaux de tête qui avaient sup-

porté presque tout le poids du combat; mais en France on ne considéra guère que le résultat, et peu de récompenses furent accordées. M. des Touches lui-même ne fut fait chef d'escadre que deux ans après, et M. de Granchain, major de l'escadre, vit sa nomination de capitaine de vaisseau ajournée indéfiniment par suite d'une lettre fort amère qu'il écrivit au ministre; cet officier avait lieu d'être mécontent, car il avait fait preuve du plus grand zèle dans le service et les détails de l'expédition; tout le monde fut outré de l'injustice dont il fut victime.

Nous venions de terminer nos réparations quand dans les premiers jours du mois d'avril, M. le comte de Barras, chef d'escadre, arriva à Boston sur la frégate *la Concorde* et vint remplacer M. des Touches qui, on le sait, n'avait pris le commandement que comme capitaine le plus ancien.

Il ne faut pas confondre M. le comte de Barras dont il est ici question avec le conventionnel qui par sa vie crapuleuse déshonora un des plus beaux noms de France; ce dernier appartenait à l'armée de terre et n'avait jamais été que sous-lieutenant au régiment de Languedoc; méprisé de ses camarades et de ses chefs, c'était une recrue indiquée pour les révolutionnaires.

Le fils du général de Rochambeau, arrivé avec M. de Barras, apporta à son père des dépêches du ministre l'informant qu'une escadre aux ordres de M. le comte de Grasse allait se rendre des Antilles sur les côtes de l'Amérique septentrionale et qu'en conséquence il devait préparer un plan de campagne avec le gouvernement américain; en même temps M. de Grasse priait M. de Barras de lui faire connaître ses projets en temps utile et de lui envoyer des pilotes à Saint-Domingue. Les généraux Washington et de Rochambeau se rencontrèrent et décidèrent de se porter sur la Virginie. Notre escadre, paraissant trop isolée à Rhode-Island, reçut l'ordre de se retirer à Boston, mais M. de Barras, privé ainsi de prendre part aux opérations, demanda la réunion d'un conseil de guerre où la marine et l'armée de terre fussent représentées; on y arrêta définitivement que nous resterions à Rhode-Island. Dans

les premiers jours de mai nous avions appris que le lord Cornwalis avec quelques troupes avait battu un corps considérable d'Américains qui s'étaient envolés au premier coup de canon et étaient rentrés dans leurs foyers emportant armes et bagages ; ils avaient touché le prix de leur engagement la veille et le reste leur importait peu.

La *Concorde* envoyée à Saint-Domingue y arriva dans les premiers jours de juillet 1781, et mit M. de Grasse au courant de la situation alarmante dans l'Amérique septentrionale. Le général Clinton était à New-York avec 12,000 hommes et les Américains n'avaient à lui opposer le long de la rivière l'Hudson que 9,000 soldats peu solides. Le marquis de Lafayette, avec un corps d'Américains, avait peine à conserver ses positions de Jamestown contre le lord Cornwalis campé aux environs de York, sur la rivière de ce nom, avec un fort détachement à Glocester ; un vaisseau de 50 et une frégate mouillés dans le York-River le rendaient maître de la mer ; enfin, un grand nombre de transports chargés de provisions assuraient sa subsistance. Le lord Cornwalis était parti de Charlestown au mois de janvier (1781) avec une petite armée, avait battu, comme je l'ai dit, les troupes américaines qui lui avaient été opposées, triomphé du climat et de la nature, traversé sans équipages les deux Carolines, une partie de la Virginie et était enfin arrivé à York, suivi par M. de Lafayette ; de là, il comptait pénétrer dans le Jersey, se réunir au général Clinton et former avec lui une armée devant laquelle nous n'aurions pu tenir. Si ce plan avait réussi, la cause américaine était perdue et notre petite armée réduite à capituler. C'est ce projet que l'expédition projetée avait pour but de déjouer.

Conformément au plan arrêté entre les généraux, les troupes franco-américaines se rendirent à Philipsbourg, simulant de marcher sur New-York. Le général Clinton se laissa tromper par cette feinte, garda les troupes qui devaient se porter au-devant du lord Cornwalis et rappela l'escadre.

La *Concorde* étant revenue, apporta la nouvelle de l'arrivée pro-

chaine de M. de Grasse avec un renfort de 3,000 hommes embarqués sur ses vaisseaux; les généraux continuèrent à paraître menacer New-York, puis tournant tout à coup le dos à cette ville, ils se dirigèrent à marches forcées vers l'embouchure de l'Elk dans le nord de la baie de Chesapeake.

CHAPITRE VIII

SIÈGE DE YORKTOWN

M. de Grasse ayant laissé à M. de Barras toute liberté d'agir suivant les circonstances, ce dernier, qui y était autorisé par le ministre, eut l'idée de nous conduire à Terre-Neuve dont la prise aurait eu une grande importance pour nos armements de pêche; les généraux s'y opposèrent et demandèrent au contraire à M. de Barras de venir avec son escadre dans la Chesapeake. Malgré le danger d'être rencontrés et écrasés par les escadres anglaises réunies, nous appareillâmes le 25 août 1781 au nombre de huit vaisseaux, quatre frégates et dix-huit transports. Le lendemain du jour où nous mouillâmes sans accident à la Chesapeake, c'est-à-dire le 11 septembre, l'escadre de M. de Grasse vint nous rejoindre; nous ayant précédé le 3 à ce mouillage, elle avait d'abord transporté à Jamestown, dans ses embarcations, les troupes de M. le marquis de Saint-Simon qui devaient se réunir à celles de M. de Lafayette à Williamsburg; quelques navires avaient été échelonnés dans le James-River pour protéger cette longue opération contre les entreprises du lord Cornwalis, pendant que d'autres bloquaient les navires anglais mouillés entre Yorktown et Glocester. Le 29, la ville d'York était investie par terre et par mer. Sur ces entrefaites, une escadre ennemie s'était présentée le 5 septembre à l'entrée de la baie; c'est donc par un heureux hasard que nous ne vînmes pas tomber dans cette flotte; il est vrai que servis par les circonstances nous aurions pu nous joindre à l'escadre de M. de Grasse qui, à la vue de l'ennemi, appareilla à midi avec vingt-quatre vaisseaux, en laissant quatre à l'embouchure du James-River. Le combat s'engagea vers quatre heures et la nuit vint avant qu'un résultat décisif fût obtenu. M. de Grasse comptait recom-

mencer le lendemain, mais les Anglais brûlèrent le *Terrible,* un de leurs vaisseaux qui, percé de boulets, coulait bas d'eau, et se réfugièrent à New-York avec leur escadre en fort mauvais état; ils perdirent aussi les frégates *l'Iris* et *le Richmond* qui furent prises en essayant de communiquer avec le lord Cornwalis.

Le 13, les généraux tinrent un conseil de guerre à bord de la *Ville-de-Paris*; le 14, l'armée navale vint mouiller entre Middle-Tround et Horse-Rock; M. de Grasse fit mille difficultés prétendant que le mouillage n'était pas sûr, que les intérêts du Roi l'appelaient aux Antilles, etc., il fit preuve en un mot de la mauvaise volonté la plus marquée et ne céda qu'aux instances de M. de Lafayette qui lui montra que toute l'expédition allait manquer par sa faute; s'étant rendu à ses raisons, le siège commença.

La presqu'île sur laquelle se trouvait l'armée a une direction générale S.-E. et N.-O. et est formée par les rivières de James et d'York; la ville de York, qui est peu importante, est au bas de cette dernière rivière dont les rives sont très élevées sur ce point.

La ville de Glocester est vis-à-vis sur l'autre rive; entre les deux villes la rivière est très profonde et n'a pas plus d'un mille de largeur.

Ces deux positions étaient occupées par les troupes anglaises qui y avaient établi des batteries et des redoutes flanquées par des navires embossés; la première était sous les ordres directs du lord Cornwalis, la seconde sous ceux du major Tarleton.

Le gros de l'armée alliée se porta sur Yorktown, tandis que M. de Choisy avec la légion de Lauzun, un corps de milices et huit cents hommes tirés des vaisseaux observait Glocester.

Les Américains formaient l'aile droite à l'est de Beaver-Deam; à l'aile gauche, les Français étaient campés à l'ouest de cette baie.

Pendant la nuit du 29, le lord Cornwalis abandonna ses ouvrages extérieurs dont nos troupes prirent immédiatement possession; ces ouvrages consistaient en deux redoutes séparées de la ville par un ravin.

Je fus occupé jusqu'au 6 octobre à débarquer l'artillerie et les munitions, puis à les conduire au camp; je profitai de cette occasion pour demander à M. de Viomesnil de vouloir bien me garder avec lui tant que je n'aurais rien à faire à bord du *Jason;* il y consentit ainsi que M. de la Clocheterie qui comme toujours chercha à m'être agréable en m'autorisant à prendre part aux opérations du siège. Ayant eu la bonne fortune de rencontrer chez M. de Viomesnil le lieutenant-colonel de Gâtinais, M. le baron de l'Estrade, celui-ci se chargea de moi et m'emmena dans son quartier où je restai jusqu'à la capitulation.

Le 6 octobre au soir, la première parallèle fut ouverte à 300 toises des lignes anglaises et sans grandes pertes. La droite était appuyée à la rivière, la gauche à un ravin ; la tranchée avait 700 toises de développement et était garnie de quatre redoutes palissadées et de cinq batteries ; le terrain très accidenté favorisait nos travaux et nous permettait d'arriver à couvert à la tranchée sans avoir besoin d'un boyau. A notre gauche nous avions ouvert une autre tranchée appuyée à la rivière et à un bois ; elle était armée de 4 mortiers, 2 obusiers et 2 pièces de 24 qui commandaient le cours de la rivière. Les jours suivants on compléta les travaux et le 10 dans la journée les batteries commencèrent à jouer. Notre artillerie composée de 41 bouches à feu, bien que parfaitement servie, ne fit pas tout l'effet qu'on en espérait, car les talus étaient en sable et les boulets s'y enterraient, mais les bombes causèrent de grands dommages aux assiégés dont l'artillerie était de petit calibre ; le jour ils nous jetaient beaucoup de bombes et de grenades royales, la nuit ils établissaient des batteries volantes qu'ils retiraient au point du jour pour les mettre derrière les parapets.

On traça à 120 toises une seconde parallèle dans la nuit du 11 au 12, mais on ne put la prolonger jusqu'à la rivière à cause de deux redoutes anglaises qui l'enfilaient à petite portée et nous tuaient beaucoup de monde ; on décida de les emporter. Afin de ne pas faire de jaloux, on confia l'attaque de celle de droite aux Américains commandés par M. de Lafayette et celle de gauche à

400 grenadiers et chasseurs de Gâtinais et de Deux-Ponts commandés par M. de Viomesnil. Le 14, à 8 heures du soir, j'étais avec MM. de Viomesnil, de l'Estrade, de Deux-Ponts et plusieurs autres officiers, attendant le signal derrière un rang de gabions quand une bombe les renversa et nous jeta à terre à pile ou face; personne ne fut touché et après s'être relevé, chacun de nous répara le désordre de sa toilette en riant aux éclats — c'est le cas de le dire.

Au moment où le signal nous fut donné par une décharge de mortiers, nous nous élançâmes en silence sur l'escarpe, mais notre présence ayant été signalée par une sentinelle allemande, nous fûmes accueillis par un feu très vif qui nous causa de grandes pertes, pendant que nous étions arrêtés à vingt pas du rempart par des palanques et des abattis; cet obstacle étant surmonté, on arriva au parapet où M. de Lameth parvint le premier, mais tomba immédiatement les genoux fracassés par une balle; M. de Sireuil, capitaine de chasseurs que nous aimions beaucoup, y reçut aussi trois blessures dont il mourut. La colonne entra bayonnettes basses dans la redoute et s'en empara aux cris de : Vive le Roi! après avoir eu 108 tués ou blessés. Très satisfait de ce succès, le général Washington donna une pièce de canon prise à l'ennemi à chacun des régiments de Gâtinais et de Deux-Ponts. M. de l'Estrade, qui s'était particulièrement distingué, reçut aussi une lettre autographe du général en chef rappelant sa belle conduite à cette affaire. Lorsqu'il arriva l'année suivante au Cap, où il était fort connu, les dames de cette ville, qui avaient pu apprécier sa galanterie, lui envoyèrent avec une couronne de lauriers les vers suivants qui firent la joie de l'armée :

Il est donc vrai, vieux guerrier de Cythère,
Que tu n'as quitté nos remparts
Que pour montrer à l'Angleterre
Qu'on peut braver les léopards.
A ton aspect, le fier Anglais se sauve
Et Bellone, pour prix de tes travaux guerriers,
A voulu sans doute que ton front devînt chauve,
Pour y placer plus de lauriers.

Le régiment de Gâtinais dut à sa bravoure en cette occasion de reprendre le nom d'Auvergne-sans-Tache qu'il avait perdu lors de son dédoublement en 1776 ; voici comment : M. de Rochambeau sachant que Gâtinais regrettait son ancienne appellation, célèbre depuis longtemps, mais surtout depuis le chevalier d'Assas, profita de cette disposition pour rappeler aux soldats au moment de l'assaut les faits d'armes de leurs aînés; ils s'écrièrent que si on promettait de leur restituer le nom d'Auvergne, ils se feraient tous tuer plutôt que de reculer. Le général s'y engagea, le régiment tint parole, perdit le tiers de son effectif et le Roi sanctionna la promesse du général dès qu'il en eut connaissance. Il y avait dans la redoute 160 soldats anglais ou allemands; 37 seulement dont trois officiers furent faits prisonniers, le reste ayant été tué.

On travailla toute la nuit à prolonger la tranchée et, le jour venu, on était à couvert malgré le grand nombre de bombes que les Anglais nous jetèrent. Dans la nuit du 15 au 16, les ennemis firent une sortie vigoureuse, entrèrent dans une batterie et y enclouèrent quatre pièces. Le bruit du combat nous réveilla et chacun de courir aux armes; par malheur, mon domestique avait emporté mes bottes pour les faire sécher et je ne savais où les trouver; je fus obligé de courir pieds nus à la redoute où j'arrivai à temps pour prendre part à la plus jolie mêlée qu'on puisse voir; il faisait extrêmement sombre et seule la lueur des coups de fusil permettait de distinguer les amis des ennemis; on se battait surtout à l'arme blanche, au milieu de cris et de hurlements affreux; enfin, les Anglais tournèrent les talons et on les poursuivit l'épée dans les reins jusqu'à la barrière, où leurs réserves nous arrêtèrent par un feu nourri de mousqueterie.

En battant en retraite, je sentis une vive douleur au pied droit et je m'aperçus que je m'étais fortement piqué à la bayonnette d'un fusil abandonné; c'était peu grave et je rentrai clopin clopant dans ma cabane.

Dès que l'ennemi se fut retiré, on désencloua les pièces et le feu recommença plus vif que jamais.

Nous apprîmes le lendemain par des prisonniers que l'intention du lord Cornwalis avait été de s'échapper avec ses troupes en abandonnant ses malades et ses blessés ; il comptait aborder à Glocester sur des embarcations préparées d'avance, passer sur le corps des troupes peu nombreuses de M. de Choisy et rejoindre l'armée du général Clinton en traversant le Maryland, la Pensylvanie et le Jersey. Le plan était hardi et aurait peut-être réussi, mais plusieurs circonstances en empêchèrent l'exécution. Ne pouvant plus répondre à notre artillerie, ni trouver d'abri derrière les remparts bouleversés, le lord Cornwalis demanda à capituler le 17. Le 18, on régla les articles de la reddition qui furent copiés sur celle de Charlestown et signés presque immédiatement; il n'y avait plus dans la place ni boulets, ni bombes. La capitulation nous livra 7,600 hommes de troupes anglaises et hessoises, 1,000 matelots, 106 pièces de canon de tous calibres, dont 75 en bronze, 400 beaux chevaux et 40 bâtiments, dont une frégate qui avait été coulée par notre artillerie et qu'on put relever : elle s'appelait je crois *la Guadeloupe*.

Le lord Cornwalis n'était resté à York que par ordre du général Clinton, qui avait promis de le secourir; aussi refusa-t-il, sous prétexte de maladie, de défiler à la tête des vaincus entre les rangs des troupes américaines et françaises ; il remit le commandement au général O'Hara, qui fut obligé d'accepter cette pénible mission. Ce général s'avança vers le comte de Rochambeau et lui présenta son épée, mais celui-ci montrant le général Washington lui dit que les Français n'étant que des auxiliaires, c'était au général américain à la recevoir. Le général O'Hara fit la grimace, mais fut obligé de s'exécuter.

Les généraux américains, français et anglais se visitèrent et tout se passa avec toutes sortes d'égards. Les troupes prisonnières étaient composées de très beaux hommes, bien équipés, à l'air martial; on les dirigea sur Williamsburg.

Cette réunion de soldats de tant de nations était très curieuse à voir par suite de la diversité des uniformes; Anglais, Écossais,

Allemands, Français et Américains formaient un assemblage singulier, mais ce qui attirait le plus l'attention, c'était le corps de riflemen du Marquis de Lafayette, formé de trappeurs et de coureurs de la frontière indienne, tous gens à figures patibulaires, mais fort adroits à tirer leurs longues carabines et reconnaissables à leurs coiffures ornées de hautes plumes noires et rouges. Lorsqu'il était allé en France, M. de Lafayette leur avait rapporté une quantité considérable d'ornements pour les soldats, d'épées pour les officiers et de drapeaux qui portaient pour emblème un canon avec la devise : « *Ultima ratio* », retranchant le mot « *regum* » qui aurait pu blesser les sentiments de ces sensibles démocrates. Lors de la reddition, une difficulté imprévue se présenta ; il y avait dans Yorktown un grand nombre de loyalistes qui, s'ils avaient été livrés à leurs compatriotes, eussent été traités non comme des prisonniers de guerre, mais comme des traîtres ; nos généraux les firent embarquer en secret, pendant la nuit, sur la corvette *la Bonnetta,* qui les conduisit à New-York et revint ensuite pour nous être livrée.

Les troupes anglaises prisonnières furent traitées par nous avec les égards dus au courage malheureux ; il n'en fut pas tout à fait de même avec les Américains qui ne se piquent pas de mettre en pratique les mœurs chevaleresques. Le lord Cornwalis publia une lettre où il rendait hommage à la générosité et à la délicatesse des Français et engageait ses officiers à se souvenir de nos procédés si, par suite des hasards de la guerre, un officier français tombait en leur pouvoir.

Le 21, M. de Viomesnil m'offrit d'aller avec lui voir Yorktown, ce que j'acceptai avec empressement, bien que mon pied me fît beaucoup souffrir ; il visita le lord Cornwalis qui était resté enfermé dans son logis depuis la reddition et l'invita à dîner, ce que celui-ci accepta sans difficulté. La conversation y prit une tournure enjouée dès que le vin de France eut produit son effet, on se fit mutuellement des compliments et le lord se répandit en remerciements pour les honneurs qu'on lui avait rendus et en éloges sur

les soldats, surtout sur l'artillerie qu'il déclara incomparable. On évita de parler des Américains, car on savait qu'il les méprisait et ne voulait avoir aucun rapport avec eux. Je fus surpris, et bien d'autres avec moi, de voir en maintes circonstances le Marquis de Lafayette s'abaisser à copier les mœurs et les habitudes des démocrates américains; pour un gentilhomme habitué aux mœurs délicates de la Cour de France c'était une singulière manie; il était arrivé à être plus Américain que Français, à préférer les premiers à ses compatriotes qu'il molestait souvent. Grisé d'orgueil, il rêvait de jouer un rôle important, de faire parler de lui à tout prix, et on le vit bien quand il devint le valet de la canaille parisienne et le persécuteur de la famille royale. L'exil qu'il partagea avec nous, ses adversaires politiques, fut sa récompense; cela ne le corrigea pas et, jusqu'à son dernier jour, il ne fut qu'un révolutionnaire et un envieux assoiffé de popularité malsaine.

Pour ne citer qu'un exemple de la préférence de M. de Lafayette pour les Américains, avant d'attaquer les deux redoutes, le 14 octobre, M. de Viomesnil avait exprimé l'avis de n'y employer que des Français, car dans les combats de nuit les troupes disciplinées présentent plus de garanties de succès. M. de Lafayette, qui n'était qu'un jeune débutant par rapport à M. de Viomesnil, le prit de très haut avec sa jactance habituelle, déclarant qu'avec ses riflemen il avait l'habitude de tout enlever à la bayonnette; cela ne lui était certainement jamais arrivé. Quoi qu'il en soit, pour ne pas susciter de fâcheuses rivalités, M. de Viomesnil n'insista pas, et les Américains de M. de Lafayette furent chargés de la redoute de droite, qui n'avait aucune palissade et dont le parapet était éboulé; il leur fut donc facile d'y entrer sans coup férir et d'en chasser la petite garnison qui ne tenta même pas de se défendre. Notre attaque étant retardée, comme je l'ai dit, par des palanques et des abattis qu'il fallut enlever sous un feu très vif, M. de Lafayette en profita malicieusement pour faire demander à M. de Viomesnil s'il avait besoin du secours des Américains. Le major Barber, en transmettant cette proposition à M. de Viomesnil, put

s'assurer par lui-même de la résistance que nous rencontrions, car il fut renversé par le vent d'un boulet et resta quelques minutes évanoui. Après avoir repris ses sens, il alla porter à son chef la réponse de notre général qui, sous une forme plus polie, avait quelque similitude avec celle qu'on prête au général Cambronne. Le lendemain, M. de Viomesnil fit sentir vertement à M. de Lafayette combien son attitude était déplacée et blessante pour ses compatriotes et mit les rieurs de son côté en lui demandant combien de riflemen il avait perdus dans sa brillante attaque; il fut obligé d'avouer qu'il n'avait qu'un blessé et c'était justement le major Barber dont j'ai raconté l'aventure. Ce qui acheva de montrer à M. de Lafayette que ses talents militaires n'étaient pas encore appréciés à la valeur qu'il leur reconnaissait lui-même, ce fut une lettre du lord Cornwalis interceptée aux avant-postes et qui fut lue au conseil de guerre; dans cette lettre, le général anglais, parlant de M. de Lafayette, ne l'appelait que « The boy »; il faillit en faire une maladie.

La nouvelle de la prise de Yorktown fut accueillie avec une grande satisfaction par les Américains, car, désormais, leur indépendance était assurée; notre joie ne fut pas moins grande d'avoir porté un coup sensible à l'Angleterre.

Le congrès vota des remerciements aux vainqueurs et l'érection d'une colonne ornée d'inscriptions et d'emblèmes rappelant la reddition des troupes anglaises.

Je n'avais pas soigné mon pied dont la blessure s'envenima et je fus dans l'obligation d'entrer à l'ambulance, où on me tint la jambe en l'air pendant trois jours. J'y fis la connaissance de M. de Perrigny qui venait d'être nommé enseigne de vaisseau et dont la brillante conduite était connue de toute l'armée. Au mois d'avril, n'étant encore que garde-marine, il avait perdu un bras aux Antilles et, au combat du 5 septembre, il s'était encore distingué. Chaque jour, il venait se faire panser, car son bras n'était pas bien cicatrisé, et nous prenions plaisir à parler du Vendômois dont il était aussi. A son retour en France, sa blessure et sa figure juvé-

nile le firent remarquer par la Reine qui obtint pour lui la croix de Saint-Louis malgré son extrême jeunesse. Il devint, comme on sait, député de Loir-et-Cher, commandeur de l'ordre en 1814.

Dès que tout fut réglé à Yorktown, M. de Grasse s'occupa de rembarquer le matériel et les troupes qu'il avait amenés de Saint-Domingue et qui étaient inutiles sur le continent où les opérations cessèrent.

CHAPITRE IX

AUX ANTILLES

L'armée, comprenant trente-six vaisseaux de ligne, mit à la voile le 4 novembre et mouilla le 25 à Fort-Royal de la Martinique; quatre vaisseaux s'étaient séparés de nous le 24 pour aller à Saint-Domingue.

A notre arrivée, nous apprîmes l'expédition de M. le marquis de Bouillé à Saint-Eustache, qui avait été prise par l'amiral Rodney; celui-ci s'y était vengé sur les trésors des Hollandais de sa honteuse affaire de Saint-Vincent et y avait commis des exactions dignes des flibustiers de la *Tortue*. Tout le butin, chargé sur un convoi de trente bâtiments, fut heureusement capturé par M. de Lamotte-Piquet qui les conduisit à Brest.

M. de Bouillé était parti de Fort-Royal avec 603 hommes de troupes, embarqués sur les frégates *la Médée, l'Amazone* et *la Galathée,* commandées par MM. de Girardin, de Village et de Rocard; il débarqua à Saint-Eustache, dans un endroit jugé inabordable, où plusieurs de ses embarcations se brisèrent; il ne put mettre à terre que 350 hommes avec lesquels il marcha sur le fort, défendu par une garnison de 730 hommes, y arriva au point du jour et s'en empara avant que l'ennemi eût pu se reconnaître.

Après sa victoire, M. de Bouillé se conduisit avec la plus grande générosité; il fit remettre aux habitants ce qui restait du pillage de l'amiral Rodney et rendit même au gouverneur anglais une somme considérable que celui-ci affirma être sa propriété personnelle, ce qui, du reste, était faux ainsi qu'on l'apprit plus tard.

M. de Bouillé envoya ensuite un détachement qui s'empara des îles de Saba et de Saint-Martin, puis, après avoir mis des garnisons dans ses conquêtes, il rentra à la Martinique où il trouva notre escadre.

Quelques jours après, M. de Bouillé, toujours infatigable, fit une tentative sur la *Barbade,* mais le mauvais temps et de nombreux abordages causés par les difficultés de la navigation dans les débouquements le forcèrent à renoncer à ce projet. Il se dirigea alors sur Saint-Christophe où l'armée, forte de vingt-six vaisseaux, ayant à bord 6,000 hommes, vint le retrouver le 21 janvier 1782 dans la baie des Salins, au Sud de la ville de Basse-Terre.

Les habitants de la Basse-Terre, exaspérés par les exactions de l'amiral Rodney, firent immédiatement savoir à nos généraux qu'ils entendaient rester neutres. On débarqua les troupes sans éprouver de résistance et M. le marquis de Bouillé, avec son ardeur habituelle, marcha sur Briston-Hill, morne élevé et presque inaccessible, sur lequel les Anglais s'étaient retranchés au nombre de 800 et où ils auraient été inexpugnables s'ils avaient eu des casemates. M. de Bouillé bloqua le fort et l'entoura d'ouvrages, mais ne put l'attaquer par défaut d'artillerie, car le transport qui la portait s'était jeté sur les récifs. Fort heureusement, il trouva au pied du morne huit pièces de 24, plusieurs mortiers et des munitions abandonnées par les Anglais; on hissa le tout à force de bras et les batteries ne tardèrent pas à jouer.

Ayant appris notre départ de la Martinique, l'amiral Hood embarqua à Antigua 1,500 soldats, commandés par le général Prescot, et le 24 janvier ses vingt-deux vaisseaux nous furent signalés par nos frégates près de l'île de Nièves. A cette nouvelle, M. de Grasse fit signal de mettre à la voile, ce qui fut une première faute, car si nous étions restés à notre mouillage, l'ennemi eût été forcé de nous passer sous le vent pour aller jeter des secours dans Briston-Hill, et alors M. de Grasse eût pu appareiller et le surprendre pendant cette opération.

A 2 heures et demie, toute l'armée était sous voiles et se forma en bataille au plus près du vent basbord amures; à 5 heures du soir, la nuit étant très claire, l'ennemi nous passa au vent à trois quarts de lieue environ. Après avoir reviré plusieurs fois ainsi que les Anglais, nous étions, à la pointe du jour du 25 janvier, for-

més en bataille basbord amures sous Montsarrat, les Anglais faisant route à deux lieues au vent. M. de Grasse avait commis une seconde faute en ne restant pas sous l'île de Nièves, car il aurait empêché les Anglais de nous gagner le vent et de passer entre cette île et nous.

A 8 heures, l'ennemi prit les amures à stribord et nous courûmes à bord opposé; à 11 heures, le chef de file de la ligne anglaise lofa et fit route sur le mouillage de la Basse-Terre que nous avions si maladroitement quitté la veille. M. de Grasse, stupéfait, fit signal au *Pluton* de couper la ligne anglaise en avant du chef de file, ce qui était impraticable, car le *Pluton* était sous-venté. Enfin, l'escadre anglaise nous gagnant de vitesse, M. de Grasse reconnut la fausseté de ses manœuvres et signala à l'escadre de chasser sans ordre. Le combat s'engagea entre ceux de nos vaisseaux qui marchaient le mieux et le centre et l'arrière-garde ennemis; M. de Grasse avait prescrit de ne commencer le feu qu'à portée de la mousqueterie et lui-même commença à grande portée de canon. La différence de vitesse de nos vaisseaux fit que l'armée combattit sans ensemble et ne put empêcher les Anglais de gagner la baie où ils mouillèrent de la manière la plus brillante et s'embossèrent beaupré sur poupe, présentant le travers au large.

La manœuvre de l'amiral Hood est de celles que le succès peut seul justifier; elle annonce la plus grande audace et les plus grands talents, mais elle n'eût pas réussi et l'amiral Hood n'aurait pas osé l'entreprendre si M. de Grasse, en manœuvrant convenablement, eût été assez au vent pour lui couper le chemin.

Voyant les Anglais au mouillage, M. de Grasse fit revirer lof pour lof et prit la bordée du large; il s'était toujours figuré que les Anglais avaient l'intention de mouiller à Sandy-Point, au nord de la Basse-Terre et sous le canon de Briston-Hill, afin d'y faire passer des secours : telle était la cause de la singulière situation où nous nous trouvions et qui n'a guère d'équivalent que dans le jeu de barre.

Mais, même dans l'hypothèse de Sandy-Point, notre manœuvre eût été encore défectueuse, car les vents variant entre l'E.-N.-E. et l'E.-S.-E, nous aurions dû nous tenir toujours sous la terre pour empêcher l'ennemi de s'en approcher. En s'emparant de notre mouillage, l'amiral Hood nous faisait une très aimable plaisanterie, mais ne se trouvait pas en position de secourir aussi efficacement Briston-Hill que s'il eût été à Sandy-Point.

Le lendemain 26, dès que la brise fut établie, nous vînmes attaquer les Anglais en défilant devant leur ligne, mais cette canonnade eut peu d'effet; dans l'après-midi nous recommençâmes la même facétie. Après ces deux essais, on les laissa tranquilles et on se contenta de les bloquer à leur mouillage. Nous avions inutilement perdu 300 hommes et les Anglais autant.

L'ennemi nous demanda la permission d'envoyer ses blessés à Antigua et M. de Grasse y consentit.

Voyant qu'il n'avait rien à craindre, l'amiral Hood entreprit de secourir Briston-Hill et, à cet effet, débarqua 1,500 hommes de troupes qui marchèrent le 28 sur la Basse-Terre. Nous étions fort inquiets de M. le marquis de Bouillé qui allait se trouver entre deux feux, mais M. le comte de Fléchin, mestre de camp en second du régiment de Touraine, se posta si bien avec 300 hommes, attaqua les Anglais si à propos et avec tant d'audace qu'il les arrêta un jour entier et donna le temps à M. de Bouillé d'arriver à son aide; tous les deux réunis tombèrent sur les Anglais et les forcèrent à se rembarquer après avoir subi de grandes pertes.

Toutes les gazettes célébrèrent la belle action de M. le comte de Fléchin qui fut, pour ce fait, nommé par le Roi mestre de camp commandant du régiment d'Auxerrois; il avait déjà reçu une lettre de félicitations pour sa conduite à Yorktown.

L'artillerie que nous avions eu la bonne fortune de trouver abandonnée par les Anglais au pied du morne n'étant pas suffisante pour dominer le feu de Briston-Hill, le *Caton* débarqua ses pièces de 24 et, profitant de l'immobilité des Anglais, on sauva le matériel coulé avec le transport qui s'était échoué sur les récifs. M. de

Bouillé put alors mener le siège avec vigueur et le 12, le lord Shirtey, voyant qu'il ne pouvait plus se défendre, demanda à capituler; ayant obtenu les conditions les plus honorables, il rendit la place.

M. de Bouillé, toujours chevaleresque, le traita de la façon la plus noble et ne voulut pas le retenir prisonnier; les soldats eux-mêmes purent retourner en Angleterre après s'être engagés à ne pas servir pendant la guerre.

Nous nous étions emparés facilement quelques jours auparavant de l'île de Nièves; le jour même de la capitulation de Briston-Hill, M. de Grasse y mouilla afin de prendre des vivres à bord d'un convoi qui venait d'y arriver, sous les ordres de M. le marquis de Vaudreuil. De ce point nous pouvions surveiller les Anglais et M. de Grasse croyait bien qu'ils ne pourraient lui échapper et qu'il les forcerait à combattre; mais l'amiral Hood, profitant d'une nuit très noire, fila ses câbles par le bout en laissant des feux allumés sur des bouées et le lendemain matin, quand M. de Grasse monta sur le pont pour voir ses ennemis...., ils étaient à quinze lieues de là. M. de Grasse, de plus en plus surpris du génie inventif de son adversaire, retourna au mouillage que ce dernier venait de quitter, rembarqua ses troupes et, après avoir laissé une garnison suffisante dans l'île, fit route pour le Fort-Royal.

M. le marquis de Bouillé, dont j'ai parlé à différentes reprises, se distingua de la manière la plus brillante pendant toute la guerre; il joignait à une extrême bravoure une activité incroyable, de grands talents et un désintéressement dont les généraux de la République et de l'Empire nous ont fait perdre jusqu'au souvenir, mais qui alors était monnaie courante. On raconta que le roi Louis XVI, passant aux environs de la retraite que s'était choisie le vainqueur de Saint-Christophe, entendit le canon et apprit que c'était M. de Bouillé qui le tirait. « Je me souviens en effet, dit le Roi, que je lui ai donné des canons pris à Saint-Christophe et il les tire en mon honneur; c'est un homme de bien, un loyal gentilhomme qui n'aime que la gloire et ne prend soin que d'elle ;

dites-lui que je ne l'oublie pas, car, bien qu'il ne vienne jamais à la cour, je me rappellerai toujours son nom qui a honoré et honore mes armes. » Je rapporte cet incident qui montre l'estime dont M. le marquis de Bouillé jouissait dans l'esprit du Roi et que toute l'armée éprouvait pour lui.

M. de La Clocheterie avait quitté le 25 décembre le commandement du *Jason* pour prendre celui de l'*Hercule,* de 74, que le départ de M. le marquis de Turpin avait laissé vacant ; je n'avais pu le suivre, à mon grand regret, par suite des nécessités du service, mais à mon retour à la Martinique, il eut l'obligeance de me faire revenir à son bord.

Dès que l'escadre fut mouillée, on s'occupa à réparer les vaisseaux et je me trouvai avoir des loisirs dont je profitai pour visiter l'île.

La Martinique a deux capitales, l'une militaire, Fort-Royal, et l'autre commerçante, Saint-Pierre, toutes les deux sur la côte Ouest. Aucune île peut-être ne présente avec plus de variété des sites sauvages ou gracieux dont le rapprochement met en relief les contrastes. Les côtes sont tour à tour très élevées ou s'abaissent brusquement pour se terminer à des grèves de sable fin, bordées de verdure ; dans l'intérieur, on voit des savanes couvertes de champs de cannes à sucre, des collines boisées et dans le lointain se découpent, sur un ciel toujours bleu, des montagnes irrégulières d'une forme bizarre.

La population, formée de blancs, de mulâtres, de métis, de cupres, de quarterons, de tiercerons, de nègres, etc., présente toutes les nuances qu'on peut obtenir en mélangeant une bouteille de lait et une bouteille d'encre, et est aussi divisée moralement que physiquement. Les blancs dédaignent les mulâtres, les mulâtres les cupres, les cupres les noirs ; la proportion de sang blanc indique le degré de considération de chacun.

Les Antilles ont été peuplées par des éléments bien différents ; en général, les créoles descendent de cadets de familles nobles ou de duellistes et de religionnaires expulsés de France, quelques-uns

de gens sans aveu déportés sous le nom d'engagés à la suite de l'édit de 1719. Ces engagés, sorte de condamnés aux travaux forcés, ne pouvant travailler sous le soleil des tropiques, on fut obligé de faire venir des nègres de la côte d'Afrique; le contact des deux races ne tarda pas à engendrer les mulâtres, puis toutes les variétés du blanc au noir.

Les créoles étaient, bien entendu, les premiers par la richesse, l'éducation et l'honorabilité; je ne sais trop si la Révolution n'a pas changé tout cela et mis les blancs sur le même pied d'égalité que les noirs; ils sont d'une tournure élégante et ont une véritable passion pour le luxe, les fêtes et les plaisirs.

Les hommes de couleur sont en général profondément démoralisés, querelleurs et jaloux de la supériorité des blancs ; par contre, ils professent le plus grand mépris pour ceux qui ont la peau plus noire.

Toutes proportions gardées, je ne peux mieux comparer leurs aspirations qu'à celles de certains Français qui veulent l'égalité avec ceux dont la position sociale est au-dessus de la leur, mais non avec leurs inférieurs. N'a-t-on pas vu les incorruptibles conventionnels voter la suppression des titres gagnés honorablement au service du Roi et s'en affubler dix ans après, quand un soldat heureux leur en eut donné pour les acheter en satisfaisant leur envie et leur soif d'honneurs? La nature humaine est bien la même partout.

Les noirs sont superstitieux, fourbes, capables de dévouement, mais aussi des cruautés les plus horribles ; ils sont bons pour les durs travaux, mais on ne peut songer à orner ces intelligences peu supérieures à celles des animaux.

Les blancs méprisent donc les hommes de couleur qui, humiliés de leur infériorité, haïssent ceux à qui ils doivent la vie et se vengent sur les noirs de la nuance d'épiderme dont ils sont héritiers; de leur côté, les nègres reconnaissent la supériorité des blancs, mais conspirent contre eux parce qu'ils sont leurs maîtres et abhorrent les mulâtres qui aspirent à le devenir.

La population caraïbe des Antilles est presque entièrement disparue et s'il en reste encore, c'est à Saint-Vincent et à la Trinité; c'était une belle race nomade et guerrière qui résista longtemps aux Européens.

Avant d'être colonie relevant de la couronne, la Martinique a appartenu à deux Français qui l'occupèrent au nom du Roi, y construisirent un fort qui est devenu Fort-Royal et s'emparèrent de Sainte-Lucie, des Grenadines et de la Grenade. A leur mort, leur héritier fut nommé capitaine-général; il fut exproprié quelques années plus tard par une compagnie qui fit banqueroute et revendit ses possessions au Roi.

Si la Martinique relevait de la couronne, elle entendait cependant conserver une certaine liberté et le fit bien voir dans une circonstance mémorable. Vers 1725, je crois, le gouverneur et l'intendant étaient MM. de la Varenne et de Ricouard; ce dernier mécontenta les créoles par des procédés attentatoires à leurs privilèges, et comme leurs représentations restaient sans effet, ils complotèrent de s'en débarrasser. A cet effet, les conjurés les invitèrent à un dîner pendant lequel la milice vint les arrêter et alla les embarquer sur un navire, avec défense de reparaître dans l'île sous peine de mort. Le procédé était vif, mais le Roi reconnut que les plaintes des colons étaient fondées et nomma d'autres administrateurs.

Après la prise de Saint-Christophe, le moment parut favorable pour exécuter sur la Jamaïque un plan caressé depuis longtemps par la France et l'Espagne. M. de Grasse devait conserver le commandement de la flotte combinée, mais l'escadre espagnole ne vint pas au rendez-vous ainsi qu'il était convenu.

Les réparations des navires avaient rapidement vidé nos magasins et, pour les terminer, il fallut attendre l'arrivée d'un convoi parti de Cadix avec des rechanges et des troupes.

Le 6 mars, nous apprîmes que l'amiral Rodney était arrivé à Sainte-Lucie venant d'Angleterre et qu'avec 36 vaisseaux il se trouvait mouillé à la pointe de la Tartane au vent de la Martini-

que ; il y avait donc à craindre que le convoi de Cadix ne fût capturé par lui. M. de Grasse se tint prêt à appareiller à la première nouvelle pour les secourir avec ses vaisseaux les moins avariés, mais les Anglais étaient mal postés, le commandant du convoi, M. de Genouilly, déjoua leur attente en passant par le Nord de la Désirade et il vint mouiller sans accident près de nous le 20 mars. On dit qu'en l'apprenant, l'amiral Rodney, qui comptait encore sur un riche butin pour se faire pardonner ses méfaits à Saint-Eustache, cassa de colère sa longue-vue sur le dos de l'officier qui lui apporta cette mauvaise nouvelle.

Avec M. de Genouilly étaient arrivés les vaisseaux *la Couronne* de 80 qu'il commandait, *le Magnifique* de 74, *le Dauphin-Royal* de 70, les frégates *la Friponne* et *l'Engageante,* enfin la corvette *la Cérès.*

On utilisa avec la plus grande ardeur les ressources apportées par le convoi et, quand tout fut prêt, M. de Grasse annonça son départ avec une sorte de forfanterie ; depuis le combat de la Chesapeake il ne doutait plus de rien, se croyait le grand homme de mer des temps modernes et n'écoutait, ne consultait aucun de ses officiers.

Le 8 avril, sans même attendre le *Saint-Esprit* de 80, dont les travaux étaient presque terminés, l'escadre et le convoi mirent à la voile pour Saint-Domingue ; on fit route les amarres à stribord en serrant les terres de la Martinique.

Le convoi avait appareillé à la pointe du jour, escorté des vaisseaux *le Sagittaire* et *l'Experiment* et des frégates *le Richmond, la Railleuse* et *l'Engageante ;* l'armée ne mit à la voile qu'à huit heures.

L'opération que nous avions en vue présentait de grandes difficultés, car il fallait conduire à Saint-Domingue, lieu de rendez-vous général, un convoi considérable en présence d'une escadre plus forte que la nôtre. Si M. de Grasse avait attaqué plus énergiquement l'amiral Hood à Saint-Christophe, il aurait pu facilement lui causer un grave échec ou tout au moins le mettre hors d'état

de faire sa jonction avec les 17 vaisseaux de l'amiral Rodney venant d'Angleterre. Mais, comme on a vu, il commit faute sur faute et prépara ainsi le désastre dont je vais raconter les tristes détails.

Quos vult perdere Jupiter dementat.

CHAPITRE X

BATAILLE DU 12 AVRIL

En apprenant l'heureuse arrivée de notre convoi, l'amiral Rodney était allé mouiller au Gros-Ilet de Sainte-Lucie d'où, se tenant prêt à appareiller, il envoya ses frégates nous surveiller. Quelques-unes de ces dernières étaient toujours en vue, fuyant quand les nôtres les chassaient, puis revenant immédiatement reprendre leur poste d'observation.

Au moment où nous quittions le mouillage, les vigies signalèrent un grand nombre de voiles à toute vue, mais M. de Grasse ne parut pas s'en préoccuper et continua sa route sans ordre.

Le soir, les frégates de l'arrière-garde signalèrent que l'ennemi se rapprochait; M. de Grasse ne prit encore aucune disposition.

Nous tombâmes en calme pendant la nuit sous la Dominique et le lendemain 9, au point du jour, on vit derrière nous 36 vaisseaux, dont 6 à trois ponts ; 2 de nos vaisseaux, *l'Auguste* et *le Zélé,* qui s'étaient laissés sous-venter pendant la nuit, en étaient peu éloignés. Notre armée se trouvait dispersée et en désordre ; seule la *Ville-de-Paris,* et quelques vaisseaux étaient à l'entrée du canal des Saints avec petite brise ; le reste de l'armée et du convoi étaient en calme. Bientôt quelques risées du large, que nous ne ressentions pas, permirent à l'avant-garde anglaise de se rapprocher, ce qui mettait M. de Grasse en situation d'avoir son convoi enlevé et une partie de son escadre détruite. Nous trépignions de colère et d'inquiétude devant tout ce désordre; fort heureusement, les Anglais ne profitèrent pas de l'occasion qui s'offrait à eux. Enfin, M. de Grasse, voyant que la brise s'était faite, nous signala de former l'ordre de bataille les amures à basbord et au convoi de

continuer sur l'autre bord vers le mouillage de la Guadeloupe; les signaux s'exécutèrent avec assez de précision et de vitesse. Lorsque notre avant-garde fut à hauteur des vaisseaux de tête ennemis, qui se trouvaient très en avant de leur corps de bataille toujours encalminé, nous reprîmes les amures à stribord et la deuxième escadre, aux ordres de M. le marquis de Vaudreuil, reçut l'ordre de courir sur les Anglais et de commencer le combat.

Après une heure d'un engagement très vif à petite distance, le *Royal-Oak* s'éloigna avec son grand mât coupé au ton, ainsi que le *Montagu,* qui avait perdu deux mâts de hune; puis, les Anglais ayant laissé porter tandis que nous serrions le vent, les deux lignes s'éloignèrent et le feu cessa. En cette circonstance, M. de Grasse aurait pu écraser la deuxième escadre anglaise en jetant toutes ses forces sur elle pendant qu'elle ne pouvait être secourue, mais il ne le fit pas et manqua une belle occasion; il donna seulement l'ordre au convoi de profiter de l'échec éprouvé par l'avant-garde ennemie pour remettre à la voile. Les vaisseaux engagés passèrent la nuit à se réparer.

Le combat du 9 avril pouvait passer pour une espèce de succès, puisque nous avions sauvé notre convoi, mais il était évident que ce n'était qu'un lever de rideau et que les deux armées ne tarderaient pas à se mesurer pour obtenir un avantage décisif.

Nos gréements avaient beaucoup souffert des nouvelles pièces employées par les Anglais et appelées caronades; ces canons, très courts et d'un fort calibre, nous jetaient une véritable grêle de boulets ramés ou enchaînés qui coupaient en un instant toutes les manœuvres et de grappes de raisin très meurtrières ; on peut dire que ces caronades, qui tiraient deux fois plus vite que nos longs canons, doublaient la force du vaisseau qui les utilisait; nous n'avions pas besoin de cette cause d'infériorité et nous n'allions pas tarder à nous en assurer encore mieux à nos dépens.

Du 9 au 11, avec des vents de la partie de l'Est, nous louvoyâmes pour nous élever entre la Guadeloupe et la Dominique, afin de gagner Saint-Domingue par le Nord, entraîner l'ennemi à

notre suite et donner le temps au convoi de s'échapper sous le vent ; nous y aurions sans doute réussi sans la mauvaise manœuvre du *Zélé,* qui aborda le *Jason* dans la nuit du 10 au 11 ; ce dernier vaisseau dut relâcher à la Guadeloupe ainsi que le *Caton,* dont la mâture était en mauvais état. Le 11, dans la journée, l'armée allait doubler les îles des Saintes quand elle fut obligée de laisser arriver pour couvrir le *Zélé* qui avait dérivé. Dans la nuit du 11 au 12, le calme empêcha les deux armées de faire route, mais vers 2 heures du matin, le *Zélé,* qui décidément ne devait faire que des fautes, chercha à profiter d'une brise folle pour se relever au vent, croisa la *Ville-de-Paris* qui était stribord amures, l'aborda, lui défonça des voiles et cassa son mât de misaine et son beaupré. Cet accident, qui eut les conséquences les plus désastreuses, était entièrement imputable au *Zélé,* dont l'officier de quart avait méconnu les règlements qui prescrivent au navire basbord amures de céder la route à celui qui est stribord amures, surtout, ce qui était le cas, quand le premier court largue.

L'officier coupable prétendit que, par l'effet de la nuit, il n'avait pu se rendre compte de la direction suivie par la *Ville-de-Paris.* La frégate l'*Astrée* remorqua le *Zélé* à la Guadeloupe et au point du jour ils faisaient bonne route, poursuivis de loin par quelques vaisseaux anglais.

A ce moment, c'est-à-dire vers 5 heures du matin, l'armée était en désordre et il y avait environ trois lieues entre les navires sous-ventés et les autres. M. de Grasse, craignant que le *Zélé* ne fût pris, fit gouverner entre lui et les Anglais, car il avait malgré tout conservé l'avantage du vent ; puis il signala de former la ligne de bataille en ordre renversé basbord amures, en forçant de voiles.

L'amiral Rodney, voyant que ses navires qui chassaient le *Zélé* et s'en trouvaient à plusieurs milles allaient être coupés, les rappela.

Vers 7 heures, MM. de Vaudreuil et de Bougainville vinrent prendre leurs places avec une partie de leurs escadres et les deux armées, dont les routes se coupaient, s'approchèrent rapidement. A ce moment, il ne faut pas l'oublier, le *Zélé* était hors d'atteinte.

Nous étions tête de ligne et le *Malborough,* chef de file anglais, avait le cap sur nous; voyant qu'il ne pourrait nous passer au vent, il gouverna de façon à nous prolonger par-dessous le vent; il était 8 heures quand, notre armée n'étant pas encore formée, M. de Grasse signala de laisser porter au S.-S.-O. et de se préparer à commencer le combat; les Anglais couraient au plus près stribord amures et nous avec quatre quarts de largue basbord amures.

Les premiers coups de canon furent tirés par le *Brave,* et son exemple fut rapidement suivi par l'escadre bleue dont nous faisions partie; à 8 heures et demie, M. de Grasse fit signal de virer de bord lof pour lof tout à la fois; c'était au *Pluton,* serre-file de l'armée, à commencer le mouvement, mais son capitaine, M. d'Albert de Rions, crut qu'il y avait une erreur de transmission, car cette manœuvre, exécutée à portée de pistolet et par très faible brise, nous aurait mis dans la dangereuse position d'être pris d'enfilade et balayés pendant fort longtemps sans pouvoir répondre; il était d'autant plus convaincu d'une erreur dans la répétition des signaux qu'aucun des autres vaisseaux ne commença le mouvement ainsi qu'on l'avait vu faire particulièrement au *Zodiaque* à la bataille d'Ouessant le 27 juillet 1778.

Voyant que son ordre ne s'exécutait pas, M. de Grasse signala de serrer le vent, puis, bientôt après, de virer de bord lof pour lof par la contre-marche.

Cette fois, c'était à nous de commencer le mouvement, mais la fumée était si épaisse qu'on distingua difficilement le signal pendant un instant où la fumée était un peu moins épaisse ; M. de La Clocheterie, craignant de l'avoir mal compris, n'osa commencer l'évolution et, cette fois encore, aucun des vaisseaux placés entre l'amiral et nous n'en prit l'initiative, ce qui, du reste, était presque impossible vu la proximité de l'ennemi.

Jusqu'alors nous n'avions eu affaire qu'aux première et troisième escadres anglaises ; à 10 heures, l'arrière-garde ennemie entra en ligne au moment où, par un malheureux hasard, le vent sautait de

l'Est au S.-E. ; notre armée, obligée d'arriver de quatre quarts pour ne pas masquer, se trouva disposée en échiquier, nos vaisseaux ne présentant que la hanche à l'ennemi ; cette position désavantageuse nous donnait une grande infériorité pour répondre au feu déjà très supérieur de l'ennemi ; les caronades produisaient sur nous à cette courte distance des avaries graves et continuelles dans le gréement et, en cherchant à les réparer, nous perdions par l'effet d'une mousqueterie très nourrie et bien dirigée nos meilleurs matelots. Ces braves gens ne s'effrayaient pas du danger et continuaient leur travail avec ardeur ; mais à chaque instant on en voyait qui, blessés, lâchaient prise et venaient en tournoyant s'écraser à nos pieds. Dans les batteries, le carnage n'était pas moins grand et le sang ruisselait à pleins dallots ; on ne s'entendait plus par le tapage infernal de cinq mille canons et on ne voyait rien à cause de la fumée.

A 10 heures et quart, quatre vaisseaux anglais coupèrent notre ligne en passant sur l'arrière du *Glorieux* et sur l'avant du *Diadème*, les criblèrent de boulets, mais particulièrement le premier de ces vaisseaux, qui présentait l'arrière sans défense à leurs coups ; ils le démâtèrent de tous ses mâts, tuèrent son brave capitaine, M. d'Escars, puis prolongèrent notre deuxième escadre qui se trouva ainsi obligée de combattre des deux bords ; d'autres vaisseaux anglais firent la même manœuvre en passant sur l'arrière du *César*, qui perdit son gouvernail et son mât d'artimon, et sur l'avant de l'*Hector*, dont le mât de misaine fut coupé à six pieds du pont ; les uns et les autres se trouvèrent hors d'état de manœuvrer et tombèrent sous le vent ; le *Glorieux* n'était plus qu'une épave à la merci de l'ennemi quand la frégate *le Richmond*, capitaine M. de Mortemart, que nous avions prise dans la Chesapeak, vint héroïquement lui donner la remorque ; mais M. de Trogoff, qui avait pris le commandement après la mort de M. d'Escars, la fit couper quand il vit que la frégate entourée d'ennemis allait succomber inutilement.

A ce moment, c'est-à-dire vers 10 heures et demie, le combat était dans toute sa fureur ; je revenais de porter un ordre à l'avant

et je retournais reprendre mon poste près de M. de La Clocheterie quand l'*Arrogant* nous envoya toute sa hordée; l'échelle de la dunette que je montais fut brisée par un boulet et je fus jeté si rudement sur le pont que je perdis connaissance. Je restai là étendu pendant quelque temps et, quand je repris mes sens, je ne vis plus M. de La Clocheterie à son poste. On me dit alors qu'il avait été tué au moment même où j'étais renversé; je n'ai pas besoin de dire combien la perte de cet excellent ami me fut sensible, car depuis quatre ans j'avais partagé les mêmes dangers et vécu avec lui dans une véritable intimité; il faut avoir cohabité pendant longtemps sur le même vaisseau pour savoir quelle force peut atteindre l'amitié doublée d'un grand respect dû à un chef doué des plus rares et des plus aimables qualités.

Au moment de sa mort, il devait être 11 heures; j'eus donc au moins la consolation de penser qu'il avait succombé avant d'avoir pu pressentir notre désastre.

En voyant emporter le cadavre sanglant de leur capitaine qu'ils aimaient comme un père, les matelots consternés cessèrent le combat, mais M. le chevalier de Coatlès prit immédiatement le commandement et le feu recommença.

A 1 heure, le combat se ralentit un peu, la brise dissipa la fumée et j'aperçus le *Glorieux* immobile avec son grand pavillon blanc tout déchiré flottant encore à sa poupe; l'armée était divisée en trois tronçons : l'escadre blanche et bleue à quatre milles sous le vent de la blanche, et la nôtre à deux milles au vent de cette dernière; au vent enfin, le *César* et l'*Hector* en très mauvais état et peu éloignés de plusieurs vaisseaux anglais.

Bientôt, M. de Grasse signala l'ordre de bataille renversé basbord amures, mais le calme qui régnait près de terre n'en permit pas l'exécution et les Anglais, toujours favorisés par le vent, en profitèrent pour s'emparer du *Glorieux,* de l'*Hector* et du *César,* hors d'état de se défendre, et pour attaquer les vaisseaux isolés. C'est à ce moment que l'*Ardent,* dont on se rappelle la singulière prise en vue du phare d'Eddystone, fut entouré d'ennemis et forcé d'amener

son pavillon. En même temps, la *Ville-de-Paris,* le *Triomphant,* le *Languedoc,* la *Bourgogne,* la *Couronne,* le *Sceptre,* le *Magnifique* et le *Pluton* luttaient des deux bords contre des forces triples; à 6 heures et demie, M. de Grasse, canonné par sept vaisseaux, amena son pavillon après une longue résistance; sa mâture était entière, mais il paraît cependant qu'elle ne tenait plus et risquait de venir en bas; l'équipage aussi était épuisé de fatigue et cruellement réduit, a-t-on dit. Je veux le croire pour l'honneur de M. de Grasse qui, s'il avait tenu une heure de plus, aurait pu s'épargner cette honte en s'embarquant sur un des vaisseaux de M. de Vaudreuil qui arrivait à son secours. Mais M. de Grasse ne voulut pas attendre et vit d'un œil sec amener le pavillon du premier vaisseau-amiral français pris dans de semblables conditions.

Il a été fait tant de récits de la bataille du 12 avril que je ne crois pas devoir en donner d'autres détails; du reste, le désordre était si grand et la fumée si épaisse qu'il aurait fallu être à bord de chacun des vaisseaux pour pouvoir rendre un compte exact de tous les incidents de cette malheureuse journée où nous perdîmes 3,000 hommes, 6 capitaines de vaisseau tués et une centaine d'autres officiers tués ou blessés; les capitaines tués étaient MM. de La Clocheterie, de Sainte-Césaire, d'Escars, du Pavillon, de La Vicomté et de Marigny, capitaines de l'*Hercule,* du *Northumberland,* du *Glorieux,* du *Triomphant,* de l'*Hector* et du *César.*

Ordre et forces des deux armées à la bataille du 12 avril.

Ligne française.			Ligne anglaise.		
ESCADRE BLEUE (3e).			TROISIÈME ESCADRE.		
Hercule. De La Clocheterie.	74	canons.	*Marlborough.* Penny . .	74	canons.
Neptune. D'Aleins. . . .	74	—	*Arrogant.* Cornish. . . .	74	—
Souverain. De Glandevès.	74	—	*Alcide.* Thompson. . . .	74	—
Palmier. De Martelly . .	74	—	*Monench.* Truscott . . .	74	—
Northumberland. De Sainte-Césaire	74	—	*Conqueror.* Balfour . . .	74	—
			Princess. Drake. . . .	70	— A

Auguste. De Bougainville.	80 canons	A
Ardent. De Gouzillon . .	64 —	
Scipion. De Clavel . . .	74 —	
Brave. D'Amblimont. . .	74 —	
Citoyen. D'Ethy.	74 —	

ESCADRE BLANCHE (1re).

Hector. De la Vicomté. .	74 canons.	
César. De Marigny . . .	74 —	
Dauphin royal. De Roquefeuil	70 —	
Languedoc. D'Arros . . .	80 —	
Ville-de-Paris. De Grasse.	104 —	GA
Couronne. De Genouilly .	80 —	
Éveillé. De Tilly	64 —	
Sceptre. Comte de Vaudreuil.	74 —	
Glorieux. D'Escars . . .	74 —	

ESCADRE BLANCHE ET BLEUE (2e).

Diadème. De Montéclair .	74 canons.	
Destin. De Goimpy . . .	74 —	
Réfléchi. De Médine. . .	64 —	
Magnanime. Le Bègue. .	74 —	
Conquérant. De la Grandière	74 —	
Magnifique. Mac Arthy. .	74 —	
Triomphant. Marquis de Vaudreuil	80 —	A
Bourgogne. De Charitte .	74 —	
Duc-de-Bourgogne. D'Espinouze.	80 —	
Marseillais. De Castellane.	74 —	
Pluton. D'Albert de Rions.	74 —	

Total : 30 vaisseaux et 2,246 canons.

Prince Georges. Williams.	98 canons.	
Torbay. Gidoin	74 —	
Anson. Blair	64 —	
James. Barber	74 —	
Russell. Saumarez . . .	74 —	

PREMIÈRE ESCADRE.

America. Thompson. . .	64 canons.	
Hercules. Savage	74 —	
Protée. Buckner.	64 —	
Resolution. Manners. . .	74 —	
Agamemnon. Caldwell. .	64 —	
Duke. Gardner	98 —	
Formidable. Rodney. . .	98 —	GA
Namur. Inglès	90 —	
St-Albans. Cornwalis . .	64 —	
Canada. Dumaresq . . .	74 —	
Repulse. Charrington . .	64 —	
Ajax. Fanshow.	74 —	
Bedfort. Afflück	74 —	

DEUXIÈME ESCADRE.

Prince Williams. Wilkinson.	64 canons.	
Magnificent. Linzec . . .	74 —	
Centaur. Inglefield . . .	74 —	
Belliqueux. Sutherland .	64 —	
Warrior. Walace	74 —	
Monarch. Reynolds . . .	74 —	
Barfleur. Hood.	90 —	A
Valiant. Goodaal	74 —	
Yarmouth. Parry	64 —	
Montagu. Bowen	74 —	
Alfred. Edy	74 —	
Royal Oak. Burnett . . .	74 —	

Total : 36 vaisseaux et 2,674 canons.

Il nous manquait, comme je l'ai dit, le *Saint-Esprit*, de 80, resté au Port-Royal ; le *Zélé*, qui avait fait tant de fautes et causa par le fait notre désastre, enfin le *Jason* et le *Caton*, relâchés pour avaries à la Guadeloupe.

Nos forces étaient donc sensiblement inférieures à celles des Anglais, d'autant que ceux-ci avaient six vaisseaux à trois ponts et nous un seul, la *Ville-de-Paris*.

Malgré cette disproportion, si M. de Grasse ne s'était pas entêté à couvrir le *Zélé* qui ne courait aucun danger, si surtout il avait saisi l'occasion d'écraser l'avant-garde anglaise pendant que le reste était encalminé, nous aurions pu tout au moins faire à l'ennemi autant de mal qu'il nous en causa.

On m'objectera que les deux manœuvres ordonnées par M. de Grasse et non exécutées ont détruit ses combinaisons; il n'en est rien, car ces mouvements auraient placé l'armée dans la situation la plus critique; c'est si vrai que MM. de La Clocheterie et d'Albert de Ryons, les meilleurs capitaines de l'armée, n'osèrent les exécuter croyant avoir mal interprété les signaux de l'amiral; ce dernier reconnut du reste plus tard que ses manœuvres auraient été dangereuses et étaient d'une exécution presque impossible.

Après avoir amené son pavillon, M. de Grasse fut conduit à bord du *Formidable*, vaisseau-amiral anglais. M. le marquis de Vaudreuil prit immédiatement le commandement, fit signal de ralliement et, voyant qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour sauver les débris de l'armée, il se dirigea avec onze vaisseaux sur Saint-Domingue; les autres y arrivèrent successivement; quant à nous, nous allâmes avec le *Pluton*, le *Marseillais* et l'*Éveillé* nous réparer à Curaçao; le 11 mai nous rejoignîmes l'armée à Saint-Domingue, où se trouvaient aussi quatorze vaisseaux espagnols qui, en venant se joindre à nous comme il était convenu, nous auraient donné la supériorité de forces et la victoire.

Les Anglais étaient trop maltraités pour nous poursuivre et durent passer plusieurs jours à se réparer avant de faire route; ensuite, l'amiral Hood alla se poster entre Porto-Rico et Saint-Domingue pour s'emparer de nos vaisseaux isolés; le 19 avril, il prit ainsi le *Jason*, le *Caton* et l'*Aimable* qui venaient de la Guadeloupe pour nous rejoindre.

Le 13 mai, M. le chevalier de Brass, capitaine de la *Néréide*,

prit le commandement de l'*Hercule* à la place de M. le chevalier de Coatlès, qui n'était que lieutenant de vaisseau.

On ne pouvait songer à reprendre l'expédition projetée contre la Jamaïque; aussi, dès que l'escadre fut réparée, autant que sa position et la disette de rechanges le permettaient, l'escadre fit voile le 4 juillet pour l'Amérique septentrionale en passant par le vieux canal, la côte N. de Cuba et le canal de Bahama, où l'escadre espagnole de Don Solano nous quitta pour aller à la Havane.

Avant de partir du cap français, M. le marquis de Vaudreuil avait expédié un convoi de 200 voiles sur la France et une division composée du *Sceptre*, de l'*Engageante* et de l'*Astrée*, aux ordres de M. de La Pérouse, sur la baie d'Hudson, où cette expédition ruina les établissements anglais.

Après nous être séparés des Espagnols, notre escadre, forte de treize vaisseaux, donna la chasse à plusieurs vaisseaux anglais qu'on ne put joindre et mouilla à Boston le 9 août, après une traversée sans intérêt.

Notre premier soin fut de remplacer nos mâts qui, ayant été avariés par les boulets, ne tenaient plus et risquaient à chaque instant de tomber dès que la brise fraîchissait un peu; notre doublage avait aussi besoin de réparations. On sait que dans les mers chaudes les carènes se couvrent rapidement d'herbes et de coquillages qui font bientôt du navire le meilleur marcheur un véritable ponton; c'est pour obvier à cet inconvénient que, pour en atténuer l'effet, les Anglais avaient eu l'idée quelques années auparavant de recouvrir les carènes de feuilles de cuivre. Beaucoup de nos vaisseaux n'étaient pas doublés, surtout parmi les vieux, tandis que tous ceux des Anglais l'étaient; or, comme dans une escadre on règle la marche sur le plus mauvais voilier, il en résultait que nous ne pouvions atteindre nos ennemis que quand ils voulaient bien nous attendre, c'est-à-dire lorsqu'ils étaient les plus forts.

Boston n'ayant pas de gril de carénage, on fut obligé, pour sauver le *Triomphant*, dont la coque avait reçu un nombre incroyable de boulets et que les pompes ne suffisaient plus à tenir à flot, on

fut obligé, dis-je, de l'abattre en carène en pleine rade de Nantucket; cette difficile et dangereuse opération s'exécuta sans accident.

A peu de jours de là, le *Magnifique* se perdit par la faute du pilote américain en changeant de mouillage : avec beaucoup de peine on sauva les agrès et une partie de l'armement, mais le vaisseau s'étant cassé à mer basse, on ne put le relever. Le Congrès, touché de cette perte, nous donna l'*America* de 74, qui était prêt à être lancé à Portsmouth.

Boston, qui comptait alors 20,000 habitants, est une assez jolie ville construite en briques ; certaines rues sont droites et larges, mais quelques quartiers présentent l'aspect le plus misérable. Cette ville a été le berceau de Franklin et le foyer de la révolution qui a procuré la liberté aux États-Unis. Le peuple de Massachuset est celui qui a fourni les troupes les moins mauvaises, celui qui s'est montré le plus énergique et le plus courageux ; les autres États n'ont jamais fait preuve d'autant de patriotisme. Presque tous les Américains étaient comme cet individu qui, ayant eu quelque peu à souffrir de la présence des soldats de M. de Rochambeau, réclama une indemnité excessive à celui-ci; comme il hésitait à payer, l'Américain alla trouver le shérif qui n'hésita pas à ordonner l'arrestation de M. de Rochambeau au milieu de son armée; ce dernier ne put s'en débarrasser qu'en donnant une forte caution. Ce joli trait de mœurs peint les Américains qui acceptaient notre concours mais prenaient leurs précautions pour éviter les inconvénients de la guerre.

Boston m'a paru avoir une physionomie toute différente des autres villes des États-Unis que j'ai vues : les vieilles coutumes des puritains s'y sont conservées intactes et nulle part on ne trouve une plus grande sévérité de mœurs, une vie de famille plus austère, tout au moins en apparence, car le diable ne perd jamais ses droits. Le dimanche, c'est une ville morte, tous les magasins sont fermés, toutes les portes sont closes, tout mouvement est suspendu : on n'entend que les hymnes nasales du temps de Cromwell, chan-

tées par des gens qui semblent assister à une cérémonie funèbre tant ils ont l'air lugubre. Dans les librairies on ne trouve absolument à acheter que des livres de piété.

Je n'ai vu à Boston qu'un spectacle amusant, une procession ou pour mieux dire une mascarade de francs-maçons, affublés d'insignes grotesques et marchant avec un air tout à fait sérieux et important. Un grand nombre d'officiers et de soldats français, se laissant séduire par des programme philanthropiques, s'affilièrent à cette société, embrassèrent des idées républicaines qui n'avaient pas encore fait leurs preuves et firent à leur tour des prosélytes en rentrant en France. La secte de la franc-maçonnerie eut alors beaucoup d'adeptes dans l'armée et la marine, prépara dans l'ombre et le mystère, avec un esprit de suite infernal, le renversement de notre auguste et glorieuse monarchie.

On peut affirmer que la guerre d'Amérique a été une des causes principales de la Révolution française en faisant considérer, même par les royalistes, les principes démagogiques comme des idées purement humanitaires.

Tout le monde, et on l'a vu en 1789, travailla d'une façon inconsciente, en toute sincérité et bonne foi, aux réformes jugées nécessaires, mais sans prendre des mesures capables d'endiguer le torrent déchaîné.

Louis XVI, on se le rappelle, était avec raison opposé à toute intervention en faveur des Américains révoltés contre la mère-patrie ; il fallut pour lui forcer la main l'entraînement de l'esprit public, désireux de se venger de l'Angleterre.

Le havre de Boston est très sûr pour les bâtiments de commerce, mais il est peu commode pour les vaisseaux, car il est rempli de bancs et de bas-fonds ; les passes sont nombreuses mais si étroites qu'il est presque impossible à un navire un peu long d'y faire ses évolutions assez rapidement pour ne pas s'échouer ; seul le mouillage de Nantucket est d'un abord facile.

La ville est située sur une presqu'île montueuse, reliée à la terre par une étroite chaussée longue d'une lieue, qui serait d'une dé-

fense facile si on la fortifiait; vis-à-vis de Boston et aussi sur une presqu'île se trouve la ville de Charlestown, séparée de la première par un canal de cent toises de largeur.

Charlestown, détruite par les Anglais qui la prirent au mois de mai 1780, avait été le théâtre, au mois de juillet 1776, de la première affaire militaire un peu importante de cette guerre. C'est là, comme je l'ai dit, que la flotte anglaise, forte de quarante vaisseaux, éprouva un grave échec.

Lorsque notre escadre fut réparée, l'armée qui attendait ce moment à Providence se rapprocha de Boston où l'artillerie arriva le 18 novembre et les autres troupes dans les premiers jours de décembre. A ce moment on parla beaucoup de la paix prochaine.

L'embarquement et les derniers préparatifs nous retinrent jusqu'au 24 décembre, jour où l'armée appareilla pour une destination tenue secrète, car nous étions entourés d'espions américains; un navire du convoi se jeta sur les rochers en mettant à la voile et fut perdu.

Nous devions croiser au large pour attendre l'*Auguste*, le *Pluton*, l'*Amazone* et le vieux *Fantasque*, mais le mauvais temps, qui avait commencé dans la nuit qui suivit notre départ, nous força à faire route au Sud après avoir donné congé à la frégate *l'Isis*, qui retournait en France.

Le 19 janvier 1783, nous étions en vue de Porto-Rico après une traversée contrariée de coups de vent continuels ; la navigation à cette époque de l'année est extrêmement dangereuse et difficile sur les côtes de l'Amérique septentrionale ; nous avions mis en panne pour attendre le convoi que nous avions perdu dans une tempête quelques jours auparavant, quand l'*Aigrette* vint nous apprendre que l'escadre anglaise, forte de onze vaisseaux et cinq frégates, se tenait dans les parages de Saint-Domingue ; c'était trop pour nous qui n'avions que dix vaisseaux en mauvais état et des équipages très réduits par la maladie et le feu de l'ennemi.

L'*Aigrette* nous dit aussi qu'au Cap on parlait de la paix qui semblait prochaine.

Le 27 janvier, M. de Vaudreuil appela les capitaines à l'ordre pour leur apprendre que nous allions nous diriger sur Porto-Cabello, dans la Nouvelle-Espagne, où des ordres devaient nous être envoyés pour une expédition projetée dont le but était inconnu.

L'escadre et le convoi étaient séparés depuis longtemps et les navires arrivèrent les uns après les autres à Porto-Cabello à l'exception de la *Bourgogne,* qui se perdit sur les hauts-fonds d'Aves, près de Curaçao, avec 400 hommes ; au nombre de ceux qui se sauvèrent sur des radeaux ou dans les embarcations se trouvait le célèbre corsaire Paul Jones, d'origine écossaise, qui avait fait éprouver aux Anglais de grandes pertes depuis le commencement de la guerre. En 1777, il avait ravagé les côtes de Cumberland, et pris une quantité de navires. L'année suivante, avec le *Bonhomme-Richard,* corsaire de 40 canons qu'il commandait, il prêta le côté à la frégate anglaise *la Séraphis,* dont il s'empara après que son propre navire eut coulé et qu'il eut perdu les trois quarts de son équipage ; c'est peut-être le combat le plus acharné dont l'histoire fasse mention. On racontait sur son compte beaucoup d'actions du même genre et en Amérique, où il jouissait d'une grande popularité, le Congrès l'avait nommé commodore en récompense de ses services.

Paul Jones relâcha plusieurs fois dans les ports de France pour faire radouber ses navires ou conduire ses prises ; pendant un de ses séjours à Lorient, il alla à Versailles et fut reçu par le Roi qui s'intéressa au récit de sa vie aventureuse pendant laquelle il avait été tour à tour jardinier, négrier, un peu pirate, je crois, et enfin colon ; ses plantations de Virginie ayant été ravagées par les Anglais, il leur voua une haine terrible et débuta sur un petit corsaire dont il ne tarda pas à devenir capitaine ; ses succès lui firent obtenir un grand corsaire ; on sait le reste.

Le Roi lui fit présent d'une magnifique épée et de la croix du Mérite militaire ; il paraît que l'intrépide corsaire, qui se faisait appeler en France le chevalier Paul, fut mécontent de ne pas recevoir la croix de Saint-Louis, bien qu'il ne pût y prétendre en sa qualité de protestant.

A notre retour en France, après la paix, il demanda à être admis dans la marine royale avec le grade de lieutenant-général, ce qui, bien entendu, lui fut refusé ; il prit alors du service en Russie sous les ordres du prince de Nassau, quitta ce pays à la suite de je ne sais quelle histoire, puis revint à Paris où il mourut dans la misère en 1793.

Porto-Cabello, où nous arrivâmes le 10 février 1783, n'est pas une ville mais une réunion d'affreuses masures, située au fond du golfe Triste et à trente lieues dans l'ouest de la Guayra; c'est une colonie espagnole peuplée de nègres, d'indiens et d'Espagnols aussi noirs que les indiens; les femmes y sont repoussantes de laideur et de malpropreté, les enfants, tous nus comme des vers, ressemblent à des outres tant ils ont le ventre gonflé; on serait bien embarrassé de dire à quelle espèce ils appartiennent, car ils tiennent à la fois des trois races. Quelques commerçants sont riches mais la plupart des Espagnols ne sont que des mendiants déguenillés, drapés dans une souquenille effilochée et dans une morgue absolument risible.

Il fait une chaleur insupportable à Porto-Cabello et, en arrivant d'un pays aussi froid que Boston, nous en souffrions beaucoup. Le port est sûr et profond, les plus grands vaisseaux même y peuvent accoster à quai. J'allai à Caracas, capitale de la Nouvelle-Espagne; ce voyage de 35 lieues se fait en deux ou trois jours sur des mules. Le commerce de la contrée est peu important grâce aux entraves des douanes espagnoles; les seuls produits sont un excellent cacao, du coton et des cuirs. J'ai gardé un si mauvais souvenir de cet affreux pays que je n'en parle pas davantage.

Le 24 mars, alors que nous commencions à nous morfondre dans cette relâche où tout le monde éprouva les effets du climat, la frégate *l'Andromaque* nous apporta la nouvelle officielle de la paix dont les préliminaires avaient été signés à Paris le 20 janvier; les puissances engagées dans la guerre éprouvant le besoin de cesser une lutte qui les épuisait. Les Américains surtout, qui n'avaient plus rien à gagner aux hostilités, ne cherchaient qu'à tirer promp-

tement profit de leur situation ; ils le firent avec un oubli complet de toute considération étrangère à leur intérêt immédiat et mercantile. Malgré le traité avec la France et sans s'inquiéter de la honte qu'il y avait à abandonner la nation qui leur avait permis de conquérir leur indépendance, les envoyés du Congrès signèrent à Paris même, et à l'insu du Roi, avec l'agent anglais, les articles préliminaires d'une paix particulière.

Cette conduite hâta la détermination du gouvernement français qu'elle privait d'un allié et, à la suite de conférences générales, un armistice fut signé le 20 janvier entre l'Angleterre d'une part, la France, l'Espagne et les États-Unis de l'autre.

Cette nouvelle ne fut pas accueillie avec satisfaction par tout le monde car, si nous avions éprouvé des échecs devant Gibraltar et le 12 avril 1782, les Anglais en avaient un bien plus grand nombre à leur actif et nos forces n'étaient pas sensiblement diminuées.

La victoire même de Rodney, qui avait eu tant de retentissement, n'avait eu d'autre effet que d'empêcher l'attaque combinée contre la Jamaïque, car aucun des quatre vaisseaux pris ne resta aux Anglais : la *Ville-de-Paris,* l'*Hector,* le *Glorieux* et l'*Ardent* en allant en Angleterre se perdirent corps et biens en pleine mer par suite des avaries éprouvées pendant la bataille et deux vaisseaux anglais, le *Ramillies* et le *Centaur,* eurent le même sort. D'autre part, la flotte espagnole s'était emparée des îles Bahama; La Pérouse avait ruiné les établissements de la baie d'Hudson ; la Motte-Piquet avait fait subir au commerce anglais d'énormes pertes, enfin le bailli de Suffren avait remporté dans l'Inde de grands succès. Le traité de paix, qui ne nous accordait que de faibles dédommagements, fut donc très critiqué, car nous aurions pu prolonger la guerre, reprendre le projet d'attaquer la Jamaïque et obtenir des conditions plus avantageuses de l'Angleterre qui, à cause de son commerce exclusivement maritime, souffrait plus que la France. La défection des Américains nous empêcha donc d'obtenir l'abaissement de notre vieille et éternelle ennemie.

Le 3 avril nous mîmes à la voile pour le cap Français à l'exception

de l'*Auguste,* du *Triomphant* et de la *Néréide* qui ne partirent que le lendemain. La traversée fut assez rapide et le 15 nous avions connaissance du cap Tiburon, pointe ouest de Saint-Domingue. Deux jours après nous longions l'île de la Tortue si célèbre dans l'histoire et ancien repaire des boucaniers ; le 18 au matin, nous arrivions au cap dont la rade est sûre mais difficile d'accès.

La ville est percée de rues larges, propres et bien pavées ; on y voit de belles places avec des marchés bien approvisionnés et des fontaines nombreuses d'eau courante ; les fortifications et l'arsenal datent du règne de Louis XIV et sont en très bon état ; les maisons, très basses, sont construites à claire-voies à cause de la chaleur qui y est très forte, à partir surtout de neuf heures du matin. Le climat y est malsain et les Européens y résistent difficilement, mais les créoles ne semblent pas en souffrir beaucoup ; du reste, ils sortent peu et vivent nonchalamment dans leurs maisons au milieu du luxe et des plaisirs.

Les nègres de Saint-Domingue sont catholiques le jour et nulle part peut-être les prêtres, dont du reste on fait peu d'éloges, n'ont autant de clients à leurs confessionnaux ; mais ces mêmes noirs s'échappent des habitations la nuit pour aller au fond des bois ou sur quelque morne élevé sacrifier à leur dieu Vaudoux et se livrer à des saturnales diaboliques où ils égorgent des enfants ou des blancs quand ils peuvent en surprendre.

Le dieu Vaudoux a pour symbole un serpent et c'est sous cette forme qu'il est adoré et qu'il transmet ses ordres au peuple par l'intermédiaire de ses prêtres qui seuls, prétendent-ils, peuvent lui parler et le comprendre. C'est dans ces assemblées que se fabriquent les terribles breuvages qui empoisonnent habitants, troupeaux et rivières, que les adeptes apprennent à charmer les serpents les plus venimeux, à se couvrir de plaies factices pour ne pas travailler; c'est là que se trama la terrible révolte de 1792 où tous les blancs qui ne purent fuir à temps furent torturés, massacrés et mangés par ces cannibales.

Après avoir renouvelé notre eau et nos provisions et débarqué

des troupes qui restaient pour y tenir garnison, nous appareillâmes pour Brest le 1er mai.

Notre navigation, au départ, fut contrariée par des calmes et, à peine sortis de la rade, nous dûmes jeter l'ancre pour ne pas être entraînés sur les récifs des Sept-Frères; enfin une forte brise de N.-O. s'étant élevée le 4 au matin, nous eûmes connaissance de la Caye-aux-Sables, pointe sud des îles Turques et vers midi nous étions sortis des débouquements. La chaleur nous incommoda beaucoup jusqu'au 14 mai en vue des Bermudes; on commença alors à respirer une atmosphère tempérée après laquelle nous soupirions depuis si longtemps.

Le 16 juin, le point nous plaçait à 80 lieues d'Ouessant et la sonde à 50 seulement; le lendemain, le *Northumberland* nous signala la terre et à quatre heures du soir nous mouillâmes en rade de Brest après trente-sept mois d'absence.

Nous avions déjà entendu dire que M. de Grasse avait écrit au ministre pour se plaindre de la conduite de ses capitaines à la bataille du 12 avril, mais nous étions loin de prévoir ce qui nous attendait. M. Mithon de Genouilly fut incarcéré et nous reçûmes l'ordre de rester à Brest à la disposition du conseil de guerre qui allait se réunir à Lorient pour examiner la conduite des officiers signalés par M. de Grasse comme ayant manqué à leur devoir. Voici ce qui s'était passé. Après avoir amené son pavillon le soir de la bataille du 12 avril, M. de Grasse fut conduit à bord du vaisseau-amiral anglais; le lendemain il écrivait à M. le marquis de Castries, ministre de la marine, la lettre suivante qui, une fois connue, souleva l'indignation générale :

« Monsieur le Marquis,

« C'est du bord du *Formidable* commandé par l'amiral Rodney que j'ai l'honneur de vous rendre compte qu'abandonné de presque toute mon armée, qui n'a jamais voulu exécuter les signaux que j'ai faits de se reformer en bataille après un premier combat, le ven-

dredi 12 avril, où j'avais été dégréé de toutes voiles et de tous cordages, mes mâts ne tenant presque plus, j'ai été entouré de huit ou dix vaisseaux anglais qui, me canonnant de l'arrière et des deux bords, m'ont forcé de me rendre à sept heures du soir. Il n'y a eu que M. de Vaudreuil l'aîné qui m'a secouru autant qu'il a pu et qui, pendant que j'étais dégréé, a fait tous les signaux que j'aurais faits moi-même, si je l'avais pu, auxquels on n'a pas mis plus d'obéissance qu'à ceux que j'ai faits moi-même, lorsque j'ai eu passé quelques drisses. Le *Glorieux* ayant abordé un vaisseau anglais qui avait voulu couper la ligne, a rompu son beaupré et toute sa mâture est venue en bas. On dit ce brave capitaine tué ainsi que son second et son premier lieutenant. Il est bon de tenir cet événement secret à cause de la famille.

L'*Ardent* a été aussi pris sans presque combattre. Si le capitaine n'est pas mort, il mérite punition. Il y en a d'autres, à ce que l'on m'a dit, mais je ne l'affirme pas. Cette défaite, à force presque égale puisque les ennemis ne sont que trente-six, à ce qu'ils disent, contre trente et un, n'est venue que par le peu d'ensemble dans les manœuvres et l'inexécution des ordres que j'ai donnés. Je me suis sacrifié et ai tenu autant qu'il m'a été possible; mais combattre depuis sept heures et demie du matin jusqu'à sept heures du soir sans discontinuer et étant abandonné de mon armée, qui faisait vent arrière avec des bonnettes, lorsque je faisais signal d'ordre de bataille, les amures à stribord et environné de huit à dix vaisseaux ennemis qui me pressaient de basbord, de stribord et de l'arrière et même quelques-uns faisaient manœuvre pour me couper du dernier vaisseau le plus de l'arrière, je me suis vu forcé de me rendre pour sauver encore quelques braves gens qui me restaient, etc.

Ce 13 avril 1782.

Le comte DE GRASSE.

A cette première lettre, qui pouvait trouver un motif d'excuse

dans la douleur de sa défaite, M. de Grasse ajouta la publication en Angleterre de plusieurs mémoires dans lesquels il employa, à l'égard de ses capitaines, les termes les plus outrageants ; il perdit, en un mot, toute dignité et tout droit au respect dû au malheur.

Le ministre de la marine, croyant à la sincérité de ses rapports, se décida à punir sévèrement les coupables, nomma dans chaque port des commissaires chargés d'interroger les officiers témoins du combat, et donna ordre de les retenir jusqu'à la réunion d'un conseil de guerre formé à Lorient de MM. de Breugnon, de Guichen, de La Motte-Piquet, etc. Les capitaines et officiers du *Languedoc,* de la *Couronne,* de l'*Ardent,* du *Brave,* du *Pluton,* de la *Galathée,* de l'*Aimable,* de la *Cérès* et du *Clairvoyant* furent décrétés d'ajournement personnel pour répondre à l'accusation portée contre eux ; les autres étaient assignés pour être entendus.

Ainsi que je l'ai dit, le capitaine de la *Couronne,* M. de Genouilly, avait été incarcéré à Brest ; M. d'Arros, capitaine du *Languedoc,* subit le même opprobre, et l'un et l'autre furent transférés dans la citadelle du Port-Louis au mois d'avril 1784 ; en qualité de matelots d'avant et d'arrière de la *Ville-de-Paris,* ils étaient plus que les autres accusés de l'avoir abandonné.

Après une enquête et des interrogatoires sans fin, l'arrêt du conseil fut rendu le 18 mai 1784 ; il serait trop long de le reproduire en entier et je n'en citerai que les dispositions principales.

« Le mémoire de M. le comte de Grasse est déclaré calomnieux, invraisemblable et contraire à l'honneur de M. le marquis de Vaudreuil, capitaine du *Triomphant.*

« Sont déchargés de toute accusation les capitaines suivants : de Glandevès, du *Souverain ;* de Martelli, du *Palmier ;* de Castellane, capitaine de pavillon de l'*Auguste ;* d'Amblimont, du *Brave ;* de Tilly, de l'*Éveillé ;* de Montéclair, du *Diadème ;* de Goimpy, du *Destin ;* Le Bègue, du *Magnanime ;* de Médine, du *Réfléchi ;* de la Grandière, du *Conquérant ;* de Mac-Arty, du *Magnifique ;* de Vaudreuil, du *Sceptre ;* de Charitte, de la *Bourgogne ;* de Castellane, du

Marseillais; d'Albert de Rions, du *Pluton*; de Montpéroux, du *Dauphin-Royal*; de Martignan, de l'*Amazone*; de Suzannet, de l'*Aimable*; d'Aché, du *Clairvoyant*; de Roquart, de la *Galathée*; de Paroy, de la *Cérès*; de Trogoff, du *Glorieux*; d'Arros et de Genouilly, du *Languedoc* et de la *Couronne*; de plus, pour ces deux derniers, seront supprimés tous mémoires, lettres, écrits, sur ce qu'ils contiennent d'attentatoire à leur honneur et à leur réputation.

« Loue la conduite de MM. de Bougainville et d'Espinouze, chefs d'escadre, de Sainte-Césaire et de la Mettrie, du *Northumberland*; de Clavel, du *Scipion*; d'Éthy, du *Citoyen*; de la Vicomté, de l'*Hector*; de Marigny, du *César*; de Mortemart, du *Richmond*; de Coatlès, lieutenant de vaisseau de l'*Hercule*, qui prit le commandement à la mort de M. de La Clocheterie.

« Pour n'avoir pas fait le soir de la bataille tout ce qui était possible, condamne à être admonestés MM. de Bougainville et d'Espinouze, chefs d'escadre; de Coatlès, de l'*Hercule*; d'Aleins, du *Neptune*.

« Est interdit de ses fonctions pendant trois mois, M. de Gouzillon, capitaine de l'*Ardent*, pour n'avoir pas assez prolongé sa résistance; cependant sa conduite est reconnue irréprochable jusqu'au moment où il a amené son pavillon. »

En ce qui concerne la *Ville-de-Paris*, étaient déchargés de toute accusation MM. de la Villeléon, capitaine de pavillon; de Vaugirault de Rosnay et de Cibon, capitaines; Trédern de Lézern et de Brach, lieutenants de vaisseau; de Blois, de Lézardière, de Bouëxic et de Tanouarn, enseignes.

Le conseil rappela d'une façon élogieuse la mémoire de MM. de Sainte-Césaire, de la Mettrie, de la Vicomté, de Marigny, d'Escars, de La Clocheterie, du Pavillon, de Montguyot, de Mortemart, etc., tués en combattant vaillamment et recommanda aux grâces du Roi pour leur conduite particulièrement honorable, MM. de Roquebrune, de Beaumanoir, Dekmorial, de Moulins de Rochefort, de la Garde, Bassière, Laub, de Trogoff, de Macarthy, de Vaudreuil l'aîné, de Castellane, de Rions et d'Aché.

Bien que le *Zélé* eût causé bien des embarras, son capitaine ne fut pas cité à comparaître parce qu'il était éloigné du théâtre de l'action à laquelle il ne prit pas part.

M. de Grasse, mécontent de ce jugement qui, avec raison, lui faisait entièrement supporter la responsabilité de la défaite, protesta et demanda de nouveaux juges, mais l'examen attentif du conseil de guerre avait démontré l'injustice de ses accusations et le Roi regrettait les mesures prises contre de braves officiers qui, pour récompense de leurs services et de leurs dangers, n'avaient que de cruels déboires.

Par ordre du Roi, le ministre répondit à M. de Grasse une lettre dont je crois bon de reproduire la fin, car c'est l'épilogue de cette lamentable affaire.

« ... Il résulte de ce jugement que vous vous êtes permis de compromettre par des inculpations mal fondées la réputation de plusieurs officiers pour vous justifier devant l'opinion publique d'un événement malheureux dont vous eussiez peut-être pu trouver l'excuse dans l'infériorité de vos forces, dans l'incertitude du sort des armes, etc. Sa Majesté veut bien supposer que vous avez fait tout ce qui était en votre pouvoir pour prévenir les malheurs de la journée, mais elle ne peut pas avoir la même indulgence sur les faits que vous avez imputés injustement à ceux des officiers de sa marine qui sont déchargés d'accusation. Sa Majesté, mécontente de votre conduite à cet égard, vous défend de vous présenter devant elle. C'est avec peine que je vous transmets ses instructions et que j'y ajoute le conseil d'aller, dans les circonstances actuelles, dans votre province... »

Pendant le cours de ce procès qui, comme on pense, passionna la marine et dont l'issue lui donna satisfaction, je reçus, par l'intermédiaire du ministre, l'ordre de Cincinnatus créé par le Congrès des États en 1783 ; cet ordre, qui fut peu répandu en France, et dont aujourd'hui il doit rester un bien petit nombre de titulaires, si même il en reste, a pour insigne une médaille en or et un ruban

large de deux pouces bleu foncé bordé de blanc pour marquer l'union de la France et de l'Amérique.

Depuis cinq ans je n'avais pas revu ma famille et ces campagnes dans des climats si différents avaient éprouvé ma santé. La guerre était finie, on faisait de grandes réductions dans l'armée et la marine, j'en profitai pour demander à quitter le service tout en restant à la disposition du ministre si quelque occasion se présentait de servir le Roi.

CHAPITRE XI

RÉUNION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Après avoir quitté le service actif, je vécus presque toujours à Moréville avec mes deux frères et y restai jusqu'au commencement de la Révolution. En 1786, j'allai cependant passer quelques mois à Cherbourg, alors que la guerre paraissait imminente avec l'Angleterre. La marine se trouvait dans l'état le plus florissant; elle comptait 72 vaisseaux de haut bord, 100 frégates et un grand nombre de bâtiments légers ; la digue venait d'être terminée grâce aux soins du Roi, et nous offrait un mouillage qui nous avait tant fait défaut dans la campagne de 1778. De son côté, l'armée de terre était prête à entrer en campagne avec 374 bataillons, 300 escadrons et une très belle artillerie. C'est sans doute ce qui fit réfléchir l'Angleterre, car cette fois elle n'aurait sans doute pas été aussi favorisée par les circonstances. Malheureusement, depuis le retour des troupes d'Amérique, on remarquait une grande indiscipline ; on sentait que les principes démagogiques avaient pénétré, non seulement dans les rangs inférieurs de l'armée, mais aussi parmi les officiers qui croyaient faire preuve de bon ton en les affichant. M. le marquis de Lafayette, tout fier encore de ses succès en Amérique, se croyait un nouvel Alexandre et, entouré d'un état-major de jeunes écervelés comme lui, ne perdait pas une occasion d'encourager les mécontents. L'assemblée des notables lui permit de faire l'important en contrecarrant les projets de M. de Calonne et en demandant la réunion d'une Assemblée nationale. En même temps, car sa faconde et son besoin de faire parler de lui étaient inépuisables, il prêchait une croisade contre Alger, présentait un mémoire sur la réforme de la jurisprudence criminelle, écrit, dit-on, par M. de Condorcet, envoyait en grande pompe des chiens et

des ânes à M. Washington, faisait placer adroitement son buste à l'Hôtel-de-Ville, rédigeait un vocabulaire indien pour l'impératrice de Russie et mille autres inventions dont les gazettes à sa solde faisaient grand tapage. Après cela, il alla en Prusse et en Autriche dénigrer notre armée pour flatter nos voisins, puis dans la Hesse où il retrouva nos anciens adversaires d'Amérique qu'il combla de compliments. En un mot, on n'entendait parler que de lui et on ne voyait que lui.

De retour en France, il chercha à s'attacher les protestants et y réussit facilement, en leur faisant espérer son appui pour la réforme des lois qui les concernaient. Toute cette agitation inquiétait les esprits et contribuait à saper l'autorité du Roi qui eut le grand tort de ne pas mettre fin, dès le début, aux billevesées de ce brouillon, comme le voulait M. de Calonne.

Un gouvernement ne peut subsister s'il se laisse continuellement critiquer par des gens sans responsabilité et sans respect pour les lois fondamentales de l'État.

C'est à cette époque que commencèrent les mutineries dans l'armée suscitées par les bas officiers privés d'avancement par les règlements de M. de Ségur ; on vit alors combien cette mesure était maladroite. Il eût été plus sage, plus utile même aux intérêts de l'armée, plus équitable surtout, de laisser la porte ouverte aux sujets méritants, comme cela avait eu lieu sous Louis XIV et Louis XV. On voulait avoir une armée fidèle au Roi ; on n'obtint ainsi qu'une armée de mécontents qui s'insurgea dès que les ressorts de la discipline furent détendus. Il est incroyable que dans l'état où étaient les esprits dès le commencement du règne de Louis XVI on ait commis une faute aussi lourde ; on dirait que les ministres et les conseillers du Roi s'efforçaient de le rendre impopulaire pour le perdre dans l'esprit de la nation. Si, au lieu de mécontenter l'armée et la marine, on leur avait accordé ce que l'infortuné monarque voulait leur donner, la Révolution n'aurait pas eu lieu, car les démagogues étaient peu nombreux et les rhéteurs trop prudents pour exposer leur vie précieuse.

Comme dernière maladresse, on licencia, le 30 septembre 1787, les troupes de la maison du Roi (gendarmes et chevau-légers) qui avaient été conservées après les réformes de 1775; il ne resta que les gardes du corps, et la famille royale se trouva sans défense, sans moyens de résister à une populace capable de tous les excès.

Je me trouvais à Bisches, terre que je possédais près de Marchenoir, quand je reçus requête du Procureur du Roi au bailliage de Blois d'avoir à comparoir à l'assemblée des trois États pour concourir à la nomination des Députés et à la rédaction des cahiers de doléances.

La première réunion eut lieu le 16 mars 1789 et, le 30 mars, après de longues discussions, on nomma, pour la noblesse, M. Alexandre-François-Marie vicomte de Beauharnais, major en second au régiment de la Sarre-Infanterie, seigneur de la Ferté-Beauharnais, M. Louis de Phélines, capitaine au corps royal du Génie, seigneur de Bois-Besnard, et M. Antoine de Lavoisier, écuyer, célèbre membre de l'Académie royale des sciences, seigneur de Freschines, suppléant. Le clergé élut M. de la Rochenégly, prieur de Saint-Honoré de Blois, et Chabot, curé de la Chaussée Saint-Victor, coquin de la pire espèce. Le tiers état, enfin, choisit M. Druillon, lieutenant du bailliage; M. Turpin, lieutenant criminel, M. de la Forge, avocat à Châteaudun, et M. Dinocheau, avocat à Blois.

Il serait trop long de reproduire en entier les instructions données par l'ordre de la noblesse du Blaisois à ses députés; mais afin de montrer l'esprit qui nous animait à cette époque, je vais résumer les articles principaux :

Article 1er.

. . . .

« Le but de toute institution sociale est de rendre le plus heureux qu'il est possible ceux qui vivent sous ses lois. Le bonheur ne

doit pas être réservé à un petit nombre d'hommes, car il appartient à tous.

« Tels sont les principes dont s'est pénétrée la noblesse du bailliage de Blois au moment où elle a été appelée par le Souverain pour donner des représentants à la nation. Ces principes ont occupé toutes ses pensées pendant la rédaction de son cahier ; puissent-ils animer tous les citoyens de ce grand empire ! puissent-ils amener cet esprit d'union, ce concours de volontés qui doit fonder sur des bases inébranlables la puissance, la prospérité de la nation, le bonheur des souverains et des sujets.

« Des plaies profondes et invétérées ne peuvent être guéries tout à coup ; la destruction des abus ne peut être l'œuvre d'un jour. Eh ! que servirait d'ailleurs de les réformer si la source n'en était tarie ? Le malheur de la France vient de ce qu'elle n'a jamais eu de Constitution fixe. Un Roi vertueux et sensible demande les conseils et le concours de la nation pour en établir une ; hâtons-nous de seconder ses vœux ; hâtons-nous de rendre à son âme le calme que ses vertus ont mérité. Les principes de cette Constitution seront simples, car ils se réduisent à deux : sûreté des personnes et sûreté des propriétés, parce qu'en effet c'est de ces deux principes féconds que dérive toute l'organisation du corps politique.....

« Pour assurer l'exercice du premier et du plus sacré des droits de l'homme, nous demandons qu'aucun citoyen ne puisse être exilé, arrêté et constitué prisonnier que dans les cas prévus par la loi et en vertu d'un décret décerné par les tribunaux ordinaires.....

« De la liberté personnelle dérive celle d'écrire, de penser, le droit de faire imprimer et publier avec noms d'auteurs et d'imprimeurs toutes espèces de plaintes et de réflexions relatives aux affaires publiques et particulières.....

« ..... La violation du secret des lettres est encore une atteinte à la liberté des citoyens.....

« Nous mettons aussi au nombre des droits qui portent atteinte

à la liberté naturelle : 1° l'abus des règlements de police; 2° l'abus des privilèges exclusifs qui enchaînent l'industrie ; 3° les jurandes et corporations qui interdisent aux citoyens de faire usage de leurs facultés ; 4° les règlements des manufactures, les droits de visite et de marques qui grèvent l'industrie d'un droit qui ne tourne pas au profit du Trésor public.

Article 2.

« L'impôt est un partage de la propriété ; ce partage ne peut être que volontaire, autrement le droit de propriété serait violé ; de là le droit imprescriptible et inaliénable de la nation de consentir ses impôts. D'après ce principe, qui a été solennellement reconnu par le Roi, il ne pourra être levé aucun impôt qu'en vertu du consentement de la nation.

« Le plus grand nombre des impositions et des droits établis jusqu'à ce jour n'ayant pas obtenu la sanction de la nation, la première opération des États assemblés sera de les supprimer tous ; mais pour éviter l'inconvénient qui résulterait de l'interception du paiement des dépenses publiques, la nation, en vertu du même acte de son autorité, les créera de nouveau pour être perçus à titre de don gratuit pendant la tenue des États généraux, et jusqu'à ce qu'ils aient pourvu à leur remplacement dans la forme qu'ils jugeront à propos.

« L'impôt n'étant autre chose que le sacrifice volontaire que chacun fait d'une portion de sa propriété particulière en faveur de la jouissance publique qui les protège, il est évident que l'impôt doit être proportionné à l'intérêt que chacun a de conserver sa propriété, et par conséquent à la valeur même de cette propriété. La noblesse du bailliage de Blois se croit obligée, d'après ce principe, de mettre aux pieds de la nation toutes ses exemptions pécuniaires dont elle a joui jusqu'ici et elle offre de supporter les contributions publiques dans la même proportion que les autres citoyens, à la condition que les noms de taille et de corvée seront

supprimés et que toutes les impositions directes seront réunies en un seul impôt territorial en argent.....

« L'impôt doit aussi frapper sur les rentes et intérêts des effets royaux dans la même proportion que sur les terres. En vain dirait-on que cette retenue serait une atteinte portée à la foi publique ; la propriété des rentes n'est pas plus sacrée que celle des terres..... La même contribution portera sur les places de finances et sur tous les emplois lucratifs.....

« L'ordre de la noblesse ne doute pas que l'Assemblée nationale ne s'occupe de l'examen et de la réforme de cette foule de droits déterminés par le besoin et dont l'esprit fiscal secondé par la nécessité, a rendu la perception intolérable pour les peuples. Telles sont : les gabelles, les aides, les droits sur les cuirs, les droits de franc-fief, la capitation, le droit exclusif des huissiers de faire des ventes publiques dans les villages, les droits de contrôle des actes, insinuations, centième denier, le droit qui résulte du privilège exclusif des magasins, etc..... »

La renonciation libre et volontaire que vient de faire l'ordre de la noblesse à ces exemptions pécuniaires, lui donne le droit de réclamer pour qu'il n'en soit conservé d'aucune espèce en faveur d'aucune classe de citoyens. Elle ne doute pas que le clergé ne consente de même à supporter tous les droits que paient les citoyens des autres ordres en raison de ses propriétés. »

Article 3.

« L'ordre de la noblesse du bailliage de Blois s'étendra peu sur l'article de l'administration de la justice. Il observera seulement que la justice est moins un droit qu'un devoir de la souveraineté, qu'elle doit être gratuite surtout pour les pauvres ou du moins peu dispendieuse ; que la procédure doit être simple et sommaire ; que tous les degrés de juridiction inutiles doivent être supprimés ; qu'on ne doit consulter dans la fixation du ressort des tribunaux, que le plus grand avantage des ressortissants ; que les calculs mis

sous ses yeux sur l'énormité des frais que coûte à la nation l'administration de la justice a été pour lui un tableau de douleur et d'épouvante; que par un oubli des principes de toute constitution, tous les pouvoirs se sont confondus dans le pouvoir judiciaire; que les tribunaux supérieurs se sont attribué une portion du pouvoir législatif; que sous prétexte de règlements de police les tribunaux inférieurs se sont permis de rendre des ordonnances qui attaquent la liberté des citoyens et qui portent atteinte au droit de propriété. Les regards de l'ordre de la noblesse se sont arrêtés plus douloureusement encore sur nos lois criminelles; établies dans un temps d'ignorance et de barbarie, elles participent à la férocité des mœurs qui régnaient alors.

« L'ordre de la noblesse ne terminera pas cet article sans demander: 1° que les formes soient simplifiées dans les contestations; 2° que le dépôt des minutes des notaires soit sacré; 3° qu'il soit établi dans les paroisses de la campagne un tribunal de conciliation composé du seigneur, du curé et des anciens d'âge pour terminer à l'amiable les différends et prévenir les procès. »

Article 6.

« En Angleterre, mille toises carrées donnent un produit brut de 48,000 livres et en France de 18,000 livres. Cette différence n'est imputable ni à la qualité du sol ni au génie des deux nations, mais au joug des impositions en France, d'autantplus accablantes qu'elles sont arbitraires. L'effroi qu'entraîne la rigueur de ces perceptions a concentré dans les villes tous les talents et tous les capitaux, en sorte qu'aucune grande spéculation ne se porte sur l'agriculture..... Une autre cause a contribué à détourner tous les capitaux de l'agriculture, c'est le haut prix de l'intérêt de l'argent; l'appât d'une jouissance facile a accumulé le numéraire dans les villes.

« Les principaux secours que l'agriculture attend en ce moment des représentants de la nation sont:

1° La liberté absolue du commerce;

« 2° Un règlement favorisant le rachat des banalités et autres droits onéreux, le desséchement des marais et le partage des communes ;

« 3° Des encouragements pour l'améliorarion des bestiaux ;

« 4° La suppression des gardes-étalons ;

« 5° Des établissements de filature, de tissage d'étoffes grossières dans les villages pour occuper les gens des campagnes pendant l'hiver ;

« 6° Plus de facilité pour l'instruction des enfants, des ouvrages élémentaires à leur portée où les droits de l'homme, les devoirs de la société soient clairement établis, etc.

« A ces réformes, il convient d'ajouter les suivantes exposées dans une foule de mémoires que chacun de nous rédigea et qui furent adressés aux députés. Comme il serait trop long d'en reproduire le texte, je me bornerai à donner l'énoncé des principaux :

« 1° Augmentation sur les fonds du clergé des ressources des curés à portion congrue dont la plupart sont dans un état voisin de la misère ;

« 2° Exemption de la taille de tout habitant de la campagne ayant douze enfants ;

« 3° Uniformité pour tout le royaume de la coutume des poids et mesures ;

« 4° Étude d'un plan d'éducation nationale à l'usage de toutes les classes de la société ;

« 5° Suppression des douanes de l'intérieur ;

« 6° Que tout billet souscrit par un gentilhomme soit déclaré billet d'honneur ;

« 7° Que le rang et le crédit ne puissent soustraire les banqueroutiers frauduleux à la rigueur des lois ;

« 8° Qu'il soit établi dans les paroisses des campagnes, aux frais des seigneurs qui en demanderont, des invalides auxquels le Roi ne fournira que l'habillement ;

« 9° Que les ordonnances qui interdisent le port d'armes à toutes

personnes non nobles soient remises en vigueur et qu'il soit pris des précautions pour en assurer l'exécution, etc.

« En ce qui concerne les travaux et bureaux de charité, la mendicité, les hôpitaux, etc., l'assemblée de la noblesse en sent toute l'importance, mais elle n'a pas cru devoir s'en occuper, ces questions intéressant plus particulièrement les États provinciaux.

. . . .

Article 8.

« Après avoir indiqué les abus accumulés en France pendant une longue suite de siècles, il importe d'en prévenir le retour. A cet effet, la noblesse du bailliage de Blois demande que les États-Généraux ne se séparent qu'après que la Constitution aura été établie et consolidée ; qu'une loi fondamentale et constitutionnelle assure à jamais le retour périodique des États-Généraux à des époques très rapprochées de manière qu'ils puissent se former et se rassembler d'eux-mêmes à des jours fixes et dans un lieu déterminé, sans le concours d'aucun acte émané du pouvoir exécutif ; que le pouvoir législatif réside exclusivement dans l'assemblée de la nation sous la sanction du Roi ; que le Roi jouisse de toute l'étendue du pouvoir exécutif nécessaire pour assurer l'exécution de la loi, mais qu'il ne puisse en aucun cas la modifier sans le concours de la nation ; que la formule du serment des troupes soit changée et qu'elles promettent obéissance et fidélité au Roi et à la nation..... »

A l'égard de la forme des délibérations dans les États-Généraux les opinions des membres de l'assemblée de la noblesse s'étant divisées, elle désira que l'extrait de sa délibération prise à cet égard le 28 mars fût fidèlement copié, ainsi qu'il suit : « L'assemblée s'est partagée entre trois avis : 1° délibération par ordre ; 2° délibération par tête ; 3° délibération mixte ; pour ses motions, 25 voix ont été pour la délibération par ordre et 68 pour l'avis mixte qui comporte le vote par ordre dans certains cas et par tête dans d'autres. »

« Après cela, l'assemblée de la noblesse reprit la rédaction de ses cahiers où elle demanda :

« 1° Qu'il soit établi immédiatement des États provinciaux pour la répartition des impôts votés par la nation et tout ce qui a rapport à l'intérêt particulier des provinces ; 2° que la noblesse achetée à prix d'argent soit abolie et qu'elle ne soit jamais accordée qu'à titre de récompense pour services au Roi et à l'État ; 3° qu'il soit pourvu aux moyens de procurer une retraite honnête aux anciens militaires ; 4° qu'il soit pris des mesures pour la réforme des ordonnances qui infligent aux soldats des punitions avilissantes qui répugnent au caractère de la nation ; cette dernière motion fut présentée par mes frères et par moi, puis acceptée sans discussion ; 5° qu'il soit interdit au haut clergé de posséder plusieurs bénéfices ou abbayes et qu'il ne sorte pas de France des sommes considérables qui sont un véritable impôt que la France paie à la cour de Rome.

« ..... Fait et arrêté à Blois en l'assemblée générale de la noblesse du bailliage séante à l'Hôtel de ville, le 28 mars 1789. Signé : Hurault, marquis de Saint-Denys, président, et Lavoisier, secrétaire. »

Comme on le voit, la noblesse du Blaisois prenait l'initiative des réformes demandées par la nation ; elle abandonnait de son plein gré tous ses privilèges sans réclamer aucune compensation et affermissait les droits de l'homme. Il en fut ainsi par toute la France et nos cahiers ne différaient guère de ceux des autres provinces. Qui aurait pu supposer alors que, moins de quatre mois après, le peuple oublierait ce qu'il devait à la noblesse et inaugurerait, dès le 14 juillet suivant, ces sauvages persécutions qui seront sa honte éternelle et la tache rouge ineffaçable du drapeau tricolore ?

J'ai trop parlé déjà de la politique, car je n'entends rappeler que mes souvenirs militaires, cependant je ne peux m'empêcher de dire qu'aujourd'hui les passions devraient être assez refroidies pour laisser entrevoir les vraies causes des affreux événements de la

Révolution. Le Tiers-État a été le maître par le nombre et a dirigé les événements ; représenté aux assemblées et à la Convention par un grand nombre d'avocats besoigneux, de rhéteurs aussi haineux que lâches, de moines défroqués et de prêtres renégats ; ceux-ci n'ont eu qu'un but, prendre la place et les biens de la noblesse ; pour cela, tous les moyens leur ont paru bons, et leur tactique n'a jamais varié. Ils ont commencé par nous rendre la vie impossible en France, afin de nous forcer à émigrer ; dès que nous avons eu passé la frontière ils nous en ont interdit l'entrée et se sont emparés de nos biens ; ceux d'entre nous qui, pleins d'illusions, sont restés en France, ont été envoyés à l'échafaud après avoir été dépouillés. Et ces mêmes jacobins qui avaient voté la suppression de la noblesse devenaient, 15 ans plus tard, les dignitaires d'une nouvelle noblesse, les plats valets du plus grand autocrate dont l'histoire cite le nom !

J'ai vu cela de trop près pour avoir une autre idée sur le but poursuivi par les révolutionnaires ; le jacobinisme n'a été que le déchaînement des instincts de vol et de pillage qui dorment dans les masses et se réveillent quand le monarque manque, comme l'infortuné Louis XVI, de décision et de volonté.

Ainsi que je l'ai dit, les premiers désordres se produisirent le 14 juillet 1789 et eurent un singulier écho dans les provinces. Obéissant à un mot d'ordre, les émissaires du duc d'Orléans firent courir le bruit que l'ennemi arrivait. Quel ennemi ? Personne ne le savait, mais dans toutes les campagnes ce fut un affolement général. Presque le même jour, dans toute la France, on ne vit que des gens fous de peur fuir dans toutes les directions, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. Au milieu de cette épouvante, la voix de la raison ne pouvait être entendue ; je parvins cependant à grande peine à faire entrer à Bisches un bon nombre de fuyards auxquels je fis comprendre que derrière des douves pleines d'eau et des murs solides, ils résisteraient mieux à l'ennemi qu'en rase campagne ; pour achever de les rassurer, je leur distribuai toutes mes armes, tous les outils que j'avais et je leur promis de faire à

leur tête une défense mémorable ; mon engagement n'était pas compromettant.

J'envoyai enfin des hommes à cheval explorer le pays ; ainsi qu'il était facile de le prévoir, ils revinrent nous dire qu'ils n'avaient pas aperçu un seul ennemi, mais que partout la population fuyait dans les bois et sonnait le tocsin. La panique dura plusieurs jours et les paysans restèrent convaincus qu'ils avaient échappé à un grand danger ; il était inutile sinon dangereux de chercher à raisonner ces malheureux.

C'est alors que commencèrent les pillages, les visites domiciliaires, les incendies et les massacres par toute la France. Je n'échappai pas au sort commun et ceux mêmes qui s'étaient réfugiés à Bisches y revinrent pour perquisitionner ; je dus consentir à les laisser faire, car ils étaient très nombreux et ivres. Ne trouvant rien, ils m'offrirent d'être leur capitaine ; mais, comme on le pense bien, je refusai ce beau commandement.

Dans les autres parties du Blaisois il y eut des désastres plus graves qui forcèrent plusieurs de mes voisins à quitter le pays et même à émigrer comme les Polignac.

On créa dans toutes les communes des clubs qui surexcitèrent les esprits et imprimèrent à la masse inconsciente une direction conforme aux vues des chefs révolutionnaires. Enfin, le 14 juillet 1790, toutes les gardes nationales du département se réunirent pour fêter la Fédération et en revinrent dans un état d'exaspération qui présageait les plus graves événements.

Beaucoup de gentilshommes firent de louables efforts pour essayer de calmer les esprits, mais ils ne purent y parvenir ; quelques autres allèrent jusqu'à accepter des grades dans la garde nationale et à assister aux réunions des clubistes ; leur présence eut pour seul effet de donner une sorte de sanction à leurs criminelles folies. Quelques-uns enfin, oubliant ce que l'honneur leur dictait, pactisèrent avec les révolutionnaires ; ainsi... (vingt lignes rayées).

Quelque temps après eut lieu l'installation de l'évêque constitu-

tionnel à Blois. Ce fut le fameux Grégoire qui remplaçait le respectable M. de Thémines. Ce Grégoire était, paraît-il, un assez bon homme au fond ; il se fit nommer aux États-Généraux et présida la séance du Jeu de Paume ; membre de la Convention, il ne vota pas la mort du Roi, mais entraîné par son entourage et comme tant d'autres par la peur, on le vit en 1793 officier avec une pique en guise de crosse, et vivre ouvertement avec une ancienne loueuse de chaises ; il fallait bien donner des gages et imiter ses grands vicaires, tous moines chassés de leurs couvents pour leur vie déréglée. Le plus célèbre d'entre eux était Chabot, dont j'ai déjà parlé, ivrogne, débauché, lâche coquin, marié révolutionnairement à une prostituée et qui fut envoyé à l'échafaud par Robespierre.

Si les ennemis du Roi étaient coalisés et parfaitement organisés, il n'en était pas de même des défenseurs du trône qui, sans chefs, sans direction, se trouvaient réduits à se cacher ou à succomber obscurément sous les coups d'une populace sanguinaire.

Le Roi, toujours trop bon et trop indécis, ne savait prendre aucune résolution et remettait toujours au lendemain les mesures les plus urgentes; le lendemain encore il reculait et décourageait ainsi ses plus fidèles défenseurs. Ceux qui l'approchaient m'ont répété souvent pendant l'émigration, alors que nous leur reprochions de n'avoir pas pesé sur l'esprit du Roi, qu'il n'y avait rien à faire avec une pareille nature qui désirait le bien, mais n'avait pas l'énergie de le faire.

Le pays autour de Bisches était assez tranquille et j'y vivais dans une sécurité relative, quand mon frère aîné m'appela à Moréville pour l'aider à tenir tête aux patriotes de Bonneval qui venaient continuellement perquisitionner chez lui et ne partaient jamais les poches vides. Je passai par Verdes où la garde nationale faillit me faire un mauvais parti.

La sentinelle d'un poste établi sur la place me laissa approcher à deux toises et là, me mettant en joue, me cria d'arrêter. J'eus le tort de m'emporter au lieu de rire de cette manière de faire et mal

m'en prit, car la garde qui était ivre, accourut, voulut me larder de coups de baïonnettes et me força à descendre de cheval. J'étais depuis un quart d'heure au milieu de ces forcenés quand un officier municipal arriva, demanda mes papiers, et comme je n'en avais pas, il donna l'ordre de me mettre en prison. Je criai alors comme un beau diable, disant que depuis qu'on avait la liberté on ne pouvait même plus sortir de chez soi, et qu'il était dur, après avoir échappé aux boulets anglais, de risquer un coup de fusil en plein jour au milieu d'un village français. Mon discours parut faire un peu d'effet sur l'officier municipal qui envoya chercher un collègue; par bonheur, celui-là me connaissait de nom et se porta garant de mon civisme. On me relâcha donc, et dans l'intérêt des voyageurs, j'expliquai aux gardes nationaux les droits et devoirs des sentinelles qui ont à reconnaître; ils comprirent que de commencer par tirer était un moyen un peu trop expéditif. La paix étant faite, je remontai à cheval et la sentinelle, pour me montrer sans doute ses talents, me présenta les armes....., la baguette en dedans.

Je me trouvais à Moréville le 14 juillet 1791, quand les patriotes des environs vinrent nous demander de tirer en l'honneur de la Fédération une vieille couleuvrine du temps de la Ligue, déposée dans un coin de la cour. Je crus devoir les prévenir charitablement qu'il était imprudent de s'en servir, car elle était rongée par la rouille. Au lieu de me remercier de mon avis, ils me traitèrent de contre-révolutionnaire et autres épithètes à la mode du temps. Je les laissai donc faire, mais j'eus soin de me placer à distance pour jouir du coup d'œil. Ils commencèrent par disposer deux madriers pour servir d'affût et essayèrent d'apporter la pièce à bras; comme ils avaient bu et qu'elle était lourde, ils la laissèrent tomber sur le pied d'un des leurs qui hurla de douleur pendant dix minutes. Ça commençait bien. Cette fois ils opérèrent avec des leviers, mirent la couleuvrine en batterie et la chargèrent. Au moment où ils allaient mettre le feu, je m'effaçai prudemment derrière le mur de la chapelle, et bien m'en prit, car j'entendis après la détonation des cris épouvantables.

Ce que j'avais prévu était arrivé; la pauvre vieille pièce, trop chargée, avait éclaté et blessé plus ou moins grièvement cinq des artilleurs. Les camarades des victimes voulurent s'en prendre à moi de leur mésaventure; mais leur officier, qui paraissait plus joyeux que triste, leur rappela ce que je leur avais dit, et ils se calmèrent. Ma belle-sœur soigna et pansa les blessés qu'on mit ensuite dans une charrette et nous en fûmes débarrassés. Après leur départ, j'appris les causes de la bonne humeur de l'officier; le plus grièvement blessé était son oncle qui avait reçu le bouton de culasse dans les côtes; comme il crachait le sang à pleine bouche, son cher neveu espérait hériter prochainement.

CHAPITRE XII

EN ÉMIGRATION. — L'ARMÉE DES PRINCES

Il y avait un mois que le Roi avait été arrêté à Varennes. Abreuvée d'outrages, l'infortunée famille royale voyait chaque jour sa vie menacée. Apprenant qu'un bon nombre d'anciens mousquetaires se trouvaient à Paris pour se tenir à la disposition du Roi, j'allai les rejoindre. Nous ne tardâmes pas à voir que nous ne pouvions rien faire ; le Roi était gardé par des forces considérables et surveillé de trop près pour faire une nouvelle tentative. On nous conseilla alors d'aller former derrière la frontière un centre de résistance, ce qui était impossible en France, et je me mis de suite en route, après avoir écrit à mes frères pour les engager à se rendre à l'appel des princes et à venir me rejoindre.

On nous reproche et on nous a reproché d'avoir émigré ; on voit que la génération actuelle n'a pas été témoin de la Révolution, car il faut bien se figurer que nous étions de bons Français et que ce n'est pas pour notre plaisir que nous avons abandonné nos foyers.

D'abord, ainsi que je l'ai dit, il nous était devenu impossible de vivre en France où nos têtes étaient sans cesse menacées ; d'autre part, notre devoir était de défendre le Roi notre seul souverain et nous ne devions reconnaître d'autres couleurs que le Drapeau des Lys, l'autre étant celui de la rébellion. Lorsque nous avons vu les révoltés arborer une autre cocarde, nous avons dû rechercher les moyens de les combattre ; c'était le vrai patriotisme. La secte jacobine déchaînait ce que la populace a de plus vil contre le Roi, père de la nation. Elle prétendait qu'il n'y a pas de crime en révolution, proscrivait ceux qui avaient une opinion contraire à la sienne et déclarait méritoire l'assassinat des royalistes et des no-

bles. Dans d'aussi affreuses circonstances, notre devoir était donc de nous placer entre le trône et ces factieux, entre l'autel et les athées, entre le Roi et ses sujets révoltés. Ce parti était dangereux, et a coûté à la noblesse le plus pur de son sang ; victimes de l'infortune, martyrs de la fidélité et héros de l'honneur, les émigrés ont fait leur devoir, rien que leur devoir. Je n'entends pas dire par là que, le cas échéant, il faudrait encore émigrer; tout au contraire, l'expérience nous a fait voir que le seul parti à prendre serait de se réunir sur le sol français si cela était possible; dans le cas contraire, de rester chez soi et de s'y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Si on savait s'entendre, quelques balles bien placées calmeraient vite les idées de pillage des assaillants. Mieux vaut mille fois, en tout cas, succomber chez soi que dans les rangs étrangers où les haines nationales rendent la vie intolérable. J'en ai trop souffert pour ne pas adjurer mes neveux de ne pas faire comme nous.

J'arrivai au mois de novembre 1791 à Coblentz, où se reformait la maison du Roi sur le pied où elle était en France avant la réforme. Je me fis inscrire immédiatement sur les listes des mousquetaires commandés par M. le marquis du Hallay. Par suite des retards nécessités par la difficulté de se procurer de l'argent et par la surveillance exercée sur la frontière, mes frères et mon neveu ne purent me rejoindre et allèrent dans d'autres cantonnements; je ne les retrouvai que l'année suivante après la retraite de Champagne.

Ce serait le moment de rappeler nos illusions ; pas un de nous en effet ne doutait du succès prochain et de l'écrasement de la révolte ; qui pouvait prévoir les trahisons politiques de nos alliés, bientôt dévorés eux-mêmes par l'incendie qu'ils avaient, par intérêt mal entendu, refusé d'éteindre. Malgré notre enthousiasme et nos espérances de bientôt rendre au trône tout son lustre, nous nous trouvâmes dans une grande perplexité dès les premiers mois de 1792. Quelques nouveaux venus de France nous assuraient en effet qu'après avoir encouragé l'émigration armée, le Roi regrettait maintenant de l'avoir conseillée, car la coalition ne considé-

rait que ses propres intérêts et les Jacobins prenaient prétexte de nos armements pour menacer les têtes sacrées de la famille royale. Dans ces conditions, l'émigration devenait peut-être plus nuisible qu'utile ; mais nous ignorions les secrets des dieux et nous crûmes jusqu'au jour où le Roi fut immolé, que nous avions exécuté ses ordres. Depuis j'ai eu la preuve que l'infortuné Louis XVI avait souvent écrit à ses frères pour les supplier de nous licencier, car sa vie était menacée. Les princes, et particulièrement le comte de Provence, qui connaissait bien la faiblesse de caractère du Roi, crut qu'il subissait l'influence de son entourage ou de ses geôliers, et refusa de nous communiquer l'ordre de nous disperser ; peut-être provoqua-t-il ainsi involontairement le crime du 21 janvier?

Le printemps de 1792 fut employé à organiser et exercer les différents corps qui se trouvèrent prêts quand la guerre fut déclarée par la France à l'Autriche et à la Prusse. Il fut convenu entre ces deux dernières nations que les alliés entreraient en France sur trois colonnes : l'armée du centre, qui était la plus nombreuse, devait marcher sur Paris par la Champagne.

Les troupes émigrées comptaient environ 21,000 hommes, divisés en trois corps ; le plus nombreux, fort de 12,000 hommes, commandé par les frères du Roi et le maréchal de Broglie, fut attaché à l'armée du centre ; celui du prince de Condé était chargé d'opérer dans le Brisgau avec une division autrichienne ; enfin, le troisième, aux ordres du duc de Bourbon, était destiné à agir dans les Flandres.

Cette dispersion de l'armée royale a été diversement jugée ; on prétendait, au début, qu'en plaçant un corps d'émigrés dans chaque colonne on faciliterait ainsi le soulèvement des bons Français, mais les événements ont montré que les alliés nous divisaient afin de nous enlever la possibilité d'agir seuls et d'obtenir sans eux des succès.

Ils se doutaient bien que, réunis sous un même chef, alors que les carmagnoles étaient sans discipline ni consistance et que les vieux régiments hésitaient à se joindre à nous, il nous eût été fa-

cile d'atteindre Paris et de renverser le régime abhorré par la grande majorité de la nation. Ils savaient aussi, et c'est là l'explication de leur louche politique, qu'après avoir relevé le trône et l'autel nous ne souffririons pas qu'ils s'emparassent des portions de territoire qu'ils convoitaient.

Ils voulaient bien se servir de nous mais ils prenaient leurs précautions pour nous empêcher d'imposer nos conditions.

Lorsque les souverains se furent dispersés, le roi de Prusse vint nous passer en revue et témoigna, ainsi que son état-major, son admiration pour nos beaux régiments de cavalerie noble où l'on voyait souvent sous la buffleterie du simple maître briller les ordres du Roi. Les uniformes, la tenue, les chevaux ne laissaient rien à désirer et l'on se serait cru encore aux beaux jours de la maison du Roi avant les fatales ordonnances de M. de Saint-Germain.

A notre gauche se trouvait rangé dans une magnifique ordonnance le régiment des hussards de Saxe, modèle de discipline, d'instruction et de dévouement qui avait en entier suivi ses officiers sur le chemin de l'honneur.

La revue de l'infanterie eut lieu quelques jours après à Stadt-Brédémie où elle se trouvait cantonnée.

C'est alors que le duc de Brunswick publia ce fameux manifeste qui, par sa maladresse et son arrogance, souleva contre les alliés, non seulement la fierté nationale de nos adversaires, mais plus encore peut-être la nôtre.

Le 19 août, la colonne dont je faisais partie se mit en marche et atteignit la frontière le 27. En faisant une reconnaissance avec cinq autres mousquetaires, nous la franchîmes près d'Ukange où se trouvait un poste de carmagnoles qui s'enfuit à notre vue. Mettant alors l'épée à la main, nous les chargeâmes et nous allions les atteindre quand ils jetèrent leurs fusils et se rendirent. Ils étaient une quinzaine, vêtus comme des voleurs de grand chemin, de parties d'uniformes différents. Ces malheureux appartenaient, nous dirent-ils, à un petit corps échelonné sur la frontière pour la sur-

veiller. Après leur avoir donné quelque monnaie et rendu la liberté, nous entrâmes dans un gros village dont les habitants nous reçurent aux cris de : « Vive le Roi ! » et nous affirmèrent que l'armée française était désorganisée.

En approchant de Thionville, dont le gouverneur s'appelait Wimpfen, nous eûmes des engagements sans importance avec quelques détachements, et la ville fut sommée de capituler le 5 septembre. Le gouverneur répondit qu'un homme d'honneur ne pouvait se rendre devant de simples menaces.

La division du prince de Waldeck se porta alors en avant et commença l'attaque avec ses pièces de campagne dont l'effet fut nul. De notre côté, nous mîmes en batterie, sur les hauteurs de la Tuilerie, deux canons et deux obusiers qui ne firent pas de meilleure besogne ; aussi, à la pointe du jour, ne pouvant lutter contre la grosse artillerie des assiégés, nous rentrâmes dans notre camp de la veille, après avoir perdu une cinquantaine de tués ou blessés ; parmi ces derniers se trouvait le prince de Waldeck qui eut un bras emporté.

Il était impossible de recommencer l'attaque avec d'aussi faibles moyens et on se contenta de bloquer la ville en attendant un parc de siège qui devait nous être envoyé de Luxembourg.

Le 11 septembre, notre cavalerie quitta l'armée de siège afin d'accompagner les princes frères du Roi qui allaient rejoindre le roi de Prusse ; l'infanterie resta devant Thionville. Nous pensions que, notre présence étant inutile au siège, on nous conduisait sur un point plus important. Nous arrivâmes le 13 à Verdun qui venait de capituler après quelques heures de bombardement et avait accueilli avec enthousiasme le roi de Prusse. Les jeunes filles lui apportèrent des corbeilles de fleurs et l'appelèrent le libérateur de la France. Quelques mois après Fouquier-Tinville les fit toutes décapiter.

On nous envoya bivouaquer avec l'armée prussienne dans la plaine de Somme-Suippe, où nous eûmes beaucoup à souffrir de la pluie qui changea le terrain marneux en boue liquide où nous en-

foncions jusqu'aux genoux ; mais la vue des bivouacs républicains nous faisait oublier toutes nos misères. On nous fit rester onze jours dans ce marécage et les maladies commencèrent à faire beaucoup de victimes.

On remarqua là un fait singulier qui prouve combien l'état moral d'une armée influe sur sa santé ; tous habitués au bien-être et à la vie luxueuse, nous n'avions presque pas de malades, tandis que les Prussiens, gens grossiers et d'apparence robuste, mouraient comme des mouches.

Nous nous attendions à marcher enfin en avant sur Paris ou tout au moins sur Châlons dont on apercevait les clochers, quand l'ordre de la retraite arriva. Nous ne pouvions y croire, car notre armée était bien supérieure en force et en qualité aux carmagnoles et tous les honnêtes Français nous appelaient. Nous ignorions alors que les avides Prussiens ayant reçu leurs douze deniers, se trouvaient satisfaits et abandonnaient la malheureuse famille royale à une mort certaine et la France à l'anarchie. Que de fois depuis je me suis réjoui en voyant la Prusse râler pendant dix ans sous la botte de son vainqueur.

La retraite des Prussiens devint bientôt une déroute où tous les corps, infanterie, cavalerie, artillerie, équipages étaient confondus; complètement démoralisés, ils jetaient armes et bagages, pillaient, volaient amis et ennemis et se livraient à tous les excès. Notre corps fut obligé de faire l'arrière-garde et comme nous marchions très lentement afin de laisser filer les convois, nous aurions été certainement écrasés par un ennemi entreprenant. Fort heureusement, les républicains ne nous poursuivirent pas, soit par suite d'un arrangement de Dumouriez avec le roi de Prusse, soit par crainte d'un retour offensif qui lui aurait fait perdre les avantages de la comédie de Valmy. Nous n'eûmes affaire qu'aux Prussiens que nous avions pris en horreur et qui résistaient quand on voulait les empêcher de piller ; nous fûmes obligés d'en sabrer un bon nombre et si les choses avaient duré plus longtemps, il est hors de doute que nous aurions fini par nous battre sérieusement avec eux.

Cet état des esprits est peut-être une des causes qui amenèrent notre licenciement un mois après. Cette mesure jeta notre armée dans le plus affreux désespoir ; après nous être équipés à nos frais nous nous trouvions sans ressources, sans pain même. La France nous était fermée, l'étranger nous abandonnait après nous avoir encouragés et nous ne savions où reposer nos têtes. Les uns rentrèrent en France et n'échappèrent à la mort qu'en se cachant dans l'armée ; les autres se dispersèrent dans le monde entier ou vécurent des produits de leur industrie. Mon frère aîné, apprenant que sa famille et ses enfants étaient rendus responsables de son absence, rentra et fut arrêté dès son arrivée à Chartres ; fort heureusement, il y fut oublié et thermidor le sauva. Jean entra dans la légion de Damas avec laquelle il fit le siège de Nimègue où il se conduisit brillamment malgré sa jeunesse.

Je reviendrai sur ce sujet.

Quant à moi, j'allai à Dusseldorf où, pour me procurer quelques ressources, je fus obligé de vendre mon excellent cheval qui m'avait porté depuis Paris. J'y reçus une lettre de Julien m'engageant à aller le rejoindre, le corps du prince de Condé devant être conservé ; je me mis de suite en route et c'est pendant ce voyage que j'appris le crime le plus atroce qui mettait le comble aux forfaits de la Convention.

CHAPITRE XIII

ARMÉE DE CONDÉ. — 1793

En arrivant le 27 janvier 1793 au quartier général du prince de Condé à Willingen, une autre déception m'attendait ; d'après des ordres venus de Vienne, les Condéens devaient être licenciés le 1er avril. Cette fois la coupe était pleine et nous prîmes, Julien et moi, le parti d'aller en Crimée où on offrait des établissements aux émigrés français ; mais comme l'argent nous faisait défaut pour ce long voyage, nous résolûmes d'attendre les événements et la date du licenciement. Jusqu'au 2 mars nous vécûmes dans l'inquiétude ; ayant occupé autrefois mes loisirs à tourner le bois, je me procurai quelques ressources en fabriquant des jeux d'échecs et autres petits objets. Enfin, le 2 mars, une bonne nouvelle nous arriva ; l'empereur d'Autriche, touché de nos malheurs, nous gardait à son service et nous allions entrer en campagne sous les ordres de M. de Wurmser qui avait servi avec Mgr le prince de Condé pendant la guerre de Sept ans.

Je m'occupai immédiatement de me trouver une place et eus la chance d'être admis aux chevaliers-dragons de la couronne.

Les différentes colonnes se mirent en marche les 26, 27 et 28 mars ; le 3 avril nous arrivâmes à Heilbronn, jolie ville sur le Neckar, où nous fîmes séjour. On profita de ce temps d'arrêt et de repos pour habiller et chausser ceux d'entre nous qui en avaient le plus besoin.

Le 14 avril, nous passâmes le Rhin sur un pont de bateaux près de Philipsburg, et le prince de Condé nous établit le lendemain dans des cantonnements près de Spire où se trouvait le quartier général de M. de Wurmser.

En ce moment l'armée républicaine, commandée par le marquis

de Custine, venait d'abandonner ses positions entre la Nahe et le Rhin, puis dut se retirer sur Landau et sur la Lauter; cette manœuvre livrait Mayence à ses propres ressources et les Prussiens se décidèrent à l'assiéger. Pour faire diversion, on nous envoya avec 11,000 Autrichiens sur la ligne de la Queich, où nous reçûmes une nouvelle organisation sous la direction d'un commissaire autrichien. L'infanterie fut formée à 12 compagnies de 193 hommes et la cavalerie à 5 divisions de 400 chevaux, ce qui, avec les compagnies de bas-officiers, de Suisses et de la prévôté formait un effectif de 4,000 fantassins et 2,000 cavaliers environ. L'artillerie se composait de 8 pièces de 4 prises aux républicains par les Prussiens.

Le 6 mai, le roi de Prusse vint visiter le prince de Condé à Germersheim, où nous nous trouvions avec la légion de Mirabeau, un bataillon d'infanterie noble et un régiment autrichien; il nous passa en revue et on remarqua que devant nos rangs il garda le chapeau à la main; il ne le remit qu'en arrivant aux troupes de ligne. C'était certainement fort poli, mais insuffisant pour nous faire oublier la retraite de Champagne et le licenciement de l'armée des princes.

Ainsi que je l'ai dit, notre armée fut placée le long de la Queich avec de forts détachements sur le Rhin à Rilsheim et à Hert; les républicains étaient sur la rive droite de la Lauter, où ils remuaient beaucoup de terre entre Weissembourg et Lauterbourg; leurs avant-postes étaient dans la forêt de Bienwald, à Jochkrim et Barbelroth. Une petite rivière nous séparait et les deux partis se fusillaient continuellement d'un bord à l'autre sans se faire beaucoup de mal. Le 17 mai cependant, les républicains attaquèrent les postes autrichiens à Rilsheim et les repoussèrent; la légion de Mirabeau et les hussards de Salm étant survenus les mirent en pleine déroute.

Dans cette affaire, quatre de nos pièces, commandées par M. de Charbonnel, furent un moment au pouvoir de l'ennemi; mais on put les reprendre. M. de Charbonnel et ses canonniers y furent tués.

Notre division était montée à cheval à la première alerte et arriva sur le théâtre du combat au moment où l'ennemi prenait la fuite ; en nous voyant prêts à la charger, sa cavalerie, qui n'avait pas donné, se rejeta sur son infanterie ; celle-ci perdit complètement la tête et la cribla de balles la prenant pour nous. Ce fut une vraie débandade qui nous permit de faire de nombreux prisonniers. Ceux-ci étaient de deux sortes, les vieux soldats et ceux des nouvelles levées. Les premiers étaient animés d'un bon esprit et se battaient bien pour l'honneur, mais ne demandaient pas mieux que d'entrer dans nos rangs ; quant aux autres, c'était une canaille indisciplinée, criant à la trahison et incapable de tenir au feu. En les voyant, on s'expliquait les massacres de ses généraux et les déroutes provoquées par l'apparition de quelques-uns de nos cavaliers. Tout cela eût été bien facile à battre si vraiment les généraux alliés l'avaient voulu.

Pendant ce temps, les Prussiens menaient très mollement le siège de Mayence et nous étions obligés de les attendre pour marcher en avant ; on nous occupa à fortifier nos lignes au moyen de redoutes et d'abatis, depuis l'extrémité de notre gauche appuyée au Rhin jusqu'à notre extrême droite liée aux Autrichiens ; ceux-ci occupaient l'espace entre notre droite et les Prussiens qui bloquaient Landau avec 10,000 hommes. Ces dispositions avaient pour objet d'empêcher Custine de secourir Mayence.

A différentes reprises, les républicains sortirent de leurs lignes, mais ils ne tentèrent un grand effort pour débloquer Mayence que le 19 juillet. Au point du jour, ils s'avancèrent sur plusieurs colonnes, replièrent nos avant-postes et occupèrent les bois en avant des redoutes dont l'artillerie les mitrailla pendant qu'un bataillon autrichien les prenait en flanc ; ils ne tinrent pas longtemps et s'enfuirent dans le plus grand désordre.

Entre Zeiskam et Belheim, M. de Salgues occupait, avec 80 gentilshommes, un petit ouvrage sans artillerie qu'il avait ordre d'abandonner s'il était attaqué par des forces supérieures ; il s'y maintint cependant jusqu'au moment où une colonne menaça de

lui couper la retraite ; il se retira alors en arrière et s'arrêta au point où nous nous trouvions, ainsi que quelques hussards. Voyant que les républicains n'étaient pas appuyés, M. de Salgues nous proposa de leur reprendre l'ouvrage, ce qui fut accepté avec enthousiasme. Il nous partagea alors en trois petits détachements, deux d'infanterie et un de cavalerie ; celui-ci fut posté derrière un bois sur la ligne de retraite de l'ennemi. L'infanterie, malgré son infériorité numérique, arriva sans bruit et entra baïonnettes basses dans l'ouvrage où elle tua une cinquantaine de carmagnoles et mit le reste en fuite ; lorsque ceux-ci furent dans l'espace découvert où nous les attendions, nous les chargeâmes vigoureusement et il n'en réchappa guère.

Le même jour, la garnison de Landau fit une sortie qui fut facilement repoussée par les Autrichiens et les Prussiens.

Notre affaire à peine terminée, le prince de Condé vint nous faire ses compliments et embrassa avec émotion le vieux de Salgues qui avait tout conduit avec l'entrain d'un jeune homme.

Les scélérats de carmagnoles massacraient sans pitié nos camarades blessés ou prisonniers ; le prince de Condé veilla lui-même à ce que les prisonniers que nous avions faits fussent bien traités, ce qui les surprit, car on leur avait fait croire que nous ne faisions pas de quartier ; au bout de peu de jours leurs idées changèrent et beaucoup demandèrent à entrer dans nos rangs.

Le 23 juillet, Mayence capitula. A cette nouvelle, on nous fit monter à cheval pour prendre part à un mouvement sur Germsheim, ayant pour objet de couper un corps républicain qui s'était aventuré dans la montagne.

Notre colonne, commandée par le prince de Condé, marcha sur Belheim et nettoya la plaine, pendant que les Autrichiens enlevaient facilement Hendt, Rheinzabern à notre gauche et Offenbach à notre droite. L'ordre nous arriva alors de marcher vers la chaussée de Weissembourg à Landau pour y attaquer un grand convoi. Arrivés près d'Herxheim, on nous fit mettre l'épée à la main ; mais au moment de charger, les éclaireurs vinrent annoncer qu'un ma-

rais impraticable nous séparait de l'ennemi. Nous recevions inutilement beaucoup de boulets, et le prince de Condé nous porta derrière un pli de terrain qui nous abrita, pendant que notre artillerie répondait avec succès à celle des républicains. Tout présageait une affaire pour le lendemain ; mais, l'ennemi s'étant retiré, le général nous renvoya dans nos cantonnements ; nous n'avions pas quitté la selle pendant 26 heures et nos pauvres chevaux tombaient de fatigue.

Jusqu'au mois d'octobre, le temps se passa en marches, contremarches, combats sans importance, dont il serait fastidieux de faire le récit. Ces lenteurs dans l'attaque des lignes de Weissembourg étaient incompréhensibles, car il eût été facile de les enlever ; au lieu de cela on nous faisait bivouaquer inutilement à la belle étoile et nous avions beaucoup de malades. Nous nous demandions si nous n'allions pas avoir une seconde retraite de Champagne quand enfin l'armée reçut l'ordre, le 12 octobre, de se mettre en marche dans la nuit suivante sur sept colonnes, destinées à tourner ou à attaquer de front les positions ennemies. La première colonne, dont nous faisions partie, était elle-même divisée en deux corps : l'un, commandé par le prince de Condé, devait prendre Dornbach et l'autre Bergzabern.

A la pointe du jour, le signal fut donné par trois coups de canon et l'armée se mit en marche. La résistance ne fut pas partout la même et sur certains points, on eut de la peine à la vaincre ; à trois heures, d'une hauteur qui dominait Weissembourg, nous vîmes les républicains en complète déroute.

La petite ville de Weissembourg était pleine d'enragés sans-culottes et refusa d'ouvrir ses portes qu'on jeta bas à coups de canon. M. de Vioménil y entra avec son corps et deux régiments de Valaques qui se conduisirent en vrais sauvages.

Ces troupes autrichiennes sont levées sur la frontière de Turquie et n'ont aucune discipline. On les emploie à battre l'estrade et c'est le seul service qu'elles puissent rendre, car elles ne résistent pas à une troupe réglée. Ces Valaques ne font pas de prison-

niers et pendent les têtes de leurs victimes à leurs selles : le vol, le pillage, le viol et l'incendie sont leurs plaisirs, et ils ne s'en privèrent pas en entrant à Weissembourg ; les Mirabeau eurent beaucoup de peine à faire cesser leurs excès et durent en fusiller plusieurs.

Après avoir passé la nuit près de Weissembourg dans des houblonnières où le bois ne nous manqua pas, nous entrâmes dans la ville le lendemain matin, ayant à notre tête les princes et M. de Wurmser. Les sans-culottes faisaient triste mine, leur bel enthousiasme contre les proscrits s'était singulièrement refroidi et ils ne parlaient plus de nous envoyer chez le barbier national ; notre seule vengeance fut de leur faire nettoyer les rues, affublés de leur bonnet rouge, sous la surveillance de caporaux autrichiens dont la schlague leur faisait manier le balai avec un entrain admirable.

Après quelques heures de repos, le prince de Condé, craignant que nous ne vengions sur la municipalité l'assassinat de plusieurs émigrés qui, quelques mois auparavant, avaient cherché à rentrer et avaient été immédiatement massacrés, nous conduisit à Rotweiler où nous manquâmes mourir de faim, car le pays avait été entièrement ruiné par les carmagnoles.

Le 18, nous allâmes à Haguenau où la population très royaliste nous reçut aux cris de : « Vive les Condéens, vive nos sauveurs ». Un grand nombre de jeunes gens demandèrent à entrer dans nos rangs mais, suivant leur politique habituelle, les Prussiens et les Autrichiens s'y refusèrent, ne voulant pas que notre corps excédât 6,000 hommes. On vit bien une fois de plus que les coalisés ne faisaient la guerre à la Convention que pour s'emparer de l'Alsace et non dans l'intérêt de la cause que nous défendions. Ils se réjouissaient même de l'état d'anarchie où était la France car elle n'était plus aussi redoutable.

Cet état d'esprit aurait nécessité une vigoureuse offensive ; mais soit par politique, soit par la lenteur du général de Wurmser, on perdit l'occasion d'entrer facilement en France et d'écraser à Paris l'hydre de la Révolution qui devait dévorer l'Europe.

Au moment où nous traversions Sultz, une vive canonnade se fit entendre à notre droite ; on nous fit prendre le trot et bientôt nous rejoignîmes l'avant-garde autrichienne engagée avec les républicains ; à notre vue, ceux-ci se retirèrent précipitamment et le terrain étant très coupé, nous ne pûmes les rejoindre. On bivouaqua sur le champ de bataille couvert de morts. Le lendemain, on nous plaça en première ligne près de Bernstein où le prince de Condé établit son quartier général.

Le 26 octobre, le prince de Condé nous fit savoir à l'ordre que notre auguste Reine était à son tour tombée sous le couteau des assassins qui n'étaient arrêtés ni par le sexe ni par l'âge. Ce crime affreux, sans précédent dans l'histoire des peuples civilisés, jeta la consternation dans toute l'armée et chacun se jura de le faire expier à la première occasion à nos adversaires.

Le 27, nous nous portâmes en avant et les Autrichiens eurent un combat sanglant avec les républicains qui perdirent plusieurs pièces de canon et beaucoup de monde. Les Valaques revinrent avec un chapelet de têtes pendues à leurs selles ; ces sauvages barbouillés de sang faisaient horreur à voir.

Dans l'après-midi, me trouvant en reconnaissance avec quelques camarades près d'un régiment de hussards autrichiens qui s'apprêtait à charger un détachement républicain, nous nous mîmes à sa gauche et eûmes la satisfaction de sabrer quelques carmagnoles.

Le 6 novembre, le fort Louis, qui menaçait notre flanc gauche, fut investi et la tranchée ouverte, malgré les pluies torrentielles qui gênaient beaucoup les travailleurs ; le bombardement commença le lendemain et dura jusqu'au 14 où la place se rendit. Ce jour-là on nous fit bivouaquer près de Hochfelden, derrière la Zorn, afin d'observer la garnison de Strasbourg ; les habitants nous dirent que si nous avions marché sur cette ville après la prise des lignes de Weissembourg, la garnison se serait rendue, car l'armée était découragée de ses échecs, accusait ses généraux de trahison et ne voulait plus se battre. Tout cela nous fut confirmé par de nombreux déserteurs ; ils nous affirmèrent aussi que nous serions atta-

qués le 19. Ce jour-là nous étions donc sous les armes dès quatre heures du matin. L'ennemi parut vers huit heures et, après un engagement de peu de durée fut reconduit jusque sous le canon de Strasbourg, laissant un grand nombre de tués et de blessés sur le champ de bataille. Les carmagnoles se battirent très mal et nous aurions fait beaucoup de prisonniers sans le courage d'un officier qui, avec une cinquantaine d'hommes, nous arrêta pendant une heure dans un petit village dont, sans infanterie ni artillerie, nous ne pouvions le débusquer. Enfin, on nous envoya une pièce de canon qui mit fin à cette résistance; ces braves trouvèrent leur retraite coupée et, n'ayant plus de munitions, mirent bas les armes. Ils nous dirent ce que nous savions déjà, la haine qui existait entre les vieux soldats et ceux de nouvelle levée, et quand ils virent que nous les traitions en compatriotes et non en ennemis, ils parurent très satisfaits d'être avec nous. Le lieutenant qui les commandait avait été sergent avant la Révolution dans le régiment de Picardie ; il retrouva dans nos rangs plusieurs officiers qu'il avait connus et qui se portèrent garants pour lui. M. le prince de Condé lui permit d'entrer dans la prévôté où il donna des preuves nombreuses de ses sentiments royalistes.

Le 21, nous étions près de Hagueneau quand les républicains passèrent la Zorn et vinrent nous attaquer, ils furent rapidement mis en déroute par les Autrichiens.

Jusqu'au 25 il y eut des escarmouches continuelles auxquelles nous ne prîmes pas part ; mais ce jour-là on nous fit appuyer la charge des cuirassiers de l'Empereur qui avaient beaucoup souffert ; l'ennemi se mit en retraite, mais on put atteindre son arrière-garde qui fut sabrée sans pitié aux cris de : « La Reine ! la Reine ! » et de : « Vive le Roi ! » C'étaient des carmagnoles et nous vengions sur eux les crimes de leurs semblables.

Le 27, l'infanterie noble cachée dans Berstheim y attendit une colonne républicaine qui s'avançait sans s'être éclairée, lui tua beaucoup de monde par une décharge à vingt pas, puis tombant dessus à la baïonnette, la mit en complète déroute. Les jours sui-

vants, jusqu'au 1er décembre, il y eut sur toute la ligne des escarmouches continuelles ; l'ennemi nous tâtait. Ce jour-là il se présenta avec beaucoup d'artillerie devant Berstheim et attaqua le redan qui couvrait ce village après l'avoir vivement canonné ; il en fut pour ses frais. Le lendemain 2 décembre, il revint en forces et repoussa la légion de Mirabeau et un régiment autrichien qui défendirent jusqu'à la dernière extrémité le village et le redan, mais furent obligés de reculer. A cette vue le prince de Condé se mit à la tête de deux bataillons nobles et se précipita sur le village sans tirer un coup de fusil. En un instant les républicains furent délogés des maisons avec de grandes pertes. A ce moment, nous reçûmes l'ordre de charger sur les troupes républicaines qui se trouvaient près du village de Keffendorf ; malgré un feu terrible, tout ce qui se trouvait devant nous fut renversé et sabré. Tout à coup nous nous trouvâmes en face d'un régiment de cavalerie qui faisait très bonne contenance ; reprenant le galop, nous le chargeâmes aux cris de : « Vive le Roi ! » mais il nous envoya quelques coups de pistolet et tourna bride ; nos chevaux étant hors d'haleine, on ne put que sabrer les plus mal montés. Deux de leurs pièces essayèrent de se mettre en batterie pour nous arrêter, mais on sabra les canonniers avant qu'ils aient pu tirer et on s'en empara. Grâce à la furie de notre attaque nos pertes furent peu considérables ; notre lieutenant-colonel, M. le chevalier d'Oville, que nous aimions beaucoup, fut au nombre des morts.

Les seconde et troisième divisions de cavalerie noble qui se trouvaient à quelque distance sur notre gauche avaient chargé en même temps que nous, mais sur le plateau de Berstheim; le duc de Bourbon, qui était à leur tête, franchit un ravin et bien peu de ses cavaliers purent l'imiter : il arriva donc presque seul sur la cavalerie républicaine qui, de son côté, s'avançait au galop. Un moment on le crut tué, mais ceux qui avaient été arrêtés par le ravin le tournèrent rapidement, se jetèrent sur le flanc de l'ennemi, le mirent en déroute et dégagèrent le duc de Bourbon.

Le prince de Condé fit réoccuper tous les postes et reprit sa po-

sition du matin. On nous dit qu'il avait échappé par miracle à la mort, car il s'était avancé sur Berstheim à cheval à la tête de ses bataillons dont les premiers rangs avaient été fauchés par la mitraille et les balles. Le duc de Bourbon avait été dans la mêlée blessé assez gravement d'un coup de sabre sur la main et faillit être amputé de trois doigts. Notre perte était d'environ 160 gentilshommes.

Le soir, on commençait à allumer les feux de bivouac, quand le prince de Condé et le duc d'Enghien qui s'était aussi couvert de gloire et avait couru les plus grands dangers en poursuivant trop vivement l'ennemi, arrivèrent dans notre camp ; leur présence excita le plus grand enthousiasme ; on accourait de tous les points pour les saluer et je fus un des derniers parce que je souffrais d'un coup reçu à la jambe. Le cercle était tellement serré autour du prince de Condé que les derniers rangs ne pouvaient entendre ce qu'il disait.

Il termina son allocution par ces mots : « Messieurs, vous êtes tous des Bayards. » Les plus éloignés ayant demandé qu'on leur répétât ses paroles, un de ceux du premier rang leur cria d'une voix de stentor : « Il dit que vous êtes tous des bavards », ce qui provoqua une hilarité générale.

Le 4 décembre, les républicains vinrent de nouveau nous attaquer mollement, et l'artillerie suffit à les repousser ; tous les jours suivants il y eut des tirailleries sans importance. Le 8, les républicains attaquèrent vigoureusement Berstheim, mais l'infanterie noble les chargea à la baïonnette et les repoussa en leur infligeant de grosses pertes. Nous étions placés comme pour l'affaire du 2, mais on n'eut pas besoin de nous.

La tactique de nos adversaires était nouvelle et bien capable d'étonner des troupes habituées aux manœuvres allemandes. Ils couvraient leur front d'une ligne épaisse de tirailleurs qui s'avançaient en criant et faisant feu beaucoup trop tôt ; arrivés à bonne distance, ils s'embusquaient derrière les arbres, les talus, les rochers, et faisaient là une prodigieuse consommation de poudre sans grand ré-

sultat, car ils tiraient fort mal; puis ils reprenaient leur élan en criant plus que jamais et, soutenus par des réserves, ils essayaient de nous aborder. A ce moment ils étaient en grand désordre et si la troupe attaquée avait conservé son calme, elle n'avait qu'à leur envoyer une bonne décharge et à tomber dessus à la baïonnette ; tous ces braillards se sauvaient comme des lapins, et s'il ne se trouvait pas derrière eux quelques vieux régiments pour couvrir la retraite, les généraux républicains en avaient pour quinze jours à rattraper les fuyards qui ne manquaient pas de les accuser de trahison et de les massacrer.

Le 9, les républicains, encouragés par notre immobilité, nous attaquèrent et les Autrichiens se battirent si mollement qu'il fallut nous envoyer au secours de leur gauche, puis soutenir la retraite ; l'artillerie nous fit beaucoup de mal. Nous ne savions pas nous-mêmes que nous allions prendre des quartiers d'hiver et nous fûmes très étonnés de l'apprendre en arrivant le soir près de Haguenau. Notre général Wurmser eut mieux fait de nous y envoyer la veille, car ce mouvement, préparé depuis longtemps, ressemblait ainsi à une retraite et les républicains se vantèrent de nous y avoir forcés.

Nos cantonnements étaient couverts par une ligne de redoutes commandées presque partout par des hauteurs boisées. Dès le lendemain et les jours suivants les républicains vinrent nous tâter et nous canonner ; obligée d'être toujours sur le qui-vive, l'armée, au lieu de se reposer, fut bientôt fatiguée et mécontente. Nos rangs étaient terriblement éclaircis par le feu, les maladies et les fatigues ; le prince de Condé jugea qu'il était nécessaire de demander pour nous à M. de Wurmser un peu de repos dans de bons cantonnements. Le général en chef promit de nous faire relever par des troupes fraîches, mais il n'en fit rien et nous fûmes obligés de combattre tous les jours jusqu'au 22 où les Autrichiens, démoralisés, se laissèrent enlever les redoutes dont ils avaient la garde, et s'enfuirent en désordre. Il fallut que notre corps fît encore l'arrière-garde jusqu'à Seltz où nous arrivâmes épuisés de fatigue. Les Autrichiens et les Prussiens continuèrent leur retraite pendant toute

la nuit; le lendemain, formant toujours l'arrière-garde, on nous fit occuper Lauterbourg avec ordre d'y tenir pour laisser aux convois le temps de filer; le 25 nous repassâmes le Rhin. Ainsi, l'incapacité et l'entêtement de M. de Wurmser nous forçaient à abandonner l'Alsace et une partie du Palatinat, alors que nous avions été partout vainqueurs des républicains. Notre armée s'était découragée dans l'inaction, énervée dans des tirailleries continuelles, tandis que les républicains s'étaient aguerris et avaient pris confiance en nous voyant si peu entreprenants. L'exaspération était telle que M. de Wurmser n'osait plus paraître devant les troupes qui l'insultaient. Ce général était beaucoup trop vieux et son entourage passait pour être favorable à une guerre purement défensive, afin de laisser la France s'épuiser dans des luttes intestines. Mais si celle-ci souffrait des désordres et des crimes de ses gouvernants, elle avait trop de vitalité pour succomber et dès que l'ordre fut rétabli elle fit chèrement payer à l'Europe sa politique tortueuse. Les alliés venaient de perdre encore une occasion d'étouffer la révolution.

CHAPITRE XIV

1794

Le 31 décembre, on nous fit occuper de très mauvais cantonnements où nous étions entassés dans des granges ouvertes à tous les vents avec nos chevaux au piquet ; nous y restâmes près d'un mois. A la fin de janvier 1794 on nous envoya sur le Neckar où nous fûmes beaucoup mieux.

Le comte de Wurmser fut remplacé à cette époque par le comte de Brown qui remit un peu d'ordre dans l'armée autrichienne découragée et nous fit habiller à neuf, ce dont nous avions grand besoin.

Le pays était très giboyeux, mais il était interdit de chasser ; cela ne nous empêchait pas de tuer quelques cerfs et de prendre au lacet un grand nombre de lièvres qui amélioraient notre triste cuisine ; mais les habitants se plaignirent et bientôt résolurent de s'opposer par la force à nos innocentes distractions. Il faut dire qu'ils étaient travaillés par les émissaires républicains et nous montraient une hostilité ouverte. Plusieurs de nos camarades avaient été blessés en chassant isolément et nous fûmes obligés de ne nous aventurer dans les bois que plusieurs ensemble. Un jour, nous étions en train de dépecer une biche quand une volée de coups de fusil nous arriva ; plusieurs de nous furent assez grièvement blessés, ce qui nous mettait en cas de légitime défense, et la fusillade s'engagea. Au bout de cinq minutes nos adversaires étaient en fuite et en les poursuivant nous trouvâmes un des leurs raide mort d'une balle dans la poitrine. Fort inquiets des suites de notre aventure, nous allâmes raconter l'affaire au prince de Condé qui nous tança vertement et se chargea de tout arranger. Le bourgmestre vint se plaindre au général en chef accompagné de la

femme du mort; on fit une enquête, mais on ne put découvrir les coupables. Depuis ce temps il ne fut plus question de chasse.

Le 17 mai, nous fûmes mis en route sur Rastadt; arrivés à destination le 23, on chargea notre corps de surveiller le cours du Rhin du Fort Louis à Karlsruhe, pendant que les alliés, passant le fleuve à Spire, iraient attaquer les républicains retranchés sur la Queich dans nos positions de l'année précédente et sur la ligne de la Speyerbach.

A la fin de mai, M. de Moëllendorff et le prince de Hohenlohe manœuvrèrent pour rejeter les républicains hors du Palatinat et du duché de Deux-Ponts. Battus à Kohlkoff, ils chassèrent à leur tour l'ennemi de Kaiserslautern et le forcèrent à se réfugier derrière la Queich.

Le 2 juillet, les républicains prirent l'offensive et les alliés ne durent le succès qu'à l'arrivée des renforts. Dans la nuit du 13 au 14, les Prussiens, vigoureusement attaqués, furent obligés de se retirer jusqu'à Mayence; de leur côté, les Autrichiens reculèrent jusqu'à Heidelberg, laissant une seule division sur la rive gauche du Rhin.

Le 25, le duc de Berry vint se placer sous les ordres du prince de Condé et ne tarda pas à gagner tous les cœurs par sa grâce et son affabilité. Le lendemain il nous arriva une excellente remonte de chevaux hongrois dont nous avions grand besoin, car les nôtres étaient dans le plus triste état. J'eus pour ma part une charmante jument alezane qui remplaçait avantageusement mon bucéphale absolument fourbu.

Le 12 août, nous quittâmes nos cantonnements pour aller en occuper d'autres aux environs de Steinbach et de Stollhofen.

A ce moment, le comte d'Artois se rendit en Angleterre avec le duc d'Angoulême; ce voyage avait, paraît-il, pour objet de nous faire passer au service de cette nation, car après avoir vendu son argenterie et ses bijoux pour améliorer le sort de ses compagnons d'infortune, le prince de Condé se trouvait, ainsi que nous tous, dans la détresse la plus affreuse. Lorsqu'il avait à sa table quel-

que personnage étranger, il était obligé de nous emprunter les couverts d'argent que quelques-uns de nous avaient conservés et de mettre à l'épreuve nos talents de chasseurs pour offrir à ses convives autre chose que la chair frugale dont il se contentait. Chacun alors lui apportait ce qu'il pouvait se procurer et s'estimait heureux de s'imposer quelques privations pour ce chef vénéré, pour ce prince dont le courage fut toujours à la hauteur des plus cruelles infortunes.

La pluie qui ne cessa de tomber pendant tout le mois de septembre avait causé beaucoup de maladies dans nos mauvais cantonnements et on nous en assigna d'autres au commencement d'octobre entre Durlach et Ettlingen.

Ne recevant aucune nouvelle d'Angleterre, apprenant même que les princes n'avaient pu s'y rendre et n'ayant plus rien des subsides envoyés par l'impératrice de Russie, le prince de Condé se vit obligé de demander à l'empereur d'Autriche d'augmenter notre solde à peine suffisante pour nous empêcher de mourir de faim. La réponse de l'empereur fut évasive et le découragement commençait à nous gagner quand M. de Bouillé arriva d'Angleterre avec six mille livres sterling et une lettre de M. Pitt où ce dernier laissait entendre qu'il traitait à notre sujet avec l'empereur.

L'année 1794 se termina sans que nous eussions fait le moindre mouvement ; l'inertie ou la politique des alliés laissaient les républicains augmenter leurs conquêtes et s'aguerrir. Une seule fois, le 11 décembre, nous reçûmes l'ordre de passer le Rhin le lendemain, mais au moment de partir, le général en chef changea d'avis.

L'hiver fut extrêmement rigoureux ; logés dans de mauvaises cabanes ou bivouaqués, nous eûmes beaucoup à souffrir de notre service d'avant-postes le long du Rhin. Pour comble de malheur l'évêque de Spire invoqua son droit de n'avoir pas de troupes sur son territoire ; il refusa même de laisser le prince de Condé établir son quartier général à Bruchsal et celui-ci fut obligé de menacer d'enfoncer les portes à coups de canon pour le faire céder.

CHAPITRE XV

1795

Au mois de février, nos cantonnements étant devenus inhabitables, on nous envoya sur le Neckar dans nos positions de l'hiver précédent.

Au mois de mai, l'empereur, effrayé des progrès des républicains et du découragement de ses troupes, se décida enfin à s'occuper de nous ; il engagea le prince de Condé à augmenter son corps dont la solde serait plus élevée, grâce aux subsides que l'Angleterre allait fournir.

Le 13, nous reçûmes l'ordre de marcher dans la direction du Rhin, en passant par Hornberg et Waldkirch où nous apprîmes le traité de Bâle entre la Prusse et la République française. Ce fut une nouvelle trahison de notre alliée, mais on n'en était plus à les compter.

Le 25 on nous fit camper près de Nimburg avec une partie de l'infanterie noble ; le reste fut établi le long du Rhin.

Ce fut vers cette époque que la nouvelle de la mort de l'infortuné Louis XVII nous fut annoncée. Lorsqu'elle nous fut confirmée le 16 juin, le prince de Condé nous fit prendre les armes et former sur trois côtés d'un carré, le quatrième était occupé par un bois le long duquel un autel était dressé.

Tous les princes étant arrivés, l'office commença au milieu du plus profond silence ; lorsqu'il fut terminé, le prince de Condé nous adressa sur l'infortunée victime quelques paroles émues qui tirèrent des larmes de tous les yeux. Pour terminer, il s'écria : « Messieurs, le Roi Louis XVII est mort, vive le Roi Louis XVIII ! » Tout le monde répondit en brandissant ses armes : « Vive le Roi ! » Lorsque le silence se fut rétabli, les aumôniers entonnèrent le *Domine salvum fac regem* au milieu des détonations de l'artillerie, puis l'armée défila devant les princes et regagna ses cabanes de feuillage.

Le lendemain, l'armée reçut sa nouvelle organisation et fut augmentée de huit régiments dont quatre de cavalerie; mon corps étant conservé, je préférai y rester, bien que dans un autre il m'eût été facile d'obtenir un grade et par suite une augmentation de solde.

Le 30 juillet, à la suite, disait-on, de difficultés entre le prince de Condé et le duc de Bourbon, celui-ci nous quitta et fut vivement regretté.

Jusqu'à la fin de septembre, il n'y eut rien de remarquable; j'obtins quelques jours de congé que j'allai passer à Bâle, ville très agréable et terrain neutre où républicains et émigrés fraternisaient parfois cordialement. Pour mon compte, je n'eus qu'à me louer de mes rapports avec quelques officiers républicains qui logeaient dans la même auberge que moi et nous nous quittâmes excellents amis. La plupart détestaient cordialement le gouvernement révolutionnaire et rêvaient une république comme il n'y en a jamais eu et comme il n'y en aura jamais. Comprenant très bien la cruelle situation dans laquelle nous nous étions trouvés en France, ils ne pouvaient nous reprocher de les combattre et, de notre côté, nous ne pouvions leur savoir mauvais gré de défendre une cause qu'ils considéraient comme juste. Nous nous estimions réciproquement, bien que dans deux camps différents; nous ne pouvions regretter qu'une chose, c'était de ne pas pouvoir lutter contre eux sur le sol de la France et sans le concours de ces étrangers que nous haïssions; mais l'enchaînement des événements avait été la cause de tout et nous n'y pouvions rien.

Ces rapports continuels, tant à Bâle que sur tous les points du Rhin, amenèrent une détente entre les belligérants; les républicains ne comptaient plus dans leurs rangs ces brigands de volontaires qui étaient dignes de figurer avec les Valaques, et la guerre devint ce qu'elle doit être entre peuples civilisés, c'est-à-dire que les républicains traitèrent nos prisonniers comme nous avions toujours traité ceux que nous faisions; bien mieux, il arrivait que de part et d'autre on les laissait volontiers s'échapper.

Notre armée, commandée par l'éternel Wurmser, était forte d'environ 45,000 hommes et occupait les bords du Rhin de Bâle à Karlsruhe ; les républicains garnissaient l'autre rive, mais étaient surtout concentrés vis-à-vis Manheim que les Palatins se laissèrent enlever. Le général Quasdanovitch fut obligé de se reporter en arrière et M. de Wurmser envoya nos dépôts et convois près de Radolfzell sur les bords du lac de Constance.

A la fin du mois de septembre, le général Quasdanovitch obtint plusieurs succès sur les républicains et les força à reculer ; s'il avait été battu, notre armée aurait perdu tous ses magasins placés sur le Neckar. Effrayé du danger qu'il avait couru, M. de Wurmser alla établir son quartier général à Heidelberg dans les premiers jours d'octobre et se réunit au général Clerfayt qui venait d'infliger un sanglant échec aux républicains près de Mayence.

Pendant que notre corps restait en observation, M. de Wurmser et le comte de Clerfayt obtenaient des succès considérables et s'emparaient de Manheim le 22 novembre ; les Autrichiens y firent 8,000 prisonniers et y trouvèrent 200 pièces de canon.

Nous nous attendions à passer le Rhin à la hauteur de Schlestadt, quand M. de Wurmser nous appela à Manheim. Partis le 5 décembre de nos cantonnements, nous étions le 15 près de Rastadt où l'ordre nous vint de suspendre notre marche. Cette fois encore la politique autrichienne nous empêcha de mettre à profit les bonnes dispositions des Alsaciens et d'accepter le concours de Pichegru et de son armée qui demandaient à se joindre à nous pour renverser le gouvernement. Pichegru mettait comme seule condition que pas un Autrichien ne mettrait le pied en France et que nous seuls Français nous ferions nos affaires. Cela ne pouvait convenir aux Autrichiens qui convoitaient l'Alsace ; ils firent rompre les négociations et compromirent Pichegru en répandant traîtreusement le but des pourparlers.

C'est ainsi que, pour la troisième fois, ils assurèrent le triomphe de la révolution.

CHAPITRE XVI

1796

La cinquième année sur la terre d'exil commença donc sous de bien tristes auspices, car tout espoir nous semblait désormais ravi.

Jusqu'au mois de juin, il n'y eut, pour varier la monotonie de notre existence, que des changements de cantonnements; mais l'armistice étant expiré le 31 mai, nous nous mîmes en route le 3 juin vers le Rhin dont on annonçait le prochain passage par notre avant-garde.

En arrivant le 10 près de Riegel, on nous apprit que le Roi Louis XVIII s'y trouvait et que l'archiduc Charles était nommé à la place de M. de Wurmser, envoyé à l'armée d'Italie.

Le 24, les Autrichiens laissèrent les républicains s'emparer de Kehl sans même faire la moindre défense. A cette nouvelle on nous envoya bivouaquer à Graffenhausen et le lendemain à Nonenwihr où le Roi et le prince de Condé établirent leur quartier général. Le lendemain, nouveau déplacement sur Schuttern où on nous fit cantonner. Ce jour-là on eut de grandes inquiétudes sur le duc d'Enghien qui, par suite de la lâcheté des troupes souabes, faillit être enlevé avec l'avant-garde qu'il commandait; on n'eut de ses nouvelles que pendant la nuit. Cette échauffourée nous força à prendre une position en arrière et nous eûmes de fréquentes alertes et des affaires d'avant-postes.

Le 1er juillet, l'armée partit pendant la nuit, alla s'établir derrière l'Eltz et, trois jours après à Willingen où nous arrivâmes à la suite d'une marche très pénible de quatorze heures dans la montagne. On y apprit que les républicains s'avançaient rapidement et sans trouver de résistance sérieuse. Le 13, nous fûmes envoyés à Sultz pour menacer le flanc droit de l'ennemi ; à peine arrivés, on

nous annonça que l'archiduc Charles et le comte de Giulay avaient été battus.

Ces mauvaises nouvelles inquiétèrent le prince de Condé pour la sûreté du Roi et, malgré sa résistance, il obtint qu'il quittât l'armée; il venait de partir quand nous revînmes rejoindre l'armée le 16.

L'archiduc étant obligé de se retirer vers le Danube, il fallut suivre son mouvement et occuper de nouvelles positions entre Uberlingen et Stockach sur les bords du lac de Constance, puis à Memmingen où nous arrivâmes le 2 août.

Notre position était fort aventurée, car les républicains débordaient notre droite et notre gauche, complètement découvertes par suite de l'éloignement des Autrichiens. On fit des reconnaissances dans toutes les directions et partout on rencontra l'ennemi.

Le prince de Condé se vit donc dans l'obligation de se porter derrière la Günz et d'établir son quartier général à Mindelheim, sur la chaussée de Munich à Memmingen. Les républicains entrèrent dans cette dernière ville dès que notre arrière-garde en fut sortie, et ne tardèrent pas à paraître à notre droite. Cette fois, la position n'était plus tenable, car notre petit nombre ne nous permettait pas de lutter et nous étions à plus de douze lieues des troupes autrichiennes les plus rapprochées. Le prince de Condé réunit un conseil de guerre le 12 août, et il fut décidé qu'au lieu de reculer nous attaquerions les républicains; si nous ne pouvions espérer vaincre un ennemi dix fois plus nombreux, nous avions au moins la certitude de faire payer cher notre retraite et de montrer aux Autrichiens comment se battent les Français.

Les républicains arrivèrent dès le 11 août occuper le village d'Ober Kambach à une portée de canon de notre position d'où on distinguait tous leurs mouvements; ils essayèrent d'entrer en relations avec nous et nous firent passer par les habitants des lettres et des imprimés pour nous engager à rentrer en France où l'amnistie, disaient-ils, allait être proclamée.

Plusieurs bas-officiers des troupes soldées se laissèrent séduire et

désertèrent. Il est bien inutile de dire que pas un de nous ne songea même à les imiter.

L'ordre de monter à cheval nous arriva le 13 à une heure du matin, et nous nous mîmes en marche, quelques instants après nos petites colonnes d'infanterie chargées d'attaquer les villages de Ober-Kamlach et Unter-Kamlach. Notre cavalerie était formée en deux détachements pour soutenir l'infanterie et poursuivre l'ennemi quand il aurait été chassé des villages.

Le prince de Condé avait recommandé de ne pas tirer un coup de fusil et les premiers postes furent enlevés sans bruit, mais l'alerte ayant été donnée, les républicains se mirent en défense derrière un petit pont et par des feux de peloton causèrent de grands ravages dans les rangs de l'infanterie noble avant qu'elle eût pu les déloger.

Les républicains se retirèrent alors dans un bois qui coûta encore beaucoup de sang aux nôtres. Au moment où le succès paraissait assuré, l'ennemi reçut des renforts qui manœuvrèrent pour nous entourer. Le prince de Condé donna alors l'ordre de la retraite; il eut mille peines à faire lâcher pied à notre infanterie qui, furieuse de ses pertes, s'acharnait à vaincre les dernières résistances de ses adversaires.

Notre cavalerie, placée à droite et à gauche de la chaussée, couvrait la retraite; le dernier échelon formé par la cavalerie de Damas fournit seul une charge pour arrêter les hussards qui nous suivaient de trop près et les repoussa; on nous fit ensuite reprendre nos positions de la veille. Ce combat nous coûta environ deux cents tués ou blessés. Parmi ces derniers se trouvait Jean qui avait reçu un coup de sabre sur la main de bride.

Le récit des événements de la campagne ne m'a pas permis de dire qu'il était venu nous rejoindre au mois de décembre près de Rastadt après avoir fait toutes les campagnes des Pays-Bas, puis le siège de Nimègue, où il avait eu un cheval tué sous lui et mérité les compliments de ses chefs; on lui promit même

la croix de Saint-Louis et il allait l'obtenir[1] quand se produisit le malheureux événement que je vais rapporter.

La cavalerie de Damas dont il faisait partie se repliait après sa charge en fourrageurs ; un des camarades de Jean ramenait un hussard qu'il avait fait prisonnier et auquel il avait laissé ses armes par égard pour un compatriote sans doute, mais ce dernier, ne se croyant pas vu, profita de ce que son vainqueur le précédait pour lui passer traîtreusement son sabre au travers du corps et essaya de s'échapper. Mais Jean avait assisté au drame, il se précipita sur le misérable qui, mal monté, fut bientôt rejoint et sabré non sans s'être bien défendu, car, ainsi que je l'ai dit, il blessa Jean à la main gauche.

Ce combat avait eu pour théâtre l'espace découvert qui se trouvait à droite de la route et entre les deux armées qui en furent témoins. Jean rejoignit son corps et un appareil fut mis sur sa blessure qui n'était pas grave mais douloureuse ; j'allai le voir le soir et le trouvai tranquillement occupé à fumer une superbe pipe trouvée dans les fontes du cavalier républicain qu'il avait tué. Je le quittai sans remarquer chez lui la moindre préoccupation ; tout au contraire, il paraissait enchanté de sa journée et de la certitude de recevoir bientôt la croix de Saint-Louis.

Quel ne fut pas mon étonnement et mon chagrin en apprenant le lendemain matin qu'il venait d'être grièvement blessé. Je le trouvai, comme la veille, le bras gauche entouré de bandes et l'air aussi gaillard qu'à l'ordinaire ; je crus un instant qu'on m'avait mal renseigné, mais il ne tarda pas à me confirmer la triste nouvelle. La veille au soir avant ma visite, il recevait de ses camarades et de ses chefs beaucoup de compliments, quand un autre Damas, avec qui il avait déjà eu maille à partir, dit, assez haut pour que Jean l'entendît, qu'il cherchait à se rendre intéressant, car sa blessure n'était qu'une coupure sans importance et qu'une

1. Le brevet ne lui fut expédié que le 24 septembre 1814 ; la proposition datait de 1795, alors qu'il n'avait que 18 ans.

demoiselle en ferait moins d'état. Jean, dont la patience n'était pas la vertu dominante, répondit par un soufflet et les deux adversaires se promirent de se battre le lendemain jusqu'à ce que l'un des deux fût mort ; Jean ne m'avait rien dit de tout cela, afin que je ne cherche pas à atténuer les conditions du duel. La rencontre eut donc lieu à mon insu dans un petit jardin de Mindelheim le 14 août, à six heures du matin. Les témoins mirent dans un sac deux pistolets dont un seul était chargé, et placèrent les deux adversaires à la longueur d'un mouchoir. Comme Jean souffrait de sa main gauche, il la plaça sur sa tête. Au signal des témoins un coup de feu retentit et la main de Jean fut traversée d'une balle. L'émotion avait fait trembler son adversaire qui visait le front.

Cette fois la blessure était très grave et Jean fut obligé d'aller à l'hôpital de Titmoning ; je ne le revis plus qu'en France, car les progrès de l'ennemi sur nos flancs obligèrent le prince de Condé à nous porter en arrière du Lech, puis sur Munich où nous arrivâmes le 26, ainsi que l'armée du comte La Tour ; cette dernière venait d'éprouver de graves échecs et était en triste état.

Nous pensions rester quelques jours dans cette position, quand les Autrichiens firent savoir au prince de Condé que les républicains s'avançaient, qu'ils n'étaient pas en état de leur tenir tête et qu'ils allaient se mettre en retraite. A minuit, il fallut suivre leur mouvement et contourner Munich dont les portes étaient fermées ; l'Électeur, effrayé de l'approche des républicains, voulait garder une sorte de neutralité tardive.

A la pointe du jour, nous établissions notre bivouac à deux lieues de Munich.

Au lieu de nous poursuivre, les républicains rétrogradèrent, car l'archiduc Charles venait d'obtenir un succès important et se trouvait très en arrière de leur aile gauche sur le Neckar. L'ennemi nous laissa tranquilles jusqu'au 30 ; ce jour-là nous eûmes un engagement assez vif où huit des nôtres, dont M. du Roure, furent faits prisonniers. Les Autrichiens, très effrayés, voulaient

faire retirer même les avant-postes derrière l'Ysser, mais le duc d'Enghien obtint de rester sur les points qu'il occupait.

Le 1er septembre, l'ennemi parut à dix heures du matin sur le pont de Munich après avoir repoussé nos patrouilles. Toute la journée, les deux armées échangèrent des boulets et des balles ; notre perte fut d'environ soixante hommes, dont quatre officiers de Damas et de Baschy. Le lendemain, les républicains ne firent aucun mouvement, la rivière seule nous séparait et, sans chercher à engager le combat, nous nous parlions amicalement d'une rive à l'autre. En nous voyant, on ne se serait guère douté que nous étions dans deux camps différents; il n'en était pas de même, par exemple, avec les Bavarois qui nous étaient franchement hostiles depuis l'arrivée des républicains ; ils sont toujours du côté du vainqueur, ainsi qu'ils l'ont montré sous l'Empire.

Il n'y eut rien d'intéressant jusqu'au 7 septembre où notre infanterie attaqua le pont pour faire diversion à un mouvement tenté par les Autrichiens.

Le bruit courait que les républicains avaient éprouvé de graves échecs et que l'armée qui était devant nous faisait refluer ses convois pour faciliter sa retraite ; la cavalerie de Damas eut ce jour-là un brillant combat avec un régiment de cavalerie républicaine. Dans la nuit, on nous fit monter à cheval, mais au moment de partir, le mouvement fut décommandé. Le matin du 8, la tête du pont de Munich commença un violent feu de mousqueterie qui nous tua quelques hommes ; on y répondit par des obus qui mirent le feu à un grand amas de bois et à une quinzaine de maisons; le vent jeta des étincelles sur le faubourg occupé par nos avant-postes et nous eûmes beaucoup de peine à éteindre l'incendie.

La situation resta la même jusqu'au 12, où les républicains battirent précipitamment en retraite ; le prince de Condé les fit poursuivre par M. le comte de Vioménil et nous ramena en avant de Munich où nous fûmes rejoints par les troupes du comte de La Tour.

Tous les jours suivants il y eut aux avant-postes des engage-

ments très vifs et nous vîmes passer dans notre camp un grand nombre de prisonniers républicains. Le 20, l'armée continua sa marche en avant et apprit le lendemain les succès de l'archiduc Charles qui obligeaient les républicains à se retirer rapidement pour ne pas être coupés; le 25, pendant que nous passions la Günz, on entendit une forte canonnade dans la direction d'Ulm qui ne cessa qu'à la nuit. Le lendemain, je fis partie d'une petite reconnaissance qui trouva l'ennemi en force derrière l'Iller dont il avait rompu le pont; quelques coups de canon nous furent envoyés, mais ne blessèrent personne. Le lendemain, les républicains battirent en retraite et notre avant-garde les poursuivit après avoir rétabli le pont de l'Iller qui nous servit le 28 pendant que l'infanterie passait sur un pont de bateaux. Ce jour-là, l'armée bivouaqua près de Laupheim et le lendemain en avant de Biberach. Cette ville était remplie de troupes autrichiennes qui venaient renforcer celles du comte de La Tour.

Le 30, notre avant-garde, aux ordres du duc d'Enghien, eut un engagement très vif qui lui causa de grosses pertes; on disait que la légion de Damas et le régiment d'Hohenlohe étaient anéantis; mais ils n'avaient perdu qu'environ 300 hommes. Nos camarades avaient délogé les républicains de toutes les positions qu'ils cherchèrent à défendre et le duc d'Enghien donna de nouvelles preuves de ses talents militaires. On nous envoya les appuyer le lendemain. Nous trouvâmes des vedettes ennemies près de Schussenried; de l'autre côté de Sulgau on apercevait entre deux bois une colonne en marche qui paraissait se diriger vers Riedlingen sur le Danube, mais il était impossible de s'en assurer car Sulgau était fortement occupé.

Le 2 octobre, les républicains nous attaquèrent sur toute la ligne et ne purent nous entamer; malheureusement un gros détachement autrichien se laissa envelopper et se rendit sans se défendre. Le comte de La Tour, effrayé, se décida à occuper des positions en arrière; notre corps opéra son mouvement avec le plus grand calme, mais les Autrichiens, pris de panique, s'enfuirent en dé-

soudre et il fallut couvrir leur retraite. L'ennemi, en voyant cette débandade, nous poursuivit si vivement qu'il devint nécessaire de l'arrêter pour sauver nos convois et laisser aux Autrichiens le temps de se reformer. Le prince de Condé profita d'une petite rivière qui coupait la chaussée à angle droit, garnit ses bords d'une ligne de tirailleurs et fit placer deux pièces sur le pont.

Comme à l'ordinaire, les républicains arrivèrent avec une épaisse ligne de tirailleurs qui engagea la fusillade avec les nôtres. Notre feu leur fit perdre beaucoup de monde, ce qui [illegible] et les obligea à se retirer. A ce moment on nous fit charger [illegible] la déroute de l'ennemi. [illegible]

[illegible]

[illegible]

Le 12, nous étions sur les bords du Danube, quand M. du Roure, qui avait été fait prisonnier le 30 août, comme je l'ai dit, nous revint; il était parvenu à s'échapper, grâce à la bonne volonté de ses gardiens et était caché depuis quinze jours chez des paysans sur les bords du lac de Constance. Le même fait se reproduisit souvent à cette époque, car les passions s'étaient singulièrement calmées chez nos adversaires; les municipalités seules faisaient emprisonner et condamner ceux d'entre nous qui cherchaient à rentrer.

Le 14, l'armée du comte de La Tour nous quitta pour aller se joindre à l'archiduc Charles dans la Brisgau et nous fûmes placés sous les ordres du général de Frœhlich que nous n'aimions guère à cause de ses façons soldatesques.

Le mauvais temps ne cessa pas, les jours suivants, dans notre marche sur Neustadt et Waldau, où nous rencontrâmes les républicains qui ne nous attendaient pas et faisaient tranquillement leur cuisine. Leur déroute fut complète et leurs vivres nous furent très utiles, car nous étions épuisés de fatigue et mouillés jusqu'aux os; le 19, la neige s'en mêla, l'ennemi menaça nos flancs, M. de Frœhlich fut obligé d'abandonner le val d'Enfer devant des forces supérieures, si bien qu'il fallut reculer par des chemins impraticables.

La Forêt-Noire est, à juste titre, renommée pour la beauté de ses sites; mais nous n'étions guère disposés à les admirer dans un pareil moment; nous vivions en plein air, sans aucun abri et pour toute nourriture nous n'avions que quelques pommes de terre; les généraux eux-mêmes étaient logés à la même enseigne, et nos chevaux n'avaient à manger que des feuilles mortes. Fort heureusement, l'ennemi s'arrêta et son arrière-garde fut débusquée de Saint-Mergen par notre infanterie, ce qui permit à un convoi de pain et d'avoine de nous ravitailler; deux jours de plus, hommes et chevaux seraient morts de faim.

Le lendemain, le duc d'Enghien entra à Fribourg, où il trouva l'archiduc. Le lendemain, l'ordre nous arriva de marcher pour

nous réunir à lui, mais en route on nous dirigea sur Hartheim, situé sur les bords du Rhin où nous arrivâmes dans la nuit ; dès le lendemain matin on nous envoya un peu plus loin sur la route de Bâle et le 24, dans la nuit, l'ordre nous fut donné de monter à cheval à cinq heures pour attaquer les républicains établis à Steinstadt.

L'armée était formée en quatre colonnes, dont trois autrichiennes; la nôtre, commandée par le prince de Condé, était chargée de suivre le Rhin en le remontant et d'aborder Steinstadt par le nord pendant que les trois autres attaqueraient par la route de Bâle et par l'ouest. Un épais brouillard gêna la marche combinée, mais à dix heures notre infanterie entra dans Steinstadt et délogea les républicains de toutes les maisons où ils se défendirent courageusement, après quoi ils se retirèrent sur une hauteur d'où leur artillerie nous obligea d'attendre les Autrichiens qui n'avaient pas encore paru ; pendant ce temps, notre artillerie et nos tirailleurs entretinrent un feu excessivement nourri qui dura jusqu'à la nuit, que notre cavalerie passa au bivouac dans la plaine par où nous étions arrivés.

Les Autrichiens, n'ayant pas donné signe de vie, nous ne savions ce qu'ils étaient devenus quand le matin on vit que, par un mouvement menaçant leur retraite, ils avaient obligé les républicains à se retirer sur Huningue.

Nous restâmes le lendemain dans notre bivouac où, grâce à la pluie qui ne cessait pas, nous étions dans la boue jusqu'aux genoux ; le pays avait été ravagé par les républicains, nous n'avions ni vivres, ni fourrages.

L'ennemi s'était retiré sur la rive gauche, mais avait conservé la tête du pont d'Huningue. D'après le rapport de nos espions, il faisait refluer ses colonnes vers Strasbourg, où il semblait préparer un mouvement. En conséquence, l'archiduc partit pour Kehl avec une partie de ses troupes, nous laissant sous les ordres du prince de Furstemberg. Celui-ci nous fit avancer jusqu'en vue de la tête du pont d'Huningue, où les républicains travaillaient à se

fortifier pendant que les Autrichiens établissaient des batteries commandant leurs positions.

En attendant l'ouverture du feu, on nous fit cantonner près de Neuburg le 30, et l'avant-garde, avec le duc d'Enghien, vinrent nous rejoindre quelques jours après. Tout le mois de novembre se passa sans événements remarquables, sauf une sortie que les républicains firent à Kehl et qui n'eut pas de résultats sérieux, car l'archiduc les repoussa. Le même jour, nos batteries détruisirent le pont d'Huningue, de sorte que les troupes de la tête de pont se trouvèrent isolées de leur armée. Pensant qu'elles devaient être démoralisées, le prince de Furstemberg les fit attaquer le 1er décembre. Deux des colonnes s'emparèrent des redoutes devant elles, mais la troisième fut repoussée, ce qui obligea les autres à se retirer.

Les travaux d'approche se poursuivaient bien lentement au gré de nos désirs; ils étaient retardés par la rigueur de la saison qui imposait de grandes souffrances aux travailleurs; nos adversaires n'étaient pas mieux que nous et plusieurs désertèrent de notre côté. Ils nous racontèrent qu'ils communiquaient la nuit avec Huningue au moyen de barques et que leur général, qui était très dur pour eux, avait été tué. Il se nommait Abatucci.

CHAPITRE XVII

1797. — RENTRÉE EN FRANCE

L'année 1797 commença par la reddition de Kehl, ce qui permit de nous envoyer un nouveau parc de siège, celui que nous avions étant insuffisant pour tenir tête à la grosse artillerie des républicains.

Notre présence n'étant d'aucune utilité et les fourrages ayant été entièrement épuisés dans le pays, on nous fit partir le 16 pour la Souabe, où nous trouvâmes de bons cantonnements. A peine arrivés, un garde du corps nous apporta différentes faveurs que le Roi nous envoyait de Blanckerbourg; pour mon compte, j'obtins la croix de Saint-Louis, que j'étais loin de m'attendre à recevoir, n'ayant pas le temps requis. Le Roi voulut bien me faire compter le temps passé à quart de solde, ce qui me faisait 22 ans de service dont 10 en campagne.

Le 3 février, on nous apprit la capitulation de la tête de pont d'Huningue, qui nous rendait maîtres de toute la rive droite du Rhin et nous permettait de le passer sur le point qui nous conviendrait. Mais les nouvelles d'Italie devinrent si mauvaises que l'archiduc y fut envoyé avec 25,000 hommes, et notre armée se trouva insuffisante pour tenir tête aux républicains qui passèrent le Rhin près de Kehl le 20 avril, sans éprouver de résistance, grâce à l'incurie des généraux autrichiens, prévenus depuis longtemps. Deux jours après, l'armée autrichienne était battue et en complet désordre.

L'ordre nous était arrivé le 25 mars de nous porter immédiatement vers le Rhin, où notre infanterie courait les plus grands dangers d'être entourée par les républicains débouchant de la vallée de la Kentzig.

Pendant notre marche, on nous apprit les succès du général Bonaparte, la signature de la suspension d'armes de Léoben et l'interruption des hostilités. Le 16 mai, nous arrivions sur les bords du lac de Constance, où on nous fit cantonner jusqu'au 1er juin. Ce jour-là, l'armée se trouva réunie près de Stokach pour y passer une revue d'effectifs dont le résultat parut étonner beaucoup le général Nauendorff, car nous étions beaucoup plus nombreux qu'il ne le supposait. On lui avait dit qu'un très grand nombre d'entre nous étaient rentrés en France et il ne pensait pas que nous fussions plus de 4,000. Au lieu de cela nous étions 7,000 en parfait état. Cela tenait à ce que les vacances étaient immédiatement comblées par des émigrés qui attendaient des places, par des déserteurs français qui avaient pu fournir des preuves de leurs principes royalistes et enfin par des soldats autrichiens qui, après leurs défaites, avaient préféré rester dans nos rangs.

Le bruit de notre prochain licenciement ne tarda pas à se répandre dès que la paix fut signée ; beaucoup d'entre nous demandèrent leur congé et rentrèrent sans difficultés en France. Pour mon compte, j'attendis des nouvelles plus certaines, ne voulant pas abandonner mon corps tant qu'il existerait; mais quand à la fin de juillet on nous demanda à opter entre la permission de nous retirer ou passer au service de la Russie en Wolhynie, je n'hésitai pas à prendre le premier parti. Julien ne voulut pas m'imiter et resta au régiment de Berry jusqu'au licenciement définitif en 1800.

Après avoir servi pendant sept ans dans l'armée du prince de Condé, j'éprouvai un grand serrement de cœur en quittant ce chef vénéré qui nous avait si souvent conduits à la victoire et montré le chemin de l'honneur. Il voulut bien aussi me dire son regret de voir son armée se dissiper en partie et de rester sur la terre d'exil, lui qui aurait tant désiré consacrer son épée à la gloire de la France. Je lui fis mes adieux le 3 octobre, puis je gagnai Strasbourg et Paris où je ne fus pas inquiété, grâce aux pièces dont je m'étais muni, ainsi que deux de mes amis qui m'accompagnaient.



Notre étonnement fut grand en voyant les changements qui s'étaient opérés en France depuis sept ans : le langage, les coutumes, l'habillement, tout s'était modifié complètement et nous fûmes péniblement impressionnés. Nous avions quitté la France dans un moment d'effervescence populaire, nous la retrouvions plus calme, avec des passions moins surexcitées, mais terriblement encanaillée. C'était encore la mode de se donner du *tu* et du *citoyen*, et je ne pouvais m'y habituer.

Après quelques jours de repos, je me mis en route pour Montville, où j'arrivai le 30 décembre 1797. Mon frère aîné, sa femme et ses enfants s'y trouvaient réunis, et après tant d'inquiétudes et de misères cette bonne vie de famille me fit vite oublier les mauvais jours.

Jean s'était guéri de ses deux blessures et avait pris tant de force que j'avais peine à le reconnaître ; il est vrai que quand il m'avait quitté le lendemain d'Ober-Kamlach il n'avait que 19 ans et venait de faire campagne pendant cinq ans. Un autre tempérament que le sien n'aurait pas résisté à de pareilles épreuves.

Beaucoup de nos voisins avaient disparu pendant la tourmente et leurs propriétés appartenaient à des gens qui les avaient acquises nationalement ; ceux-là, malgré leurs avances, devaient rester pour nous des étrangers. Mais dans le Perche, il y avait encore des amis qui venaient quelquefois à Châteaudun où j'habitais pendant l'hiver, et j'avais plaisir à les revoir, à parler avec eux de ce qu'ils avaient souffert. L'un d'entre eux, M. de C., paraissait nous fuir malgré nos anciennes relations ; j'eus bientôt l'explication de sa singulière attitude. Un jour que je me promenais avec Jean près de Saint-Valérien, nous nous trouvâmes nez à nez avec lui et il ne put nous éviter. Après quelques paroles banales, il allait nous quitter, quand Jean lui dit, à mon grand étonnement : « M. de C., vous faites mieux de me trouver aujourd'hui qu'il y a cinq ans dans telle maison. » Et, comme l'autre faisait l'étonné, il ajouta : « Vous savez bien cependant que je vous ai vu et reconnu ; si vous m'aviez découvert, c'est vous d'abord qui auriez eu la tête cassée.

M. de C. s'excusa sur ce qu'il avait été obligé de se mettre dans la garde nationale pour sauver sa tête, mais que c'était bien contre son gré. Quand il fut parti, Jean me donna la clef de l'histoire. En 1793, se trouvant à bout de ressources, et désireux de savoir ce que devenaient ses parents, il commit l'incroyable imprudence de rentrer en France. Son jeune âge le sauva, car en le voyant on ne pouvait se douter qu'on avait affaire à un soldat émigré. Il arriva donc sans trop de difficulté jusque dans le Perche. Il se trouvait un soir dans une maison amie, quand, pendant le dîner, une patrouille cerna la maison et réclama l'émigré qui devait s'y trouver. La fuite était impossible, aussi Jean ne vit d'autre chose à faire que de se placer derrière les rideaux d'un lit, ses pistolets à la main et un poignard dans les dents. Bientôt les sans-culottes entrèrent dans la chambre, fouillèrent partout et ne trouvèrent rien, car ils n'eurent pas l'idée de soulever les rideaux.

Quand ils étaient entrés, Jean avait de suite reconnu, sous l'habit de garde national, notre voisin M. de C. et s'était bien promis de le faire payer pour tous, s'il était découvert.

Quelque temps après, M. de C. apprit le danger qu'il avait couru, et comme Jean lui inspirait une vraie terreur, il faisait son possible pour ne pas le rencontrer quand il fut revenu de l'émigration. Chaque jour, du reste, il arrivait des aventures semblables avec nos anciens persécuteurs qui commençaient à ne plus être aussi à leur aise, car alors il y eut de terribles vengeances ; une seule chose m'étonne, c'est qu'il n'y en ait pas eu davantage.

Je ne relaterai pas notre existence pendant la fin de la République et l'Empire, car elle fut sans intérêt.

Julien revint de Russie au mois de mai 1800 avec la croix de Saint-Louis ; il avait quitté le régiment noble à cheval du duc de Berry à Steyr le 8 mars précédent et peu de temps avant le licenciement définitif de l'armée de Condé, alors au service de la Russie.

CHAPITRE XVIII

1814-1815

Pendant les triomphes de Napoléon, nous n'avions pas à servir la cause de cet usurpateur, mais quand il eut lassé la fortune et épuisé la France, quand nos revers en Espagne et en Allemagne eurent amené les alliés sur nos frontières, il fallut bien reprendre le mousquet. Je demandai donc un emploi pendant la suspension d'armes motivée par les conférences de Prague et je fus nommé, le 29 juin 1813, adjudant-major dans la légion d'Eure-et-Loir.

A ce moment, la France entière était lasse de la guerre et les réfractaires étaient très nombreux ; c'est avec peine que la gendarmerie put faire partir les classes 1813, 1814 et 1815 qui venaient d'être appelées. Les hauts fonctionnaires eux-mêmes, si zélés pendant la toute-puissance de l'Empereur, étaient découragés et n'exécutaient plus les ordres du gouvernement ; ces anciens jacobins prévoyaient la chute de leur maître et se préparaient à acclamer les Bourbons afin de garder leurs places. Je ne pouvais m'empêcher de comparer la conduite de ces gens qui nous avaient tant reproché l'émigration, à celle des royalistes toujours fidèles à leurs idées et les premiers à combattre pour sauver la France.

Bientôt les parents de Napoléon et ses généraux l'abandonnèrent à leur tour, quand tout espoir fut perdu, et on vit Moreau, Murat, Bernadotte, Marmont, etc., ces vieux révolutionnaires, ces vieux généraux de la Révolution, trahir leur bienfaiteur ou se mettre à la tête de nos ennemis.

La peur retenait seule les autres, car, dès qu'ils n'eurent plus rien à craindre ils arborèrent avec enthousiasme la cocarde blanche. Ceux qui se condamnèrent à la retraite furent bien rares.

Les classes appelées n'étant composées que d'enfants incapables

de supporter les fatigues de la guerre, l'Empereur eut recours aux classes antérieures à 1813 ; mais cette mesure souleva de tels mécontentements que, dans beaucoup de contrées, on ne put l'appliquer. Ce n'était pas tout encore que d'avoir des hommes, il fallait aussi les armer, les habiller et les payer ; or, il n'y avait plus de fusils, plus d'argent et les magasins étaient vides. Nous passions donc notre temps à réclamer ce qui nous était nécessaire et à exercer nos Marie-Louise, ainsi qu'on appelait les nouvelles recrues, avec des bâtons ou des fusils hors de service. Quand ils étaient un peu dégrossis, on les envoyait à l'armée avec une sorte de bonnet de police et un bissac pour tout uniforme. C'est dans de pareilles occupations que je passai mon temps jusqu'au mois de mars 1814 ; le 30, l'ordre nous arriva enfin de nous diriger sur Paris, mais le jour même le mouvement était décommandé ; Paris était rendu.... et la France respirait bientôt, après 23 ans de sanglante oppression. Ce fut une ivresse générale et pour nous, anciens émigrés, s'il était cruel de voir ce que la Révolution avait fait de la France, nous avions la douce espérance d'assister à son relèvement sous le sceptre du Roi légitime.

Nos amis les ennemis, comme on disait alors, avaient atteint leur but et mis fin aux folles entreprises de Napoléon ; la nation avait payé cher ses fautes, mais si la leçon était rude, elle était bien méritée. Il ne restait plus qu'à réparer le mal, et nous étions certains que Louis XVIII s'acquitterait de ce labeur mieux que personne.

Je revins à Moréville le 12 avril, le jour même où Mgr le comte d'Artois faisait son entrée à Paris.

Nos vœux étaient comblés, et bientôt l'auguste famille royale rentrait aux Tuileries, où le drapeau blanc était arboré aux acclamations du peuple, le 3 mai 1814.

Au commencement de juin 1814, je fus fort surpris de recevoir une lettre du général comte de Nansouty, me demandant de venir à Paris où Monseigneur le duc d'Angoulême désirait me voir. Il me disait aussi que le Roi l'avait nommé capitaine-lieutenant de

la 1re compagnie des mousquetaires, qui allait être reformée conformément à l'ordonnance suivante :

« Château des Tuileries, 15 juin 1814.

« Le trône devant être environné de tout l'éclat qui lui appartient, et le Roi trouvant les moyens de récompenser d'utiles services en rétablissant la Maison militaire telle qu'elle existait autrefois, sauf les changements que comporte la différence des temps, S. M. s'est fait représenter les anciennes ordonnances et particulièrement celle du 15 décembre 1775 qui a supprimé les compagnies de mousquetaires de la Garde, et elle a ordonné et ordonne ce qui suit :

« Art. 1er. — Les deux compagnies de mousquetaires sont rétablies sous la dénomination de 1re et 2e compagnies.

« Chacune de ces compagnies formera deux escadrons, divisés chacun en deux brigades et elle sera composée de S. M., d'un capitaine-lieutenant, d'un aide-major, deux sous-aides-majors, un porte-étendard, un porte-drapeau, un fourrier, un trésorier, un aumônier, un chirurgien-major, huit trompettes, un inspecteur aux revues, un commandant d'escadron, quatre lieutenants, huit sous-lieutenants, huit maréchaux des logis, seize brigadiers et 200 mousquetaires par compagnie.

« Dans chaque compagnie il y aura 200 mousquetaires surnuméraires sans solde, qui feront le service concurremment avec les mousquetaires en pied et deviendront successivement titulaires à raison de leur ancienneté et alors ils entreront en solde. »

L'article 2 concernait les appointements.

Le comte de Nansouty n'ayant jamais servi aux mousquetaires, désirait avoir des renseignements sur nos habitudes au temps jadis et me demandait d'aller le voir quand je serais à Paris.

Je me mis immédiatement en route et, dès le lendemain de mon arrivée, j'obtins une audience de Monseigneur le duc d'Angoulême, auquel j'avais eu l'honneur de faire plusieurs fois ma cour à l'armée de Condé.

Il me reçut de la façon la plus bienveillante, me parla de nos misères sur la terre d'exil et voulut bien m'exprimer sa surprise de ce que ni mon frère ni moi n'avions paru aux Tuileries depuis sa rentrée à Paris. Il me demanda aussi quelle faveur nous sollicitions, se chargeant, disait-il, de faire valoir nos services. Je lui répondis que le retour de la famille royale était notre meilleure récompense et que nous n'avions rien à obtenir de plus; que, du reste, nous étions décorés de la croix de Saint-Louis et que nous ne souhaitions qu'une chose, la régularisation de nos brevets, ce qu'il me promit.

Après cela, il me parla de la réorganisation des Mousquetaires et du désir du Roi de voir un des rares survivants des anciennes compagnies contribuer à leur formation. — Je me mis immédiatement à ses ordres et il m'envoya chez M. de Nansouty, avec qui je commençai de suite le travail pour examiner les postulants [1]. Au bout de quelques jours, les demandes d'admission affluèrent de tous côtés et il n'y eut que l'embarras du choix des sujets; pour éviter des froissements, on commença par rejeter tous ceux qui n'avaient pas 5 pieds 5 pouces, puis on classa les autres par ordre de mérite. Au mois de septembre, la 1re compagnie fut organisée complètement, et ce jour fut célébré par un banquet auquel assistèrent les survivants de 1775; comme ils n'étaient pas nombreux, je peux en donner les noms: c'étaient MM. de Lorière père, le baron de Villers, de Maranzac, de Chasseval, de Saint-Laurent, de Baleure, de Saint-Cyran, des Plas, de Vertou, de Palaiseau, le chevalier de la Crosnière, de Lestang, mes deux frères et moi; au total quinze. Les autres étaient morts en émigration ou sur l'échafaud. J'avais donc raison de dire que sa fidélité avait coûté à la noblesse le plus pur de son sang.

A peine les mousquetaires furent-ils formés que la jalousie commença à s'exercer contre eux. On nous reprochait non seulement la richesse de nos uniformes, les petites faveurs dont nous jouis-

1. Il y eut 356 demandes d'admission à la 1re compagnie.

sions, mais encore on trouvait mauvais que nous eussions des palefreniers pour panser nos chevaux et entretenir nos fourniments. Comme s'il était nécessaire d'avoir été palefrenier pour faire un bon officier !.....

Après tout, si nos uniformes étaient aussi riches que galants, il ne faut pas oublier qu'ils étaient payés de nos propres deniers, tandis que ceux de la garde de Napoléon, au moins aussi beaux, l'étaient par l'État. Voici du reste, à titre de curiosité, ce que coûtait l'équipement d'un mousquetaire gris.

Habit de grand uniforme	322f 85
Petit uniforme	178 50
Habit de manège	111 »
Passants brodés	3 »
Soubreveste	232 70
Manteau	226 65
Pantalon de casimir blanc	48 »
Pantalon de drap gris	45 »
Pantalon de peau	45 »
Gants	5 »
Chapeau à plumes noires	59 »
Chapeau de manège	24 »
Casque	180 »
Aigrette	40 »
Épaulettes, aiguillettes, dragone	175 »
Épée	50 »
Ceinturon en or et plaque	88 »
Ceinturon en buffle	13 »
Fourreau de sabre	5 »
Giberne, porte-giberne et étui	168 »
Deux paires de bottes	96 »
Éperons	9 »
Portemanteau	42 90
Mors de bride	16 »

Cocardes, rubans, toupets	17f »
Selle et équipage.	553 50
Couverture de selle.	72 »
Licol de parade	7 »
Cheval	1,000 »

En somme, on nous en voulait seulement d'être nobles, car en France tous ceux qui ne le sont pas voudraient l'être, à commencer par les plus enragés égalitaires; ne vit-on pas, par exemple, les Conventionnels se précipiter sur les titres dès qu'on leur en offrit, et cependant ils avaient voté leur suppression! Le type de ces palinodistes était ce scélérat de Fouché qui, si cela avait dépendu de moi, aurait payé ses crimes comme un vulgaire assassin, au lieu de conserver sa place aux conseils du Roi. Les critiques dont on nous accablait étaient d'autant plus injustes que les mousquetaires étaient une école militaire d'où l'on sortait dans la ligne avec son grade, tandis que Napoléon, un enfant de la Révolution cependant, nommait d'emblée et qui il voulait dans sa garde, d'où l'on passait avec le grade supérieur dans la ligne. — Il en résultait que les vieux soldats étaient sacrifiés aux caracoleurs de la nouvelle cour, à ces papillons qu'attire toujours l'astre nouveau, et qui disparaissent lorsqu'il décline à l'horizon.

La pépinière des mousquetaires n'était pas, du reste, si mauvaise, car ils ont fourni huit maréchaux de France, les maréchaux d'Armentières, de Noailles, de Fitz-James, de Mouchy, de Duras, de Contades, de Soubise et d'Harcourt.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, ces provocations continuelles amenèrent des duels nombreux où nos adversaires eurent généralement le dessous, car nos jeunes mousquetaires étaient, comme leurs aînés, très friands de la lame et capables de faire honneur à leur uniforme. Les gardes du corps étaient encore plus attaqués que nous, je ne sais pourquoi, et il ne se passait guère de jour où ils n'eussent quelque affaire avec les demi-soldiers. Ceux-ci regrettaient l'Empereur et on ne pourrait leur en avoir mauvais gré,

mais ils étaient inexcusables quand ils reprochaient au Roi de ne pas faire autant pour eux que pour nous, eux qui l'avaient toujours combattu, alors que pendant 25 ans nous avions souffert pour la cause des Lys.

Les esprits étaient tellement montés qu'à plusieurs reprises des détachements armés de gardes du corps, rencontrant des détachements de la ligne, furent insultés, menacés et obligés de croiser la bayonnette : il en fallut de peu que le sang ne coulât. Si la garde de l'Empereur avait été traitée de cette façon par les autres troupes, je me demande ce qu'auraient dit ceux-là même qui donnaient alors l'exemple du désordre. Les gardes du corps firent heureusement preuve du plus grand sang-froid, et se contentèrent de régler individuellement leurs affaires, en attendant que le ministre de la guerre prît des mesures sévères pour faire cesser un pareil état des choses. — Après avoir distribué un nombre incalculable de coups d'épée, les gardes du corps furent laissés tranquilles ; on n'osait plus se frotter à eux. A ce propos, il est curieux de remarquer que les officiers de l'Empire n'étaient pas, en général, fort adroits ; sauf quelques bretteurs de profession, qui finirent même par trouver leurs maîtres, ils étaient presque toujours victimes de leurs provocations. — Pour mon compte, je fus témoin d'une de ces rencontres dont l'issue fut malheureuse. — Un régiment de houzards ayant voulu, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, prendre le pas sur les gardes du corps, il s'ensuivit une mêlée où de nombreuses provocations furent échangées. — Le lendemain, d'un maître coup de sabre, mon ami ouvrit la gorge de son adversaire, qui tomba raide mort ; c'était un officier réputé pour sa mauvaise tête et ses duels.

Ce coup de sabre est le plus extraordinaire que j'aie vu de ma vie, car il coupait horizontalement la gorge jusqu'aux vertèbres. Le même jour un autre garde du corps cloua son adversaire comme un papillon sur la boiserie du manège où avait lieu le duel ; le plus singulier c'est que le blessé qui avait été traversé de part en part, courait les champs un mois après. Ces deux affaires rendirent

MM. les houzards très circonspects. — Après le banquet dont j'ai parlé, les quinze vieux mousquetaires se dispersèrent, car M. le comte de Nansouty nous trouvait incapables de faire un service très actif; j'aurais cependant désiré consacrer mes derniers jours au service du Roi, mais à soixante ans, le cœur n'est plus servi par les jambes. — Ne pouvant rendre aucun service, je me préparai à partir, mais auparavant je demandai une audience au Roi; elle me fut accordée le 1er septembre. Je me souviendrai éternellement de la bonté que S. M. me témoigna en cette circonstance; Elle savait que tous ceux de ma famille en âge de porter les armes avaient tout sacrifié pour la cause royale, et sans que nous le demandions, le Roi nous accorda plus de faveurs que nous n'aurions osé l'espérer.

Pour mon compte, je reçus le brevet de colonel à dater du 3 septembre 1814, la régularisation par la chancellerie de ma croix de Saint-Louis et la décoration du Lys. Enfin, sur ma demande, mon neveu Frédéric fut admis aux mousquetaires et je restai quelque temps à Paris pour le présenter à ses chefs.

Lorsqu'il n'eut plus besoin de moi, je revins à Châteaudun où je passai mon hiver. C'est là que je connus le maréchal Ney qui habitait sa terre des Coudreaux qu'il avait achetée en 1808 à M. de Flers. Pendant l'Empire, bien que Moréville fût très rapproché des Coudreaux, nos relations avaient été froides, mais depuis qu'il avait embrassé chaudement les principes de la légitimité, j'éprouvais un vrai plaisir à fréquenter cet héroïque soldat, que le duc d'Angoulême vint voir au mois d'août. Je ne pensais guère alors qu'il allait bientôt oublier ses serments et tomber misérablement sous les balles d'un peloton d'exécution.

Il était cependant devenu sincèrement royaliste et je ne peux m'expliquer comment il trahit ses engagements et apporta au tyran le prestige de son nom, car je l'ai entendu déclarer maintes fois que Napoléon était le fléau de la France.

Le maréchal Ney était un grand cœur, mais un caractère très faible et je suis convaincu qu'il s'est laissé entraîner sans trop

réfléchir aux conséquences de sa conduite. Je ne suis pas de ceux qui approuvèrent sa mort, mais je dois reconnaître que, vu l'état des esprits au second retour du Roi, un exemple était nécessaire pour mettre fin aux menées et aux provocations des bonapartistes qui ne trouvaient sans doute pas suffisant d'avoir attiré deux fois le fléau de l'invasion.

Lorsque la nouvelle du débarquement du golfe Juan arriva à Paris, le maréchal Ney reçut l'ordre de rejoindre son gouvernement de Besançon ; j'allai lui faire mes adieux et lui demander des instructions, il me répondit textuellement :

« Ne vous inquiétez pas, car c'est une simple échauffourée, et quatre gendarmes suffiront pour arrêter ce Bonaparte dont la France ne veut plus. »

Quelques instants après il quittait les Coudreaux par la porte dite d'Espagne qui avait vu passer tant de fourgons chargés de butin. Les généraux de la Révolution et de l'Empire s'enrichissaient facilement des dépouilles des vaincus...

J'avais encore une vive sympathie pour un de nos voisins, le colonel de Bergeret, qui habitait le château de la Varenne. Pendant son séjour aux Coudreaux, le duc d'Angoulême avait signé à son contrat pour lui témoigner l'estime qu'il avait de son caractère chevaleresque, et il le méritait. Il avait fait toutes les guerres de l'Empire et avait échappé aux neiges de Russie. Ses récits militaires étaient extrêmement intéressants et instructifs ; il est regrettable qu'il ne les ait pas écrits. Grand admirateur du maréchal Ney, sous les ordres duquel il avait longtemps servi, il ne pardonna guère sa mort au gouvernement de la Restauration auquel il était cependant attaché. Il comparait volontiers la conduite du maréchal à celle du général de Bourmont qui, bien que général vendéen, avait aussi trahi ses serments au Roi, puis, la veille de Waterloo, avait abandonné son drapeau lorsqu'il vit que la défaite était certaine. « Pour celui-là, disait le colonel, il eût été de toute justice de le faire fusiller au lieu de le combler d'honneurs », et c'était aussi mon avis. Il y a des gens qui tournent avec le vent et

trouvent toujours le moyen de satisfaire leur ambition, mais si leur conscience ne leur reproche rien, l'estime des honnêtes gens leur est refusée.

La France renaissait et commençait à oublier ses malheurs quand au mois de mars 1815, la nouvelle du débarquement de Bonaparte nous frappa comme un coup de foudre, mais, ainsi que je l'ai dit, le maréchal Ney me rassura. Abhorré de la partie sensée de la nation, à cause de son despotisme, Napoléon n'avait pour lui que les officiers de fortune et ses vieux soldats qui, habitués à la vie des camps, ne pouvaient se résoudre à une existence tranquille. Les chefs de l'armée, largement pourvus d'honneurs et de richesses, ne demandaient qu'à en jouir paisiblement; quant aux jeunes soldats, n'ayant que des coups à recevoir, la guerre les épouvantait.

Pour s'attirer des partisans et réchauffer l'esprit du peuple, Bonaparte excita les haines populaires, les vieilles passions jacobines et obtint le résultat qu'il désirait. On sait le reste.

Le 19 mars on afficha la proclamation suivante :

« Officiers et soldats. J'ai répondu de votre fidélité à toute la France ; vous ne démentirez pas la parole de votre Roi. Songez que si l'ennemi pouvait triompher, la guerre civile serait aussitôt parmi nous, et qu'à l'instant même plus de 300,000 étrangers, dont je ne pourrais plus maîtriser les bras, fondraient de tous les côtés sur notre patrie. Vaincre ou mourir pour elle, que ce soit là notre cri de guerre. Et vous, qui suivez en ce moment d'autres drapeaux que les miens, je ne vois en vous que des enfants égarés ; abjurez donc votre erreur et venez vous jeter dans les bras de votre père, et, j'y engage ici ma foi, tout sera sur-le-champ mis en oubli. Louis. »

Ce n'était pas de la mansuétude qu'il fallait, mais de l'énergie et un roi guerrier qui, se mettant à la tête de ses fidèles, aurait réuni derrière lui tous ceux qui étaient las de la tyrannie. Mais si Louis XVIII avait des qualités morales dont l'infortuné Louis XVI était privé, il était moins que lui encore pourvu des

qualités physiques nécessaires dans les moments de crise. Ne pouvant monter à cheval, il ne pouvait se battre contre un soldat actif et entreprenant, et le 19 mars il dut quitter Paris laissant des ordres pour organiser partout la résistance.

Il ne s'agissait plus cette fois de combattre l'invasion mais un tyran qui sacrifiait la France à son ambition. On s'occupa donc immédiatement de former dans tous les départements des corps de volontaires qui n'eurent pas le temps d'agir efficacement, mais gênèrent considérablement les plans de Napoléon. Nommé commandant des volontaires royaux du cantonnement de Châteaudun, je m'efforçai de donner une vive impulsion à leur recrutement, mais nous étions surveillés de près et Waterloo arriva avant que nous eussions pu nous organiser.

Un mois après, l'armée commençait à traverser notre département pour se rendre derrière la Loire. Ce fut un triste spectacle et des désordres graves se produisirent ; il ne pouvait guère en être autrement.

Au retour du Roi (après les Cent-Jours), je crus devoir encore offrir mes services lorsqu'on reforma pour quelques mois les mousquetaires, mais on n'eut pas besoin de moi et je ne revins à Paris que pour assister tristement à leur banquet d'adieu lorsqu'ils furent définitivement sacrifiés à la jalousie le 1er janvier 1816. Toujours attaché à ce corps brillant où j'avais fait mes débuts quarante-quatre ans auparavant, je me séparai le cœur gros de mes jeunes camarades, dont la douleur était aussi vive que la mienne. Avant de se quitter chacun de nous fit serment de toujours porter un anneau d'or ayant gravé sur le chaton une croix semblable à celle de nos soubrevestes et notre devise : *Quo ruit et lethum.*

C'est au banquet de nos adieux que plusieurs jeunes mousquetaires nous firent distribuer ces anneaux, après avoir chanté les couplets suivants, dont chacun de nous reçut plusieurs exemplaires imprimés.

LES ADIEUX DES MOUSQUETAIRES

Supprimés le 15 décembre 1775, recréés en 1814, supprimés le 1er janvier 1816.

Air : *Il faut quitter ce que j'adore.*

Adieu chimères d'espérance,
Rêves de gloire et de bonheur :
Nous n'avons connu l'existence
Que pour la perdre avec douleur.
Nous ne servirons plus ensemble
Le Maître cher à notre amour,
Ce dernier moment nous rassemble
Pour nous séparer sans retour.

Avec regret, mais sans murmure,
Amis, subissons notre sort;
La plainte serait une injure,
Soyons sans reproche et sans tort...
Nos titres sont bien éphémères
Près des lauriers de Fontenoy,
Qui n'ont pu garantir nos pères
Du chagrin de quitter leur Roi.

Héritiers de leur caractère,
Notre cœur reste satisfait;
Tout ce que nous avons pu faire,
Notre fidélité l'a fait;
Plus heureux si cette vaillance,
Compagne de nos anciens noms,
Avait pu montrer à la France
Comment nous servions les Bourbons!



Des noms chers à la Monarchie,
Pour instruire au moins nos neveux,
Conservons toute notre vie
La croix, la devise des Preux.
Qu'un anneau soit l'éternel gage,
De l'existence d'un moment;
Mais qu'il transmette d'âge en âge
Notre noble et dernier serment.

« Si jamais des craintes nouvelles
Agitaient encore les Lys;
Si jamais d'insolens rebelles
Se révoltaient contre Louis....
O France ! pour les jours d'alarmes
Compte toujours sur notre foi ;
Nous jurons de courir aux armes
Et de mourir pour notre Roi. »

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Nous, François-Alphonse de Portalez, comte de Lachèse, Lieutenant-général des armées du Roi, Grand-Croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires à cheval servant à la Garde ordinaire de la Personne de Sa Majesté,

Certifions que Monsieur le chevalier de Villebresme (Thomas-Jacques) a bien servi dans la dite compagnie en qualité de mousquetaire depuis le 22 mars 1772 jusqu'au 15 décembre de la présente année que Sa Majesté a supprimé la dite Compagnie. Certifions aussi qu'il est dans la classe de ceux auxquels il a plu à Sa Majesté d'accorder le quart de ses appointements jusqu'à son remplacement. En foi de quoi nous lui avons fait expédier le présent certificat.

A Paris, le 16 décembre 1775.

Le Comte DE LACHÈZE.

Louis, par la grâce de Dieu, etc.; ayant une entière confiance dans les talens, la valeur, la bonne conduite et dans la fidélité et l'affection à notre service du sieur de Goislard, chevalier de Villebresme (Thomas-Jacques), ancien mousquetaire, lui avons conféré et conférons le grade de colonel pour tenir rang du 3 septembre 1814, etc.

Signé : LOUIS.

Par le Roi :
MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

Louis, par la grâce de Dieu..., etc. A tous ceux qui ces présentes verront; Salut.

Étant bien aise de donner au sieur Thomas-Jacques de Goislard, cheva-

lier de Villebresme, ancien Mousquetaire de notre garde, 1re compagnie, des marques de distinction en considération des services qu'il nous a rendus, nous avons cru que nous ne le pouvons mieux faire, d'une manière qui lui soit plus honorable, qu'en l'admettant au nombre des chevaliers de l'ordre militaire de Saint-Louis, à prendre date du premier janvier 1797.

Signé : LOUIS.

Donné à Paris, le 3 septembre 1814.

Par le Roi, Chef souverain, Grand-Maître et fondateur
de l'ordre militaire de Saint-Louis :

Le Ministre secrétaire d'État de la Guerre,

MARÉCHAL DUC DE DALMATIE.

D'après les ordres de S. A. R. Madame, il est permis à Monsieur le chevalier de Villebresme, ancien commandant en chef des Volontaires Royaux du cantonnement de Châteaudun pendant l'interrègne et en raison de sa fidélité et de son dévoûment envers le Roi et les principes de la légitimité, de porter la décoration du ruban lilas. Le brevet a été enregistré à la Grande Chancellerie sous le n° 42, par décision du Roi du 21 septembre 1824.

Signé : MACDONALD.

Nous, Charles-Ferdinand, duc de Berry, petit-fils de France, grand prieur de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem au grand prieuré de France, chef du régiment noble à cheval de notre nom au service de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, etc.,

Certifions que M. René-Louis-Julien de Villebresme (dit de Moréville), né à Châteaudun en Dunois, ancien mousquetaire de la Garde ordinaire du Roi, a servi dans la cavalerie noble du Corps de Condé depuis sa formation ; qu'il y a fait avec honneur les campagnes de 1792 à 1799, que, depuis l'entrée du corps au service de S. M. l'Empereur de Russie, il a continué à y servir en qualité de noble à cheval dans notre régiment avec zèle et fidélité comme un digne et loyal gentilhomme.

En foi de quoi nous lui avons fait expédier le présent, auquel nous avons fait apposer le sceau de nos armes.

Fait à Steyr, le 8/19 mars 1800.

Signé : CHARLES-FERDINAND.

Nous, Étienne-Charles, comte de Damas-Crux, lieutenant-général des armées du Roi, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, Premier gentilhomme de la Chambre de S. A. R. Monseigneur le duc d'Angoulême,

Certifions que M. Jean-Jacques de Goislard de Villebresme, gentilhomme de la province de Beauce, a fait les campagnes de 1792 et 1793 dans la seconde compagnie noble d'ordonnance en qualité de Maître, suivant l'attestat n° 879 signé par Monsieur le duc de Broglie, Maréchal-général de France, Gouverneur-Général de Metz et pays Messin, Verdun et pays Verdunois, Commandant en Chef pour le Roi dans les Trois-Évêchés, etc.; puis qu'il a servi en qualité de volontaire dans la cavalerie de notre légion depuis sa formation, au commencement de 1794 jusqu'au mois de septembre 1796; qu'il a eu un cheval tué sous lui à la sortie de Nimègue et qu'il a été blessé au combat d'Ober-Kamlach; qu'en tout il s'est constamment conduit comme un brave, loyal et dévoué serviteur du Roi.

En foi de quoi je lui ai délivré le présent certificat.

Au château des Tuileries, le 27 juin 1814.

LE COMTE DE DAMAS, *Lieutenant-général.*

TABLE DES MATIÈRES

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.



C.-A.-A. RIBALLIER

C.-A.-A. RIBALLIER

JOURNAL PRÉCIS

DES

DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS DE MA VIE

FAIT A EDIKOFFEN ET NEUVEILLER

(1796 ET 1797)

MIS EN ORDRE ET ANNOTÉ PAR SON ARRIÈRE-PETIT-FILS

LOUIS RIBALLIER

Extrait des Annales de l'Académie de Mâcon

(3e Série. — Tome VIII)



MACON

PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

1904

C.-A.-A. RIBALLIER

JOURNAL PRÉCIS

DES DIFFÉRENTS ÉVÉNEMENTS DE MA VIE[1]

FAIT A EDIKOFFEN ET NEUVEILLER (1796 ET 1797)[2]

MIS EN ORDRE ET ANNOTÉ PAR SON ARRIÈRE-PETIT-FILS
LOUIS RIBALLIER

Je suis né à Paray le 1er juin 1770, fils légitime de M. Edme-Philibert Riballier[3], écuyer, entrepositaire général des tabacs pour la province de Charolais, et de demoiselle Denyse Cudel de

1. Lu à la séance du 28 novembre 1903.

2. J'ai cru devoir conserver ce journal de ma vie, tout informe et incorrect qu'il soit. Je n'ai rien voulu y changer. Nécessairement il eût perdu cette teinte primitive, originale et soldatesque qui en fait le seul mérite. J'ai même voulu y ajouter une notice supplémentaire rédigée à la hâte, sans prétention aucune, de manière à ce qu'il y eût homogénéité. C'est un simple renseignement pour laisser une idée de mon passage en cette vie aventureuse. Je n'ai point cherché à me flatter ; j'ai dit négligemment, naïvement, la vérité. Je préviens par là les faux rapports, les faux jugements.

C'est un souvenir que je laisse à mes enfants. Qu'ils pensent quelquefois à leur père qui les aima sincèrement : une place dans leur cœur, voilà bien la seule célébrité à laquelle j'ose aspirer.

Des Angles, le 1er août 1836. (A. R.)

3. Edme-Philibert Riballier, né en 1740 au château de Beauplan, généralité de Versailles, fils de Philibert Riballier et de Anne Charlotte de Lignan. Il figura avec fermeté à Dijon, Autun et Charolles dans les assemblées de la noblesse lors de la convocation des États généraux en 1789. En 1800, il accepta les fonctions de maire de Paray qu'il exerça jusqu'en 1816. Il mourut à Paray le 4 mai 1820 dans la maison qui est aujourd'hui l'hôtel de ville et qu'il avait habitée toute sa vie.

Montcolon. J'ai eu pour parrain mon oncle M. Augustin Nicolas de Riballier, capitaine au corps royal du génie, chevalier de saint Louis, et pour marraine, ma tante, Mme Catherine Combrial de la Chassaigne. Ils m'ont donné les prénoms de César-Auguste-Alexandre.

J'ai été deux ans en nourrice. Rentré dans la maison paternelle, j'ai successivement appris à obéir, à lire et à écrire, puis les premiers éléments du latin soit chez M. Lamartine, soit chez l'abbé Pouget. Naturellement très sensible, j'aimais sincèrement mes parents, mais j'étais faible et timide. Mon père, vif, impétueux, m'a souvent brusqué, effrayé; mon excellente mère était ma consolatrice. Elle essuyait mes pleurs ; je n'oublierai jamais ses douces et tendres caresses. En septembre 1778, arriva à Paray mon grand-oncle, l'abbé Riballier [1], que ses talents et ses qualités avaient rendu célèbre. Protecteur de sa famille, il avait déjà fait élever au collège Mazarin mon père et mon oncle. Depuis deux ans, il s'était également chargé de mon frère aîné Joseph [2]. Il voulut bien encore se charger de moi et nous partîmes tous pour Paris

1. Ambroise Riballier, né à Paris en 1712, fils de Edme Riballier, conseiller au Parlement de Paris et d'Élisabeth Rojot, abbé commandataire de Chambon, chanoine de la cathédrale de Paris, censeur royal et grand maître du collège Mazarin ou des Quatre-Nations. Il eut, comme syndic de Sorbonne, de vifs démêlés avec Voltaire et les encyclopédistes ainsi qu'avec les Jansénistes. Chargé, lors du mariage de l'archiduchesse d'Autriche Marie-Antoinette de choisir un confesseur pour la future reine de France, il désigna l'abbé de Vermont, alors bibliothécaire du collège Mazarin, qui lui dut ainsi sa brillante fortune.

2. Joseph Riballier, fils de Edme-Philibert Riballier et de Denis Cudel de Montcolon, né à Paray, le 21 janvier 1766, mort à Paray le 4 février 1839. Brillant élève au collège Mazarin et au séminaire des Trente-trois, chanoine de la cathédrale de Paris, abbé commandataire de la Millière. Émigré en 1793, il obtint en 1800 le poste de receveur des contributions directes à Paray et se fit, après le Concordat, relever de ses vœux, mais ne se maria point.

le 1er octobre 1778. Nous y retrouvâmes mon grand-père[1], homme bon et éclairé, qui me fit recommencer mes éléments classiques, et grâce à ses soins, j'entrai bientôt dans la classe de sixième.

En 1782, mon grand-oncle acheta une jolie maison de campagne à Ivry où nous passâmes désormais toutes nos vacances. En 1784, se sentant déjà malade, il résigna, en faveur de mon frère Joseph, le prieuré de la Millière, valant 4.000 livres, et son canonicat de la cathédrale de Paris valant 8.000 livres. Ah ! combien devait être brillante la destinée de ce bon frère, digne héritier de l'esprit et du cœur de son bienfaiteur ! En juillet 1785, mon oncle partit pour les eaux de Bourbon-Lancy avec son frère, mon grand-père. Sa maladie empirait, on le conduisit à Paray où il mourut le 25 juillet. Sa perte nous causa à tous les plus vifs regrets et nous fut bien préjudiciable.

En 1786, mon frère entre au séminaire des 33, tandis que je poursuis mes études ; nous nous installâmes dans l'appartement auquel il avait droit au cloître Notre-Dame. Bientôt (1787) je commençai mon droit. Je ne cessais de suivre les cours publics, car mon désir était de voir, d'apprendre, de connaître. J'avais bonne volonté, mais je m'égarais dans des plans imaginaires : « Qui trop embrasse mal étreint », me disait souvent mon grand-père que j'allais voir à sa campagne d'Ivry.

1. Philibert Riballier, écuyer, fils aîné de Edme Riballier, conseiller au Parlement de Paris, né à Paris le 5 septembre 1710, seigneur de Beauplan près Versailles, s'adonna à la littérature. On a de lui : *De l'Éducation morale et physique des femmes*. 1 vol. in-18. *L'Ami des femmes*, 1 vol. in-18.

En 1745, après des revers de fortune, il vint s'établir à Paray où, par le crédit de son père, il avait obtenu l'emploi d'entreposeur général des tabacs, qu'il résigna en faveur de son fils en 1763. Il revint dès lors habiter Paris et mourut en 1791 au cloître Notre-Dame, chez son petit-fils Joseph.

Il avait acheté à Paray la maison qui est aujourd'hui l'Hôtel de Ville.

Ce fut à cette époque que se maria ma cousine germaine, Victorine Cloquet, avec M. Testard, premier garçon de la chambre du roi. Mon grand-père me conduisit à Versailles pour ce mariage. C'était mon début dans le grand monde. J'étais encore fort innocent, mais je trouvai des femmes qui ne l'étaient guère. Mon imagination commença à travailler. J'eus des velléités en fait de sentiment et de déclarations ; ma timidité me sauva, et le goût pour l'étude prévalut.

Cependant malgré l'apparence de tranquillité qui régnait alors à Paris, l'esprit philosophique triomphait (1789). La révolution, comme une étincelle électrique, agitait toute la France et devenait inévitable. Un avenir séduisant, de fausses illusions remuaient toutes les têtes, et des rassemblements, soi-disant patriotiques, avaient lieu de toutes parts. Les États généraux s'ouvrirent le 5 mai. Je courus à pied à Versailles pour voir cette magnifique cérémonie et j'en revins exalté.

Le 6 juillet, je fus reçus avocat et je prêtai serment au Parlement de Paris. Devais-je croire que cet auguste aréopage touchait de si près à sa fin ? Le 14, prise de la Bastille ; confusion affreuse dans Paris. Puis survinrent les journées fatales des 5 et 6 octobre.

Dès ce moment la révolution marche à pas de géant ; je vis successivement diviser la France en 83 départements, créer les assignats, renverser le clergé et mettre ses biens en vente. Quelle cruelle déception pour mon frère !

En mai 1790, mon oncle l'ingénieur arrive à Paris avec la mission de solliciter l'établissement d'un district à Paray. Je lui suis adjoint en qualité de député extraordinaire, et, pendant un an, j'assiste à l'Assemblée constituante, dans une tribune assignée à ces sortes de députés, à toutes les séances où se débattent les grands intérêts de la France. Le 14 juillet 1790, je fus, à la fête de la Fédération, placé à côté des Membres de l'Assemblée

constituante. J'étais à dix pas du malheureux Louis XVI avec lequel j'avais eu un entretien particulier quinze jours auparavant.

J'avais été introduit au château par mon cousin Testard pendant le dîner du roi et de la reine. J'étais dans une embrasure de croisée. Le roi se leva de table, s'approcha de moi et me demanda qui j'étais. Je lui répondis modestement, et il tint conversation avec moi pendant cinq minutes. Combien il m'inspira d'intérêt et de respect !

Je quittai Paris le 25 juillet et je retournai à Paray où mon père résolut de m'attacher à la nouvelle administration du département. J'y fus reçu en qualité de commis aux appointements de 900 livres et j'eus pour collègues des jeunes gens biens nés. A cette époque, mon grand-père, âgé de 81 ans, vint habiter chez mon frère, au cloître Notre-Dame, avec sa gouvernante nommée Kenebr, jeune fille excellente, qui réunissait toutes les qualités du cœur et s'était dévouée à son service [1]. Pour moi je fus soumis à un travail très fastidieux dont je me dédommageai pendant le carnaval qui fut fort gai. J'y commençai une vie aventurière. Cependant les événements se précipitaient. Mon père est privé de son emploi d'entreposeur général des tabacs qu'il exerçait depuis vingt-neuf ans, le roi arrêté à Varennes est suspendu de ses fonctions. Mon grand-père meurt le 3 août 1791, et l'assemblée législative se constitue. Bientôt la tournure des affaires politiques me force à donner ma démission et je retourne à Paray où, pendant six mois, je menai la vie la plus retirée. Tout était dans la tristesse, mais ce n'était rien encore. Le 24 septembre 1792, la Convention se constitue ; le 1er octobre, le roi de Prusse entre en Champagne, puis en janvier 1793, le roi est jugé et exé-

1. C'était la fille naturelle d'un très grand seigneur que Philibert Riballie avait prise à l'hospice des Enfants trouvés. Elle ne quitta jamais la famille q u la considérait à l'égal d'une parente et mourut à Paray en 1836 ou 1837.

cuté. Que nous avons souffert pendant ce mois ! Nos vœux et nos bras étaient pour notre malheureux souverain, mais une affreuse terreur avait glacé tous les cœurs. Anéantissement total ! Peu de temps après eut lieu le mariage de ma sœur avec M. Barrois, après mille difficultés. Je fis tout mon possible pour le faire réussir, et ce fut pour moi une grande joie de contribuer au bonheur d'une sœur que j'adorais. En février, on forme des bataillons pour la Vendée ; je suis désigné pour en faire partie, mon père parvient à me faire remplacer à prix d'argent. — Le mois d'avril 1793 vit le commencement d'une inclination qui me sortit un peu de ma mélancolie et apporta des consolations à mes peines. J'éprouvai des jouissances réelles, mais ce bonheur fut bientôt troublé par de nouvelles persécutions. Mon frère, ne se sentant plus en sûreté à Paris, où il vivait depuis plusieurs mois sous un déguisement, s'était décidé à quitter la capitale. Escorté de sa fidèle Kenebr, qui suivait à pied, il sortit de Paris et passa la barrière caché dans le fond d'une charrette de maraîcher. Après un voyage des plus pénibles et des plus dangereux, ils arrivèrent à Paray, lui et sa compagne, un soir à dix heures, au sein d'une famille bien inquiète. La réception fut touchante. Au lieu d'un abbé riche et pimpant naguère, le voilà malheureux, dépouillé, proscrit à vingt-sept ans. Son retour inopiné éveilla les soupçons. Il fut observé et dut partir pour la Suisse où il séjourna quelque temps. Vingt personnes de la société furent vers la même époque emprisonnées comme suspectes : chacun était cruellement outragé ou proscrit.

Au mois d'août 1793, on organisa des bataillons pour marcher sur Lyon qui était en pleine insurrection, et l'on fit tirer au sort tous les hommes depuis dix-huit jusqu'à quarante ans. Le sort me fut favorable ainsi qu'à la plupart de mes camarades. J'espérais bien ne pas partir lorsqu'arrive un ordre du

district de Charolles qui annule le tirage et désigne tous les prétendus oisifs et aristocrates. Je suis désigné et je pars avec trente jeunes gens du pays. Nous nous réunissons à trente autres de Bourbon-Lancy et nous formons une compagnie dont je suis nommé capitaine. Sans expérience, j'accepte ce commandement et j'ai le bonheur, jusqu'à un certain point, de discipliner ce petit détachement. Après six jours de marche, j'arrivai à Limonnay, quartier général du général Rivaz. Cet homme respectable, mais obligé de se soumettre aux circonstances, sembla me distinguer par l'intérêt qu'il me témoigna. Le moment de notre arrivée fut marqué par une défaite qu'éprouvèrent les révolutionnaires. Déjà ils fuyaient. Le quartier général était en alarme; nous reçûmes l'ordre de bivouaquer toute la nuit, début d'autant plus cruel qu'il pleuvait et que pas un de nous n'était aguerri ni bien armé. Le lendemain matin, on nous envoya stationner sur les hauteurs de Saint-Fortunat, sur la rive droite de la Saône. Nous y arrivâmes après une heure de marche. J'établis tout de suite une grand' garde et je retournai au quartier général pour prendre l'ordre de service et me procurer les armes et les vivres dont nous avions un pressant besoin. Le général Rivaz s'empressa de satisfaire à toutes mes demandes; il m'accueillit fort bien et annonça d'heureuses dispositions à mon égard. Je retournai à mon poste suivi d'un chariot de munitions et je m'occupai à établir, dans un vigneronnage appartenant à un nommé Clochette, mon petit quartier général. Le cuvage assez vaste offrit un asile à toute la compagnie; le pressoir me fut réservé pour lit de camp. J'avais reçu l'ordre de laisser pendant la nuit une grand'garde. Je plaçai à mi-côte quinze hommes qui formèrent ligne. La nuit survint pendant cette opération, si bien que j'ignorais si ma ligne regardait Lyon ou tout autre point; aussi fus-je exposé à bien des

alertes. Non loin de là était un petit bois où des soldats du grand camp vinrent cherther des fagots. Mes sentinelles avancées, en particulier, M. Faure, de Paray, tirèrent au bruit qu'elles entendirent comme c'est l'usage en pareil cas, et nous de croire que l'ennemi fait une sortie. Impossible d'avancer ou de fuir, attendu que nous n'avions aucune connaissance du terrain et qu'il faisait une nuit obscure. J'ordonnai de nous appuyer sur la cîme des rochers de la montagne et d'attendre les événements dans le plus grand silence. C'est dans cet état que le jour vint bien lentement nous éclairer. Tout était tranquille autour de nous et nous reconnûmes notre erreur. Voilà quel fut mon début dans la carrière militaire.

Les jours suivants, nous réglâmes mieux le service, mais le hasard voulut qu'on nous oubliât pour ainsi dire. Ce ne fut qu'au bout de quinze jours qu'on nous manda à la parade pour fournir notre contingent aux postes avancés. Je montai trois grand'gardes dans le faubourg de Vaise. A cette époque le bombardement ne cessait pas pendant toute la nuit : c'était une magnifique horreur. Mes lieutenants et sous-lieutenants, qui étaient les frères de Labaille, eurent leur tour et se trouvèrent commander un détachement dans lequel le citoyen Brigaud-Ponin, sergent d'une compagnie des plus enragés patriotes, se trouvait obligé d'obéir aux commandements peu savants des seigneurs la Baille. Ce Brigaud, piqué d'avoir de pareils chefs, s'empressa de les dénoncer comme frères d'émigrés et moi comme parent du général de Précy [1], commandant les insurgés.

1. Louis-François Perrin, général comte de Précy, que Louis XVI appelait son fidèle Précy. — Né en 1742 à Semur-en-Brionnais, fit, comme major au régiment de Picardie, la campagne de Corse ; lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle du roi qu'il défendit vaillamment le 10 août. Les Lyonnais vinrent le chercher en 1793 à Semur où il s'était retiré et le mirent à la tête de leurs troupes. Il défendit Lyon contre la Convention, puis gagna la Suis

Je vois le lendemain arriver un aide de camp qui nous dit de le suivre chez le général. On nous questionne, je réponds avec assurance. Néanmoins, il fallut céder ; il y avait ordre du représentant Reverchon de nous arrêter et de nous envoyer à Mâcon. Le général, plus humain, se contenta de nous inviter à nous retirer, mais, craignant la suite de cette dénonciation, je le priai de nous donner un certificat de notre conduite, ce qu'il fit de la meilleure grâce du monde. M. Desbrosses, officier de gendarmerie que j'avais connu à Mâcon, favorisa aussi notre retraite. Nous prîmes congé de notre compagnie qui, malgré notre inexpérience, commençait à s'instruire. Je peux dire qu'on nous vit partir avec regret, surtout nos malheureux hôtes Clochette que nous avions eu occasion de protéger au milieu du brigandage. Arrivés à Mâcon, je fus trouver le maire, M. Bigonnet [1]. Je le connaissais beaucoup. C'était, deux ans auparavant, un homme aimable, mais devenu à cette époque un des plus enragés jacobins. Cependant il m'accueillit assez bien et fut le premier à m'engager à retourner dans mes foyers, à la condition de nous faire enregistrer tout de suite pour faire partie de la levée en masse des jeunes gens de dix-huit à vingt-cinq ans, ce que

et Turin où il se réfugia à la cour du roi Victor-Amédée, qui le nomma colonel d'infanterie. Il fut, pendant son exil, chargé par le comte de Provence de diverses missions et subit un an d'emprisonnement à Bayreuth sur l'ordre du premier consul. — En 1814, il fut nommé lieutenant général et décoré du cordon rouge. En 1815, Louis XVIII le nomma général commandant la garde nationale de Lyon. Il mourut à Marcigny le 25 août 1820 et fut inhumé à Lyon à la chapelle expiatoire des Broteaux où la ville reconnaissante lui a érigé un monument.

Le général de Précy était cousin germain de Denise Cudel de Moncolon, mère de C.-A.-A. Riballier.

1. Adrien-Jean Bigonnet, contrôleur des actes de notaire, puis subdélégué de l'intendant de Mâcon ; élu en 1798 membre du Conseil des Cinq-Cents ; maire de Mâcon en mars 1815 ; député à la Chambre des représentants en mai 1815 ; mort du choléra à Paris en mai 1832.

nous fîmes en effet. Mais ce ne fut pas sans peine que nous fûmes admis à cet honneur. La Baille aîné, qui ne fut pas enregistré, fut détenu avec les autres suspects (29 sept. 1793).

Au milieu de toutes les agitations, j'éprouvai cependant une grande satisfaction à me retrouver au sein de ma famille, mais ce bonheur fut de peu de durée. Il fallut se rendre à Charolles pour former les cadres de cette cruelle réquisition. A cette époque, les soldats nommaient eux-mêmes leurs officiers. M. de Monteynard fut élu capitaine. Le district, effrayé d'un pareil choix, le cassa. Je fus élu à sa place et cassé de même. Sur ces entrefaites, il y eut ajournement pour le départ, et, provisoirement, nous fûmes renvoyés dans nos foyers. Je restai ainsi jusqu'au mois de mars 1794 (ventôse an II), époque à laquelle on ordonna une levée de trente mille hommes de cavalerie pris parmi les réquisitionnaires. Soit pour hâter mon départ, soit parce que j'avais la taille requise, je fus désigné par l'administration municipale.

Le 1er mars, je partis pour Chalon-sur-Saône, lieu du rendez-vous. Nous étions cinq de Paray, entre autres Deschizeaux, Goliard et Dauvergne, notre domestique. Combien ce départ fut douloureux! Renoncer à nos affections les plus chères, sans espoir de retour !

Nous nous rendîmes à pied à Chalon. A peine arrivés, on nous installa dans l'église des Carmes, devenue une écurie. Nous y couchâmes deux nuits. Enfin, on nous donna deux logements chez les plus fanatiques jacobins, qui se firent un devoir d'électriser notre civisme et nos sentiments républicains. Je fus d'abord logé chez un M. Lemoine [1], président du club. Chaque

1. Jean-Baptiste Moyne, né le 4 juin 1745 à Cuiseaux, juge du tribunal du district le 25 octobre 1790; accusateur public au tribunal révolutionnaire; membre du conseil des Cinq cents le 11 avril 1798, mort dans l'exercice de ses fonctions le 6 mai 1799.

soir il me menait avec lui dans son assemblée où l'on voyait un représentant du peuple nommé Piochefer Bernard [1]. Il fallait tout entendre, tout souffrir. Le moindre murmure eût été un crime capital.

Cependant (21 mars 1794) j'obtins un changement. Je fus logé chez M. Boyellau [2], alors maire de la ville. J'y eus quelques douceurs en compensation de notre service qui devenait de jour en jour plus pénible. Un nommé Disson, ancien gendarme, était chargé de notre instruction. Il nous faisait monter à cheval sans selle, deux fois par jour, sans égard pour notre inexpérience. Il nous traitait comme des nègres. J'eus le bonheur de ne pas encourir de disgrâce trop marquée. Plusieurs de mes camarades furent envoyés dans l'infanterie, Outre les exercices continuels que nous faisions à cheval, il fallait tous les matins courir à pied pendant deux heures afin d'aller chercher le fourrage que l'on avait placé exprès loin de la ville pour nous fatiguer davantage. Ces corvées étaient ce qui me peinait le plus. Enfin, pour nous assimiler tout à fait aux sans-culottes, il nous était défendu d'avoir d'autres habits qu'un sarrau de toile rousse, comme en portent les mauvais charretiers. Le moment du premier départ, dont je faisais partie, approchait (4 avril). On nous permit d'aller faire nos adieux à nos parents et on nous accorda pour cela huit jours. Nous partîmes au nombre de vingt-cinq pour Charolles à cinq heures du soir. Nous voyageâmes toute la nuit; le lendemain, à midi, j'étais à Paray. Je goûtai d'autant plus cet instant de bonheur que j'étais loin de l'espérer; mais

1. Piochefer Bernard, le fameux Bernard de Saintes qui terrorisa Dijon en 1794.

2. Anne-Joseph Boyellau, président de la commission administrative de Chalon du 22 nov. 1795 (1er frimaire an IV) au 21 septembre 1797 (5e jour complémentaire an V).

plus je fus heureux, plus j'éprouvai de chagrin à retourner à un état dont les débuts avaient été si peu encourageants.

Pendant mon séjour dans ma famille, je fus témoin d'une de ces scènes qui ne se sont que trop répétées pendant la Révolution. On vint faire une visite domiciliaire à dix heures du soir. On nous désarma, et même on nous menaça d'incarcération. Cet événement hâta mon départ; j'espérais que mon dévouement désarmerait nos bourreaux et qu'ils respecteraient à l'avenir une famille qui fournissait un défenseur à la patrie.

A peine étais-je de retour à Chalon, qu'il fut question du départ du premier détachement composé de cent hommes. On nous équipa à la hâte et le 16 floréal an II, nous partîmes pour Strasbourg. Nous fûmes dix jours en route. Le voyage fut assez gai tant nous nous estimions heureux de n'être plus sous la domination tyrannique de Disson et témoins des horreurs révolutionnaires qui se renouvelaient chaque jour à Chalon et dans toute la malheureuse France. Peu de temps avant notre départ, on avait guillotiné plusieurs individus, entre autres un prêtre dont l'innocence était pourtant manifeste. Tout le long de la route il fit un temps superbe. Une fois à Besançon, je me trouvai tout dépaysé, et je cherchai à retremper mon imagination et à m'armer du courage qui convenait à mon nouvel état. Dès ce moment, en effet, je devins soldat. La vue des places de guerre, la rencontre des militaires, le besoin, surtout, tout m'enhardissait.

Le 28 floréal an II, nous entrâmes dans la grande ville de Strasbourg. On nous fit ranger en ligne sur la place d'armes, où des commissaires vinrent nous examiner. On nous ajourna au lendemain pour passer la revue du représentant Duroi, et nous passâmes la journée à parcourir la ville. Je fis rencontre de MM. Grizard et Miller, de Paray qui me firent acceuil. Le len-

demain, eut lieu la revue. Le représentant du peuple nous déclare qu'il n'admettra dans la cavalerie ni les prêtres ni les aristocrates; qu'il est instruit qu'il s'en trouve dans notre détachement et qu'il saura bien les découvrir [1]. En effet, il se livre à l'inspection la plus sévère; il examine la toile de nos chemises, il ôte nos chapeaux pour voir s'ils ne cachent point une tonsure et nous questionne sur l'état de nos pères. Le hasard faisait que ce jour-là, n'ayant plus de chemise propre, Deschizeaux, ci-devant garçon d'écurie, m'en avait prêté une des siennes qui était en toile rousse. A la demande de Duroi sur l'état de mon père, je répondis : « Fermier. » — « Tant pis, dit-il en élevant la voix, ce sont tous des accapareurs ».

Cependant je fus admis dans la cavalerie. Vinrent ensuite des espèces de généraux qui nous tâtèrent, nous toisèrent et décidèrent que je pouvais faire un dragon. Dès lors je cherchai à les cajoler de manière à ce qu'ils me donnassent pour camarades Maufrey et Talmeuf, jeunes gens bien nés, avec lesquels j'avais fait une connaissance intime pendant la route. J'obtins aussi qu'on ne séparerait pas Deschizeaux, Goliard et Dauvergne. Nous fûmes donc inscrits pour le 17e régiment de dragons dont le dépôt était à Saverne, à sept lieues de Strasbourg.

Le lendemain, nous partîmes pour notre destination avec de nouveaux chevaux, le représentant du peuple et les généraux s'étant réservés la plupart de ceux que nous avions amenés de Chalon, attendu qu'ils étaient assez bons.

Au dépôt de Saverne (1er prairial an II) nos chevaux furent logés dans le château du ci-devant cardinal de Rohan, et nous, pauvres diables, dans des chaumières.

Le lendemain de notre arrivée, on nous signala et on nous

1. Six furent reconnus prêtres ou chouans. On les emprisonna à la citadelle.

inscrivit sur les contrôles du régiment. Ce fut M. Saint-Dizier, homme très recommandable, officier de l'ancien régime, aujourd'hui colonel du régiment, qui se chargea de ce soin. M'ayant demandé mon nom, je répondis : « César-Auguste-Alexandre Riballier. » Ces noms pompeux lui en imposèrent. Il me souhaita de devenir un jour un héros comme mes patrons et m'invita à revenir le lendemain lui parler. D'avance je disposai mes batteries de manière à gagner ses bonnes grâces. En effet, dans l'entrevue qui eut lieu, je parvins à me rendre intéressant, ou du moins à lui persuader que j'avais reçu quelque éducation et que je n'étais pas destiné à demeurer confondu, dans les derniers rangs, avec la plupart des autres recrues. Je sentis bientôt les effets de la bonté de ce chef. Quelques jours après, il me nomma membre du conseil d'administration et me fit placer en première ligne dans les exercices. Je tâchai de répondre à sa confiance et redoublai de soins pour bien faire. Le 20 prairial, époque à laquelle il partit pour l'armée avec un détachement, M. Saint-Dizier m'invita à faire partie du second détachement qui devait rejoindre le 10 messidor.

Notre vie du dépôt était très active et très pénible. Le matin à quatre heures, exercice à pied jusqu'à sept heures; à huit heures, l'appel; à huit heures et demie les vivres et le fourrage, qu'il fallait aller chercher sur son dos, puis le pansage; à dix heures, liberté ; à midi, la soupe; à quatre heures, exercice à cheval jusqu'à sept heures, suivi de l'appel et du pansage; à huit heures, liberté. C'est alors que nous allions nous promener, rêver dans le parc immense de Saverne; c'est là que les amis se rejoignaient; c'est là que je liai connaissance intime avec un grand jeune homme arrivé depuis le 15 prairial. Toujours il se promenait seul; personne ne savait d'où il venait. Sa tournure, sa physionomie m'annoncèrent qu'il n'était

pas un homme obscur. Je le préviens, je l'aborde. Sa conversation me parut fort intéressante. D'abord sur la réserve, il s'expliquait peu sur sa famille. Cependant, je gagnai sa confiance, et nous devînmes deux bien bons amis. Il s'appelait Jules Renouard et était Suisse d'origine. Son père, possesseur d'un charmant château à Roche, près Quingey, avait éprouvé tous les maux de la révolution. Pour se soustraire aux persécutions du représentant Lejeune qui terrorisait le département du Doubs, le fils avait demandé à être admis dans un régiment de cavalerie. Il fut reçu, en vertu d'un ordre, au 17e de dragons. Bon écuyer, brave et très instruit, il était fait pour obtenir un rapide avancement. Dans les moments où nous étions libres, nous ne nous quittions pas, mais toujours fréquentant les lieux de la forêt les plus cachés, tant nous avions à nous méfier des faux frères qui cherchaient à écouter, pour les dénoncer, les propos des malheureux qui, comme nous, osaient penser et gémir. *Dictis et lacrymis egeritur dolor !*

J'avais aussi lié amitié avec Mautrey, Amédée Bruys et Talmeuf, jeunes gens honnêtes et partageant mon opinion. Nous étions tous réunis un jour dans le fond de la forêt lorsque nous entendîmes des chiens courants qui donnaient de la voix. Nous fîmes silence et bientôt nous apparut une biche haletante. Nous l'assaillîmes de morceaux de roche ; l'un de nous l'atteignit à la tête ; elle trébucha, et nous de courir sus à la bête et de l'achever à coups de bâtons. Fiers de notre proie, nous l'emportâmes en triomphe à Saverne où nous la dépeçâmes. Le plus beau morceau fut destiné au commandant et les autres mis dans la marmite de l'escadron. Notre brigadier d'escouade, vieux serviteur allemand, dirigea la cuisine. Nous passâmes une partie de la nuit à faire ribote ; cet incident nous amusa beaucoup.

1° messidor an II. — Depuis quelque temps, il y avait beau-

coup de mouvement dans les armées. Les commissaires, les généraux, les prisonniers se succédaient. Il fallait des ordonnances, des gardes; le service devenait fatigant. Un jour, je fus appelé pour aller extraordinairement en ordonnance. Je prends dans les écuries un cheval qui me paraissait bon, mais qui venait d'être malade. Je vais à Phalsbourg porter une lettre d'un représentant. C'était à deux lieues de Saverne. Je reviens pendant la nuit. A peine arrivé, passe un aide de camp qui ordonne de retourner dans les environs pour arrêter des fuyards. Nous y allons au nombre de vingt. L'expédition faite, nouvel ordre d'aller sur-le-champ en donner connaissance au représentant Duroi qui était à Strasbourg, à sept lieues de distance. On demande un dragon intelligent; on me cite. Je pars avec ordre exprès d'arriver avant la retraite, moment où se ferment les portes des villes de guerre. Il était quatre heures du soir; et mon cheval encore plus fatigué que moi. A sept heures et demie, je voyais la flèche de Strasbourg dont j'étais encore à plus d'une lieue. Enfin, après bien des peines, j'arrive au premier corps de garde, au moment où, la retraite sonnée, on lève le pont-levis. Je descends de cheval pour montrer les ordres dont je suis porteur. A peine arrêté, mon cheval tombe mort. On pense quel fut mon embarras. Je me fais conduire à pied chez le représentant et je lui remets sous les yeux tout ce qui s'est passé. Je m'explique dans les termes convenables alors. Il m'écouta favorablement, finit par rire de mon accident, et me fit donner un très bon cheval du dépôt de Strasbourg. Enfin il m'invita à souper avec lui, et, pour m'amuser, m'emmena au club où j'entendis toutes les horreurs que peut enfanter le fanatisme révolutionnaire. Le lendemain, je déjeune. Après le déjeuner, ce *digne* représentant m'annonça qu'il ferait bientôt une tournée dans le cantonnement pour épurer le régiment, entaché d'aris-

tocratie. En même temps il me montrait une petite guillotine ambulante qu'il avait imaginée.

De retour à Saverne, je continuai à faire un service d'autant plus actif que le moment de mon départ pour l'armée approchait. Le 10 messidor, on fait partir un détachement de cinquante hommes. On me choisit. Je suis le quatrième en tête du détachement. Mon camarade Jules Renouard et Deschizeaux partent avec moi ; les autres restent au dépôt.

Nous fûmes dirigés sur Landau, Spire et Neustadt, quartier général de l'armée. En traversant ces cités qui tant de fois avaient été le théâtre sanglant de la guerre, en voyant des villages brûlés et dévastés, je commençai à réfléchir sur les horreurs de la guerre, lorsque tout à coup l'étonnement que me causa la vue du premier quartier général vint me tirer de ma mélancolie. J'observais tout avec un sang-froid qui faisait que rien ne m'échappait. Je vis un mélange d'hommes bien différents par leurs sentiments, leurs opinions, leur caractère, leur instruction, leurs habitudes. Tous néanmoins semblaient tendre au même but qui était de triompher de ceux qu'on nous persuadait être de vils esclaves, d'abominables tyrans..... Enfin, c'étaient nos ennemis, et tel est le courage du Français qu'il ne sait point composer quand il a les armes à la main. Je partageai bientôt cet enthousiasme et commençai ma nouvelle vie.

16 messidor. — A dater de ce jour, j'entre en campagne. Le soir même, je me trouvai au bivouac à quelques lieues de Neustadt. Le temps était beau, il faisait chaud. Couché sur la terre à côté de mon cheval que je regardai dès lors comme mon plus fidèle compagnon, je dormis à merveille. Nous fûmes réveillés par le bruit du canon. L'armée avançait et les avant-postes étaient aux prises, ce qui nous laissait ignorer où était le régiment. Nous ne pûmes le rejoindre que le lendemain. Ce même jour, nous éta-

blîmes notre cantonnement à Walsheim à trois lieues de Spire et à une demi-lieue du Rhin. Ce village, pouvant compter en temps de paix dix-huit cents âmes, ne contenait alors que trois vieillards infirmes qui y avaient été abandonnés par les autres habitants qui, tous, avaient fui avec ce qu'ils possédaient de plus précieux. Nous fûmes libres de nous loger dans les maisons et granges abandonnées. La plupart des villages du Palatinat étaient dans le même abandon. Nous étions absolument les maîtres. On nous fuyait comme des bourreaux depuis que la Convention avait ordonné de piller et incendier ce superbe et malheureux pays. Elle avait fait plus; elle avait demandé qu'on ne fît plus de prisonniers. L'honneur français ne s'est jamais soumis à une demande aussi atroce.

Nous voilà donc assez bien établis, mais, au milieu de ces dévastations, comment vivre? Nous n'avions à espérer que les provisions qu'on nous amenait. A peine avions-nous de l'eau. Tous les puits avaient été comblés ou souillés d'ordures; ce ne fut qu'au bout de huit jours qu'on les eut curés. En attendant, nous allions et nous menions boire nos chevaux au Rhin. J'eus dans cette occasion la satisfaction d'admirer l'humanité du soldat français. Ceux qui habitaient les maisons où étaient demeurés les trois vieillards dont j'ai parlé ne cessèrent de partager avec eux les faibles rations qu'ils recevaient de la nation.

Le 17e régiment de dragons était alors composé de quatre escadrons divisés en deux compagnies contenant chacune soixante hommes. Le service était assez pénible. Nous fournissions chaque jour une grand'garde de quatre-vingts hommes, sans compter vingt hommes qui étaient détachés pour aller en ordonnance, de manière que tous les trois ou quatre jours on était de service forcé.

Nos lignes n'étaient qu'à une lieue de là, ce qui exigeait une

grande surveillance ; aussi allait-on toute la nuit au bivouac. Il commençait à onze heures du soir. L'ordre était de seller et brider les chevaux à la nuit tombante ; ils dormaient ainsi tout harnachés. Il nous était défendu de nous déshabiller et des sous-officiers faisaient exactement la ronde pour voir si l'ordre était observé. A un signal convenu, il fallait, en six minutes, être rendu sur le champ du bivouac. Là, chacun prenait son rang autant que l'obscurité pouvait le permettre. Quelquefois il était toléré de mettre pied à terre, à condition de ne pas abandonner son cheval. La plupart se couchaient alors, les chevaux imitaient leurs maîtres et les pauvres animaux nous servaient souvent de matelas et d'oreillers.

C'est un spectacle vraiment curieux que de voir, à la pointe du jour, quatre ou cinq cents hommes dormant et ronflant, le casque en tête, entremêlés avec autant de chevaux, les uns debout, les autres couchés attendant patiemment l'ordre du chef. Deux minutes suffisent pour le réveil, la trompette sonne à cheval et ce champ du repos et du sommeil va devenir un champ de bataille. Les officiers alignent leurs compagnies, l'appel se fait, les hommes désignés pour la grand'garde sont déjà partis ; ceux désignés pour la découverte suivent leurs pas et vont se réunir à la garde descendante ; ils franchissent les lignes et poussent jusqu'à la rencontre de celles de l'ennemi. Nous en étions alors séparés d'une demi-lieue. Huit jours se passèrent sans escarmouche remarquable, pendant lesquels nous quittâmes le bivouac à sept heures du matin. Revenus au cantonnement, nous pansions nos chevaux, nous allions recevoir l'étape qui arrivait de Spire à huit heures et demie ; nous déjeunions ensuite d'un morceau de pain que les plus opulents trempaient dans un petit verre d'eau-de-vie quand il se trouvait là un cantinier. A neuf heures et demie, se faisait l'appel ; on y lisait l'ordre du jour, et c'était moi qui, d'habitude,

étais chargé de ce soin. Le colonel Saint-Dizier, qui m'avait distingué à Saverne, me distingua également à l'armée. Il me nomma, le second jour de mon arrivée, membre du Conseil d'administration, et d'habitude me prenait d'ordonnance avec lui quand il avait des courses à faire. A dix heures, on mangeait la soupe et le petit morceau de viande qui l'accompagnait. A dix heures et demie, nous avions pleine liberté. Chacun montait à cheval et allait courir çà et là pour fourrager.

Il est à remarquer que, pendant tout l'été, on ne nous fournissait ni foin ni paille pour nos chevaux, mais seulement de l'avoine. Il fallait donc y suppléer, et c'est pour cela que, de dix heures et demie à quatre heures, nous étions absolument libres.

Pendant les premiers jours, nous trouvâmes abondamment du fourrage dans les environs, mais, au bout d'une quinzaine, il fallut aller jusqu'à deux et trois lieues. Nous nous réunissions cinq ou six dont l'un portait une faux, l'autre un râteau, un autre encore une cognée. Nous tâchions de nous associer de manière à toujours avoir avec nous un bon faucheur. Je me rappelle l'embarras où je me trouvai un jour, n'ayant pour compagnon que mon ami Jules Renouard. En trois heures de temps, nous ne pûmes venir à bout de faucher de quoi faire deux trousses d'herbe. Enfin, désespérant d'avoir la provision nécessaire à nos chevaux, nous les fîmes paître et nous remplaçâmes l'herbe que nous n'avions pu couper par du blé vert. Autre embarras. Il fallut lier solidement nos trousses et nous n'y pûmes parvenir. Nous nous promîmes bien de ne plus nous séparer de nos rustiques camarades. Nous fîmes dès ce jour un pacte avec Deschizeaux et Goliard. Il fut convenu qu'ils viendraient chaque jour avec nous au fourrage, qu'ils feraient les trousses et que pendant ce temps, en fidèles bergers, nous mènerions paître nos quatre chevaux. Ce pacte a été fidèlement observé pendant tout l'été. Par ce

moyen, le moment du fourrage devenait pour nous un sujet de plaisir et de délassement. Quand il faisait chaud, nous faisions la méridienne au milieu d'un bois. C'est souvent de ces lieux que j'écrivais à mes parents et à mes amis; quelquefois aussi nous lavions notre linge sale au bord d'un ruisseau et le faisions sécher. — A quatre heures, nous sautions sur la croupe de nos chevaux et nous nous placions entre nos deux trousses d'herbe qui pendaient le long des flancs. Malgré cette charge, nous revenions au grand trot, de manière à nous trouver à l'appel qui se faisait à six heures du soir. Les chevaux mangeaient, puis, à huit heures, on les sellait, et chacun de dormir jusqu'au bivouac. — Voilà quelle fut, tout l'été, la vie du cantonnement. Il est à observer que, la première quinzaine passée, nous ne trouvâmes plus d'herbe et qu'on se vit forcé de couper froment, avoine et orge.

Bien plus. Une ou deux fois par semaine, on allait en troupe armée fourrager sur l'ennemi, ce qui occasionnait presque toujours des escarmouches. Deux cents hommes armés faisaient des rondes et souvent tiraillaient avec les avant-postes ennemis. Ayant été une fois chargés vigoureusement par un détachement de hussards verts, nous nous repliâmes en grande hâte; les fourrageurs, embarrassés de leurs fourches, les jetèrent. Dans cette aventure je perdis mon râteau et mon bidon où j'avais de l'eau-de-vie.

Nous n'avions pas qu'à songer à la nourriture de nos chevaux; il fallait aussi pourvoir à la nôtre. L'étape n'eût pas suffi à nos appétits, étant donnée la vie active que nous menions. Nous étions divisés par escouades de huit hommes commandées par un brigadier. Dans mon escouade, se trouvait un brigadier, vieille moustache qui parlait à peine le français, car je dois faire remarquer que tous nos officiers et sous-officiers étaient allemands, le dix-septième étant régiment allemand avant la Révolution, et connu sous le nom de Schomberg. C'était, sous certains rapports,

désagréable ; sous d'autres très utile, car l'esprit révolutionnaire n'y avait fait que peu de progrès ; les jeunes gens tant soit peu instruits étaient plus remarqués et devenaient plus nécessaires à l'état-major, surtout depuis que le comité de salut public avait interdit l'usage de la langue allemande dans les redditions de comptes et contrôles du régiment. — Je reviens à mon brigadier. C'était un brave homme, bon soldat, mais sévère dans le service. Il voulait surtout qu'on soignât la soupe. Avait-on commis quelque négligence, on ne pouvait espérer regagner sa bienveillance qu'en lui payant un petit verre d'eau-de-vie. Il était le maître d'hôtel, et nous ses marmitons. Son expérience nous indiquait les moyens d'approvisionnement. Par ses conseils, nous venions toujours à bout de découvrir quelques vivres ; il est vrai que nous n'étions pas difficiles sur le choix.

Les *krompirs* ou pommes de terre furent notre grande ressource mais généralement elles n'étaient pas mûres. N'importe, il en fallait. Dans le temps de la maturité, autre embarras. Les paysans allaient la nuit couper les fanes des *krompirs* et piochaient la terre autour, de sorte qu'on ne voyait plus apparence de ce légume. Mais la ruse fut bientôt éventée. Journellement, deux soldats de chaque escouade étaient choisis à tour de rôle pour aller à la maraude. On faisait quelquefois trois ou quatre lieues avant de rien trouver. Un jour étant revenu avec très peu de provisions et ayant fait mon rapport qu'à quatre lieues à la ronde on ne trouvait plus rien, mon brigadier jure et tempête et dit qu'il nous apprendra bien notre métier. En effet, le lendemain il désigne quatre d'entre nous, se met à notre tête et nous conduit sur les bords du Rhin. Il avait remarqué une île séparée de nous d'environ cinquante toises. Il présume qu'elle est cultivée et vierge encore. Il ordonne une descente à cet effet ; nous abattons des arbres, nous coupons des osiers et nous façonnons un radeau avec

l'aide de quatre fantassins que nous avions rencontrés et intéressés à notre entreprise hasardeuse. Nous attachons au radeau nos cordes à fourrage ; aussitôt notre vieux brigadier en saisit le bout, se jette à la nage et aborde à l'île de l'*Espérance*. Il fait son inspection et bientôt revient tout joyeux en nous criant : « Embarquez-vous. » Puis il tire sur la corde et nous amène heureusement à terre. Nous débarquons en conquérants ; nous assurons bien notre radeau et nous voilà à courir à la picorée. Quelle fut notre satisfaction de rencontrer un champ superbe de *krompirs* ! Quelle récolte nous fîmes ! Une heure après, nous repassâmes à l'autre bord, non sans peine et sans danger. Huit jours après, d'autres fantassins, ayant voulu tenter la même expédition, périrent dans les flots.

Outre le service public, il en est un particulier commandé par l'amitié : c'est de porter la soupe aux hommes de la compagnie qui sont de grand' garde, comme aussi d'accompagner les fourriers à la distribution de la viande. Il est reçu qu'on doit rapporter à l'escouade le morceau de faveur, tel que du pied de bœuf, un foie, une tête ou quelque tripaille que les bouchers vous donnent généreusement. Notre brigadier savait tirer parti de tout, même des corbeaux que nous nous amusions quelquefois à tuer. Il avait aussi l'habitude de mettre dans la soupe et dans ses fricots toutes espèces d'herbes. Un jour nous en éprouvâmes de si violentes coliques que l'on nous crut empoisonnés.

Ce genre de vie continua tout l'été. Chaque jour amenait un nouvel épisode. Le moment du repos était le moment des racontances. La vivandière était le point de réunion. D'ordinaire, son établissement consistait en quelques mauvaises planches mal assujetties sur les brancards de sa charrette. Sur ces planches on voyait avec envie quelques quartiers de fromage, quelques morceaux de lard et un baril d'eau-de-vie. La vivandière, douée d'une

mémoire étonnante, nous appelait tous par nos noms et nous provoquait. Les plus galants, les plus huppés étaient particulièrement accueillis. On trinquait, on jasait ; c'était un café militaire et champêtre où l'on apprenait les nouvelles du jour. Les plus timides et les plus pauvres se tenaient à l'écart, sommeillaient ou rêvaient ; d'autres, assis contre une ruine ou à l'ombre d'un arbre, jouaient avec quelques mauvaises cartes ou avec des dés pour tromper leur ennui. Il n'y avait guère alors de distinction entre l'officier et le soldat. Tous étaient confondus et s'entraidaient mutuellement. C'est dans ces réunions du soir, à l'entour de la charrette de la vivandière, qu'on apportait les ordres du jour à lire pendant l'appel. J'étais ordinairement chargé de ce soin. J'avais une réputation de fameux lecteur et de fameux écrivain, aussi tous ceux qui avaient reçu des lettres de leurs parents, de leurs maîtresses, venaient-ils me trouver pour me prier de lire leurs lettres et d'y répondre. J'étais le dépositaire de tous leurs secrets, et, plus d'une fois, je fus leur consolateur.

Je n'aurais pas suffi à boire tous les petits verres d'eau-de-vie qui m'étaient offerts à titre de récompense, et j'en faisais jouir de plus malheureux. J'avais acquis une clientèle qui m'a souvent été très utile, non seulement de la part des soldats, mais de la part des officiers, car la plupart alors étaient illettrés. Ma réputation me fit des amis, mais aussi des envieux. Cependant j'acquis une certaine influence dont mon colonel se servait pour prévenir bien des désordres.

23 messidor an II ou 11 juillet 1794. — Les armées françaises semblaient destinées à réparer pendant ce mois toutes les pertes que l'inexpérience leur avait fait éprouver. De toutes parts, nouveaux efforts, nouveaux triomphes. Le général Jourdan s'empare de Charleroi, gagne la bataille de Fleurus ; les armées du Nord, de la Moselle, des Ardennes, se réunissent sous le nom d'armée

de Sambre et Meuse ; celle du Rhin tente sa jonction, le général Pichegru s'empare de Mons, d'Ostende, de Bruxelles, de Louvain. Landrecies et Namur tombent en notre pouvoir. Ces succès remplissent de zèle et de confiance le soldat français. L'armée du Rhin était alors commandée par le général Michaud, homme sage. Son quartier général était toujours à Neustadt, petite ville adossée à la chaîne de montagnes dite du mont Tonnerre, qui confine les superbes plaines du Palatinat, à quatre ou cinq lieues du Rhin. Nos lignes s'étendaient, dans cette largeur, du Rhin aux montagnes. L'armée ennemie, composée d'Autrichiens, de Hongrois, de Prussiens, occupait une position d'autant plus avantageuse qu'elle était protégée par deux villes fortes, Manheim et Mayence. En avant de ces deux villes avaient été construits des forts et têtes de pont où campait la plupart des troupes. Manheim surtout nous inquiétait beaucoup. Nous en étions à deux ou trois lieues. Nous n'osions outrepasser les forts et retranchements, et cependant nous ne pouvions nous flatter de nous en rendre maîtres avant d'avoir opéré notre jonction avec l'armée de Sambre et Meuse. Il fallait même passer le Rhin pour pouvoir espérer d'en faire le siège utilement. Pour empêcher toutes nos tentatives, l'ennemi comptait beaucoup sur ses camps retranchés et ne cessait de nous inquiéter, surtout à la faveur de sa cavalerie, qui était plus nombreuse et meilleure que la nôtre. Il poussait des pointes jusqu'auprès du quartier général et essayait de pénétrer dans la montagne pour venir tourner notre position. Instruits de ces mouvements nous poussâmes nos découvertes en avant pour nous trouver exposés à des engagements. Celui du 23 messidor fut un des plus sérieux. A quatre heures du matin, les détachements de cavalerie envoyés à la découverte furent vivement attaqués ; ils se replièrent sur le centre qui était à Schifrestadt. C'est là que les tirailleurs se rallièrent et firent face

à l'ennemi jusqu'à six heures du matin. Toute l'armée se trouvait réunie ; nous étions à peine vingt mille hommes sur une étendue de trois ou quatre lieues. Quatre bataillons soutinrent d'abord nos tirailleurs, deux compagnies d'artillerie volante se portèrent sur nos flancs ; ce fut alors que nous avançâmes. La fusillade était des plus vives aux avant-postes. Le général sembla négliger ce point un moment pour porter la plus grande partie de ses forces sur la droite, et, par ce moyen, couper la communication de l'ennemi avec son camp retranché de Manheim. Notre régiment était du nombre de ceux destinés à cette opération de droite. A peine le général ennemi s'en aperçut-il, qu'il fit replier ses troupes et qu'il en fit sortir de nouvelles de ses lignes pour protéger la retraite. Un régiment hongrois vint se poster en rase campagne en avant de nous. Le voyant sans canons ni cavalerie, nous résolûmes de le charger, mais quelle ne fut pas notre surprise de le voir séparé de nous par un large fossé sans rebord, au niveau de la plaine, et impossible à franchir sans occasionner un funeste dérangement dans notre ordre de bataille. Il n'était plus temps de s'arrêter à réfléchir. Nous n'étions plus qu'à cinquante pas du régiment hongrois. Plein de confiance dans ce fossé qu'il savait devoir lui servir de rempart, il s'avance en toute hâte. Bientôt, demi-tour à droite, demi-tour à gauche et nous de faire retraite précipitée. Pendant cette évolution, il fallut essuyer une décharge du bataillon qui nous tua dix hommes et en blessa sept. Nous perdîmes seize chevaux. Me trouvant, au moment de la charge, au premier rang, je fus, lors de la retraite, garanti par le deuxième rang. A trois cents pas de là, nous fûmes ralliés par notre colonel qui, immédiatement, envoya des ordonnances au général pour lui demander de l'artillerie.

En attendant, nous restâmes en position en appelant par des vociférations les Hongrois qui répondaient par des huées, mais

néanmoins ils n'osèrent passer le fossé à l'exception d'un major qui se plaça sur une petite butte pour mieux observer nos mouvements. Un de nos brigadiers, nommé Mickelmann, se détache du corps, va descendre dans le fossé à plus d'un quart de lieue de là, revient en suivant le fond du fossé, et, quand il n'est plus qu'à cent pas environ du major ennemi, toujours occupé à nous observer, il fond sur lui au grand galop et le saisit au moment où il veut franchir le fossé. Il l'entraîne avec lui si rapidement que le régiment n'a pas le temps de lui porter secours et le ramène prisonnier parmi nous, à la vue des Hongrois désespérés et confus.

Arrive une compagnie d'artillerie volante masquée par un escadron du régiment. Nous feignons de nous mettre en bataille ; au même moment les rangs s'ouvrent et cinq bouches à feu vomissent la mort au milieu du régiment hongrois. Il battit aussitôt en retraite, non sans perdre une cinquantaine d'hommes. Nous nous disposions à franchir le fossé lorsque les escadrons ennemis, avertis par le bruit du canon, arrivèrent. L'attaque du centre poursuivit ses succès et vint se joindre à notre attaque de droite. Ainsi renforcés — il était onze heures — nous chargeâmes les dragons de Latour et fîmes vingt prisonniers. Nous poursuivîmes l'ennemi jusque dans ses retranchements. — A midi, le feu avait cessé. Pour mieux être à portée d'observer l'ennemi, nous plaçâmes nos avant-postes à une lieue plus près qu'ils n'étaient, de sorte que nos vedettes bordaient la grande route de Mannheim à Deux-Ponts Kaiserlautern, qui servait de communication avec les montagnes de notre gauche. Nous rentrâmes, à deux heures, dans nos cantonnements, affamés et bien fatigués. Cependant, il fallait pourvoir à nos besoins, à ceux de nos chevaux, et, la nuit suivante, s'attendre à être sur le qui-vive. La soupe que nous mangeâmes à quatre heures du soir, quelques verres d'eau-de-vie

firent tout oublier, excepté la perte d'un de nos camarades d'escouade, qui avait reçu une balle dans les côtes, et mourut dans la soirée. Voilà ce que j'ai vu ; mais dire quelle a été la perte de l'ennemi et la nôtre, je ne le puis non plus que la plupart des combattants, ce qui me fait penser qu'il est très facile d'enfler nos succès et de dissimuler nos pertes. On évalue cependant de part et d'autre à six cents le nombre des morts.

Je fus bien surpris, après cette première affaire, de voir arrêter plusieurs de mes camarades qui s'étaient fait remarquer par leur courage et leur bonne conduite. A cet effet, le conseil d'administration, dont j'étais membre, s'assembla. On nous y lut un ordre du Comité de salut public qui déclarait suspects nos camarades, tous originaires de la Vendée. Ils furent conduits dans la prison de Strasbourg. Un de mes amis, qui avait été blessé, reçut, deux jours après, la nouvelle que son père avait péri sur l'échafaud à Angers. Était-ce donc là la récompense qu'on accordait à notre dévouement ? A ne consulter que notre intérêt personnel, certainement nous étions encore mieux à l'armée qu'au milieu des furieux Jacobins qui désolaient la France. Les détails horribles que nous transmettaient les journaux nous faisaient apprécier notre position, mais notre esprit ne pouvait s'empêcher de se reporter sans cesse vers nos familles, trop heureux si notre titre de défenseur de la patrie eût pu les garantir ; mais on nous ôtait jusqu'à cette consolation. On croyait animer notre courage en répandant à profusion les feuilles du *Journal des Hommes libres*, du *Père Duchesne*, etc... Elles ne servaient qu'à nous révolter de plus en plus. Je parle de la classe des soldats capables de réfléchir, car la plus grande partie est composée de braves sans crainte et sans souci, sans aucune connaissance du présent, du passé et de l'avenir, vivant au jour le jour, combattant par amour pour la gloire et par désir du butin.

Le conseil d'administration, assez bien composé, donna des certificats favorables aux proscrits et voulut, pour intéresser le comité de salut public à leur sort, rendre un compte détaillé et pompeux de nos opérations. Je fus chargé de ce rapport. Je citai particulièrement Mickelmann et plusieurs autres qui avaient de beaux traits de valeur. C'est d'après ce rapport que Mickelmann fut, peu de temps après, nommé sous-lieutenant.

15 thermidor an II. — Nous revenions du bivouac, à huit heures du matin, lorsqu'arrive une ordonnance du quartier général : ordre de ne pas quitter les rangs. On nous fait former le cercle. Le colonel réunit dans l'enceinte les membres du conseil d'administration et me charge de lire à haute voix une proclamation pathétique nous annonçant la chute du tyran qui, la veille était encensé, la révolution du 9 thermidor. Quelle fut la surprise de tous les êtres pensants ! Quelle fut leur joie ! Des cris mille fois répétés de : Vive la Convention, vivent les sauveurs de la patrie, se font entendre au loin. Il n'était donc plus, cet infâme Robespierre ! La terreur allait cesser, l'ordre renaître ; la paix ne pouvait être éloignée. Telles étaient nos espérances. Chaque jour, des nouvelles satisfaisantes réjouissaient les cœurs bien nés, car, je le répète, la plupart des soldats, ennuyés de tous les changements qui se succédèrent si rapidement pendant la révolution, n'y prenaient aucun intérêt. Pour célébrer cette bonne nouvelle, je passai une partie de la journée à *ribotter* avec mes fidèles compagnons. Mon cher Renouard partageait ma joie. Nous prîmes dès lors plus d'assurance et de fierté dans nos projets et dans nos démarches.

Le lendemain, nous fûmes tous deux de grand' garde. A quatre heures et demie du matin, on réunit des détachements du 17e dragons, du 8e et du 2e chasseurs et du 7e houzards pour aller à la découverte. Nous poussâmes jusqu'à un beau village près

Frankendal. Là, nous fîmes halte et nous nous fîmes donner à déjeuner par le bourgmestre. C'est à ce banquet militaire que je liai conversation avec un brigadier du 8e chasseurs. Il était de la malheureuse ville de Lyon. Il me cita plusieurs de ses compatriotes, entre autres Chavagnac[1], de Roanne, auquel j'avais voué, deux ans auparavant, une sincère amitié. A ce nom, mon cœur tressaillit. Ah! combien j'appréciai cette découverte! Malheureusement, il n'était pas du détachement. A mon retour, j'obtins la permission d'aller à Schifrestadt, lieu de son cantonnement. On me dit qu'il est de grand' garde. Tout fatigué que je suis, j'y cours, j'arrive et je reconnais mon ami qui revient de vedette. Je passai deux heures avec lui et nous nous promîmes bien de nous revoir le plus souvent possible.

Le service devenait de plus en plus actif, mais il m'étonnait moins. Je commençais à désirer, comme mes anciens, combats, mouvement, succès et surtout pays nouveaux. La crainte, la timidité n'avaient plus accès dans mon cœur.

Dans la nuit du 11 fructidor, l'ennemi qui s'était aperçu, à la lueur des grands feux que nous allumions en revenant de vedette, de la position et de la négligence du poste fond à l'improviste sur nous et enlève vingt hommes avec l'appui du poste. Ceux-là seuls qui étaient près de leurs chevaux purent échapper à la faveur des ténèbres. Cette surprise amena des ordres très sévères. Il fut défendu d'allumer de grands feux et de quitter d'un instant les chevaux. D'ailleurs, il y avait chaque jour de nouveaux mouvements qui se communiquaient de l'armée du Nord à celle du Rhin. Valenciennes, Condé étaient

1. Antoine René, marquis de Chavagnac, devint aide de camp du général Châteauneuf-Randon. Retiré du service, il épousa Mlle Devaulx de Chambord et habita le château de la Chambre près de Roanne. Il est mort à Moulins le 28 février 1838.

repris. Les Autrichiens sentaient la nécessité de s'opposer à la jonction de notre armée avec celle du Nord et ils tentèrent encore une fois de tourner notre position.

20 fructidor an II. —Les garnisons de Mayence et de Manheim fournirent une petite armée de six à sept mille hommes qui, par un très grand contour, pénétrèrent dans les montagnes qui bordent les plaines dn Palatinat, parvinrent jusqu'à Kaiserslautern et s'en emparèrent. Dans cette position, ils étaient d'autant plus dangereux qu'ils pouvaient nous cerner, aussi reçûmes-nous l'ordre de tenter le blocus de la tête du pont de Manheim et d'attaquer en même temps les gorges qui aboutissent à Kaiserslautern. Instruits de nos projets, les ennemis évacuèrent et se replièrent en toute hâte, mais non sans pertes. Ils abandonnèrent dans les bois et les montagnes une partie de leurs blessés. Passant, quatre jours après, avec un détachement, dans un petit bois proche duquel il y avait eu une forte canonnade, j'y vis quatre Prussiens, dont deux vivant encore et qui étaient dans un état effroyable. Ils étaient noirs, défaits, la gangrène avait envahi leurs blessures; ils poussaient des gémissements affreux et imploraient la mort avec des cris de rage. L'humanité nous fit un devoir de leur offrir des secours malheureusement trop tardifs. Notre chirurgien déclara qu'il ne leur restait plus que quelques instants à vivre. Je leur donnai un peu d'eau-de-vie et les quittai le cœur tout ému d'un si horrible spectacle.

La chaleur, les mauvaises eaux, les fatigues occasionnèrent beaucoup de maladies. J'eus le bonheur de conserver la santé, mais il n'en fut pas de même de mon ami Renouard et de plusieurs autres camarades. Je devins leur médecin, leur infirmier, mais, voyant que la maladie faisait des progrès, je résolus de les conduire à Menfeld, lieu du petit dépôt. Mon colonel, témoin de mes inquiétudes et de ma sensibilité, me donna quatre jours

pour les conduire. Je les installai non sans peine chez une pauvre veuve qui me promit d'en prendre soin moyennant salaire. J'avançai deux louis qui m'ont été fidèlement rendus.

Quinze jours après, j'appris que la maladie ayant pris un caractère plus sérieux, ils s'étaient fait évacuer sur Landau et Strasbourg. Je prévins tout de suite leurs familles qui leur envoyèrent des secours. Enfin, un mois après, ils trouvèrent le moyen de se faire évacuer jusqu'à Besançon, d'où ils se firent transporter chez leurs parents. — Chaque jour il partait de l'armée cent malades. On les entassait sur de grands chariots souvent découverts; aussi arrivait-il souvent que, lorsqu'on les déchargeait, on en trouvait cinq, six ou huit de morts en route. J'en ai été témoin. C'est ainsi que moururent Quinet et Dauvergne qui étaient partis de Paray avec moi.

Les brouillards d'automne s'élevant du Rhin et des marais, rendaient le séjour de Walsheim extrêmement malsain. D'ailleurs, il n'y avait plus rien à espérer dans les champs pour nos chevaux. On venait d'établir des magasins dont il fallait nous rapprocher; nous quittâmes donc et nous fûmes établir nos cantonnements à Schifrestadt, à deux lieues de là. — Ce village était déjà occupé par le 8e régiment de chasseurs à cheval. Il y restait encore quelques habitants qui survivaient à leur misère. Je fus logé avec six autres dragons dans une misérable cabane appartenant à une femme mère de trois enfants. Le mari avait fui. Cette femme était dans l'impossibilité de nous donner quoi que ce soit, pas même de la paille. Cependant je pris un rhume, puis la fièvre. J'eus recours à mon ami Chavagnac qui, comme je l'ai dit, habitait ce village. J'eus bien de la peine à obtenir, par son intercession, la moitié d'une botte de paille. Ce fut là mon lit de misère. Je souffris pendant trois jours; le quatrième, je pris de l'émétique. Le cinquième, je devais périr : la Providence me sauva.

18 vendémiaire an III. — A onze heures du soir, j'entends la trompette, en même temps qu'on criait : « A cheval, à cheval. » Craignant un danger imminent, je me lève en sursaut; je selle et bride mon cheval, et, avec tous mes camarades, je cours au lieu du rendez-vous. Nous marchâmes toute la nuit. Enfin, après des marches et des contremarches, nous arrivâmes au jour devant Frankendal et Manheim. Nous voyons l'ennemi formé en bataille. Les tirailleurs s'avancent. Notre régiment en fournit cinquante, car, depuis un mois, on nous avait distribué, à cet effet, une centaine de carabines. J'en avais une et je fus du nombre des tirailleurs. J'aimais assez cette petite guerre à laquelle rien ne ressemble mieux qu'une partie de barres. Je me trouvai avec mon ami Chavagnac et je brûlai vingt cartouches. A dix heures du matin j'étais harassé. Mon colonel, de qui je me rapprochais, pour lui donner avis des forces de l'ennemi, s'aperçut de mon état; il me dit de ne plus courir et crut bien me placer en me laissant avec deux pièces d'artillerie. C'était l'usage de fournir une quinzaine de cavaliers pour protéger les pièces. Nous restâmes tranquilles jusqu'à midi.

Le général de division Desaix, qui commençait alors à développer ses talents militaires, chargea l'ennemi jusque dans Frankendal. Les portes se refermèrent et c'était assez pour arrêter la cavalerie. Il fit avancer les pièces que j'escortais et tirer pour enfoncer ces portes. Les canonniers, peu habiles, ajustent mal; Desaix pointe lui-même et, en deux minutes, les portes tombent. La charge recommence; on se bat dans les rues; des bourgeois ou des soldats retirés dans les maisons tirent sur nous, ce qui est contraire aux droits de la guerre [1]. Arrivent des renforts à l'ennemi. On nous repousse, nous repoussons. Enfin, après

1. Pour cette raison, la ville fut soumise à une contribution de 10.000 livres.

diverses attaques, les canonniers près desquels j'étais pointent sur une colonne qui fuyait le long du canal qui conduit au Rhin. Des pièces ennemies ripostent. Nous étions à découvert. En moins d'un quart d'heure, une de nos pièces est démontée, deux chevaux et deux charretiers sont tués et nous-mêmes courons le danger le plus imminent. C'est dans ce moment que nos tirailleurs de gauche se trouvèrent presque coupés. Un régiment de hussards hongrois, à larges moustaches, à mines rébarbatives, les poussèrent jusqu'à un petit village près duquel se trouvait alors une partie du 17ᵉ régiment. Un large fossé cernait le village. On n'y pouvait entrer que par un petit pont de bois mal assuré. Tous veulent passer à la fois; la plupart sont renversés dans le fossé. Chavagnac est du nombre. Les Hongrois arrivent pêle-mêle, profitent de la confusion et sabrent à tort et à travers. Chavagnac, renversé près du pont, reçoit neuf coups de sabre dont aucun n'est dangereux, car son manteau mis en bandoulière, comme c'était l'usage, en reçoit huit, mais le neuvième coupe le shako et entame le front. Il est bientôt couvert de sang; il se relève pour fuir à pied, mais il est fait prisonnier et emmené à deux lieues de là. Sur ces entrefaites, arrive le général Desaix. Furieux, il charge à la tête de tous ceux qu'il a ralliés ou amenés avec lui. La charge fut très belle. Nous enfonçâmes un bataillon, enlevâmes cinquante prisonniers et délivrâmes ceux que nous avions perdus. Je me trouvai au moment où le pauvre Chavagnac rentrait au village témoin de sa catastrophe. On le pansa et il en fut quitte pour la peur. De toutes parts nous reprîmes l'offensive, et nous restâmes maîtres de Frankendal, d'Ogresheim et du canal qui conduit au Rhin. L'ennemi, en évacuant Ogresheim, mit le feu au magasin à fourrage et jeta le blé, l'avoine et la farine dans le canal où nous fîmes incontinent barbotter nos chevaux.

Cette journée fut extrêmement pénible; nous étions harassés, mais bien heureux encore d'avoir échappé à tant de hasards. Ces nouvelles positions nous mirent à même de bloquer de près le fort, en tête du pont de Manheim, qui ne se trouvait qu'à trois quarts de lieue de là, et nous n'eûmes plus à craindre autant de surprises. Cependant il nous restait à former le siège du fort de Manheim. On laissa à cet effet dix mille hommes, et le reste de l'armée, renforcé par de nouveaux corps qui arrivèrent successivement, fut chargé de pousser l'ennemi jusqu'à Mayence dont on avait le projet de faire le blocus. Par ce moyen, nous restions maîtres de tout le Palatinat, nous nous réunissions à l'armée de Sambre-et-Meuse, et l'ennemi se trouvait concentré au delà du Rhin.

La journée du 18 vendémiaire avait été terrible pour un homme malade ou du moins convalescent. Cependant elle acheva ma guérison ; il ne m'en resta que quelques courbatures qui se sont renouvelées souvent.

Nous continuâmes à vivre assez misérablement dans nos cantonnements, faisant tous les jours des courses jusque dans la montagne pour en chasser tous les postes ennemis. Aucuns ne tinrent, sachant qu'ils ne pouvaient plus espérer de secours de Manheim.

Enfin, nous quittons ce pays dévasté. Le jour du départ fut un jour de joie; le soldat est naturellement inconstant; il aime à changer, il espère toujours le bonheur.

Brumaire an III (25 octobre 1794). — Malgré la révolution du 9 thermidor, nous avions toujours à notre suite des commissaires dévastateurs. A mesure que l'ennemi se retirait, ils avançaient et s'emparaient de tout. Le soldat en était indigné. Je les vis travailler dans un malheureux village où je passais.

Ils commencèrent par visiter les caves et enlever tous les meilleurs vins. Ils avaient, avec eux, de grands chariots destinés à ces enlèvements. Ils prirent ensuite tous les ustensiles de cuisine, tout ce qui était métal, enfoncèrent tous les châssis des croisées, pour en extraire le plomb qui retenait les vitres, et détruisirent jusqu'à une fontaine, pour en avoir les cornets et les robinets. — C'est ainsi qu'on traitait un peuple hospitalier chez lequel le soldat a presque toujours trouvé des ressources, des services que lui eussent peut-être refusé, en pareil cas, ses compatriotes, et nous osions les traiter d'esclaves, leur prêcher la liberté. Nous avions bien trouvé le moyen de les persuader. Combien de fois il m'est arrivé de les consoler, de confondre mes maux avec les leurs et de leur dire, les larmes aux yeux, que la saine partie des Français désapprouvait des procédés aussi atroces.

C'est à cette époque que mon colonel, parlant aussi purement l'allemand que le français, fut envoyé au général ennemi pour traiter, de la part du général français, de l'échange de quelques officiers prisonniers et faire d'autres propositions secrètes. J'étais d'ordonnance avec lui; arrivés aux avant-postes, un trompette que nous avions avec nous nous annonça. La conférence eut lieu dans un château appartenant au prince palatin. Pendant les pourparlers, je restai dans une espèce de corps de garde établi dans la cour. Il n'était presque composé que de Prussiens et plusieurs parlaient français. J'en soupçonnai même quelques-uns d'être de notre nation. On me fit tout l'accueil que peuvent faire des soldats ; le jambon, le brandevin ne furent point épargnés. Au bout d'une heure, le général autrichien, un sexagénaire, sortit avec mon colonel. Ses dernières paroles furent, en nous quittant : « Monsieur le Colonel, dites à votre général que je serai toujours disposé à traiter avec les braves de son armée, mais que je ne traiterai jamais avec des bourreaux ». Puis il ajouta

en souriant : « Oui, monsieur, tout serait bientôt terminé si nous n'avions affaire qu'à Messieurs les militaires ».

Les représentants du peuple, les commissaires de la Convention qui maîtrisaient alors ou plutôt asservissaient les armées et entravaient les opérations des généraux, étaient en horreur à nos ennemis comme à nous.

11 brumaire an III (1er novembre 1794). — Cependant notre armée s'avança sur Mayence dont nous n'étions éloignés que de dix-huit lieues. Nous séjournâmes à Worms, ville assez grande et assez riche. J'y fus logé chez un ancien chanoine, homme curieux et instruit, qui me traita fort bien, et je me disposai à bien dormir dans un excellent lit qui m'était préparé (bonheur que je n'avais pas eu depuis quatre mois), lorsqu'il fallut remonter à cheval à huit heures du soir et partir, malgré la nuit, malgré la pluie qui ne cessa de tomber pendant vingt-quatre heures. L'ordre avait été donné de nous porter, en toute hâte, sur Alzey, pour protéger le quartier général qu'on voulait y établir. Nous eûmes plusieurs obstacles à surmonter avant d'y arriver; enfin le lendemain, à sept heures du soir, nous y parvînmes. — Jamais je n'oublierai cette marche pénible. Nous n'avions que six lieues à faire et nous en fîmes plus de vingt par un temps et des chemins affreux. Nous bivouaquâmes pendant deux jours et deux nuits dans les environs, vivant à discrétion chez les malheureux habitants. Aucun magasin n'était encore arrivé. Une fois le quartier général établi, nous reprîmes notre direction sur Mayence, en passant par Kreutznak, et, après avoir fait maints autres détours, nous nous trouvâmes sur les hauteurs d'Oppenheim; c'est là que nous fûmes définitivement réunis à la division du général Desaix.

Un incident nous arrêta toute une journée. Les Prussiens avaient établi un camp retranché sur le plateau qui domine

Oppenheim et le Rhin. L'attaque de vive force eût été difficile, car on paraissait vouloir opposer une résistance énergique. Toute la journée on tirailla. Plusieurs compagnies d'artillerie volante approchaient, et tout annonçait une affaire sérieuse pour le lendemain. Toute la nuit on bivouaqua, on fit des dispositions. Je fus de grand'garde cette nuit-là. A la pointe du jour, nous fûmes à la découverte et nous aperçûmes bientôt les feux du camp retranché. Nous nous déployâmes en tirailleurs et nous voltigeâmes pendant une heure; à peine rencontrions-nous quelques hussards qui s'enfuyaient à notre approche. Nous craignions quelque piège. Arrive un adjudant général qui se met à notre tête et nous conduit au galop jusqu'aux palissades du camp. Nous nous attendions à quelque décharge subite; à notre plus grande surprise règne un profond silence. Notre adjudant général saute à bas de son cheval, renverse deux chevaux de frise qui fermaient l'entrée du camp, monte sur le parapet d'une redoute et ne voit rien. Il remonte à cheval, et nous pénétrons dans le camp où, effectivement, nous ne trouvons que quelques malheureux blessés qu'on n'avait pas eu le temps d'évacuer. Ils nous disent que l'ennemi, fort de six mille hommes, avait décampé en silence pendant la nuit et traversé le Rhin au bas d'Oppenheim, et qu'une autre colonne s'était repliée sur Mayence. La retraite paraissait s'être faite précipitamment car nous trouvâmes dans les baraques des hardes, du pain, du vin, et une tente d'officier dont nous nous partageâmes les lambeaux pour nous faire des couvertures.

Notre division, qui suivait, fut bientôt avertie de cet événement et nous reçûmes l'ordre de nous mettre à la poursuite de la colonne qui se repliait sur Mayence. Nous eussions désiré la couper et nous voilà en course. A trois heures après midi, nous joignons l'arrière-garde et la fusillade s'engage; mais bientôt un

détachement de la garnison de Mayence vint favoriser la retraite, Nous étions trop fatigués et trop peu en forces pour continuer l'agression. Nous fîmes seulement une quarantaine de prisonniers, cavaliers et fantassins, qui étaient ce qu'on appelle les *traîneurs*.

Dans ces différentes marches et rencontres, notre régiment perdit cinq chevaux et quatorze hommes.

Nous parvînmes enfin sur les hauteurs de Mayence et notre arrivée y fut saluée par une grêle de boulets et d'obus. Les remparts, les redoutes avancées, tout était couvert de soldats. N'ayant point encore de pièces de siège, nous ne pûmes riposter aux grosses pièces dont étaient hérissés les remparts. Il fallut se tenir à distance respectueuse. Les ingénieurs tracèrent la ligne de circonvallation, l'armée française forma un demi-cercle en face de la ville ; enfin le blocus s'en forma sur la rive gauche du Rhin, ce qui enleva toute communication entre la ville et le Palatinat, mais la communication avec l'Allemagne, par la rive droite, demeura toujours libre par le moyen du pont de bateaux qui relie Mayence à Cassel. Une ligne de grand gardes et de vedettes fut sur-le-champ établie au bas des hauteurs où était tracé le camp. Cette ligne était à portée du canon de la ville, ce qui rendait sa position parfois très critique. Les grosses pièces portaient jusque sur les hauteurs, aussi établit-on des parapets pour couvrir le camp. Ces travaux s'exécutèrent avec une rapidité dont on a peine à se faire idée. En huit jours de temps, chaque régiment eut ses baraques creusées en terre, recouvertes de bois, planches, paille ou mottes de gazon. Le plus grand ordre y fut bientôt établi. Ce camp formait un demi-cercle de deux lieues au moins de développement. La cavalerie fut cantonnée dans les villages voisins ; le 17e régiment de dragons placé à Bodenheim, quartier général de l'attaque de droite, commandée par le général Desaix.

Ce village de Bodenheim était situé à deux lieues de Mayence, sur la grande route de Worms à Mayence. La population, de deux mille âmes en temps de paix, se trouvait réduite à six cents à peine, par conséquent beaucoup de maisons désertes, peu ou point de provisions, car tout avait été transporté dans la ville menacée d'un siège. Je logeai, avec cinq autres dragons, chez un pauvre menuisier. Le cabinet qui nous était destiné avait huit ou neuf pieds carrés; nous couvrîmes le plancher de paille fraîche et voilà notre établissement fait. Nous le préférions à d'autres plus vastes parce qu'il était plus chaud; le froid en effet commençait à se faire vivement sentir.

L'attaque du centre, commandée par le général Saint-Cyr, avait son quartier général à Ober-Ulm, à deux lieues de Bodenheim. Les 2[e] et 8[e] régiments de chasseurs à cheval étaient cantonnés à Ober-Ulm et Nieder-Ulm.

Le quartier général de l'attaque de gauche, commandée par le général Kléber, était à Nieder et Ober-Inglheim. C'était là que résidaient les représentants du peuple, Merlin de Thionville et Feraud qui, d'ailleurs, avaient conservé un hôtel à Worms où ils allaient souvent, quand ils voulaient représenter ou s'amuser.

Le grand quartier général était à Altzey et à Gundersplum, joli village à une lieue d'Oppenheim, sur la grande route de Worms à Mayence[1].

Notre établissement fait devant Mayence, le service devint de jour en jour plus pénible et plus dangereux.

Nous montions trois fois par semaine la grand'garde; à chaque piquet de cavalerie, on joignait une compagnie d'infante-

1. Le quartier général semblait offrir bien des ressources, mais ce n'était pas pour le pauvre soldat. Moi-même je suis resté plusieurs mois dans l'indigence, j'avais à peine six francs pour toute ressource (A. R.).

rie légère. A trois cents pas en arrière, venait un piquet de grosse cavalerie et deux cents grenadiers, et enfin, en troisième ligne, la garde du camp. Nous étions fort resserrés et présentions des points de mire à l'ennemi qui, sans cesse, nous canonnait. Le danger augmenta surtout lorsqu'il s'agit d'ouvrir les premiers parallèles. Nos ouvriers ne travaillaient bien que pendant la nuit, mais les Mayençais, pour éclairer nos travaux, lançaient à tout instant des pots à feu, et les canonniers profitaient de ces lumières pour nous ajuster. Une nuit, entre autres, le feu ne cessa pas, et l'on s'attendait même à une sortie. Nous restâmes depuis sept heures du soir jusqu'à sept heures du matin à cheval dans le plus grand silence en avant des travailleurs, comme pour parer tous les coups dirigés sur eux. Nous souffrîmes cruellement de la bise qui était extrêmement froide. A quatre heures du matin, nous reçûmes une bordée de boulets qui vinrent à nous en ricochant et nous tuèrent six chevaux. On nous fit alors changer de place, mais nous n'en étions pas mieux. A dater de ce moment, nous eûmes beaucoup à souffrir du froid et de la faim. Les chemins étaient détruits, les charrois n'arrivaient pas. On se figurait peut-être aussi que nous devions pourvoir par nous-mêmes à nos besoins, comme nous avions souvent fait dans la belle saison, car nous étions absolument sans ressources. Nos chevaux surtout dépérissaient à vue d'œil. Ils restaient quelquefois deux ou trois jours sans fourrage ; ils se détachaient la nuit pour aller gratter les tas de fumier et y manger quelques brins de paille. La misère de nos chevaux nous affligeait plus que notre propre sort ; les pauvres bêtes, la plupart déferrées, étaient décharnées, couvertes de gale et pleines de poux. En vain réclamait-on des secours. On refusa bientôt la ration d'avoine, dans la nécessité où l'on se trouva de faire du pain avec cette graine, faute d'autres. La misère devint à son comble

et le froid excessif [1]. Les maladies avaient détruit la moitié de l'armée et le service augmentait chaque jour. Malheur à ceux qui survivaient à leurs camarades ! Je suis resté septième dans ma compagnie et me suis vu forcé plusieurs fois de doubler des grand'gardes, c'est-à-dire de rester soixante et douze heures de suite de service. Je croyais toucher à mes derniers moments ; la dernière quinzaine de 1794, surtout, a été pour moi une agonie cruelle.

Le 12 et le 13, il était tombé une si grande quantité de neige que les chemins étaient devenus presque impraticables. Un froid très fort étant survenu consolida cette neige qui devint glace. Le Rhin gela en peu de jours; notre position devint alors bien plus critique, et nos misères et nos peines augmentaient chaque jour.

Le Rhin, présentant un pont de glace, offrait un passage aux Autrichiens qui pouvaient tourner nos positions et nous couper toute retraite. Aussi fut-on obligé de détacher, sur les bords du fleuve, des régiments de cavalerie qui avaient l'ordre de bivouaquer toute la nuit et de faire des rondes continuelles. De notre côté, nous cherchions à occuper fortement les assiégés. Le 15, il y eut un combat de nuit ; on s'empara d'une redoute qui nous dominait trop ; mais au jour, il fallut l'abandonner, le canon de la ville la battait avec trop d'avantage. — La nuit suivante, l'éveil est donné par toute la ligne des vedettes. L'ennemi fait une sortie pour repousser nos postes qui, tous les jours, gagnaient du terrain au point que nos vedettes n'étaient plus qu'à cinquante pas des siennes. Cette sortie coûta la vie à un poste du 9e de dragons, qui, imprudemment, avait mis ses chevaux au piquet. Pendant que les cavaliers veulent les détacher, ils sont tous sabrés. De toutes parts le canon tonnait, les pots à feu éclai-

1. Une moyenne de 17° au-dessous de 0.

raient les mouvements pendant quelques secondes, puis tout retombait dans l'obscurité. A quelques instants de silence succédaient des hurlements affreux. Jamais plus horrible nuit ne nous avait encore autant épouvantés. Nous perdions nos rangs et même nos régiments. A six heures et demie du matin le feu et le bruit cessèrent, mais la confusion durait toujours. Un brouillard épais et froid achevait notre inquiétude et notre égarement, A ce brouillard succéda un verglas qui glaça et roidit tellement nos manteaux que plusieurs d'entre nous furent obligés de les abandonner; aux crinières de nos casques pendaient de longs glaçons dont le poids nous accablait. Nous recevions des ordres mille fois répétés d'appuyer sur la droite où l'on égorgeait un poste d'infanterie, mais par où passer? Mon cheval rencontre un fossé; il tombe, je le relève, mais je perds de vue le peu d'hommes avec lesquels j'étais. J'appuie trop à gauche et me trouve avoir dépassé la vedette ennemie qui me crie : « Wer da? » Je sens le danger de ma position; je tourne bride et regagne au galop le côté où j'entends parler français. J'essuyai la décharge de deux mousquetons dont j'entendis siffler les balles au-dessus de ma tête. J'errai encore plus d'un quart d'heure, m'attendant à chaque minute à être pris ou tué. Enfin je me ralliai au petit poste de notre grand'garde [1].

Quelques jours après, étant de grand'garde en avant d'une abbaye abandonnée, située à un quart de lieue des remparts, l'ennemi crut s'apercevoir de quelques mouvements autour de cette abbaye qui, d'ailleurs, le gênait beaucoup, attendu qu'à la faveur de ses hautes murailles, de l'église et du clocher, nous pouvions descendre du camp jusqu'aux premières lignes sans être vus. En conséquence, il ne cessa de canonner dans l'intention

1. A cette affaire nocturne, un jeune adjudant général, M. Bellavène, eut la jambe emportée par un boulet de canon; il en mourut (A. R.).

sans doute de nous faire déguerpir et de renverser le clocher et l'église. A onze heures du matin, j'étais placé au petit poste adossé contre une chapelle de l'abbaye, lorsque je me vis assailli de boulets. Mon cheval faisait des écarts centinuels; chaque boulet tombant près de moi me couvrait de terre. Le capitaine, témoin de mon embarras, m'envoie un brigadier pour me faire retirer dans un angle de la muraille. Au moment où il approche de moi, une nouvelle décharge nous enveloppe, un pan de la chapelle est emporté, et mon casque vole à quinze pas. Je devais être renversé tant la commotion avait été forte et tant mon cheval avait fait d'écarts. Mais mon manteau et mon portemanteau entre lesquels j'étais bien encaissé me retinrent et je repris bientôt mon aplonb. Le brigadier, brave homme et bon camarade, accourut pour s'assurer si j'étais mort ou blessé. J'en fus quitte pour une forte contusion au cou occasionnée par la mentonnière de mon casque. J'avais dans mon bidon quelques gouttes d'eau-de-vie que j'avalai précipitamment; je saute ensuite à bas de mon cheval pour ramasser mon casque tout disloqué et je vais ensuite reprendre mon poste. J'avais encore une demi-heure à y rester et j'avoue qu'elle me parut longue, car le feu des assiégés ne cessa pas. Plus de cinquante boulets ou obus vinrent labourer la terre autour de moi. Ils étaient d'autant plus dangereux que, la terre étant fortement gelée, ils bondissaient et faisaient des ricochets. Mon cheval, non moins effrayé, se cabrait; un malheureux fantassin, en faction contre une porte de l'abbaye à laquelle j'étais appuyé, eut les deux jambes emportées. Enfin on vint me relayer, et, à mes observations très justes, le brigadier fit reculer de quelques pas les vedettes qui me remplacèrent. Ma retraite vers le grand poste fut pour moi une résurrection, un rayon d'immortalité. A peine arrivé, je m'accroupis devant le simulacre de feu avec mes camarades qui

me témoignèrent leur joie de me revoir sain et sauf. Pour nous réchauffer et nous mettre à l'abri de la bise, nous creusâmes de grands trous où nous nous entassions les uns sur les autres.

5 nivôse an III (25 décembre 1794). — La veille de Noël fut peut-être le jour le plus rigoureux de l'hiver. Au commencement de la nuit, nous nous crûmes tous perdus tant le froid devint excessif. A sept heures du soir, on nous rapporte que cinq fantassins viennent de geler en faction; un adjudant général passa et donna l'ordre de réduire les factions une à demi-heure; on permit également aux cavaliers qui étaient en vedette de mettre pied à terre. Il y eut à cet égard une convention mutuelle entre les assiégés et les assiégeants, mais nous n'en souffrions guère moins. Les pieds gelaient sur la glace. Plus de cent chevaux gelèrent au bivouac; plusieurs sont restés debout, ainsi gelés, pendant quinze jours. La terre était si dure qu'on ne pouvait l'entamer; les cadavres restaient sans sépulture; on se contentait provisoirement de les couvrir de neige. Pendant la messe de minuit que nous entendîmes parfaitement chanter dans la cathédrale de Mayence, éclairés et guidés par les lumières qui brillaient à travers les vitraux de l'église, plusieurs des nôtres désertèrent. Nous avons su depuis que le seul motif de leur désertion fut le trop grand froid qu'ils ne pouvaient endurer. Les feux que nous voyions chez nos ennemis nous tentaient beaucoup; car il est à remarquer que, depuis quelques jours, nous ne pouvions plus nous procurer de bois. Dans les principe, nous avions brûlé les arbres fruitiers, les haies, les vignes, les saules; il ne restait plus que les racines, et c'était à grand' peine que les plus forts pouvaient en arracher d'une terre entièrement gelée. Cependant à peine étions-nous vêtus, car les mauvais temps avaient tout usé! La moitié des soldats était sans bottes et sans souliers; ils s'enveloppèrent les jambes de

guenilles et de mousse. Toutes les schabraques en drap ou en peau de mouton avaient été volées et découpées pour garantir les parties les plus sensibles. Moi-même j'avais coupé une partie de mon manteau pour m'en faire une ceinture.

Chaque nuit de nouveaux malheurs arrivaient. Le 26 décembre, notre capitaine Knoll eut les deux pieds gelés. En rentrant au cantonnement, il voulut faire arracher ses bottes ; en les lui arrachant on lui emporta une partie des pieds qu'on fut obligé de lui couper le 28.

La mortalité et le découragement allaient croissant. Le manque absolu de combustible porta les fantassins qui ne pouvaient se passer de feu, ne fût-ce que pour la soupe, à faire des incursions dans les malheureux villages voisins dont toutes les maisons étaient en partie construites en bois. A peine avaient-ils envahi une habitation et crié : « Gare, gare ! » que les charpentes s'écroulaient et tombaient. Point de destructeurs pareils ! Ils faisaient avec des haches de larges entailles dans les charpentes ; ils y attachaient des cordes après lesquelles ils s'attelaient soixante ou quatre-vingts, et, en quelques minutes, ils entraînaient tout un bâtiment. De toutes parts s'élevaient des cris, des lamentations. Les malheureux habitants coururent implorer le général Desaix qui fut indigné et voulut sévir. Il ordonna au 17e régiment de dragons cantonné à Bodenheim de monter à cheval et de charger ces destructeurs, mais cela fut impossible. Tous les fantassins, au nombre de plus de deux cents, se rangèrent en ligne derrière les décombres et menacèrent de faire feu. D'ailleurs les rues n'étaient pas tenables tant elles étaient encombrées de ruines, et il fallut céder. Ces désastres eurent lieu sur toute la ligne. Bodenheim seul perdit ainsi soixante maisons ou granges. On ne savait plus où faire gîter hommes, femmes, enfants, militaires, chevaux et caissons : le mal était à son comble. (*Fructus belli !*)

Pour distraire le soldat de tant de calamités, on lui fit attaquer une redoute, près de Monbak ; elle fut prise et reprise trois fois au milieu de la mitraille. La cavalerie resta pour ainsi dire spectatrice de ces combats meurtriers dans lesquels nous perdîmes cinq à six cents hommes. Merlin de Thionville, le représentant, montra un certain courage dans cette circonstance et l'on donna son nom à la redoute. Le soir du combat nous eûmes du moins l'avantage de nous chauffer, car chaque soldat, revenant de son expédition, avait rapporté quelques meubles volés que l'on brûla impitoyablement.

Telle était notre déplorable position. Le 31 décembre, je doublai la grand'garde. J'étais anéanti et désespérais de pouvoir résister à tant de misère; en vain m'efforçais-je de conserver la force morale si indispensable en pareille circonstance.

Il était neuf heures du matin (1er janvier 1795) et je revenais de vedette, lorsqu'arriva un gendarme porteur d'un ordre d'un officier de police militaire récemment arrivé à l'armée. Cet ordre était ainsi conçu : « Le citoyen Riballier, dragon, se rendra, au reçu du présent ordre, par devers moi. Signé : l'officier de police militaire Aubert. »

Je remontai bien vite à cheval et revins à mon cantonnement. Je ne savais que présager d'un pareil ordre. Quel rapport pouvais-je avoir avec le juge militaire ? J'avais bien entendu parler de son installation, mais j'ignorais jusqu'à son nom. Y aurait-il eu quelque dénonciation contre moi ? Que pourrait-on alléguer, pensais-je, je n'ai rien à me reprocher. Mais, en ces temps, tout était à craindre. Je courus faire part de mes réflexions à mon colonel qui m'avait toujours témoigné de l'intérêt. Voyant mon inquiétude, il me plaisanta et me dit en souriant : « Va voir ce juge en toute confiance, il ne veut pas te faire pendre. C'est un jour d'étrennes et je te les souhaite bonnes. »

En effet, ce juge, que je me représentais si terrible, était un jeune homme gracieux, affable, qui me fit des propositions si agréables que je pouvais à peine croire à la réalité d'un tel bonheur. J'acceptai avec reconnaissance les fonctions de greffier qu'il m'offrit. J'acquis bientôt un autre titre plus flatteur, celui d'ami intime. Dès le premier moment il voulut m'éprouver. Il me pria d'écrire au représentant du peuple une lettre dont il parut satisfait. Nous causâmes ensuite sur différents objets, mais j'étais tellement fatigué que, malgré tous les efforts que je faisais, je tombai presque évanoui. Je lui dis franchement quel était mon état, résultat d'une trop longue fatigue. Il m'offrit son lit et des liqueurs réconfortantes. Je n'acceptai rien, je demandai seulement à me retirer pour aller dormir sur ma paille. Huit heures de sommeil, un contentement parfait calmèrent mes sens et me rendirent capable de venir me présenter le lendemain d'une manière plus avantageuse auprès de mon bienfaiteur. Il s'appelait Aubert, ainsi que je l'ai déjà dit. Nous fîmes parfaite connaissance et une mutuelle confiance s'établit entre nous. Tout notre travail devait consister à recevoir les plaintes et dénonciations portées par les chefs ou conseils de corps, à faire arrêter les délinquants, à les interroger et instruire la première procédure, assembler un jury qui déclarait s'il y avait lieu à accusation, et, dans ce cas, prononcer une peine de police correctionnelle qui ne pouvait excéder un an, ou renvoyer l'accusé pardevant le tribunal militaire de l'armée qui seul pouvait prononcer les peines afflictives et capitale.

Ce travail était fort simple et ne m'étonna point. Mais je ne pus pas m'y livrer beaucoup en débutant car j'avais d'autres missions à remplir. Le conseil d'administration, assemblé extraordinairement pour délibérer sur les moyens d'approvisionner le régiment qui manquait de tout, m'avait nommé son ambassadeur,

avec un sous-lieutenant du nom de Roger, pour aller réclamer, auprès des représentants et des commissaires ordonnateurs, des bottes, des culottes, des schabraques et la solde, car nous étions dans un état de misère effroyable.

Je partis le 8 nivôse, avec mon officier. Nous arrivâmes à Landau le jour même où le magasin d'artillerie sauta. Cet événement causa de grands désastres. Dix toises de remparts furent renversées ainsi qu'une partie de l'hôtel de ville et plusieurs édifices publics, et cinq cents personnes furent tuées ou blessées.

Tout était dans les alarmes et la confusion à notre arrivée : les chemins étaient couverts de décombres jusqu'à un quart de lieue de la ville, et toutes les troupes sur pied. On ignorait la cause de ce funeste événement ; on craignait une trahison, on croyait même l'ennemi aux portes de la ville et nous ne contribuâmes pas peu à rassurer tout le monde en disant que nous venions de l'armée et en assurant que tout y était tranquille. Cependant le moment n'était pas favorable pour réclamer. Tous les chefs étaient occupés de la catastrophe ; d'ailleurs les magasins étaient épuisés, aussi n'obtînmes-nous rien. Je rencontrai à Landau une ancienne connaissance, M. Franclieu. Il me donna à dîner et me fit des propositions assez amicales tendant à me sortir du corps où j'étais et à me faire recevoir dans les charrois militaires dont il était inspecteur. Je ne m'arrêtai guère à ces propositions car je tenais à mon corps et à la perspective que m'avait fait envisager l'officier de police militaire.

Je repartis de Landau le lendemain, après avoir passé une excellente nuit dans un bon lit, ce qui ne m'était pas arrivé depuis longtemps. Pendant cette expédition j'eus beaucoup de désagréments à essuyer de la part de mon officier qui, jaloux de la confiance que m'accordait le colonel, cherchait sans cesse et par tous les moyens possibles à m'humilier. Nous passâmes

par le quartier général en revenant, mais nous n'y obtînmes pas davantage, si ce n'est des promesses. Près de Worms, on nous prévint que la route était interceptée par une batterie de canons que l'ennemi était venu à bout d'établir dans une île du Rhin éloignée de cent cinquante toises de la route. On nous conseilla donc de nous détourner, d'autant mieux que la veille, une vivandière et plusieurs vedettes isolées avaient été tuées par cette batterie. Mon officier, qui se piquait d'être crâne et qui comptait d'ailleurs sur la vitesse de son cheval, continue sa route. A peine en vue de la batterie, nous apercevons distinctement les canonniers qui s'apprêtent à nous ajuster, d'autant plus aisément que deux chariots nous suivaient. Nous de nous lancer au galop ; mais j'étais assez mal monté, je suivais de loin et demeurai bien plus longtemps exposé. J'imaginai de passer dans le fossé de la route où j'étais à moitié protégé, ce qui ne m'empêcha pas de courir les plus grands dangers, tant les boulets et la mitraille faisaient rage autour de moi.

De retour au camp, je rendis compte de mes démarches à mon colonel. Je n'oubliai pas de lui parler de la conduite de l'officier à mon égard. Il le blâma fort, et, pour me dédommager, il vint lui-même avec moi à Oberingelheim, quartier général de l'attaque de gauche, où se trouvait le représentant Merlin de Thionville. Nous avions pour but de lui adresser de nouvelles réclamations et de lui présenter un travail fait par le conseil d'administration en vertu d'un ordre du Comité de salut public. Ce travail indiquait les qualités physiques et morales des sujets dignes d'obtenir des récompenses et de l'avancement. J'étais un des mieux notés et j'avais tout lieu de croire que je serais distingué, surtout à la sollicitation de mon colonel et d'après des lettres de recommandation du citoyen Boisset, beau-frère de Merlin. Ce Boisset, envoyé en mission à Paray, avait bien voulu s'intéresser au fils

d'une famille qui l'avait accueilli. Par malheur Merlin était absent, le colonel rejoignit son corps et me laissa pour attendre le retour du représentant. Je profitai de ce loisir pour visiter dans les environs mes compatriotes qui étaient au 7e de hussards. J'eus particulièrement le plaisir d'y voir Labaille et Moncamp. Deux jours après arriva Merlin de Thionville. Je fus admis en sa présence, mais je fus peu satisfait, car il me reçut avec beaucoup d'arrogance. Ayant eu la naïveté de lui réclamer un assignat de trois cents livres que Boisset avait dû lui envoyer pour moi, il me répondit qu'il n'en avait jamais entendu parler. Cette somme, envoyée par mon oncle, a donc été perdue pour moi. Bien que le papier monnaie eût peu de cours à l'armée, cet assignat m'eût fait plaisir, sa valeur se fût-elle réduite à trente ou quarante livres, car ma fortune s'élevait alors à douze livres.

De retour au corps, je cessai provisoirement tout service militaire, pour me livrer tout entier aux occupations que m'avait préparées l'officier de police militaire auquel je m'attachai avec d'autant plus de reconnaissance que je trouvai auprès de lui bien des douceurs, tandis que s'il m'eût fallu continuer le service du régiment pendant le reste de l'hiver, je ne doute pas que je n'eusse succombé sous les rigueurs de la saison et de la misère.

C'est à cette époque que nous apprîmes la prise du fort en tête du pont de Manheim, ce qui ranima le courage et la confiance.

Pendant le premier mois, je travaillai beaucoup. Les besoins du soldat le poussaient à commettre bien des délits ; mais comme précisément je connaissais ces besoins, j'étais porté à l'excuser et à réclamer l'indulgence. J'acquis bientôt un certain crédit ; on sollicitait ma protection. La loi accordait un défenseur à chaque accusé et je remplis souvent cet honorable emploi. J'eus surtout occasion de le faire devant le tribunal militaire en faveur d'un nommé Pelissard, adjudant général. Cette affaire attira l'attention

du quartier général. J'en étais prévenu, aussi me préparai-je, de manière à faire valoir tous mes petits moyens oratoires, car, de ce début, devait dépendre ma réputation et peut-être mon sort. J'eus tout lieu d'être satisfait. L'accusé fut acquitté et je fus comblé d'éloges. Dès lors tout accusé réclamait pour défenseur le *Dragon*. On ne me désignait que sous ce nom. *Non ignara mali, miseris succurrere disco* [1].

1. Nous donnons, à titre de document, le texte d'une des requêtes adressées au jeune greffier, ainsi que quelques fragments d'une de ses plaidoiries :

A la prison militaire, le 28 messidor an III.

Citoyen, je suis traduit devant le tribunal militaire pour une petite rixe survenue entre mon sous-lieutenant et moi, qui a eu pour cause quelques propos un peu durs, il est vrai, de ma part.

Mon cas ne porte pas le caractère de gravité qui conduit les grands coupables au tribunal sévère de la justice pour y recevoir la juste peine qu'ils méritent. Aussi n'aurait-on pas dû me conduire ici ; c'est un petit service qu'on a bien voulu me rendre.

Je sais, citoyen, qu'en homme humain vous vous faites un plaisir de défendre quiconque réclame vos bons offices. Muni de cette confiance, je m'adresse à vous, vous priant de vouloir bien me servir de défenseur officieux et défendre la cause d'un ancien militaire presque sexagénaire, père de deux enfants, qu'il a amenés avec lui à la défense de la patrie. Je serai jugé le 1er thermidor. Je désirerais, avant cette époque, avoir un moment d'entretien avec vous. Pourriez-vous, sans vous déranger de vos grandes occupations, me l'accorder et vous donner la peine de venir dans ma prison ? Je vous instruirai de mon affaire avec toute la sincérité et la franchise qui, de tout temps, ont été la base du caractère de celui qui est votre concitoyen et frère.

Ruffin, capitaine dans la 18e demi-brigade d'infanterie légère.

Plaidoirie pour Pascal Pauton, gendarme de la force publique.

Citoyens, je ne doute pas que vos cœurs n'aient été douloureusement affectés au récit du triste événement dont on vient de nous entretenir. Il est dans la nature de détester l'homicide ; il révolte, il afflige les âmes sensibles. Je n'ai donc pas lieu de m'étonner des douloureuses affections qu'éprouve en ce moment chacun de vous. Je les partage ; il ne sera jamais dans mon cœur ni dans mes intentions de vouloir détourner votre sensibilité qui n'est ordinairement que l'apanage des belles âmes. Je la respecte autant que votre conscience,

Je commençais à me remettre de mes fatigues. Je travaillais beaucoup, mais toujours auprès d'un bon poêle ; je couchais sur la paille, mais j'avais un drap et un couvrepied de plumes pour me préserver du froid. Je pouvais me déshabiller, me laver ; je mangeais beaucoup plus et des aliments plus sains. Enfin je me trouvais le plus heureux des hommes.

L'amitié la plus intime m'attachait à M. Aubert Nous nous concertions pour nous procurer tous les plaisirs que pouvaient

mais, citoyens, qu'il me soit permis d'invoquer votre justice envers un homme plus malheureux que coupable.

Récit des faits : Pauton, en faisant une ronde, rencontre trois paysans dont l'un est armé d'une carabine. Ordre a été donné aux gendarmes d'arrêter et de désarmer tout homme du pays porteur d'une arme. Pauton veut faire exécuter la consigne, le paysan s'y refuse et frappe le gendarme de la crosse de sa carabine. Ses compagnons viennent à son aide. Pauton, poussé à bout, fait feu, l'un des paysans tombe, les deux autres se sauvent. Le gendarme fait son rapport et reçoit l'ordre de se constituer prisonnier.

M. Riballier plaide le droit de légitime défense et soutient que son client n'a pas eu l'intention de donner la mort. Il rappelle ses bons antécédents :

« Pauton est un vieux militaire, d'une vie irréprochable. Consultez ses chefs et ses camarades. Ils vous diront tous que Pauton est un bon républicain, aussi vertueux que brave. Voici des certificats qui l'attestent. Comment croire que tant de moralité peut sympathiser avec tant de scélératesse ? Rappelez-vous, citoyens, ces vers du poète :

Un seul jour ne fait pas d'un mortel vertueux
Un perfide assasin, un lâche incestueux...

..... Je crois en avoir assez dit. Je me résume en répétant que Pauton est plus malheureux que coupable. Le crime n'existe que là où il y a eu intention de le commettre. Or, je crois avoir prouvé que Pauton n'a pas eu l'intention de tuer un homme ; donc il doit être acquitté. Je finis, citoyens, en invoquant de nouveau votre justice et votre humanité. Songez à la décision que vous allez porter : il s'agit de la vie ou de la mort ! Ah ! rendez à la République ce bon citoyen, à la société ce vaillant défenseur, à ses amis ce bon camarade. C'est la patrie, c'est l'humanité qui vous adressent cette pressante prière ! »

Pauton fut acquitté sur la question d'assassinat et seulement condamné à un mois de prison en raison de son imprudence.

Il se jeta dans mes bras et m'offrit sa bourse, que je refusai (A. R.).

nous permettre les circonstances. Abusant quelquefois de notre pouvoir, nous faisions impunément des réquisitions de vivres à tous les bourgmestres qui redoutaient notre autorité. Rien ne nous était refusé.

Le hasard nous fit rencontrer, parmi les accusés, un grenadier du nom de Guillot, ci-devant garçon pâtissier-rôtisseur. Cette qualité distinguée le rendit tout de suite innocent à nos yeux. Nous le mîmes en liberté à charge pour lui de nous donner des preuves de son talent. Le lendemain, il nous fit un pâté excellent. Par reconnaissance, nous le nommâmes concierge des prisons et nous ne cessâmes pas néanmoins de l'employer à notre service, quand besoin était.

Fiers de cette découverte, nous résolûmes de régaler nos amis communs et nous en invitâmes une vingtaine. Ils furent étonnés de l'ordonnance et des apprêts du festin. Quelques jours après ils voulurent à leur tour nous festoyer, mais ils furent loin de nous offrir aussi bonne cuisine. La joie n'en fut toutefois pas moins vive. Cela devint une habitude et nous ne craignions pas d'aller à cinq ou six lieues chercher ces plaisirs, à travers les neiges et la glace.

C'est dans une de ces réunions que nous fîmes la connaissance d'un nommé Dubois, gendarme, bâtard du duc de Fitz-James, qui était le premier ventriloque dont on ait entendu parler. Il nous amusa beaucoup. La réputation de ce ventriloque étant parvenue jusqu'au général Desaix, celui-ci l'invita à souper au quartier général. Il nous convia également et, après le souper, fit mystifier par Dubois son aide de camp Savary. La plaisanterie réussit à merveille.

Enfin, le dégel arriva ; les glaces du Rhin amoncelées commençaient à fondre. Une bande de capotes rouges (c'étaient des soldats de légion étrangère et barbare) voulut traverser le fleuve en

ce moment, mais la glace se rompit et ils furent engloutis au nombre de soixante.

Quelques jours auparavant, un jeune émigré, natif de Clermont, s'amusant à patiner sur le Rhin, était venu jusqu'à nos avant-postes et les bravait par ses gestes et ses paroles. On lui tira un coup de fusil qui ne l'atteignit pas mais l'engagea à retourner promptement sur l'autre bord. Dans cette contre-marche il tomba ; les soldats du poste coururent sur lui et le firent prisonnier. Conduit au quartier général, les représentants le traduisirent devant une commission militaire qui le fit fusiller. En vain réclama-t-il un défenseur, un sursis ; il ne put rien obtenir. Je m'étais proposé pour le défendre ; mes propositions demeurèrent inutiles mais ne m'en firent pas moins d'honneur. Le jeune homme me fit remercier la veille de son exécution, je trouvai moyen de parvenir jusqu'à lui et je reçus ses derniers adieux.

Avec le dégel, les maladies se propagèrent d'une manière effrayante et se tournèrent en épidémie. Le greffier en chef du tribunal militaire mourut. Je fus tout de suite désigné pour le remplacer et j'en reçus l'avis par une ordonnance qui me fut expédiée à Bodenheim (24 germinal an III-13 avril 1795). Le tribunal militaire siégeait alors à Gundersplum, très beau village à quatre lieues de Mayence, où se tenait aussi le grand quartier général. Le général Kleber venait d'y arriver pour prendre le commandement de l'armée et remplacer le général Michaud qui avait eu la jambe cassée. Tout annonçait que les opérations militaires allaient prendre une nouvelle activité. Les Prussiens avaient abandonné les Autrichiens, et la paix avec eux venait de se conclure.

Le rédacteur du *Courrier universel*, M. Husson, désirait avoir un correspondant à notre armée. Il promettait le journal gratis et trente livres par mois. J'offris mes services, qui furent gracieusement acceptés, par un nommé Fontrose, ancien élève de Maza-

rin et collaborateur de Husson. Je rendais compte exactement deux fois par décade de tous les mouvements, de tous les incidents. Je transmettais l'ordre du jour du quartier général ; je mentionnais les traits de valeur et d'héroïsme. J'étais, pour ainsi dire, la renommée aux cent bouches. Aussi me courtisait-on pour être cité favorablement.

Le mois précédent, j'avais eu occasion de parler de la conduite du représentant Féraud qui, à force d'être enthousiaste, tombait souvent dans l'extravagance et le ridicule. Féraud, instruit de mon article, ordonna des recherches pour découvrir « le mauvais citoyen qui outrageait ainsi la représentation nationale. » Je fus justement chargé de rassurer le représentant, au nom du tribunal à qui les plaintes de Féraud avaient été adressées. Si je demeurai discret, on le devine aisément. Féraud partit bientôt après pour Paris où il fut immolé par la populace le 1er prairial, au sein de la Convention. Une telle mort expia durement ses folies; il mourut plus glorieusement qu'il n'avait vécu.

Au commencement de floréal, je fus installé greffier en chef du tribunal militaire de l'armée du Rhin. Mon traitement était fixé à quatre mille livres sans compter les gratifications. Il est à observer que ce traitement se réduisait à peu de chose puisque les assignats étaient alors tombés dans le dernier mépris, et qu'on ne nous donnait qu'une très faible partie en numéraire.

Je continuai à exercer l'emploi honorable de défenseur. J'eus occasion de défendre un riche meunier et un juif, tous deux accusés d'avoir voulu trahir les intérêts de l'armée. Ces affaires étaient graves. Je les examinai avec un soin tout particulier et je reconnus l'innocence des accusés. Il s'agissait de faire partager ma conviction au jury, uniquement composé de militaires et naturellement prévenus contre ces malheureux. J'avais beaucoup de ménagements à garder ; je réussis cependant à les sauver. Ces

deux affaires me valurent deux louis et je me crus le plus riche potentat. Mon cœur sensible ne fut pas moins ému en voyant deux familles entières se jeter à mes pieds et me baiser les mains pour me témoigner leur vive reconnaissance. Cette scène me donna plus de réputation que je n'en méritais, et j'obtins dès lors une distinction marquée.

Le premier emploi que je fis de mes richesses fut d'acheter du linge et des hardes dont j'avais le plus grand besoin. Jusqu'alors, j'avais gardé mes guenilles de dragon du 17ᵉ — Je comptais dans ce corps jusqu'au 1ᵉʳ floréal. Une fois habillé, je me présentai avec plus d'assurance, mais il n'était toujours question que du *dragon* et j'avais de la besogne.

Un jour (et ce fait s'est répété souvent) un accusé paraissant devant l'accusateur militaire, on lui demande s'il a un défenseur: « Hélas non, répond-il, mais si le *dragon* voulait..... — De quel dragon voulez-vous parler ? — De ce bon *dragon*, l'ami du soldat. » L'accusateur me dit alors : « Riballier, cela vous regarde. » — « L'éloge est trop flatteur pour ne pas chercher à m'en rendre digne, répondis-je. » Le pauvre diable avait tort et fut, bon gré mal gré, condamné à deux ans de prison. J'ai eu, heureusement, la satisfaction d'en sauver beaucoup d'autres et c'était ma plus douce récompense [1].

Le nouveau genre de travail auquel je me livrais désormais entièrement, le changement de vie ou plutôt les misères que j'avais éprouvées pendant l'hiver me donnèrent une fièvre terrible qui me jeta dans un état désespéré. J'étais logé dans une assez mauvaise auberge où j'étais tellement abandonné que, dans un accès de fièvre et de délire je quittai mon misérable grabat et fus, je ne sais comment, me cacher dans une écurie sous un

1. J'ai plaidé environ cent causes dont vingt très importantes (A. R.).

râtelier. J'y eusse péri si, quelques heures après, un domestique ne m'y eût découvert et ramené sur mon lit.

Revenu à moi, j'écrivis deux mots à mes collègues pour les conjurer de ne me point abandonner. Ils vinrent me voir, m'amenèrent un chirurgien et me donnèrent une gardienne. La maladie cessa de faire des progrès mais dura encore quinze jours. Je restai pendant un mois dans un cruel état de faiblesse ; enfin je fus parfaitement rétabli au 30 prairial an III. Je repris alors mes occupations et je cherchai, dans un moment de repos, à me dédommager des privations que je n'avais que trop longtemps éprouvées. Je voyais fréquemment une société de jeunes juives avec lesquelles j'eus bientôt fait connaissance intime. J'allais aussi quelquefois visiter mes camarades d'infortune. Je trouvai un jour mon ami Chavagnac dans un état très affligeant. Il se désespérait. Je lui proposai de l'associer à mes travaux, ce qu'il accepta.

Plein de cette idée, je reviens trouver le président du tribunal et je lui fais part de mon projet. Il l'approuve en me disant d'en faire la demande officielle au représentant du peuple, fondée sur le besoin que j'avais d'un troisième commis. J'en avais déjà deux fort intelligents dont l'un parlait et écrivait parfaitement le français et l'allemand et me servait d'interprète. Huit jours après, ma demande fut homologuée et Chavagnac vint partager mes plaisirs et mes travaux : ce fut une douce jouissance pour moi.

Le quartier général quitta Gundersplum ; il y occupait les meilleurs logis et nous les prîmes à notre tour. Le tribunal militaire fut installé dans le château du prince de Linange où avait logé le général Pichegru, arrivé depuis peu pour prendre le commandement général. Dès ce moment, nous fûmes beaucoup mieux et nous menions une vie assez douce lorsqu'arriva l'ordre de nous rapprocher du centre de l'armée. On nous transféra donc à Partheneim, petit village assez isolé situé près de la ville de Buighen.

Je fus logé chez le ministre protestant, et j'en reçus l'accueil le plus agréable. C'était un homme instruit et aimable. J'avais une assez jolie chambrette et une plus jolie chambrière, nommée Lisbeth ; nous fûmes bientôt du meilleur accord. La femme du ministre était assez agaçante, mais déjà sur le retour. Chavagnac était logé chez le marguillier qui était en même temps maître d'école. Il avait, en partage, deux jeunes filles dont l'une fort jolie et l'autre assez laide. La jalousie se mit entre elles ; néanmoins nous en tirâmes bon parti. Deux jours après notre arrivée, nous fûmes, en corps, rendre visite à la dame du lieu, la baronne de Walbrünn, une femme de quarante ans environ, fort riche et fort aimable. Elle nous accueillit à merveille et par la suite nous régala souvent. C'est chez elle que j'appris à apprécier la bonne cuisine allemande.

Cette dame était dans une position assez inquiétante, car elle était restée dans son château pour le soustraire au pillage, cependant que sa famille avait passé le Rhin. Deux de ses fils servaient dans les troupes de l'empereur. L'un d'eux avait été blessé et il était soigné par une de ses parentes, abbesse d'une riche abbaye éloignée du Rhin de deux lieues à peine. Mme de Walbrünn obtint la permission de traverser le fleuve dans un petit bateau pour aller voir son fils, à la condition de revenir dans la même journée. On lui donna un sauf-conduit et nous obtînmes la permission de l'accompagner au nombre de trois. Le général Dufour nous seconda dans cette entreprise.

Nous traversons le Rhin, et nous trouvons sur le bord opposé la calèche de Mme l'abbesse qui nous conduit à l'abbaye. Tandis que la baronne prodiguait les embrassements et les consolations à son malheureux fils, on nous servit une élégante collation. Nous eûmes en même temps l'occasion de nous entretenir avec plusieurs officiers autrichiens et avec les dames de l'abbaye. Ce

petit voyage nous divertit beaucoup. Tous mes collègues avaient des chevaux ; j'étais le seul qui n'en eût pas, car ils étaient fort chers. Je ne pus résister plus longtemps. Il me restait dix-neuf louis que je consacrai à l'acquisition d'un bon cheval. De ce moment, je ne cessai de courir, toutes les fois que mes occupations me le permettaient.

Pour la première fois, depuis que j'étais au tribunal militaire, nous eûmes à juger un malheureux qui avait assassiné un de ses camarades et cela dans l'intention de lui dérober quelques mauvais effets qui ne valaient pas six livres. Malgré la défense que je présentai, il fut condamné à mort. Mes fonctions voulaient que je l'accompagnasse au lieu de l'exécution qui se fit en présence de la division assemblée. Je lus à haute voix le jugement, et aux mots *condamné à mort*, le signal fut donné. Douze grenadiers tirèrent sur cet infortuné. Il reçut six balles et expira. Avant l'exécution il m'avait fait appeler pour me remercier des efforts que j'avais faits pour le sauver, et il m'avait remis une montre d'argent pour passer à son frère qui servait dans le même régiment mais qui était alors absent. Ce spectacle me déchira le cœur. C'est la seule fois que le tribunal militaire ait été dans le cas de prononcer la peine de mort, si ce n'est par contumace.

En revenant de cette exécution, je passai chez mon ami Aubert qui avait changé de résidence. Il était logé avec les officiers de la compagnie des aéronautes.

Cette compagnie était chargée d'entretenir et de conduire avec des cordes un très gros ballon [1], auquel était suspendu une nacelle dans laquelle montaient tous les jours des officiers d'état-major pour observer les mouvements de l'ennemi. Après le dîner on me donna le plaisir de l'ascension jusqu'à deux cents toises de

1. On se rappelle que les ballons ont été employés pour la première fois à la bataille de Fleurus.

hauteur. Il faisait un temps superbe, et je n'ai jamais joui d'une vue plus étendue. J'éprouvai toutefois une grande gêne dans la respiration.

De retour à Partenheim, j'y menai la vie la plus douce et la plus tranquille. J'avais souvent peine à me persuader que j'habitais au milieu d'une armée, près du mouvement tumultueux des camps. Un jour, le bruit du canon se fit entendre d'une façon extraordinaire. Craignant un événement, je montai à cheval avec deux camarades, et nous nous portâmes jusqu'au lieu d'où partait le bruit. Nous vîmes le champ de bataille. Trois cents Autrichiens et cent cinquante Français environ étaient encore étendus pâles et défigurés. Notre division poursuivit vivement l'ennemi jusque dans ses retranchements. Ce succès nous rendit maîtres d'une redoute située près de Monbarh, poste assez important.

Le 20 septembre 1795 (4[e] jour complémentaire) nous apprîmes la capitulation de Manheim. Le général Pichegru commandait alors notre armée et devait prendre possession de la place. Curieux d'entrer dans cette belle ville dont j'avais si souvent aperçu les tours, je pars aussitôt. J'arrive au moment où l'on finissait d'établir les ponts de bateaux sur lesquels l'armée devait défiler pour traverser Manheim et se répandre dans les campagnes d'outre-Rhin, afin d'y tenter de plus glorieux exploits.

Je me joignis à un régiment de hussards dont je connaissais plusieurs officiers et j'entrai en conquérant. Je passai toute la soirée à visiter cette ville magnifique tant par ses constructions que par sa superbe position sur le Rhin, au confluent du Necker. Le lendemain, la garnison allemande se réunit dans la grande rue ou plutôt sur le boulevard qui traverse la ville dans toute sa longueur. Après une grande revue, elle défila et sortit avec les honneurs de la guerre. Elle était composée de dix mille hommes de différentes armes. Le soir, il y eut spectacle allemand. Je n'y compris rien, mais j'admirai les décors et le jeu des acteurs.

Quel contraste pour des militaires qui, la veille, se battaient et ne voyaient que misères et dévastations !

C'est à cette époque que survint une assez grande mésintelligence entre le général Pichegru et le représentant Merlin de Thionville. Ce dernier entravait sans cesse les opérations militaires et semblait narguer le général. Il fit son entrée dans Manheim avec une immense voiture provenant de l'ancienne cour et attelée de huit chevaux. Il déploya le luxe et la fierté d'un prince, et le général ne put cacher son mécontentement. On était persuadé qu'il se ménageait des intelligences avec les généraux autrichiens, que la paix s'ensuivrait en quelques autres arrangements qui mettraient fin à la révolution. Tels furent les bruits qui coururent alors. L'armée était dévouée à ses généraux, et bien des faits venaient à l'appui de nos espérances [1].

Après trois jours d'habitation à Manheim, je fis dans les environs différentes courses, après quoi je repassai le Rhin et je m'acheminai vers Partenheim. Je rencontrai sur ma route des milliers d'habitants qui revenaient avec leurs familles, leurs meubles, dans les villages qu'ils avaient abandonnés. C'était un spectacle touchant de les voir arriver sur leur sol natal où souvent ils ne retrouvaient que les ruines de leurs maisons. Néanmoins le bonheur de rentrer au port leur faisait oublier leurs pertes et ils ne songeaient plus qu'à les réparer.

1. Mon colonel eut à cette époque avec moi plusieurs conversations au sujet desquelles il réclama le plus grand secret. Sans cesse il sondait mes dispositions et me donna beaucoup à penser et à me réjouir un soir qu'il me dit : « Tu serais bien étonné si dans quinze jours nous étions à Paris? Tu ne m'abandonnerais pas? — Je vous le jure. A vous et à mon général, à la vie, à la mort... — Je n'en doutais pas. Patience, mon ami, ajouta-t-il, en m'embrassant. Il faut en finir et tout ira bien. » (A. R.).

J'ai su depuis que le projet proposé par Mongaillard au nom du prince de Condé avait échoué au moment de son exécution.

Une grande partie de l'armée était dévouée à son général Pichegru. Mon colonel et moi avions fait bien des courses pour cet objet sans nous en douter; notre zèle et quelques mots nous avaient gagné la confiance.

Lorsque j'arrivai à Partenheim, le tribunal était assemblé extraordinairement. On me fit appeler et l'on m'annonça notre suppression. Je fus d'abord frappé de cette nouvelle, puis je me rassurai bientôt en voyant que nous étions libres de retourner dans nos foyers et d'y attendre notre réintégration dans les administrations civiles ou militaires. Déjà on avait fait des propositions avantageuses à plusieurs d'entre nous. Je venais d'être présenté comme accusateur militaire, ma nomination était certaine. Le président de la Cour d'appel de Luxembourg m'écrivit de venir le trouver et que je conserverais dans son tribunal criminel le même emploi d'accusateur. Mon colonel m'avisa également qu'il se faisait fort de me faire breveter officier. D'autres amis m'offraient leurs services. Incertain, je n'acceptai rien, et le plaisir que je me promettais en rentrant dans ma famille l'emporta sur tout. On me donna un certificat [1] et je me préparai au départ avec mon ami Chavagnac.

J'employai deux jours à faire mes adieux à mes amis. J'en avais beaucoup et ce ne fut pas sans regrets que je les quittai. De Partenheim à Strasbourg j'eus occasion de faire plusieurs séjours chez différentes personnes, et partout je fus bien accueilli. Arrivé à Strasbourg je m'aperçus que les fonds allaient me manquer pour faire une longue route, et je résolus de vendre mon

1. Voici le libellé de ce certificat : « Le tribunal militaire de l'armée active du Rhin et Moselle devant Mayence, assemblé, après délibération prise, certifie que le citoyen César-Auguste-Alexandre Riballier, greffier du tribunal, a rempli cette place depuis le mois de germinal jusqu'à la suppression des tribunaux militaires avec zèle, intelligence et exactitude ; qu'il a également rempli les fonctions honorables de défenseur officieux près le tribunal avec honneur et désintéressement et distinction marquée, que sa vie publique et privée a été celle d'un bon citoyen, recommandable par ses vertus morales.

« Certifie en outre qu'il avait été désigné pour remplir les fonctions de substitut de l'accusateur militaire, comme réunissant les qualités nécessaires à cette place. Et ont signé : Boitel président, Damboz accusateur, Desert, Germain, Sourignère officiers. »

cheval. J'en trouvai seize louis en or. Mon compagnon fit comme moi. Nous restâmes trois jours à Strasbourg pendant lesquels nous allâmes au théâtre qui possédait alors trois acteurs de Paris.

Le 24 vendémiaire, nous prîmes la diligence de Strasbourg à Besançon. Les chemins étaient si mauvais, ainsi que les chevaux, que nous mîmes quatre jours à faire la route. Arrivés à Besançon nous y trouvâmes mon ami Renoüard qui, sachant notre passage, était venu à notre rencontre. Quel plaisir de nous revoir et de nous embrasser !

Il nous conduisit à Roche, près Quingey, dans le château de sa mère. Séjour délicieux ! On nous y prodigua tous les soins que peut imaginer la plus aimable complaisance. Nous demeurâmes deux jours à Roche. Que de choses nous avions à nous raconter !

Renouard nous conduisit jusqu'à Salins. De là nous gagnâmes à pied Lons-le-Saunier, Louhans, Cuisery, Tournus et Mâcon. C'est dans cette dernière ville que je me séparai de mon ami Chavagnac. Il prit la route de Lyon avec un petit Allemand que nous avions amené de l'armée et qui nous servait de domestique.

Me voilà donc seul, occupé tout entier que le lendemain je reverrais mes parents et mes bons amis. J'oubliai toutes mes fatigues et me remis en route, et le lendemain, à quatre heures du soir, j'aperçus les avenues de ma petite cité. Quelles délicieuses sensations je commençais à éprouver ! C'était l'heureux prélude des jouissances que je goûtai un instant après entre les bras de mes chers parents et de tous ceux qui me témoignaient quelque intérêt. Ma trop sensible mère, ma bonne Lucile [1]

1. Sa sœur, Mme Barrois.

m'arrosèrent de leurs larmes, larmes précieuses qui, répandues sur le visage basané du malheureux soldat, coulent jusque sur son cœur et lui rendent cette douce sensibilité qu'il semblait avoir perdue au milieu des camps. Enfin me voici rentré au gîte (5 brumaire an IV — 27 octobre 1795). Je me livrai avec transport à tous les plaisirs dont si longtemps j'avais été privé : l'amour et l'amitié partageaient tous mes instants. Les trois mois que j'ai passés alors au sein de ma famille sont et seront peut-être le temps le plus heureux de ma vie. Rien ne manquait à ma satisfaction ; tout concourait à combler mon bonheur. Pourquoi faut-il que je garde le silence ? J'en aurais tant à raconter ! Et ce récit adoucirait peut-être les peines de l'âge et de l'infortune...

La Constitution de l'an III était acceptée, et c'en était fait des horribles séances de la Convention. Un nouveau corps législatif, le Directoire exécutif, avait pris en main les rênes du gouvernement. Tout semblait se pacifier au dedans, mais la guerre continuait au dehors. Il fallait des soldats. Malheur aux jeunes gens ! Les autorités, toujours mal composées dans notre cité, continuaient les vexations. Je reçus l'ordre de rejoindre l'armée. En vain représentai-je que le décret qui supprimait les tribunaux militaires me renvoyait dans mes foyers jusqu'à ce que je fusse appelé à d'autres fonctions. On en vint aux dénonciations, arme perfide, plus à craindre que celles de l'ennemi. Il fallut donc encore une fois quitter le toit paternel. Ah ! que ce départ fut cruel à mon cœur ! En m'éloignant, je me rappelais l'élégie de l'aimable Parny :

Que le bonheur arrive lentement !
Que le bonheur s'éloigne avec vitesse !
Durant le cours de ma triste jeunesse,
Si j'ai vécu, ce ne fut qu'un moment.

Je partis le 2 janvier 1796, avec M. Jacob, lieutenant d'infanterie. Notre projet était de nous diriger d'abord sur Mâcon où je comptais, sinon obtenir justice, du moins faire reconnaître mon titre de membre du tribunal militaire, et, dans ce cas, obtenir une feuille de route avec le grade d'officier, ce que j'obtins. Je demandai ma destination pour Strasbourg où j'espérais trouver de l'emploi, et nous voilà partis, tristement, à pied. Nous nous arrêtâmes quelques jours à Besançon pour nous reposer. Arrivé à Colmar, nous nous séparâmes. Jacob gagna la Suisse où était son régiment. Je ne l'ai plus jamais revu. Le malheureux périt, tué à Zurich. Pour moi, je quittai la route de Strasbourg et me décidai à pénétrer dans les Vosges pour aller à Saint-Dié. C'est là qu'était retiré mon ami Aubert. Il m'avait écrit de venir le rejoindre et m'avait offert l'hospitalité avec tant d'empressement et de franchise que je crus devoir en profiter. Je marchai pendant huit heures à travers de hautes montagnes couvertes de sapins. J'étais accablé de fatigue. Je fus obligé de passer la nuit dans une cabane de charbonniers. Surpris par la pluie et les ténèbres, je ne savais plus où diriger mes pas. Accosté par des bandits, j'avais été obligé de mettre le sabre à la main lorsque deux charbonniers vinrent à mon aide et m'emmenèrent dans leur hutte. Après avoir fait un très frugal repas, je m'endormis sur la paille que me fournirent mes hôtes. Je les quittai le lendemain matin, et, trois heures après, j'arrivai à Saint-Dié, jolie petite ville. Je fus bientôt chez mon ami Aubert et reçu comme au sein de ma famille (5 nivôse an IV — 15 janv. 1796). Aubert vivait modestement, dans un très petit ménage, avec sa mère âgée de soixante ans et sa sœur âgée de vingt-trois ans. On ne pouvait rencontrer famille plus tranquille. J'y fus comblé de caresses. La sœur, femme extraordinairement sensible, toucha mon cœur et volontiers je me serais fixé dans ce pays. A tout

événement, je fus à la municipalité du lieu déclarer que je désirais être inscrit au nombre des habitants. Je me donnai même quelques années de plus pour ne pas être regardé comme réquisitionnaire. A la vue de mes bons certificats, on m'accueillit gracieusement, mais il eût fallu avoir de quoi vivre. Je craignais d'être à charge à la famille qui me donnait l'hospitalité. D'ailleurs Aubert, plein d'activité, voulait encore tenter la fortune. Il me proposa d'aller à Paris, pensant que ce grand théâtre nous offrirait plus de ressources que tout autre pays, et j'acceptai ses propositions. Il se fit fort de me procurer un passe-port. Je l'eus en effet bien en règle comme habitant de Saint-Dié, mais l'essentiel manquait. Je possédais onze louis en or, mon camarade trois ou quatre. Pour économiser, il fut décidé que nous ferions notre voyage à pied. Nous passâmes encore les derniers jours du carnaval à Saint-Dié, pendant lesquels nous dansâmes et fîmes mille folies. Nous partîmes le mercredi des Cendres (10 février 1796), et ce ne fut pas sans regrets que je m'éloignai d'une si bonne famille. Dès le premier jour, nous fûmes à Lunéville. Il faisait assez beau, mais, le lendemain, la terre se trouva recouverte d'une prodigieuse quantité de neige. Il fallait cependant cheminer. La journée de Lunéville à Nancy fut horrible, car, outre la neige, il soufflait une bise insupportable. Je souffris pendant cette journée presque autant que j'avais souffert devant Mayence. J'étais dans un état affreux en arrivant à Nancy. Nous prîmes du vin chaud pour nous remettre un peu. Nous avions des ampoules énormes aux pieds et nous désespérions de pouvoir continuer notre route. Pour calmer nos soucis, nous fûmes passer la soirée à la comédie où il y avait spectacle extraordinaire. Elleviou et Gavaudan devaient jouer. Nous fûmes très satisfaits, et une bonne nuit acheva de nous rendre notre premier courage. Nous poursuivîmes notre chemin, mais

nos peines, loin de cesser, allèrent chaque jour en augmentant. Nous eûmes constamment un froid rigoureux. Les rivières étaient si bien gelées et tellement couvertes de neige que nous en passâmes plusieurs sans savoir si c'étaient des rivières ou une continuation de la route. Nous nous égarâmes aussi plusieurs fois; enfin après huit jours de fatigue extraordinaire, nous arrivâmes à Châlons-sur-Marne, puis à Château-Thierry. C'est là que nous cessâmes notre marche. Nous trouvâmes une de ces grandes carrioles des environs de Paris, et, moyennant six livres on nous transporta à Meaux et de là à Paris (1er ventôse an IV — 20 février 1797). Arrivés à Paris, nous cherchâmes un gîte dans un quartier tranquille; nous nous fixâmes à l'hôtel Notre-Dame, rue du Paon, près la rue Saint-André-des-Arcs. Nous y étions très bien et à bon compte.

Il ne me restait plus que neuf louis en or, et un seulement à Aubert. Nous n'avions rien tant à cœur que d'obtenir de l'emploi. Nous connaissions quelques députés au Corps législatif, et nous fûmes tout de suite réclamer leur protection.

Nous employions nos moments de loisir à visiter cette belle ville de Paris que mon camarade ne connaissait point et que je n'avais pas vue depuis 1790. Le soir nous allions au spectacle. Les places au parterre ne coûtaient que cinquante livres en assignats, tandis qu'une chandelle en coûtait quarante. Il y avait presque économie d'aller au spectacle pour économiser la lumière et le bois. Les assignats étaient acceptés partout, quoique à grande perte. On avait, au change, huit mille livres pour un louis d'or. Nous ne manquâmes pas de faire cet échange à mesure que nous avions besoin de fonds. De cette manière nous nous trouvions extraordinairement riches. Nous avions l'air de faire grande dépense, et, en réalité, nous en faisions une très petite. Notre dîner, pour nous deux, coûtait trois à quatre cents livres en assi-

gnats, ce qui ne faisait réellement que dix-huit à vingt-quatre sols. Le spectacle revenait à trois sols et le reste à proportion.

Cependant nos sollicitations n'aboutissaient à rien et nos fonds diminuaient. Depuis quelque temps Aubert ne possédait plus rien. Ma bourse lui était ouverte, mais elle était insuffisante pour deux. Je trouvai enfin le moyen, pendant le courant de germinal, de placer Aubert chez un courtier. On lui promit le lit, la table et quelques gratifications. Au bout de quatre à cinq jours, je fus pour le voir. Je trouve toutes les portes scellées. Je m'informe ; on me dit que le courtier et tous ses commis ont été arrêtés et conduits à la prison de la Force. J'y courus aussitôt et vins à bout de voir mon pauvre prisonnier. Je me chargeai de faire reconnaître son innocence. Je réussis et il obtint sa liberté. Quelques jours après, nous fûmes nous proposer chez un maître de pension, M. Audet, demeurant dans le faubourg Saint-Antoine. Il avait justement besoin de maîtres de quartier et nous reçut fort bien. Je réfléchis pendant deux jours sur ce nouvel état qui nous était offert, mais je ne pus me décider à accepter. Aubert, dont les besoins augmentaient, accepta. Il obtint bientôt une certaine confiance et finit par gagner le cœur de la fille de la maison avec laquelle il se maria deux ans après.

Quant à moi, je tentai de nouvelles démarches auprès du Directoire. Je m'adressai, un jour d'audience publique, à Carnot et j'en obtins une audience privée. Je lui présentai mon placet tendant à obtenir un emploi dans les administrations civiles ou militaires. Il répondit qu'il ne pouvait me placer que dans le militaire, que j'étais jeune et que je ne pouvais mieux faire que de devenir officier. Je n'osais dire non et il me demanda tout de suite dans quel corps je désirais servir. Je lui indiquai le 17ᵉ régiment de dragons, dont j'avais fait partie. Il écrivit un petit billet et me dit de passer au ministère de la guerre. J'y

allai, et, trois jours après, on m'expédia mon brevet de sous-lieutenant[1] (1er floréal an IV).

J'écrivis aussitôt au colonel Saint-Dizier pour lui faire part de ma nomination et réclamer de nouveau ses bontés. J'en reçus la réponse la plus flatteuse.

Je désirais repasser à Paray avant de rejoindre mon corps, car il m'était nécessaire de me procurer un bon cheval d'escadron, et j'espérais que mon père se déciderait à faire cette acquisition. Je sollicitai donc un congé que j'obtins le 20 floréal.

Je m'habillai et m'armai en partie à Paris. J'en partis le 26 floréal et j'arrivai le 1er prairial au sein de ma famille. Nouveau bonheur, nouvelles jouissances. Mais mon congé n'était que pour un mois. Que ce temps fut vite écoulé! Je fus plus d'une fois tenté d'envisager avec effroi mon nouvel état, mais mes tristes réflexions étaient trop tardives. Le devoir m'appelait. Il fallut rompre encore une fois mes douces habitudes, m'arracher des bras de mes parents, de mes amis, de mes charmantes maîtresses. Mon père me fournit un assez bon cheval d'escadron que je montai pour faire ma route (2 messidor an IV). Mon régiment était alors outre Rhin, mais le dépôt où je devais me rendre était à Toul, près Nancy. J'emmenai avec moi un domestique nommé Martin.

Je passai par Dijon, Langres, Neufchâteau et j'arrivai le 12 thermidor à Toul. Le colonel avait prévenu le commandant de ma venue. Je fus reçu avec toutes les démonstrations les plus affectueuses; je retrouvai quelques camarades, entre autres Mautrey qui avait trouvé le secret de rester constamment

1. Mon nom me servit de recommandation auprès de Carnot. Il avait beaucoup connu au service mon oncle Augustin, ex-capitaine du génie et M. de Bellefaix, mon cousin, également officier du génie. Aussi fus-je très content de son accueil. J'aurais pu en tirer meilleur parti si j'avais osé davantage (A. R.).

au dépôt. Il s'était rendu si utile que sa présence devenait indispensable au commandant. Il me fut fort agréable de le trouver là. Il me mit au fait de toutes les petites intrigues du corps et me rendit bien des services.

Je fus reconnu officier le lendemain à la parade. J'invitai tous les officiers et quelques sous-officiers présents à un goûter que j'avais commandé chez un restaurateur. J'en fis de mon mieux les honneurs; ce fut un excellent début. J'avais acquis une bonne réputation étant simple dragon; mon titre d'officier sembla doubler mon mérite,

Je sentis le besoin de m'instruire dans la tactique militaire et j'allais assidûment à tous les exercices. Je m'attachais au chef de manège; souvent nous faisions ensemble des promenades à cheval et il me faisait répéter les commandements. Il admirait ma bonne voix et ma légèreté à sauter à cheval. J'avais en effet pour l'équitation des dispositions que je n'ai jamais eu trop le temps de cultiver. Pendant les chaleurs, j'allai me baigner dans la Moselle avec mon cheval que j'avais accoutumé à nager parfaitement, chose fort utile.

Il nous arriva une remonte de deux cents chevaux. J'obtins la permission d'en choisir un moyennant quatre cents livres en assignats, ce qui réduisait le prix à peu près à rien. D'ailleurs cette remonte était mauvaise, et j'eus beaucoup de peine à trouver un cheval passable. Je ne le montai jamais; je le destinai à porter mon domestique et mon porte-manteau. En revanche, j'étais fort content de mon cheval d'escadron qui était devenu le meilleur coureur du régiment.

Nous étions assez agréablement à Toul : peu de service et bonne vie. Nous reçûmes ordre d'en partir pour porter le dépôt à Brumpt, gros village situé à trois lieues de Strasbourg. Nous avions cinquante lieues à faire. Ce n'est pas un petit embarras que de

déplacer un dépôt où sont tous les magasins, les ouvriers, les femmes, les invalides, les archives. Nous nous préparâmes à ce déménagement, et notre départ eut lieu à la fin de thermidor. Nous éprouvâmes une grande chaleur pendant la route, mais le soir, après chaque étape, nous tâchions de nous dédommager des peines de la journée. Après huit jours de marche, nous arrivâmes à Brumpt. Comme officier et ami du fourrier, je fus parfaitement logé chez un riche propriétaire, M. Ulrick. Il avait une femme charmante, et celle-ci, de son côté, une petite sœur fort agaçante. Je fus admis à leur table. Bon ordinaire et bonne mine d'hôte. Le mari était sans cesse absent; galamment je tenais compagnie à ces dames, et nous allions nous promener fort tard en raison de la chaleur. Il en résulta la plus grande intimité. Si j'avais eu un camarade pour faire la partie carrée, peut-être eussé-je été plus libre. J'avais cependant le bonheur d'exciter la jalousie des deux femmes, et je m'en tirai de mon mieux.

Ma conduite à cette époque fut un chef-d'œuvre d'intrigue et de diplomatie.

Cependant mes occupations augmentaient avec la confiance que je gagnai de plus en plus. Mon colonel, qui était toujours outre Rhin et presque aux portes de Vienne, m'écrivait sans cesse de ne rien négliger pour remonter les magasins, exercer les hommes et les chevaux afin de lui amener incessamment un détachement de cent cinquante hommes bien montés et bien équipés. Je faisais tous mes efforts pour remplir ses intentions. J'allais souvent à Strasbourg hâter mes préparatifs. Nous avions d'ailleurs beaucoup de corvées à faire, soit pour la conduite des prisonniers qui nous arrivaient d'Autriche, soit pour escorter des convois militaires, etc., etc.

Dans un de mes voyages à Strasbourg, je fus à même de

juger de la rapacité et de l'infidélité des commis chargés des magasins et du peu de surveillance des chefs. J'avais un bon du commissaire ordonnateur pour deux cents aunes de drap vert, cent de drap blanc, cinquante selles et deux cents fers. Je me présente dans les magasins. Arrive un commis très gracieux qui me dit qu'il n'a en ce moment que du trop beau drap : « Eh ! tant mieux, lui répondis-je. » Il ajoute que si je voulais, nous pourrions en avoir le double, c'est-à-dire quatre cents aunes au lieu de deux cents, par le moyen d'un juif qui avait du gros drap excellent pour le soldat et qui en offrait le double en échange du beau qui était en magasin, et qu'alors nous partagerions le profit. Je ne voulus point, naturellement, consentir à une proposition aussi frauduleuse. Sur ces entrefaites, le commis feignit d'avoir à sortir pour affaires, et probablement fit l'échange à son seul profit, car, une heure après, on me livra bien mes deux cents aunes, mais en drap très grossier. Aux observations que je fis, le commis me répondit qu'il avait reçu l'ordre de garder le beau drap dont il m'avait parlé pour MM. les officiers. Pour me séduire et m'inviter au silence, on avait eu soin de rouler dans les deux cents aunes un petit paquet à mon adresse contenant six aunes d'assez bon drap, ce dont je ne m'aperçus que plus tard. Enfin je fus assez bien servi pour le drap blanc, les fers et les selles. Je fis emporter le tout à mon auberge, mais quel ne fut pas mon étonnement lorsque je vis arriver de son côté mon maréchal des logis avec cinquante autres selles ! Cela nous en faisait cent en tout, et nous n'avions que cinquante chevaux. Je me trouvais bien embarrassé. Les rendre à des fripons était duperie. Je me tirai d'affaire en les donnant à mon sous-officier, homme délié, qui sut certainement en tirer parti.

Je continuais, de retour à Brumpt, de mener joyeuse et sur-

tout très active vie, lorsqu'une nuit (2 compl. an IV, 18 sept. 1796) je fus réveillé par la trompette qui sonnait. De toutes parts on criait : « A cheval! aux armes! » Je fus bientôt debout. Mon domestique, qui couchait à l'écurie, avait déjà sellé mes chevaux. Je pars au galop et me voilà sur la place d'armes. Ordre de partir sur-le-champ et en toute hâte pour Strasbourg : il était quatre heures du matin, et nous entendions au loin une vive canonnade. Nous nous mîmes, un lieutenant et moi, à la tête du détachement de cinquante hommes que j'avais fait monter et équiper quelques jours auparavant. Il nous manquait encore bien des petits effets d'équipement tels que des housses, des bidons, etc. N'importe, le cas était urgent et ceux qui n'étaient pas montés reçurent l'ordre de suivre à pied. A quatre heures et quart, nous étions en route au grand trot, et à cinq heures et demie, nous arrivions sur les glacis de la ville. On vint nous reconnaître, et, tout de suite, un adjudant vint nous ordonner de nous porter sur la grande île du Rhin, vis-à-vis Kehl. Toute la ville de Strasbourg était dans la plus vive agitation. Tous les hommes en état de porter les armes avaient été réquisitionnés, et nous rencontrions à chaque pas des rassemblements de troupes régulières, de garde nationale, de gens de tous les métiers, des canons, des caissons. Nous eûmes à peine le temps de connaître le motif de tant d'agitations et de tant d'apprêts : « L'ennemi est dans Kehl... On égorge les Français!.. Aux armes!.. » Voilà les cris que l'on entendait de toutes parts. Cependant le canon ronflait, et ce bruit ajoutait encore à la confusion. Nous arrivons à la grande île déjà bien fatigués et affamés. Le général Schawbourg paraît et nous assigne un poste; nous nous joignons à d'autres détachements de cavalerie, mais nous ne pouvons rien voir à cause des arbres qui couvrent l'île. Différents rapports nous apprennent que le pont de bateaux

communiquant avec Kehl était coupé, qu'on est occupé à le rétablir, mais, qu'en attendant, on a fait traverser des bataillons de garde nationale dans des bateaux. Des batteries, placées sur la rive gauche du Rhin, balayaient la grève de la rive droite, mais malheureusement, l'ennemi se trouvant mêlé avec les nôtres, et se battant corps à corps, nos boulets frappaient les uns et les autres. Cependant le carnage finit par cesser et l'ennemi par se replier. Il ne s'agissait plus que de le poursuivre.

A peine le pont de bateaux fut-il réparé que quelques détachements se mirent à la poursuite de l'ennemi. On fit une cinquantaine de prisonniers. Mais rien ne pouvait nous dédommager des pertes que nous avions faites. La plus grande partie de la garnison de Kehl avait été égorgée pendant cette nuit sanglante : ce n'avait pas été un combat, mais une boucherie.

Je m'aventurai le soir sur ce champ de mort. Le sang ruisselait encore ; les murs en étaient teints ; des cheveux, des lambeaux de chair y demeuraient encore attachés, des membres séparés des corps étaient épars çà et là. On s'empressa de voiler un si horrible spectacle. On fit venir des chevaux d'artillerie et on attacha à leurs harnais de grandes cordes dont le bout se terminait en nœud coulant. On passait dans ces nœuds des têtes, des bras, des jambes, des corps et on traînait le tout sur le bord d'un large fossé dépendant de l'ancien fort. On y jeta ensuite de la chaux vive et du sable. On fut obligé de faire répandre dans les rues et sur les chemins des tonneaux d'eau pour effacer les traces du sang.

Voici comment était arrivée cette cruelle catastrophe. Notre armée, commandée par le général Moreau, était aux portes de Vienne. On avait négligé de faire le siège des villes telles que Mayence, Philisbourg, qu'on laissait en arrière et qui sont sur les bords du Rhin. Nous avions seulement quelques bataillons

et détachements de cavalerie en observation; les têtes de pont, telles que celles de Kehl, étaient gardées par quinze cents hommes environ et l'on se croyait en parfaite sécurité, malgré pourtant qu'on n'ignorât pas que les garnisons de Mayence et de Philisbourg surtout faisaient des sorties au loin et fourrageaient près de nos bataillons d'observation.

A cette époque, on venait d'apprendre que Moreau, par suite des opérations de l'armée d'Italie, faisait sa retraite sur le Rhin, mais une retraite honorable. On faisait de grands efforts pour hâter les retranchements de Kehl et fortifier une tête de pont qui devenait de plus en plus nécessaire à la retraite de Moreau. L'ennemi, instruit de tous ces travaux et de leur utilité, envoya des officiers expérimentés reconnaître notre position. Ceux-ci se déguisèrent en paysans et se confondirent avec les cinq à six cents hommes que l'on réquisitionnait par jour pour ces travaux.

L'un des officiers employés à cet espionnage retourne à Philisbourg, et assure qu'on peut surprendre Kehl. Il est chargé de l'entreprise et sort sans bruit de la ville avec trois mille hommes de la garnison. Il arrive à neuf heures du soir près de Kehl, qu'on avait négligé de fortifier, suit les bords du Rhin en remontant la rive droite, cache sa troupe derrière les saules qui couvrent les bords du fleuve et reste ainsi en embuscade jusqu'à trois heures du matin, moment où il sait que la garnison de Kehl sort du village pour aller au bivouac et à la découverte. A cet instant il donne le signal; ses satellites, fidèles observateurs de ses ordres, s'avancent rapidement, pénètrent sur la grève où est le pont de bateaux, massacrent le poste, coupent les cordages du pont, se jettent dans les rues et dans les maisons, font des barricades dans toutes les avenues et se disposent à égorger tout ce qui se présentera. Tous les habitants, hommes, femmes, enfants, restés dans les maisons, furent massacrés. Les

détachements qui étaient au bivouac, avertis par les cris des mourants, s'étonnent de ce que l'ennemi peut être derrière eux et se demandent comment il est parvenu à pénétrer. Les ordres sont confus; nos soldats croient bien faire en retournant au village où ils entendent le vacarme. Ils arrivent et trouvent presque tous la mort. A mesure qu'ils passaient, on les fusillait par les fenêtres des maisons dont s'étaient emparés les assaillants. Ceux qui, par hasard, arrivaient sur la grève, ne trouvaient plus de pont, restaient confondus avec l'ennemi et, comme je l'ai dit, étaient foudroyés par nos propres canons. Un escadron du 19e dragons, voyant l'impossibilité de traverser les rues de Kehl, tourne le village et se précipite dans le Rhin, espérant gagner la grande île à la nage. Six seulement arrivèrent à bord; les autres furent engloutis dans les flots. Un détachement de soixante carabiniers voulut forcer le passage; cinquante-quatre furent tués. Dans ce nombre étaient trois anciens camarades récemment tirés du régiment pour recruter des carabiniers. Mon ami Talmeuf, qui, depuis quinze jours avait aussi été incorporé dans les carabiniers se trouvait dans cette mêlée; il montait un cheval fougueux qui le sortit comme par miracle sain et sauf de cette bagarre. Quand je le revis, comme je l'embrassai ! Mais rien ne pouvait le rassurer. Son esprit était presque aliéné; il déserta quelques jours après, à la faveur d'un déguisement. Il arriva heureusement dans sa famille où il se cacha et se fixa.

Toute la nuit suivante, on bivouaqua, car on était dans les alarmes. On envoya de forts détachements à la découverte; on apprit que l'ennemi était rentré dans Philisbourg et l'on ne s'occupa plus qu'à profiter de la terrible leçon qu'on avait reçue. On mit en réquisition force paysans, soldats, moines; on coupa tous les arbres voisins du fort, on éleva des milliers de palissades, on creusa des fossés et des trous de loup. On abattit toutes

les maisons de Kehl; on n'en conserva que les caves dont les voûtes furent recouvertes d'énormes pièces de bois qui servaient de blindage. C'est dans ces caves que l'on nous établit. Tous ces travaux, dont le développement était immense, s'exécutèrent avec une activité et une promptitude vraiment surprenantes.

Jamais le service n'avait été plus pénible et les ordres plus sévères. On attendait de jour en jour le retour de la grande armée qui effectuait sa retraite. Déjà des partis ennemis, renforcés par des paysans insurgés, paraissaient de temps à autre devant nos retranchements et nous lançaient des obus et des boulets.

Un matin, au bivouac, des dragons de ma compagnie s'amusaient à ramasser des boulets que l'ennemi nous avait envoyés les jours précédents. Parmi ces boulets se trouvait un obus; un homme le prend sans méfiance, et le met au milieu d'un brasier pour le faire bien chauffer et attraper celui qui aurait l'imprudence de le toucher. A peine cet obus, qu'il prenait pour un boulet, fut-il chaud, qu'il prit feu et éclata au milieu de l'escouade accroupie autour du foyer. Un homme eut la jambe emportée, un autre un bras, trois furent défigurés. J'étais, par bonheur, à vingt pas de là, couché sur un peu de paille. Je fus couvert de cendres et de charbon, sans, d'ailleurs, avoir d'autre mal.

Le lendemain, une autre alerte, plus sérieuse, se produisit. Je me trouvais avec trois cents cavaliers au bivouac, dans un pré très humide. Arrivent des ordonnances des grand'gardes qui nous apprennent qu'une colonne ennemie se développe dans la plaine qui est à l'extrémité du grand faubourg de Kehl. Nous montons à cheval et nous poussons en avant pour soutenir nos grand'gardes qui se repliaient sur nous. Partie de la garnison, composée d'une quantité de petits détachements tirés à la hâte des dépôts voisins, approcha. Peu ou point de chefs connus. Deux cents

dragons, chasseurs et hussards à pied faisaient le service de l'infanterie, et, comme il manquait d'officiers, on en détacha quatre de notre escadron pour aller commander ces fantassins. Je fus du nombre, à mon grand regret, mais j'obtins la permission de rester à cheval. Nous recevons l'ordre de pénétrer dans un petit village situé vis-à-vis de nous, où l'ennemi paraissait vouloir se réunir et se retrancher. L'attaque fut vive. L'ennemi, surpris, fit quelques décharges; dix de nos hommes furent blessés et nous fûmes obligés de rétrograder derrière une butte jusqu'à ce qu'une compagnie d'artillerie volante vînt à nous renforcer. Dès la première bordée que tirèrent nos canonniers, nous vîmes un grand mouvement dans le village, un obus mit le feu à une grange et nous profitâmes de cette confusion pour revenir à la charge. Nous emportâmes le village et la cavalerie se mit à la poursuite de l'ennemi jusqu'à une lieue de là où il avait ses cantonnements. Mon petit domestique, inquiet de moi, me suivait de loin à cheval. Il me perdit bientôt de vue à cause de la fumée des batteries près desquelles j'étais. Il rencontre deux dragons d'ordonnance qui l'assurent qu'il ne risquait rien à avancer et que je suis à la poursuite de l'ennemi. Il avance, tourne le village et se trouve en face des Autrichiens qui effectuaient leur retraite. Il faillit tomber entre leurs mains ou du moins entre celles des paysans insurgés qui nous faisaient beaucoup de mal en coupant les chemins, les ponts, et en faisant d'énormes abattis d'arbres qui obstruaient les passages.

Notre position devenait de jour en jour plus critique; le nombre des assaillants augmentait, et l'on ne pouvait pas nous donner de renfort car il n'y avait pas un bataillon disponible à quarante lieues à la ronde. Nous étions resserrés dans un cercle fort étroit dont il n'y avait pas moyen de s'écarter. Exposés à bien des privations, gîtés dans des caves obscures, accablés d'ennuis, nous faisions de tristes réflexions.

J'étais alors en relations avec mon ami Chavagnac, qui, forcé comme moi de reprendre du service, s'était attaché au général Châteauneuf-Randon, commandant les départements du Midi. Il était devenu son aide de camp et m'écrivait sans cesse qu'il avait parlé de moi à son général et qu'il en avait la promesse d'obtenir en ma faveur un brevet d'adjoint à son état-major. Je désirais vivement la réussite de ce projet. Excédé de peines et d'ennuis, je prends un jour mon parti. Je sollicite auprès du commandant de Kehl la permission d'aller à Strasbourg. Je vais y trouver mon ancien ami Renouard, que je savais attaché à un commissaire des guerres; je lui peins vivement ma situation et l'envie que j'avais d'abandonner des lieux sinistres. Je lui expose que mon projet est d'aller rejoindre le général Châteauneuf-Randon, que, d'après les promesses réitérées que l'on me fait, il est à croire que je serai bien reçu. Il goûte mon plan, se charge de me fabriquer une feuille de route et un certificat et d'aviser mon commandant de mon départ. Tout réussit à merveille, et sans plus d'examen, je pars avec mon domestique que j'avais eu la précaution d'emmener avec moi. J'avais eu soin de faire indiquer ma route par Saint-Dié où des affaires de cœur me rappelaient. J'y fus reçu comme le bien-aimé et j'y restai six jours. De là, je repassai par Colmar. Dans ce court trajet, le cheval de mon domestique prend une énorme tumeur sous le ventre. Impossible de continuer la route; comment faire? Je retourne à grand'peine à Saint-Dié où l'amour et l'amitié viennent à mon aide. Je place mon cheval chez un vétérinaire expert qui me prévient qu'il lui faut un mois pour le rétablir. J'intéresse en ma faveur la municipalité qui se charge de lui fournir le fourrage et je fais prix du traitement avec le vétérinaire, moyennant trente sols par jour. Je laissai mon domestique chez ma trop généreuse amie et je me remis en campagne sans trop savoir

où j'allais, inquiet et incertain. Enfin j'apprends que l'armée de Moreau doit repasser le Rhin à Neubrisach ; j'y courus, pensant que j'y rencontrerais mon régiment et mon aimable colonel, qu'alors je me réunirais à lui et abandonnerais mon voyage du Midi.

J'arrive à Neubrisach, petite ville bien fortifiée, sous les murs de laquelle était un pont de bateaux établissant une communication avec la rive droite du Rhin. Je le traverse, j'arrive aux avant-postes de l'ennemi qui devait effectuer son dernier jour de retraite; le lendemain, je couche dans un village avec quelques cavaliers égarés. Avant le jour, nous entendons une horrible canonnade. C'était un engagement sérieux avec les Autrichiens qui, voulant empêcher notre retraite par le pont de Neubrisach, avaient attaqué vivement la division du général Beaupuits, chargé de défendre ce point de retraite. La journée fut sanglante, le général Beaupuits tué et sa division obligée de céder ses positions. Une partie vint repasser le Rhin à Neubrisach dans le plus grand désordre, une autre partie rejoignit la grande armée qui se vit forcée de diriger sa retraite sur Huningue, seule place qui nous restât. Quant à moi, n'ayant aucun point de ralliement, je repassai le Rhin sur le pont de Neubrisach, avec plusieurs débris de régiment. Il était temps, car, un quart d'heure après, on fit sauter le pont, de peur que l'ennemi ne s'en emparât et ne le traversât. Je faillis être fait prisonnier, ainsi que cinquante chasseurs auxquels je m'étais joint (15 brumaire an V).

La ville de Neubrisach se trouva encombrée de soldats de toutes armes, de chevaux, de chariots, etc. On ne peut se figurer pareille confusion; on ne savait où gîter, on bivouaquait au milieu de la place et des rues. Les chevaux surtout souffraient car il n'y avait plus de fourrage. La plupart des soldats avaient pris ou volé des chevaux et des bestiaux avant de repasser le

Rhin et l'on ne savait plus qu'en faire. On en offrait à deux et trois louis en or. Je possédais alors huit louis. Je profitai de la circonstance et j'achetai, moyennant trois louis, un joli cheval de cinq ans, que je destinai à remplacer celui qui était malade. Je fis aussi un autre profit qui ne se rencontrera pas souvent. Les soldats avaient tellement pillé, pendant la retraite de la grande armée, qu'ils avaient, pour la plupart, leurs sacs remplis d'argent et d'objets précieux. Se trouvant trop chargés, ils s'occupaient à changer leur argent contre des pièces d'or. Ils donnaient trente-six livres d'argent pour vingt-quatre livres en or. Je changeai ainsi les cinq louis qui me restaient. Les vivres étaient rares et j'ai vu deux chasseurs offrir quatre écus de six livres pour un petit morceau de mouton, six livres pour une bouteille de vin, etc.

Je quittai bientôt ce tumulte, et, menant à la longe un nouveau cheval, je repris le chemin de Saint-Dié où je restai encore huit jours. Je me décidai alors tout à fait à renoncer à mon émigration dans le midi, en calculant les dangers d'une pareille escapade. D'ailleurs je tenais à mon régiment, et j'avais espoir de le retrouver bientôt. J'appris en effet qu'il avait repassé le Rhin et qu'il se dirigeait sur Molsheim, à gauche de Strasbourg. Je partis immédiatement avec mon fidèle Martin, fier de sa nouvelle monture. Je rencontrai, après avoir erré plusieurs jours, le premier escadron de mon régiment et successivement tous les autres. J'eus enfin le plaisir d'embrasser mon colonel et tous mes anciens camarades ravis de me voir officier. Il ne fut pas question de mon départ subit de Kehl non plus que de mon prétendu voyage dans le Midi. Je me contentai de dire que, sachant la retraite de la grande armée, j'étais venu à la rencontre du régiment et que le plaisir de l'avoir retrouvé me faisait oublier tous autres projets.

Je m'attachai sincèrement au bon et aimable Saint-Dizier ; il me donna des preuves multipliées de sa confiance. Il avait de charmantes connaissances auprès desquelles, car il était fort galant, je lui servis souvent de Mercure. Je devins son intime et l'accompagnai partout.

A mesure que les bataillons français repassaient le Rhin, on les dirigeait sur Kehl. La garnison fut bientôt forte de deux mille cinq cents hommes. Il était temps, car le prince Charles vint en faire le siège à jamais mémorable avec quarante mille hommes. Notre détachement de cavalerie vint nous rejoindre à Molsheim. Étant allé à Strasbourg avec mon colonel, je fus embrasser mon ami Renouard ; nous dînâmes ensemble et je lui racontai mes aventures. Après le dîner, je rejoignis M. Saint-Dizier ; il me fit monter avec lui à la flèche de la cathédrale d'où nous dominions les camps retranchés de Kehl ; nous distinguâmes tous les postes français et ennemis.

Nous nous éloignâmes bientôt de Strasbourg, et l'on nous envoya former une ligne d'observation en avant de Landau, sur les hauteurs du Palatinat. Nous n'étions de grand' garde que tous les huit jours, et, de deux jours l'un, nous faisions les grandes manœuvres. On imagina aussi de nous faire faire la petite guerre, ce qui nous amusait, nous instruisait, mais nous coûtait de temps en temps quelques chevaux et hommes blessés. Dans ces parties-là, mon grand cheval brillait.

Le mauvais temps approchait. Déjà il faisait beaucoup de brouillard, ce qui rendait les grand'gardes désagréables. A cette époque, je commandais une grand' garde de vingt-cinq hommes en avant d'Édikoffen ; j'avais ordre, à la garde descendante, d'aller faire une découverte. Je marche jusqu'à deux lieues de là sans apercevoir trace de l'ennemi. Mes dragons me demandent de les laisser boire et manger dans un riche village que nous venions de traverser.

*

Par une complaisance imprudente, j'y consens, après avoir eu toutefois la précaution de placer deux vedettes aux extrémités de la rue. Le brouillard était fort épais, et les vedettes ne voyaient pas loin. Arrive à l'improviste un détachement de hussards hongrois; les vedettes se replient sur nous; nous délogeons, ignorant le nombre des arrivants, nous sortons par l'autre extrémité du village et nous voilà en pleine campagne. Nous fîmes halte à quelques cents pas de là, mais nous ne vîmes ni n'entendîmes plus rien. Nous revenions au trot et j'étais assez inquiet, car je ne reconnaissais plus mon chemin, lorsque peu à peu le brouillard se dissipe et nous apercevons cinq hussards, qui, sans doute, étaient égarés et avaient perdu le détachement qui nous avait donné l'alerte. Je les charge, mais ils avaient trop d'avance. J'en dépassai un deux fois, mais son cheval, plus souple que le mien, faisait des crochets et m'échappait. Enfin, en sautant un large fossé, le cavalier tombe — c'était un brigadier — son cheval fuit; il veut en faire de même et m'échappe à la faveur d'un buisson. Je le franchis et j'atteins l'homme qui me rend ses armes. Mes dragons voulaient le dépouiller. Je m'y opposai et ne pris que son sabre que je donnai à mon domestique. Nous rentrions lorsque nous rencontrâmes un sixième hussard. J'envoyai à sa poursuite cinq dragons qui ne le rejoignirent qu'après un quart d'heure de course et le firent prisonnier avec son cheval que je gardai moyennant trois louis que je partageai entre les cinq dragons. Nous rentrâmes enfin au cantonnement à dix heures. On était inquiet de nous; mais nos deux prisonniers nous firent le plus grand honneur et, bien entendu, je ne me vantai pas de mon imprudence.

Les frimas survinrent. Nous obtînmes des quartiers d'hiver et notre cantonnement fut établi à Édikoffen, à quatre lieues en avant de Landau (15 décembre 1796).

Il fallut prendre de nouvelles habitudes. Les soirées étaient longues, mes camarades qui, la plupart, n'étaient pas de la plus excellente compagnie, ne m'offraient pas de grandes ressources. Je fréquentais principalement mon colonel avec lequel j'allais trois fois par semaine dîner ou souper chez les généraux. Nous nous liâmes surtout avec le général Rivaud, bel homme et fort aimable. Ses aides de camp étaient bien élevés ; nous faisions des parties de reversi, d'impériale, et nous terminions la séance par un bon souper où régnait la gaîté. Nous fûmes quelquefois aussi à Spire, au quartier général d'Oudinot. On y menait joyeuse vie, mais nous en étions éloignés. Il fallait faire neuf lieues pour aller et autant pour revenir, ce qui devenait fatigant en hiver. Un jour, nous fûmes visiter l'ancien fort Louis, appelé maintenant fort Vauban. Ce fort, ou plutôt cette jolie petite ville, est située dans une île du Rhin. Il fallut traverser un petit bras de ce fleuve en bateau, car le pont était rompu. Nous nous embarquons au nombre de sept dans un méchant barcot, mal dirigé ; il vient heurter contre une pile du ci-devant pont de bois et fait eau. Nous nous crûmes perdus. « Ne bougez pas, nous crie-t-on du bord. » Accourent deux grenadiers qui s'élancent dans une autre barque et viennent à notre secours. Il fallut faire deux voyages pour nous tirer de là.

J'allais toutes les semaines avec mon domestique à Landau pour y chercher des livres. Cela me donnait la réputation d'un savant vis-à-vis de mes camarades. De fait, je passais des soirées entières à lire et à écrire. C'est ainsi que je me suis amusé à rédiger la plus grande partie de ce journal, ainsi que d'autres mémoires militaires qui devaient servir à un ouvrage dont s'occupait mon colonel [1].

On organisa, à cette époque, dans notre division, (1er pluviôse

1. Ces mémoires sont restés au régiment. Je n'ai conservé que ce brouillon qui n'est qu'un précis du journal général que j'avais entrepris. (A. R.)

an V — 20 janvier 1797), des conseils militaires dont je fus nommé membre, puis rapporteur; puis, de nouveaux mouvements survenus dans l'armée nous obligèrent à quitter nos paisibles cantonnements. Les quatre escadrons furent détachés dans différents villages. Je fus successivement envoyé à Franckweiler, à Neuweiler, où j'éprouvai toutes les chances du militaire, tantôt bien, tantôt mal. A cette époque, j'appris que mon cheval resté à Saint-Dié allait bien mieux et j'envoyai un dragon le chercher, mais comme il fallut payer les frais, je me déterminai à le vendre ainsi que celui que j'avais acheté à Neubrisach. Je tirai treize louis de ce dernier et six du malade. Cette opération me remit en fonds, aussi allai-je souvent m'amuser à Lauterbourg dont je n'étais éloigné que d'une lieue. J'allais aussi fréquemment visiter mon colonel, cantonné à deux lieues à peine, et qui ne cessait d'avoir beaucoup d'amitié pour moi. Il reçut la permission d'accorder des congés de cinq à six décades à ceux de son régiment qui pouvaient avoir des affaires (25 pluviôse). Sachant combien j'aimais ma famille et le plaisir que j'aurais à l'embrasser, il me proposa deux mois, mais à condition d'être exact à revenir. Avant mon départ il m'engagea à faire visite avec lui à notre bon général Moreau, auquel il me présenta comme un de ses meilleurs officiers : « Soyez sûr, mon cher, me disait-il, qu'à votre retour je ferai tous mes efforts pour vous procurer de l'avancement. Vous êtes fait pour parvenir; comptez sur ma sincère amitié. »

Ce sont les dernières paroles que j'aie entendu sortir de sa bouche. Je ne l'ai plus revu, et c'est un des hommes que j'ai le plus regrettés[1].

1. Le colonel Saint-Dizier a été tué à Ulm. On avait fait mettre pied à terre au régiment pour traverser un marais et tourner une position. Des lanciers ennemis surviennent, s'emparent des chevaux et cernent les dragons. Quatre cents hommes et vingt officiers, dont le colonel Saint-Dizier, furent tués en sortant du marais.

Je partis de mon cantonnement le 1er ventôse, avec mes deux chevaux, le second monté par un nommé Cruzille, dragon de ma compagnie qui avait un congé pour aller en Limousin et qui me fut fort utile en route. Je me détournai un peu de mon chemin pour passer à Brumpt où je me proposais de payer un tribut de reconnaissance à l'amour et à l'amitié. Je fus logé chez Mme Ulrich qui me combla de soins et de caresses.

Je repris ma route ; tout alla bien, si ce n'est que mon grand cheval d'escadron prit tout d'un coup un effort de boulet et devint boiteux, ce qui me chagrina vivement.

J'arrivai enfin à Paray le 25 ventôse. J'y retrouvai le bonheur et les plaisirs. Ma bonne mère ne put s'accoutumer à l'idée que dans un mois il faudrait nous séparer de nouveau. Elle insista pour que je donnasse ma démission. Le moment était favorable, car on parlait de paix. Le général Moreau, prévenu par mon colonel, refusa ma démission, alléguant des raisons très flatteuses pour moi. J'eus recours à M. Geoffroi, député, qui la fit accepter près le Directoire exécutif. Ce ne fut pas sans regrets que je renonçai aux avantages que j'étais en droit d'espérer, si toutefois ma santé m'eût permis de suivre ma carrière avec toute l'activité dont j'étais alors capable.

Rentré à jamais au port, je passai plusieurs mois dans les jouissances et dans le repos dont j'avais besoin. Puis, désirant gagner des émoluments qui me permissent de jouir de l'indépendance à laquelle j'étais accoutumé, je sollicitai et j'obtins l'emploi de receveur du canal à Digoin, poste que j'échangeai six mois plus tard, le 16 thermidor an VI, pour le même emploi à Paray. Enfin je pensai à former un établissement plus certain, et je me mariai le 19 août 1798 (2 fructidor an VI).

SUPPLÉMENT

19 août 1798. — J'épouse Mlle Jéronyme Jeugnet, fille de M. Charles Jeugnet, et de dame Mathay de Balichard, son épouse, demeurant à Roanne et propriétaire à Saint-Marc-le-Vieux.

Dès lors, je suis installé dans la maison paternelle, avec ma bonne et vertueuse épouse, à Paray, où je n'ai cessé de résider.

Dès mon début, j'eus 2.000 francs de revenu qui suffirent pendant dix-huit ans à nos goûts paisibles et modestes. Pendant six ans j'avais été à l'école du malheur, et les fortes leçons que j'y avais reçues ne m'ont pas été inutiles dans le cours de ma vie.

De mon mariage sont issus :

1° Jeanne-Marie Amélie Riballier, née le 25 juillet 1799;

2° Charles Riballier, né le 10 novembre 1800. Mort le même jour;

3° Élisabeth Riballier, née le 10 mai 1802;

4° Jérôme-Joseph Riballier, né le 11 février 1805.

1811. — Mon beau-père étant mort, je fus chargé de la régie des propriétés. En 1816, je devins propriétaire de tous les biens ruraux de Saint-Marc-le-Vieux. Enfin, trouvant les propriétés de ma femme trop éloignées, je les revendis, et en 1820 et 1825, j'achetai les Angles, où je passai les étés. J'oubliais ainsi le passé dont j'aurais pu mieux profiter.

En 1814, on m'offrit une place de brigadier dans les gardes du corps. Comme ayant déjà servi et bien noté, j'obtenais de suite la croix d'honneur et j'avais la perspective de devenir plus tard officier. Mais il fallait quitter ma famille, abandonner mes affaires commencées, risquer de nouveaux hasards.

Toutes ces raisons me déterminèrent également à refuser à la même époque l'emploi de receveur du canal du Languedoc à la Peyrade près de Cette, et valant 4.000 francs. Je préférai m'en tenir à la pension de 500 francs qu'on me donna en dédommagement. Quelque temps plus tard, je fus présenté candidat à la présidence du tribunal civil de Roanne, mais je ne voulus faire aucune démarche. La responsabilité m'effrayait. Je ne devins pas riche, je me contentai d'une modeste aisance.

Témoin et acteur dans tous les grands événements de la Révolution, j'en ai subi les conséquences sans en adopter les excès. Toujours partisan de la bonne société, je l'ai toujours fréquentée sans choquer aucune opinion. Me voici vieux. Mon seul désir est de voir prospérer mes enfants, soigner et conserver mes propriétés si péniblement acquises et de finir paisiblement mes jours au lieu qui m'a vu naître, au sein d'une famille dont je suis fier et que j'ai toujours aimée sincèrement.

C.-A.-A. RIBALLIER.

20 juillet 1836.